

CAHIERS DE RECHERCHE URBAINE

BORMES AVANT LES MIMOSAS

L'effacement d'un
terroir traditionnel
sur la côte varoise de la
protohistoire à 1945

N.º
6

© Copyright 2018, Editions de l'Observatoire
Observatoire Universitaire de la Ville et du Développement Durable
Institut de Géographie et Durabilité
Faculté des Géosciences et de l'Environnement
Université de Lausanne
Dorigny - Géopolis
CH - 1015 Lausanne
e-mail : antonio.dacunha@unil.ch
site web : <http://www.unil.ch/igd>
exécution : Atelier Nunes e Pã, Lda / Porto / Portugal
2021

Tous droits de reproduction, y compris par la photocopie,
de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

SEPTEMBRE 2021

BORMES AVANT LES MIMOSAS

L'effacement d'un terroir
traditionnel sur la côte
varoise de la protohistoire
à 1945



Illustration de la page couverture:
Vue du village de Bormes vers 1910-1920, auteur anonyme

Pierre Yves Delcourt

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	9
PRÉFACE	11
AVANT-PROPOS	13
INTRODUCTION	16
P. 20	
SECTION 1 – LA GENÈSE DU TERRITOIRE	
1.1 Les conquêtes du territoire : de la protohistoire à la chute de l'Empire romain	21
1.1.1 L'occupation ligurienne	
1.1.2 La colonisation grecque	
1.1.3 La romanisation jusqu'à la fin du Haut Empire	
1.1.4 Les premières invasions barbares et le Bas-Empire	
1.2 Le territoire déserté : entre le Ve et le Xe siècle	29
1.2.1 La lutte des barbares pour la domination de la Provence	
1.2.2 Les incursions sarrasines	
1.2.3 Le territoire déserté	
1.3 Renaissance et résilience du territoire : du XI^e siècle à la fin du XVII^e siècle	35
1.3.1 Les nouvelles fondations urbaines	
1.3.2 La persistance d'une menace sarrasine	
1.3.3 La marche des puissants	
1.3.4 Le passage des armées européennes (1)	
1.3.5 Les guerres de religion	
1.3.6 Le passage des armées européennes (2)	
1.3.7 Les maux récurrents	
1.3.8 La paix sociale	
1.4 L'ère du progrès : du XVIII^e siècle à la fin de la Seconde Guerre mondiale	50
1.4.1 Le beau XVIII ^e siècle	
1.4.2 Transition agitée vers la modernité : de 1789 à 1814	
1.4.3 Le démarrage de la croissance : de 1814 à 1905	
1.4.4 L'élan freiné : de 1905 à 1945	

P. 66

SECTION 2 – LES PRINCIPAUX FACTEURS DU CHANGEMENT

2.1 La croissance démographique	68
2.1.1 L'évolution démographique	
2.1.2 La répartition infra-communale	
2.1.3 La répartition socio-économique	
2.2 La recomposition économique	75
2.2.1 L'agriculture	
2.2.2 Les autres activités économiques	
2.3 La révolution des transports	107
2.3.1 Les routes, les chemins et les sentiers	
2.3.2 Le chemin de mer	
2.3.3 Le chemin de fer	
2.4 L'émergence du tourisme	120
2.4.1 Un pays sauvage : de 1750 à 1889	
2.4.2 Un coin pittoresque : de 1889 à 1920	
2.4.3 Deux coquettes stations balnéaires : de 1920 à 1945	
2.5 L'avènement de la modernité	133
2.5.1 L'hygiène, la salubrité publique, le bon ordre et la sûreté	
2.5.2 L'aménagement, l'embellissement et l'extension urbaine	

P. 166

SECTION 3 – L'EFFACEMENT DU TERROIR TRADITIONNEL

3.1 La nouvelle fondation urbaine et son extension	167
3.1.1 Du castrum comtal au village primitif du XIIe au XVIe siècle	
3.1.3 Le village étendu du XVI ^e au XVIII ^e siècle	
3.1.4 Le village ordonné et embelli au XVIII ^e siècle	
3.1.5 Le desserrement urbain du XIX ^e siècle à 1945	
3.2 Le mitage de la campagne	189
3.2.1 Le fort de Brégançon	
3.2.3 Le domaine de la Chartreuse de la Verne	
3.2.2 Les châteaux dans la campagne	
3.2.4 Les autres exploitations agricoles	
3.2.5 Les hameaux	
3.2.6 Les autres occupations dans la campagne	

3.3 Les transformations du paysage	213
3.3.1 Les noires forêts du massif des Maures	
3.3.2 Les pâturages et les landes pelées	
3.3.3 La mosaïque de terres cultivées	
Conclusion	226

P. 238
ANNEXES

Bibliographie	239
Liste des illustrations	254
Liste des tableaux	256
Liste des graphes	257

RÉSUMÉ

Les communes de la côte varoise sont soumises à une forte pression anthropique. Cette pression s'exerce sur les milieux naturels, les terres agricoles et le tissu urbain ancien. C'est ainsi que les terroirs traditionnels tendent à disparaître au profit de l'urbanisation. C'est le cas de Bormes-les-Mimosas et du Lavandou.

Depuis la protohistoire, le territoire de Bormes-les-Mimosas et du Lavandou est occupé par des habitats perchés et des habitats de plaine. Depuis la fondation des comptoirs grecs, le territoire est intégré au commerce maritime le long des côtes de Provence. Grâce à son éloignement des principales cités provençales, protégé par le massif des Maures qui lui sert de glacis, ce territoire pourrait avoir été plus d'une fois épargné par les invasions barbares, les troubles politiques, la marche des armées ennemies et les crises sanitaires. En revanche, son éloignement en fera une proie facile pour les bandes de pirates. L'insécurité a longtemps freiné son développement mais c'est surtout ses ressources limitées qui expliquent que pendant près de l'an mille, seules quelques centaines de familles y vivront modestement. Ses habitants exploiteront les ressources du sol, créant un terroir caractéristique entre mer et montagne. A partir du XVIII^e siècle, la marche vers le progrès va fragiliser ce terroir. Au tournant du XX^e siècle, une prospérité sans précédent se développera sur toute la côte varoise. Elle sera particulièrement bénéfique à Bormes et au Lavandou. La croissance sera accompagnée avec dynamisme par les autorités publiques. Toutefois, malgré l'action de quelques esprits visionnaires, les deux communes verront en quelques décennies le lent effacement de leur terroir traditionnel.

Cette étude vise à une meilleure compréhension de l'évolution territoriale de cette partie de la côte varoise par l'analyse minutieuse des faits et des lieux. Par une documentation détaillée et objective, elle a pour ambition de contribuer à l'identification, la préservation et la valorisation des structures urbaines et paysagères historiques sur la côte varoise.

« À d'autres écrivains à prendre le soin, maintenant, de mettre en un relief plus accusé la physionomie historique de nos citées maritimes : ils n'auront pas de plus fidèle lecteur que nous. »

Valentine Vattier d'Ambroyse, Paris, octobre 1888

PRÉFACE

Lorsque Pierre Yves Delcourt a souhaité me rencontrer pour me présenter son manuscrit, je n'imaginai pas la richesse et la qualité de son travail de recherche. En parcourant les pages de cet ouvrage, le lecteur appréhendera mieux notre territoire. Même en pensant le connaître, la découverte est au rendez-vous.

L'essor touristique de ces dernières décennies pourrait laisser à penser que notre terroir est particulièrement privilégié et facile à vivre. Au 21^{ème} siècle, avec toutes les commodités, le panorama exceptionnel qui s'offre aux visiteurs aurait tendance à confirmer cette idée. Mais durant les siècles qui ont précédé, cela n'a pas toujours été le cas. Privé de plaines alluvionnaires très fertiles, bordé par la forêt du Massif des Maures au nord, et par la Méditerranée au sud, l'environnement de nos communes n'était pas très propice au développement d'une population à forte densité. En effet, l'accès à nos forêts est compliqué, les pentes sont parfois escarpées, elles sont difficilement exploitables pour nourrir des populations importantes. Le manque d'eau et la chaleur complètent ce tableau forestier. De l'autre côté, le plateau continental Méditerranéen est très court, les zones de pêche sont donc très restreintes et là aussi, il n'était pas possible de nourrir des populations importantes avec les ressources maritimes. Idyllique aujourd'hui, la vie sur le bassin Borméo-lavandourain était très rude il n'y a pas si longtemps que cela. C'est ce qui fait tout l'intérêt de l'étude écrite par Pierre Yves Delcourt. Prenant l'approche urbanistique comme fil conducteur, son œuvre va bien au-delà, maillant habilement l'habitat, l'économie, l'évolution sociale, aux enjeux politiques, militaires, climatiques et bien d'autres encore.

Ce travail se place dans la lignée de plusieurs auteurs qui se sont passionnés pour notre commune. J'en citerai simplement deux que j'ai personnellement connus :

- René Manetti, directeur de l'école de Bormes. Il a été mon instituteur et a su nous faire partager son amour pour l'histoire du village.
- Paul Benoit, qui fut longtemps un correspondant de presse très apprécié de tous.

C'est donc tout naturellement que j'ai souhaité que la commune de Bormes soit le partenaire de Pierre Yves Delcourt et de son ouvrage le bien nommé « Bormes avant les mimosas ».

Bonne lecture à toutes et tous

A handwritten signature in black ink, reading "François Arizzi". The signature is written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

François Arizzi,
Maire de Bormes les Mimosas

AVANT-PROPOS

Par ce travail de recherche, j'ai voulu retracer l'évolution du territoire de Bormes-les-Mimosas et du Lavandou dans une perspective urbanistique. Mon ambition était d'en dresser un portrait contextualisé et nuancé. Pour atteindre mon but, il fallait identifier les pérennités historiques du territoire, les éléments de rupture et de mutation, en tentant d'en comprendre les causes, qu'elles soient économiques, sociales, politiques, militaires, climatiques, sanitaires ou techniques.

J'ai donc eu le dessein, ambitieux et téméraire, de revisiter et de compléter l'histoire de Bormes. Ambitieux parce qu'il porte sur une période de six mille ans. Téméraire parce que je ne suis pas natif du lieu ni de la région. Je me suis donc mis à la tâche avec un regard sans complaisance et sans *a priori*.

J'ai eu le souci constant d'apporter un éclairage plus complet, voire nouveau, du moins juste, surtout actualisé de ce territoire grâce aux contributions de nombreux observateurs, de l'Antiquité à nos jours, des documents d'archives et de mes propres observations et analyses. C'est d'abord en partant du territoire, de ses forêts, de son littoral, de sa plaine agricole, de ses chemins, de ses places et de ses bâtiments que j'ai questionné les connaissances.

Les archéologues, historiens, historiens de l'art, géographes, ingénieurs, urbanistes et architectes mais aussi les politiciens, hauts fonctionnaires, journalistes, poètes, romanciers, nouvellistes, artistes-peintres et photographes ont apporté des contributions précieuses qu'il s'agissait de réunir et de trianguler. Autant que possible, j'ai vérifié les sources car comme l'écrit l'Abbé Papon c'est en remontant aux originaux, qu'on donne à l'Histoire le premier de tous les mérites, qui est celui de l'exactitude (Papon : 1786, xj). La lecture des ouvrages anciens et des publications récentes, des actes administratifs remontant jusqu'au XI^e siècle, du cadastre napoléonien et des statistiques des XIX^e et XX^e siècles m'a permis de rassembler et de vérifier les morceaux d'histoire éparpillés, de les (re)mettre dans un contexte élargi pour en révéler, ou pas, les particularités.

Les chroniqueurs historiques et les romanciers ont souvent donné un relief romantique aux évènements ; les voyageurs ont exalté la beauté sauvage du paysage tandis que les peintres et les photographes en ont révélé le pittoresque. Je me suis donc appuyé aussi sur un riche matériel qui recèle une part de subjectivité. J'ai utilisé ce matériel pour restituer l'émotion que les évènements et le territoire ont suscité à travers le temps.

Mon approche se veut donc pluraliste. En d'autres mots, elle vise à croiser les regards afin de restituer une image plus juste du passé. Car ce travail de collecte et de recellement confirme, enrichit, nuance et parfois interroge des informations rapportées par les spécialistes de la Basse-Provence orientale et du territoire de Bormes.

J'ai fait le choix de ne pas analyser l'évolution du territoire au-delà de 1945 d'une part parce que je postule que les principales conditions concourant au développement territorial des 75 dernières années ont été posées au cours des premières décennies du XX^e siècle. D'autre part, j'estime que l'analyse de cette dernière période d'urbanisation justifierait en soi un travail de recherche scientifique. La commune de Bormes deviendra Bormes-les-Mimosas en 1968 pour séduire le flot de touristes qui s'écoule sur son territoire tous les étés depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, ce qui explique le titre de cet ouvrage.

J'espère ainsi qu'en mettant en un relief plus accusé la physionomie historique de ces deux villages, pour reprendre les mots de Vattier d'Ambroyse, ce travail contribuera à faire avancer la connaissance et alimentera les réflexions sur l'aménagement de la côte varoise de demain.

Je remercie tout particulièrement Antonio Da Cunha, professeur honoraire à l'Université de Lausanne qui a rendu cette édition possible, la Ville de Bormes-les-Mimosas pour son précieux soutien, les Offices de tourisme de Bormes-les-Mimosas et du Lavandou, le Musée Arts et Histoire de Bormes-les-Mimosas, le Réseau Lalan et le Domaine de Léoube pour les conseils avisés de leurs responsables, mon compagnon de route Christoph Altmikus et toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à ce projet.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Le développement d'un territoire urbain est intimement lié à son environnement naturel. Pour comprendre Bormes, il faut comprendre les relations que ses habitants entretenaient avec la mer. Il faut faire parler les vieilles pierres. Surtout, il faut se rappeler ce que furent les plaines littorales et les plateaux agricoles, les coteaux pelés et les forêts du massif des Maures. Or, les transformations et l'étalement de la ville effacent progressivement ce qui reste de ce terroir traditionnel de la côte varoise. Bormes perd la mémoire.

Jusqu'en 1913, le territoire de Bormes incluait le Lavandou. Il couvrait une superficie exceptionnellement grande, soit 126,97 km² alors que la superficie moyenne d'une commune métropolitaine française est de 14,88 km². Il avait ainsi la superficie d'une petite communauté de communes. Comment et quand s'est développé ce territoire ? Où se sont installés les premiers habitants ? Quelles ont été les étapes déterminantes de ce développement ? Dans quelle mesure peut-on parler d'un terroir traditionnel à Bormes ? Et quels en sont les éléments structurants ? Finalement, depuis quand et pourquoi ce terroir s'efface progressivement ?

Les réponses à ces questions ne vont pas de soi. D'une part, les connaissances portant sur la Provence, la Basse-Provence orientale, la Côte d'Azur, le massif et la côte des Maures ne sont pas toujours en résonance avec le territoire de Bormes. Elles ne permettent pas de bien le comprendre. D'autre part, des recherches ont été réalisées sur l'archéologie, l'histoire, l'économie, la géographie, la géologie ou encore la botanique mais il manque des approches transdisciplinaires permettant de jeter des ponts entre ces connaissances. Enfin, pour qui s'intéresse à l'origine et au développement de ce territoire, quatre auteurs sont incontournables : Philémon Giraud qui a rassemblé en 1859 un ensemble de notes chronologiques, très bien documentées, pour servir à l'histoire de Bormes ; Louis Honoré qui a jeté en 1913 des coups de projecteur sur l'histoire de Bormes au XVIII^e siècle ; René Manetti et Paul Benoit dans le dernier tiers du XX^e siècle qui ont repris et complété le travail de leurs deux prédécesseurs. Dans l'ensemble, les connaissances sur Bormes manquent de mise en perspective et souffrent parfois d'imprécisions, voire d'inexactitudes.

Cette recherche s'effectue dans le champ de l'urbanisme. Elle est basée sur une approche pluraliste et transdisciplinaire. Elle vise à croiser les regards (objectif de synthèse) et à trianguler les informations (objectif d'exactitude).

Le matériel de recherche est constitué de sources primaires (chroniques historiques, cartulaires, délibérations, rapports administratifs, dénombrement de population, statistiques agricoles, plans, photographies, etc.) et de sources secondaires (travaux d'historiens, d'archéologues, de géographes, d'économistes, etc.). Ponctuellement, des articles de presse, des récits de voyages, des romans, des nouvelles et d'autres formes de témoignages (entretiens, dessins, peintures, publicités, etc.) ont été pris en considération pour mettre en résonance les connaissances scientifiques. Les résultats de notre recherche s'appuient donc sur l'analyse de ces sources documentaires.

CONTRIBUTIONS ET ENJEUX DE LA RECHERCHE

Par la description et l'analyse des faits et des lieux, cette recherche vise une meilleure compréhension de l'évolution territoriale de cette partie de la côte varoise. Elle a l'ambition de contribuer, par une documentation détaillée et objective, à l'identification, la préservation et la valorisation des structures urbaines et paysagères historiques.

Un premier enjeu de la recherche est politique. Il s'agit de fournir aux autorités publiques des données et des analyses pour alimenter leurs réflexions sur l'avenir du développement et de l'aménagement de Bormes-les-Mimosas et du Lavandou.

Un second enjeu est social. Il s'agit d'offrir à la population un regard renouvelé, nuancé et argumenté sur l'identité du territoire, ses lignes de force, ses lignes de faiblesse. La recherche pourrait contribuer à la prise de conscience collective sur la résilience de ce territoire mais aussi sur sa fragilité. Elle pourrait aider à mobiliser la population autour d'une nouvelle stratégie de développement et d'aménagement du territoire.

Le travail est découpé en trois sections. La première retrace l'occupation du territoire à travers les connaissances issues de l'archéologie et de l'histoire. L'analyse s'est focalisée sur les événements pouvant avoir eu des incidences sur l'occupation du territoire. La deuxième section porte sur les principaux facteurs qui expliquent l'évolution de l'occupation du territoire à partir du XIX^e siècle. La dernière partie décrit comment a évolué la structure urbaine et paysagère depuis la protohistoire jusqu'en 1945.

SECTION 1. LA GENÈSE DU TERRITOIRE

SECTION 1. LA GENÈSE DU TERRITOIRE

La première section de cet ouvrage s'attache aux faits historiques qui ont contribué à l'évolution du territoire de Bormes. Nous nous sommes tout particulièrement attachés ici à la colonisation grecque et romaine, aux invasions barbares, aux guerres de religion, aux guerres européennes, à la Révolution française, aux guerres mondiales et aux crises sanitaires. Cette synthèse prend en considération, en les triangulant, les sources anciennes et modernes.

1.1 LES CONQUÊTES DU TERRITOIRE : DE LA PROTOHISTOIRE À LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN

1.1.1 L'OCCUPATION LIGURIENNE

L'archéologie atteste la présence de groupes humains dans le massif des Maures depuis le VI^e millénaire av. J.-C, soit durant le Néolithique ancien. En effet, des outils, céramiques, menhirs, ossements, etc. ont été retrouvés dans ce qui constituent aujourd'hui les différentes communes du massif des Maures. Pour être plus précis, on connaît dans la région plusieurs habitats de plein air du VI^e millénaire, notamment à Saint-Tropez et Ramatuelle. On a recensé des sépultures à La Garde-Freinet (La Baume des Maures) et à La Londe (Gautobry) ainsi que des menhirs à Collobrières (plateau Lambert) datant aussi de cette époque. Quelques traces d'occupation datant de l'Âge du Bronze (1800 à 800 av. J.-C.) sont connues notamment à La Garde-Freinet et Saint-Tropez.

Sur le territoire de Bormes, les premières occupations connues datent du VI^e siècle av. J.-C, soit durant l'Âge du Fer. Elles se présentent généralement sous forme d'habitats individuels ou groupés, de plaine ou de hauteur. En voici la liste :

Sur le territoire de Bormes-les-Mimosas :

- Un habitat groupé du Cap de Léoube au Cap de L'Estagnol sur la côte, occupé des VI^e-Ve siècles aux II^e-I^{er} siècles av. J.-C. Ces gisements s'étendent sur une dizaine d'hectares. On n'a pas à ce jour trouvé trace de fortifications ;

- Un habitat groupé fortifié à Notre-Dame-de-Constance (alt. 315m), occupé également à l'époque gallo-romaine ;
- Un habitat groupé fortifié à La Cadenière (alt. 450m) ;
- Une enceinte aux Campaux¹ (alt. 165m) ;
- Un habitat rural à la Bastide-Blanche, de la fin de l'Âge du Fer (?) ;
- Un habitat rural au Mont des Roses, de la fin de l'Âge du Fer.

Sur le territoire du Lavandou :

- Un habitat perché fortifié dominant le plateau cultivé de Murène (alt. 410m) ;
- Un habitat perché fortifié à Quicule qui domine la zone côtière du Lavandou au Rayol-Canadel ;
- Des habitats ainsi que ce qui pourrait être des structures pastorales sur le plateau de Sauvaire, occupés entre le III^e et le I^{er} siècle av. J.-C. ;
- Une structure (pastorale ?) au vallon de Gangui qui domine Le Lavandou ;
- Un habitat aux Issarts, datant de la fin de l'Âge du Fer ou du début de l'occupation romaine.

Ainsi, l'armature urbaine de Bormes est déjà composée durant la protohistoire d'agglomérations de plaine et de hauteur, de « hameaux » et de bâtiments isolés, fortifiés ou non, à usage agricole, pastoral ou liés à d'autres activités (ex. pêche, commerce maritime).

Qui étaient donc les habitants de ce territoire ? Quelles étaient leurs conditions de vie ? De quoi vivaient-ils ? Les populations indigènes dans la région sont nommées *Ligures* ou *Liguriens*. Il s'agit d'un peuple vraisemblablement d'origine indo-européenne qui occupe alors l'actuelle Ligurie italienne et la Provence. Selon Diodore de Sicile, historien grec du I^{er} siècle av. J.-C., «*la région qu'habitent les Liguriens est âpre et stérile. Cependant, grâce aux travaux et aux immenses efforts de ses habitants, elle produit quelques rares fruits. Les Liguriens sont de petite taille ; mais ils deviennent vigoureux par la suite de continuels exercices ; éloignés du luxe de la vie, ils acquièrent une force et une agilité remarquables dans les combats. Le sol qu'ils cultivent demande beaucoup de fatigues et de labeur ; les femmes mêmes sont accoutumées à partager avec les hommes les travaux des champs. Les hommes et les femmes louent leurs bras moyennant salaire.*² *Les Liguriens sont chasseurs (...) ; Se livrant au commerce, (...) embarqués sur de frêles esquifs et avec de bien faibles provisions, ils bravent*

1 Les fouilles n'ont pas mis à jour de trace d'habitat.

2 Diodorus Siculus, Livre IV, XX, traduit par Hoefler: 1846a, 281.

*les plus terribles tempêtes».*³

Suite à la migration des Celtes vers le sud à partir du IV^e-III^e siècle av. J.-C., on parle de Celto-ligures, les deux peuples s'étant mêlés. Dans le Var, aucune trace archéologique ne permet toutefois d'attester ces mouvements de population.

Les recherches récentes montrent que l'olivier sauvage est cultivé en Provence depuis la protohistoire. On sait que durant l'Âge du Fer, on pratique dans le Var la culture des céréales et des légumineuses. La pêche constitue sans doute une base économique des communes côtières. La chasse (cerf, sanglier, chevreuil, renard et lapin) perd de son importance à cette époque, sans doute parce que l'élevage se développe. Aux Arcs (Touar), les ossements retrouvés permettent d'estimer que les moutons représentent 50% des élevages, les porcs 8% et les bœufs 18%. Il y avait aussi des ânes et des chiens. À la fin du V^e siècle, à Sanary (Mont-Garou), les caprinés représentent 48%, les porcs 15% et les bovidés 28% (Brun : 1999a, 109).

1.1.2 LA COLONISATION GRECQUE

Vers 600 avant J.-C., des Grecs ioniens partis de la Phocide, contrée d'Asie Mineure, établissent un comptoir commercial sur les côtes de la Gaule, près de l'embouchure du Rhône. C'est ainsi que *Massalia* (Marseille) est fondée. Quelques décennies plus tard, les Phocéens y élèvent un arsenal, des chantiers et des fortifications pour se protéger contre les attaques des indigènes qui voyaient probablement d'un mauvais œil le développement de cette colonie grecque⁴. La cité deviendra rapidement l'un des principaux ports de méditerranée occidentale.

On retrouve les amphores marseillaises de la fin du VI^e siècle et du V^e siècle av. J.-C. dans la majorité des habitats du Var occupés à cette époque. Des habitats côtiers liguriens ont pu à cette époque jouer le rôle de place de redistribution des produits étrusques et grecs. Les fouilles réalisées dans le port de Cavalaire ont montré une abondance de tessons d'amphores étrusques et marseillaises. Cela permet d'affirmer que c'est à cet endroit de la baie qu'étaient déchargés les bateaux transportant du vin vendu par les commerçants marseillais. On dispose peut-être d'un cas similaire à Léoûbe : le site livre surtout des amphores étrusques et quelques marseillaises, mais dans la baie de Brégançon, se trouve une épave d'amphores marseillaises du V^e siècle qui a peut-être un rapport avec le port naturel de Léoûbe (Brun: 1999a, 110). Il est fort probable qu'en plus, ces petites places ont permis d'échanger les produits agricoles et artisanaux des communautés indigènes.

3 Diodorus Siculus, Livros V, XXXIX, traduit par Hoefler: 1846b, 41.

4 Fest. Avienus, v. 703 et seq., cité par Terrin : 1836, 10.

A partir du IV^e siècle av. J.-C., afin de protéger leurs intérêts commerciaux (défense des routes commerciales et abris sûrs aux bateaux) contre les pirates liguriens «*qui infestent les côtes*», les Phocéens établissent des places fortes sur le littoral : *Olbia* (Hyères, fin du IV^e siècle), *Tauroeis* ou *Tauroentum* en latin (Six-Fours, III^e siècle ?), *Antipolis* (Antibes) ou encore *Nikaia* (Nice). Ces fondations se sont faites malgré l'opposition des peuples indigènes. Selon le géographe et historien grec Strabon d'Amasée (né vers 64/63 av. J.-C. et mort vers 21 ap. J.-C.), les Phocéens déployèrent à cette conquête la même puissance militaire qu'à la fondation plus ancienne des villes qui leur servent de bastions, les unes du côté contre les Ibères (Strabon : IV-1, 5). Des traces archéologiques permettent par exemple de dater l'abandon du site de Costebelle (Hyères) à l'époque de la fondation d'*Olbia*. Une pointe de flèche grecque a été découverte *in situ*. Il semble évident que les indigènes en ont été chassés par les armes, les Grecs ne pouvant tolérer, pour leur sécurité, l'existence d'une telle forteresse à 1,5 km de leurs remparts (Brun : 1999a, 114). Ces places fortes jouèrent par la suite un rôle commercial, les relations avec le voisinage ligurien s'étant apaisées. D'autres sites côtiers ont été occupés par les Grecs. Nul doute que les Grecs aient développé la pêche sur les côtes poissonneuses du Cap Sicié et des Maures et qu'ils aient produit des salaisons de poissons (Brun : 1999a, 121).

Au II^e siècle av. J.-C., le commerce maritime de Marseille semble avoir été chroniquement menacé par les entreprises de piraterie de peuplades ligures qui rendaient très difficiles les communications par mer et par voie de terre (Brun : 1999a, 118). Les Phocéens font appel à leurs alliés Romains une première fois en 181 puis en 154 av. J.-C. Après ces interventions, les Romains se retirent sans rien garder de leur victoire. En revanche, en 125-121 av. J.-C. les Romains interviennent avec l'intention de maîtriser la liaison terrestre entre Alpes et Pyrénées car ils viennent de pacifier la péninsule ibérique (Espagne). Cette intervention marque le début de l'occupation romaine dans la région. Elle met un terme, du moins provisoirement, au climat d'insécurité le long du littoral. Selon Strabon, lors de la campagne menée en 124, le consul C. Sextius Calvinus oblige les indigènes à reculer jusqu'à 12 stades de la mer, là où la côte offre de bons ports, et jusqu'à 8 stades, là où elle est rocailleuse. La côte ainsi dégagée est laissée aux Phocéens (Strabon : IV-1, 5). Il est fort vraisemblable qu'à partir de cette époque, les terres situées aux abords des comptoirs [i.e. *Olbia* et *Tauroeis*] ont fait l'objet d'une exploitation plus intense permise par les mesures de polices romaines (Brun : 1999a, 126).

Après une période d'accalmie, la piraterie connaît une recrudescence dans les années 80-60 dans toute la Méditerranée. En 67 av. J.-C., l'intervention musclée de Rome avec 270 navires et 15 légats permet cette fois d'éradiquer la piraterie sur les côtes. Le stationnement d'une partie de la flotte de guerre dans le port du *Forum Julii* (Fréjus) à partir de 31 av. J.-C. contribue sans doute à maintenir la sécurité le long de

la côte varoise et ce, jusqu'à l'effondrement de l'Empire romain d'occident. Selon Justin, historien romain ayant vécu au III^e ou IV^e siècle ap. J.-C., c'est sous l'influence grecque que les indigènes apprennent à tailler la vigne et à planter l'olivier. Durant la période de colonisation grecque, l'archéologie confirme la culture de l'olivier, des céréales et des légumineuses. Elle confirme aussi la pratique de la chasse, de l'élevage et de la pêche. Toutefois, la culture de la vigne n'est pas confirmée dans le Var à cette période. Elle est avérée seulement à la fin du 1^{er} siècle av. J.-C, soit durant l'occupation romaine.

1.1.3 LA ROMANISATION JUSQU'À LA FIN DU HAUT EMPIRE

Au lendemain de la conquête romaine, les populations indigènes sont mieux connues grâce à Strabon d'Amasée, géographe et historien grec que nous avons cité plus haut, et Pline. On sait qu'alors, les Ligures sont organisés en différentes nations. L'historien et encyclopédiste romain Pline l'Ancien (né en 23/24, mort en 79 ap. J.-C.) indique que les *Suelteri* occupent les Maures (Littré : 1877, 159). Selon Brun, il est permis de penser que d'autres nations ou tribus, plus ou moins distinctes et indépendantes de celles qui sont identifiées par Pline dans la région, devaient également occuper le territoire. Pline ne mentionne-t-il pas l'agglomération des Bormani ? Nous y reviendrons plus loin.

Avec la conquête de la Gaule transalpine à la fin du II^e siècle av. J.-C., l'administration romaine s'attache à sécuriser la route maritime et l'itinéraire terrestre d'origine protohistorique entre *Nicia* (Nice) et la garnison d'*Aquae Sextiae Salluviorum* (Aix) qui vient d'être fondée.⁵ La fondation du *Forum Voconii* (Cannet-des-Maures et Vidauban) situé sur cet itinéraire pourrait remonter à cette époque, selon les vestiges archéologiques mis au jour. Les Romains commencent donc à s'installer dans la région, en dehors de la bande côtière laissée aux Grecs.

Durant la Guerre des Gaules entre 58 et 51-50 av. J.-C., tous les peuples de la Gaule transalpine restent fidèles à Rome. Puis, lors de la guerre civile romaine qui suit, entre 49 et 45 av. J.-C., Marseille prend malencontreusement le parti de Pompée contre César. C'est pourquoi, après sa victoire contre son rival, César dépouille la ville de ses remparts, de ses armes, de ses navires, de son trésor et d'une grande part de son territoire. La bande côtière qui avait été accordée aux Phocéens en 123-121 leur est retirée à l'exception de Nice et des îles d'Hyères.

Par la suite, des établissements romains sont fondés sur la côte varoise, les plus

5 Nous reviendrons plus en détail sur l'aménagement des voies romaines dans la région dans le chapitre 2.3.1.

importants étant *Forum Julii* (Fréjus) qui abrite un port militaire à partir de 31 av. J.-C. et *Telo Martius* (Toulon) un port marchand. Les installations portuaires devant le massif des Maures sont mal connues. L'itinéraire maritime d'Antonin les désigne sous les noms de *Sinus Sambracitanus* dans le golfe de Saint-Tropez, *Pomponiana* entre les caps Camara et Piner, *Heraclea Caccabaria* probablement situé dans la baie de Cavalière (où on a retrouvé les vestiges d'une jetée antique) et *Alconis* peut-être situé dans la baie du Lavandou ou dans celle de Cavalière.

Dans les années 1900-1910, Arthur Engelfred, riche industriel, propriétaire du « château de Cavalière » et passionné par la Grèce antique, soutient avoir retrouvé les substructions d'*Alconis* sur sa propriété. S'appuyant sur l'hypothèse qu'*Alconis* aurait été fondée par les Grecs, il fait alors reconstituer sur sa propriété un temple consacré à Melkart, dieu phénicien assimilé à Hercule. En l'absence de toute démarche scientifique, ce temple orné en façade de deux élégantes cariatides doit être considéré comme une *fabrique*, sorte de pavillon de jardin à vocation ornementale prenant part à une composition paysagère servant à ponctuer le parcours du promeneur sur le chemin du littoral. Cette jolie construction historiciste est aujourd'hui ruinée.

Au 1^{er} siècle de notre ère, des agglomérations autochtones sont élevées au statut d'*oppida latina*. Cela confère le droit de cité romain aux magistrats municipaux et à leurs proches (Agulhon & Coulet : 2018, 19). Après avoir acquis ce statut, les agglomérations se dotent de monuments romains dans la mesure de leurs moyens : enceintes fortifiées, arcs de triomphe, forum, temples, etc. Cela est sans doute le cas de l'*oppidum latinum Bormani* mentionné par Pline (Littre : 1877, 160) On s'interroge toujours à savoir si cet *oppidum* est bien situé sur le territoire de Bormes. À ce jour, deux agglomérations datant de l'Âge du Fer, encore occupées à l'époque romaine, sont connues à Bormes : l'habitat groupé fortifié de Notre-Dame-de-Constance (au-dessus du village actuel) occupé à l'Âge du Fer et au début de l'Empire ; et l'habitat groupé situé entre le Cap de Léoube, la plage de Léoube et celle de L'Estagnol. Aucune de ces deux agglomérations n'a encore livré de preuve archéologique permettant d'affirmer leur statut d'*oppidum latinum* : les vestiges sont peu importants et on n'a pas trouvé trace de monuments romains.

L'agglomération située à Notre-Dame-de-Constance a été abandonnée comme la plupart des habitats groupés perchés dans le Var durant le 1^{er} siècle de notre ère. Deux hypothèses sont actuellement retenues. La première veut qu'après la conquête à la fin du II^e siècle av. J.-C., on assiste à un mouvement lent en faveur des établissements de plaine comme ceux de Léoube. La deuxième hypothèse est celle d'un mouvement brutal, les colons romains ayant exproprié les autochtones.

Par ailleurs, les Romains construisent des exploitations rurales. Dans ce pays, les Romains recherchent pour leurs exploitations rurales un site défini par des règles

très strictes, édictées par les agronomes latins : un flanc de coteau abrité des vents dominants, exposé aux premiers rayons du soleil ; la proximité d'un point d'eau ; et enfin des terrains où l'on peut conjuguer les terres labourées, les pâturages et les lieux de passage (Massot : 2004, 10). Les plaines littorales et le plateau de Léoube se seraient bien prêtés à une occupation romaine. Qu'en est-il ?

Bien qu'il soit exploité durant l'Antiquité par un grand nombre de fermes, le plateau de Léoube ne présente aucune trace de parcellaire romain. D'ailleurs, les fermes y étaient de tailles modestes. Il ne s'agissait pas de grandes *villae*. Cela accrédite l'hypothèse que ce secteur n'aurait pas été colonisé par les Romains.

En revanche, des traces de centuriation dans la plaine du Batailler indiquent une occupation romaine. Les vestiges d'habitats dispersés ont bien été mis à jour dans ce secteur. En revanche, on n'a pas (encore) découvert d'indices permettant de penser qu'une agglomération s'y soit développée.

En dehors de la cité des Bormanî dont la présence sur la côte des Maures reste à prouver, l'archéologie livre avec certitude les informations suivantes :

Suite à la conquête romaine de la Gaule transalpine à la fin du II^e siècle av. J.-C., de nouveaux habitats ruraux dispersés sont construits sur le territoire de Bormes et ce, jusqu'à la fin du V^e siècle ap. J.-C. Comme mentionné plus haut, l'agglomération de Notre-Dame-de-Constance est abandonnée durant le I^{er} siècle de notre ère comme la plupart des habitats groupés perchés dans le Var.

Durant le Haut-Empire, soit du règne d'Auguste (à partir de 27 av. J.-C.) au milieu du III^e siècle de notre ère, l'urbanisation a sans doute profité d'une période peu marquée par des événements militaires. À Bormes, les habitats et structures datant du Haut-Empire qui ont été prospectés sont les suivants :

- L'habitat rural au lieu-dit du Grand Noyer, dans le massif des Maures ;
- L'habitat rural au lieu-dit Les Campaux, également dans le massif des Maures ;
- L'habitat rural du Haut-Empire au lieu-dit de la petite Berle, également dans les Maures ;
- La villa du Haut-Empire à Manjastre Basse, dans la plaine du Batailler ;
- L'habitat rural (?) du Bas-Empire au lieu-dit Les Jeannets, près du Batailler ;
- L'habitat rural à Maudronne, également près du Batailler occupée durant le Haut et le Bas-Empire ;
- La villa à Saint-Pons, dans la plaine à cheval sur la commune de Bormes et du Lavandou ;
- L'habitat rural au lieu-dit Les Catalanes, également dans la plaine près de la côte ;
- De nombreux habitats ruraux du Haut-Empire sur le plateau de Léoube (alt. 10-50m)

- L'habitat rural toujours dans la plaine de Léoube, occupé jusqu'au V^e siècle ;
- L'habitat au domaine de Brégançon, sur un sommet (alt. inférieure à 50m).

Au Lavandou, on recense :

- L'habitat rural au col de Faveirolle ;
- L'habitat rural à Cavalière ;
- L'habitat rural à Langlade ;
- La villa à Saint-Pons, citée ci-dessus.

Tous ces habitats ruraux n'auront pas le même destin. Plusieurs seront abandonnés à la fin du Haut-Empire. Cela pourrait s'expliquer par un mouvement de restructuration/concentration des exploitations à la fin du II^e siècle et dans la première partie du III^e siècle (Brun : 1999a, 154)

1.1.4 LES PREMIÈRES INVASIONS BARBARES ET LE BAS-EMPIRE

La période qui s'étend entre les premières invasions germaniques dans les années 260 jusqu'à la chute de l'Empire d'Occident en 476 constitue le Bas-Empire romain ou Antiquité tardive.

En 259, des bandes d'Alamans traversent les Alpes, descendent le Rhône et ravagent Arles. Aucune source ne mentionne d'exactions barbares en Provence orientale à cette époque.

Durant cette période, la situation des agglomérations dans le Var est mal connue. De manière générale, on constate *une forte rétraction de la surface occupée par les agglomérations secondaires, mais pas forcément une diminution correspondante de la population* (Brun : 1999a, 177). Chaque agglomération connaît un destin particulier. Certaines sont alors créées (ex. Saint-Maximin), certaines connaissent un certain dynamisme (ex. Toulon) ou semblent abandonnées (ex. Léoube et Notre-Dame-de-Constance). Toujours durant cette période, une vingtaine d'habitats perchés sont créés dans le Var. Aucun n'est créé sur le territoire de Bormes.

De manière générale, le nombre d'habitats dispersés diminue considérablement durant cette période. Toutefois, la situation est aussi contrastée que pour les agglomérations secondaires : alors que certains sont abandonnés, d'autres sont restructurés ou encore sont créés. À Bormes, de tous les habitats ruraux connus à ce jour, un seul est occupé au Bas-Empire sur le plateau de Léoube et deux dans la plaine du Batailler. Pour plusieurs autres habitats dispersés, on n'a pas d'information précise sur leur occupation durant cette période, laissant penser qu'ils sont abandonnés.

Pour Brun, nul doute que, même si elle ne fut pas directement touchée par les dé-

sordres en Gaule interne et dans les Alpes, la Provence orientale en subit les contre-coups : les relations commerciales furent très gravement perturbées, les routes rendues dangereuses à cause du brigandage et la plupart des débouchés commerciaux traditionnels (les Alpes pour l'huile et le vin, par exemple) en net recul du fait de la baisse et de l'appauvrissement de la population (Brun : 1999a, 171). Il défend toutefois l'idée que les troubles liés aux invasions barbares dans la vallée du Rhône et les Alpes qui se sont produits au milieu du III^e siècle ne peuvent seuls expliquer les évolutions de l'occupation du sol durant les deux siècles suivants.

1.2 LE TERRITOIRE DÉSSERTÉ : ENTRE LE V^E ET LE X^E SIÈCLE

1.2.1 LA LUTTE DES BARBARES POUR LA DOMINATION DE LA PROVENCE

A partir du milieu du V^e siècle, Goths, Wisigoths, Ostrogoths et Francs se disputent la domination de la Provence. Les principales cités, Marseille, Arles, Nîmes et Narbonne et leurs alentours subissent les assauts des barbares.

« Quand tout l'Océan aurait inondé les Gaules, il n'y aurait pas fait de si horribles ravages : nos bestiaux, nos fruits et nos grains ont été enlevés ; nos vignes et nos oliviers désolés ; nos habitations ruinées ; et à peine reste-t-il encore quelque chose dans les campagnes ; mais tout cela n'est que la moindre partie de nos maux. Depuis dix ans ils font de nous une cruelle boucherie. Les châteaux bâtis sur les rochers, les villes les plus fortes, les bourgs situés sur les plus hautes montagnes, n'ont pu garantir leurs habitants de la fureur de ces Barbares, et l'on a été partout exposé aux dernières calamités. Ils n'ont épargné ni le sacré ni le profane, ni la faiblesse de l'âge ni celle du sexe. Ils ont brûlé les temples dont ils ont pillé les vases sacrés. »⁶

En 536, les Francs s'emparent du pays. À la fin du VI^e siècle, les Lombards et les Saxons envahissent la Provence à leur tour, ravageant le pays. On ne connaît pas dans le détail les courses de ces envahisseurs à travers la Provence, mais il faut peut-être mettre en relation avec elles le trésor de 300 solidi de Justinien à Justin II (567-578) trouvé à Olbia. Si tel était le cas, cela pourrait signifier qu'en 573, les Saxons seraient passés par la Côte en se rendant de Nice en Avignon (Brun : 1999a, 195). L'itinéraire

6 Carm. de Provid., ap. Prosp., page 786. Traduit du latin par Delacroix : 1835, 50.

des envahisseurs n'est pas qu'un simple détail car, comme ailleurs en Europe durant ces temps tragiques, lors des pires moments, certaines cités se trouvaient naturellement moins exposées que d'autres ; restées à l'écart des grands raids, elles ont pu non seulement survivre, mais maintenir leurs cadres sociaux, leurs activités, et même, dans une large mesure, leurs monuments, leurs paysages (Heers : 1990, 17).

Après ces exactions, des guerres intestines éclatent. Elles ont comme principal théâtre la Provence rhodanienne. De plus, le pays subit au cours du VI^e siècle différents épisodes de peste. Si les dégâts furent du même ordre que ceux de la peste de 1348, au moins la moitié de la population disparut au cours du VI^e siècle (Brun : 1999a, 195). De nouveaux épisodes de pestes sont recensés au VII^e siècle, notamment en 643 et 689. Certaines régions, comme une partie du Var, étaient désormais presque vides d'hommes (Brun : 1999a, 196).

1.2.2 LES INCURSIONS SARRASINES

Au début du VIII^e siècle les Sarrasins ou Maures, musulmans venus d'Afrique du Nord, envahissent la péninsule ibérique, puis la Septimanie (c'est-à-dire la province de Narbonne) et l'Aquitaine. Lors d'une célèbre bataille à Poitiers en 732, ils sont battus par les troupes de Charles Martel, chef des Francs. Ils se replient alors sur Narbonne. Ils débarquent une première fois en Provence pour soutenir la rébellion de Mauronte, patrice (ou duc) de Marseille, qui emmène une partie des gens de Provence contre Charles Martel. Ils saccagent alors Nice, Antibes et toute la côte jusqu'à Arles (Garcin : 1835b, 524),⁷ n'épargnant peut-être pas les habitats alors occupés sur le territoire de Bormes, si tant est qu'il y en avait.

Ces incursions sarrasines sont dépeintes de manière particulièrement dramatique par les premiers chroniqueurs du Moyen Âge jusqu'aux historiens du XIX^e siècle. Les tableaux apparaissent à la fois excessifs et approximatifs mais reflètent l'horreur des violences. Ils nous permettent d'approcher le sentiment d'insécurité qui pourrait expliquer à lui seul que le pays ait été déserté. Terrin rapporte l'incendie et la mort, le pillage et le viol, la dévastation la plus affreuse qui se répand avec ces barbares ; Arles qui voit détruire de fond en comble ses palais et ses temples ; Aix qui est dépeuplée par le fer des Sarrasins ou par la fuite de ses habitants, rasée avec ses remparts ; la côte enfin qui jusqu'à Nice n'est plus qu'un vaste désert (Terrin : 1836, 65).

De nos jours, les historiens retiennent sobrement que les Sarrasins prennent Arles et Avignon une première fois en 737. Devant battre en retraite face à l'armée de Charles Martel, ils reviennent prendre les deux villes en 739. Ils en sont de nouveau chassés

7 *nota bene* : Garcin situe cet événement en 730.

par l'armée franque qui les poursuit jusqu'à Marseille. Ils se réfugient alors avec Mauronte dans le massif qui portera plus tard leur nom (Maures).

Selon Rey, *«ces bandes étaient sans doute peu importantes, puisque Charles-Martel reprit alors le chemin de l'Austrasie, considérant le pays comme pacifié, et la Provence comme rangée définitivement sous sa domination. Les Sarrasins cependant, irrités de leur défaite, et n'ayant d'autre moyen d'existence que le brigandage, durent commettre encore bien des ravages autour d'eux. Nous pouvons supposer, et sans crainte de nous tromper, que, de la région montagneuse et boisée où ils avaient établi leur repaire, ils descendaient souvent dans les plaines, attaquant les villages sans défense, pillant les campagnes, et détruisant les églises et les couvents»* (Rey : 1878, 49). Il est donc vraisemblable que s'il y avait encore des habitants sur le territoire de Bormes à cette époque, ils pourraient bien avoir subis les exactions de ces brigands.

Les Sarrasins avaient donc échoué, tout comme le duc Mauronte dans leur entreprise de prendre la Provence, respectivement de la détacher de l'Empire Franc. Après les luttes intestines et les épisodes de peste recensés en Provence entre le VI^e et le VII^e siècle, cette dramatique mise au pas acheva d'affaiblir la Provence. Certaines régions, comme une partie du Var, étaient désormais presque vides d'hommes (Brun : 1999a, 196). Un siècle plus tôt, De Rey est du même avis. Il attribue toutefois aux seuls Maures la responsabilité de cette désolation. Ce beau pays, saccagé par plusieurs formidables invasions, restait couvert de ruines (Rey : 1878, 57).

A la fin du VIII^e siècle, les Maures commencèrent le long des côtes une série de descentes, remplaçant la grande guerre par des expéditions de forbans (Rey : 1878, 80). En 813, les pillards mettent la Provence à feu et à sang. Selon les Annales de S. Bertin, les Arabes auraient pillé Marseille en 838, détruit les monastères et enlevé beaucoup de prisonniers et de butin.

Tout au long des décennies suivantes, les courses de pirates sarrasins, mais aussi grecs et normands, se renouvellent régulièrement. Les pirates débarquent le plus souvent sur l'île de Camargue. Leur action est toujours passagère car ils n'occupent pas le pays. Leurs coups ne portent alors que sur les villes du littoral. Les villes d'Arles, Nice et Marseille avaient eu, seules, à souffrir de leurs expéditions trop souvent répétées (Rey : 1878, 92). Ils débarquent surtout près du Rhône qu'ils remontent parfois. La Provence orientale est moins exposée. Les choses s'inverseront à la fin du IX^e siècle.⁸

« Vingt Sarrasins passaient dans un bateau d'Espagne en Italie. Quand ils furent en la mer de Provence, le vent les jeta dans le golfe de Sambracie, aujourd'hui appelé

8 Vers 891 selon Rey et vers 883 selon Agulhon.

golfe de Grimaud.⁹ Cet accident fait qu'ils mettent pied à ce bord, ils s'avancent un peu dans les terres, ils voient un fort, la curiosité les porte à l'aborder. Ils y entrent de nuit, ils coupent la gorge à la garnison qu'ils trouvent endormie, & se saisissent ainsi du fort. Ce fort était nommé le Fraxinet, il était très considérable pour la situation, parce qu'il dominait la mer, & même bien avant dans la terre (...). Les Sarrazins donc s'étant rendus maîtres d'un poste si avantageux, ils en donnèrent avis à leurs gens d'Espagne, à cette nouvelle ceux-ci leur envoyèrent cent des leurs. Avec ce renfort, les Sarrazins s'assurent du voisinage, & se rendent comme les maîtres des lieux d'alentour. »¹⁰

Jean-François Gaufridi, 1674

Ce poste serait situé dans l'ancien village gallo-romain de *Fraxinetum* (La Garde-Freinet) près de Saint-Tropez. Du moins, on a longtemps cru que le Fort-Freinet aurait été le repère des Sarrasins. Il n'en est rien. Les fouilles archéologiques datant de 1968 ont montré que ce lieu était en fait un village occupé au XII^e et XIII^e siècle, soit après l'expulsion des Sarrasins (Brun : 1999a, 423). Quoi qu'il en soit, c'est de leur poste situé probablement dans les environs de La Garde-Freinet que les Sarrasins organisent des expéditions pour piller la Provence orientale jusqu'aux Alpes. Les villages qui bordent le golfe Grimaud et ceux de la vallée de l'Argens eurent les premiers à souffrir du voisinage de la redoutable forteresse (Rey, 1878, 100). Des bandes plus ou moins nombreuses parcouraient le pays, pillant les campagnes que personne ne défendait (Rey : 1878, 111). Les pillages dans les Alpes atteignent en 940 l'Abbaye de Saint-Maurice en Valais près de l'embouchure du lac Léman et probablement la même année le siège épiscopal de Coire en Suisse orientale. «*De la mer aux montagnes de la Suisse, la Provence fut ravagée et devint un véritable désert, que les bandes incendiaires parcouraient librement*» (Rey : 1878, 204).

En 924, les Hongrois s'abattent également sur la Provence. Certains historiens pensent qu'après avoir descendu la vallée de la Durance, ils auraient emprunté l'ancienne voie romaine qui passait par *Alaunium* (près de Forcalquier), *Catuiaca* (Céreste) et *Apta-Julia* (Apt) pour se diriger vers Arles et la Septimanie. Ils sévissent durant un an avant que la peste s'étant déclarée dans leur armée ne les décime. La Côte des Maures est donc vraisemblablement épargnée, enfin si elle est encore peuplée. L'occupation sarrasine durera près d'un siècle. Ces barbares sont chassés définitivement de leur forteresse à la fin du X^e siècle¹¹ par l'armée de Guillaume 1^{er}, comte de

9 Rebaptisé depuis golfe de Saint-Tropez.

10 Gaufridi : 1694, 36.

11 En 973 selon Rey, en 974 selon Agulhon et en 983 selon Manteyer.

Provence. Ceux qui n'auront pas été passés au fil de l'épée se seront dispersés en bandes fugitives. Avec le temps, certains s'intégreront à la population locale.

« Ainsi disparut ce fléau des pillards mahométans que la Provence avait laissé d'abord s'établir chez-elle avec indifférence et même, qui pis est, avec indulgence, absorbée qu'elle était par ses dissensions intestines. Qu'un grand pays ait subi longtemps cette honte, la faute en est à ses gouvernants et à ce pays lui-même, insouciant de s'unir pour chasser les étrangers qui le dépouillaient. »¹²

Georges De Manteyer, 1908

Comme on le voit, des invasions sarrasines en Provence, les historiens ont souvent retenu la brutalité. La Provence avait déjà eu à subir la violence des envahisseurs germaniques dans les principales cités et leurs environs. Les exactions des Francs qui pillaient la Provence avaient poussé les aristocrates à s'unir sous le commandement de Mauronte contre les occupants. La violence des Sarrasins a sans doute marqué davantage les esprits parce qu'elle a semé la terreur durant des siècles. Tout un faisceau de sources atteste bien qu'une véritable peur obsessionnelle du pirate sarrasin a pu s'emparer des populations méridionales, ou tout au moins de celles qui vivaient avec la mer (*Le Blévec* : 1983, 159). Cette peur obsessionnelle a été instrumentalisée par certains historiens pour alimenter une opposition entre Chrétiens et Musulmans. Elle a servi plus largement à alimenter une certaine animosité envers les étrangers, comme on le voit chez De Manteyer. Elle a enfin occulté l'égoïsme des grands seigneurs provençaux, préoccupés à étendre leur puissance et leur richesse. Tous font montre d'une totale absence de scrupules et d'une grande voracité pour les charges publiques (Poly : 1976, 15) sans pour autant se soucier d'administrer et de sécuriser les territoires.

Prenant le contre-pied de ces représentations, la littérature régionaliste du XIX^e-XX^e siècles pose les Sarrasins en grands ancêtres du peuple provençal (Basset). Certes, les historiens font état de Sarrasins qui se seraient mêlés à la population mais on peut douter que leur nombre ait été très important car les mœurs de ces pirates ne les portaient manifestement pas vers une cohabitation pacifique. En tout cas, la génétique pourra peut-être un jour éclaircir cette question. En Provence, surtout, la persistance de ses incursions érigea [le Sarrasin], tout comme le mistral et l'olivier, en un élément coutumier du folklore traditionnel. Le Sarrasin est provençal. Il fait partie du cadre naturel, du paysage. Une caution exotique... (Sénac : 1980, 66). Chez Jean Aicard, le regard sur les Sarrasins est « exotisant » comme le sont les des-

12 Manteyer : 1908, 250.

criptions touristiques de l'époque relatives au massif des Maures. Le célèbre homme de lettres mêle d'ailleurs habilement ce mythe fondateur aux racines romaines de l'identité provençale : « *Jadis les Sarrazins (...) épiaient, sur nos rivages ligures, les petites provençales chrétiennes, pour les emporter sur leurs barques de pirates ou seulement pour les mettre à mal, sous bois ; tels les satyres antiques, raptateurs de nymphes* » (Aicard : 1908, 278). Les autorités locales lui emboîteront le pas lorsqu'elles rebaptiseront des rues du vieux village avec des noms évocateurs chargés de pittoresque : ruelle des brigands, ruelle des Sarrasins, ... C'est ainsi que les incursions musulmanes dans le Midi qui sont généralement reconnues par les spécialistes comme un désastre ont été réinterprétées comme un élément positif de l'identité provençale et borméenne.

1.2.3 LE TERRITOIRE DÉSSERTÉ

En Provence, les vestiges ténus d'occupation humaine au cours du haut Moyen Âge (VI^e-X^e siècle) ont conforté pendant longtemps les archéologues dans l'idée d'un sérieux déclin de l'occupation humaine. Comme on l'a vu plus haut, on n'a pas retrouvé trace de nouvelles occupations humaines à Bormes depuis le VI^e siècle. Après le passage des barbares, l'installation des Sarrasins sur la Côte des Maures a sans doute entretenu une insécurité peu propice à son (re)peuplement. Pour autant, le territoire de Bormes était-il littéralement désert ?

L'analyse de la structure foncière laisse penser qu'une occupation humaine aurait perduré dans la plaine du Batailler au-delà du V^e siècle. En effet, à Bormes des traces de centuriation (découpage parcellaire romain) sont recensées au nord du Batailler jusqu'au cours d'eau de la Vieille, et d'est en ouest entre la mer et le quartier de la Verrerie. On a trouvé également des traces dispersées de centuriation au lieu-dit de l'Angueiroun (Soyer : 1973).

Il se pourrait donc qu'une occupation humaine ait perduré dans la plaine du Batailler durant le haut Moyen Âge, même avec une diminution importante du nombre d'habitants. Il se peut aussi que le parcellaire romain ait été réutilisé, après une période d'abandon du territoire, sur la base de traces, comme l'ancien bornage des champs ou d'autres éléments structurants (anciens fossés de drainage, végétation spécifique s'étend implantée sur les anciens fossés, anciens chemins, limites culturelles, etc.). Dans le sud de la France, le maintien du parcellaire romain, du moins dans des zones importantes, s'explique sans doute par une mise en valeur du terroir trop matérialisée antérieurement sur le terrain pour que l'exploitation agricole du haut Moyen Âge la remette en cause (...). L'image d'une déprise générale est à rejeter (Durand & Leveau : s.d., 60).

Les historiens ont aussi longtemps conclu à un déclin de l'agriculture en Provence

durant le haut Moyen Âge. Des faisceaux d'indices laissent penser à des techniques rudimentaires, à un outillage peu performant et à des rendements faibles. Cette lecture est aujourd'hui remise en question suite à de récentes découvertes archéologiques. Ces dernières tendent à démontrer d'abord que le fer aurait été utilisé également durant cette période (Durand & Leveau : s.d., 20), permettant l'utilisation d'outils performants. L'usage de moulins à eau est attesté durant cette période. De plus dans certains sites, tous les signaux anthracologiques font état d'une très forte anthropisation du milieu dès le début du haut Moyen Âge (Durand & Leveau : s.d., 25), avec notamment d'importants défrichements. C'est ainsi qu'il faut penser aujourd'hui que la démographie et l'agriculture peuvent avoir suivis des évolutions variables suivant les situations locales en Provence. Sur le territoire de Bormes, on peut supputer que la période troublée par la présence des Sarrasins n'a pas été propice à un peuplement et à une agriculture dynamique. On ne peut toutefois pas conclure à un abandon total du territoire.

1.3 RENAISSANCE ET RÉSILIENCE DU TERRITOIRE : DU XI^E SIÈCLE À LA FIN DU XVII^E SIÈCLE

1.3.1 LES NOUVELLES FONDATIONS URBAINES

La fin du X^e siècle marque la renaissance économique et démographique de l'Europe. *« Ce fut le temps des grands défrichements, le temps des moines, des évêques, des princes et des seigneurs, des paysans conquérant de nouvelles parcelles de terre, qui ont complètement transformé les paysages agraires, ont partout fait reculer les forêts et les marais. C'est aussi l'époque des fondations urbaines, variées mais innombrables [qui] répondaient à des intentions déterminées : assurer une colonisation du sol (...), affermir une domination politique et militaire, fortifier le pouvoir du prince ou d'un seigneur »* (Heers : 1990, 96). Cette période de croissance se développera jusqu'à la fin du XIII^e siècle.

Durant cette période, on construit beaucoup de châteaux en France. S'ils sont encore rares jusque vers 1020, ils se multiplient autour du milieu du siècle puis leur nombre se stabilise (Chédeville : 2018, 56).

En Provence, on assiste aussi durant cette période au redémarrage économique ainsi qu'à l'expansion démographique des campagnes et des villes. Comme ailleurs, cela se produit après les invasions ; les défrichages reprennent ; l'habitat rural tend à se regrouper près des églises (...) ; dans le Midi plus qu'ailleurs, la présence du château accentue cette cristallisation (Chédeville : 2018, 34).

Sur la côte de la Basse-Provence orientale, la population connaît une croissance significative après l'expulsion des bandes sarrasines à la fin du X^e siècle. Ici, les *castra*, sites fortifiés et châteaux-forts servant de point d'appui militaire et de refuge en cas d'attaque, sont édifiés la plupart du temps sur un site perché. D'autres raisons ont peut-être aussi concouru à ce choix d'implantation. Quoi qu'il en soit, les *castra* cristallisent l'habitat à partir du XI^e siècle.

Que se passe-t-il à cette époque sur le territoire de Bormes ? On recense différents sites fortifiés perchés. Ils sont mentionnés pour la première fois aux XI^e et XII^e siècle. Dans certains cas, ces sites pourraient être plus anciens.

Sur le territoire de Bormes :

- Un *castrum* au lieu-dit *Cuberte* sur un sommet arrondi à l'ouest du village de Bormes (alt. 251). Il pourrait s'agir du site de Belvezin connu par une charte de 1056.¹³
- Un *castrum* au lieu-dit *la Cadenière* sur une crête rocheuse (alt. 454m). Le site est connu en 1174 sous le nom de *als casals de Geboel*. Il est sans doute déjà abandonné à cette date, le *castrum* tombant dans l'oubli dès le début du XIII^e siècle.¹⁴
- Un *castrum* sur l'îlot de Brégançon (?). La première mention du *castrum de Bragansono* date de 1223. Toutefois, on n'a pas formellement retrouvé la trace d'un château-fort datant de cette époque ni de village.¹⁵

Sur le territoire du Lavandou :

- Un *castrum* ou un *oppidum* dominant le plateau cultivé de Murène (alt. 410m) sur le site d'un habitat fortifié protohistorique. En 1192, le site est connu sous le nom de *Malmerenda* et de *lo castelard de Mala Merena* en 1218. L'origine du nom viendrait probablement de la *mala* (mauvaise) *miranda* (vigie, poste de guet). Le site n'était plus qu'une ruine (castelard) en 1218 et probablement déjà en 1192.¹⁶
- Un *castrum* sur une crête rocheuse au lieu-dit *Castel Maou* (alt. 356m). En 1192, le site est connu sous le nom de *Gacha* qui désigne une vigie. Elle devait surveiller une large portion du territoire entre Hyères et le Cap Lardier. Toutefois, les vestiges laissent penser qu'il y avait plus qu'un poste de vigie. En 1250, le site était visiblement inhabité.¹⁷

13 « Bourg castral de Belvezin (?) », notice N°IA83001148, base Mérimée, Ministère français de la culture.

14 « Bourg castral de Gibouel », notice N°IA83001149, base Mérimée, Ministère français de la culture.

15 « Bourg castral de Brégançon », notice N°IA83001244, base Mérimée, Ministère français de la culture.

16 « Bourg castral de Murène », notice N°IA83001176, base Mérimée, Ministère français de la culture.

17 « Bourg castral de de castel Nègre », notice N°IA83001175, base Mérimée, Ministère français de la culture.

Tous ces sites fortifiés n'ont pas suscité des fondations urbaines. Ils ont en commun d'avoir été abandonnés assez rapidement.

Bormes est mentionné vers 1062 dans le cartulaire de l'Abbaye de St-Victor de Marseille.¹⁸ L'expression *caminum de Borma* utilisée dans le manuscrit ne permet pas de savoir s'il s'agit d'un village fortifié (*castrum*) ou d'un village rural non fortifié (*villa*).¹⁹ Un siècle plus tard, Bormes est mentionné dans la *Gallia Christiana*. En effet, on peut y lire qu'en 1167, Hugues 1^{er} de Montlaur souscrivit avec G., évêque de Barcelone, Hugues de Baux, Raimond son fils, Raimond de Villeneuve, et Isnard de Brignolles, à une donation faite par Alphonse, roi d'Aragon et comte de Provence pour le salut de son âme et de celle de ses parents à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, et aux religieuses Bénédictines d'Artecelle. Cette donation comprenait les églises et villages de Camps, de Garéoult, de Saint-Jean de Pierrefeu, de Collobrières, de Saint-Michel des Arcs, de Saint-Benoit et de Saint-Georges de Bormes. Par ce même acte du lundi 8 mai 1167, Alphonse confirma aux mêmes monastères tout ce qu'il possédait à Bormes (Fisquet : 1864, 58). Cette donation s'inscrit dans un mouvement général observé en France entre 1050 et 1150 environ, selon les régions. En effet, à cette époque dans les campagnes, les seigneurs renoncent en partie aux dîmes qu'ils avaient usurpées, ils renoncent aussi à leur droit de propriété sur les églises et le confie d'ailleurs plutôt aux abbayes qu'aux évêques (Chédeville : 2018, 73). Le manuscrit fait mention de l'église Saint-Georges de Bormes. Il s'agit probablement de la chapelle sur le plateau de Léoube dont il reste quelques vestiges datant du Moyen Âge classique,²⁰ qui fut remplacée au XVII^e siècle. Dans le dénombrement des villages de Provence de 1200, soit une trentaine d'année plus tard, le *castrum de Borma* est mentionné comme paroisse. La paroisse compte alors douze feux (Bouche : 1664, 340), soit entre 36 et 60 habitants.

Ainsi depuis le XI^e siècle, une petite communauté est reconnue sous le nom de *Borma* sans que l'on sache si elle est implantée dans la plaine ou perchée. On sait qu'au cours du XII^e des habitants se sont installés à l'intérieur d'une enceinte fortifiée où se trouve le château-fort de Bormes et sa chapelle. Sur ce dernier point, les preuves manuscrites sont corroborées par l'archéologie : les plus anciennes constructions connues dans le village sont datées aussi du XII^e siècle : certaines parties du mur d'enceinte, du château et de la chapelle castrale.

18 Guérard, Cartulaire de l'Abbaye de St-Victor de Marseille, 474, tome 1, p. 478.

19 Giraud et Brun indiquent que le nom *Borma* est attesté une première fois en 1056 dans le *Gallia Christiana Novissima* du chanoine J.-H. Albanès. Après vérification, ni le texte latin ni le texte français ne mentionne le village à cette date. La première mention de Bormes dans cet ouvrage date de 1196, lorsque Amel de Fos prête hommage au comte de Provence pour Hyères, Fos, Bormes et ses autres domaines (Albanès : 63).

20 Commune de Bormes-le-Mimosas, Plan local d'urbanisme, Rapport de présentation, page 68.

Contrairement à certains historiens, on ne peut pas affirmer que la population ait abandonné la campagne. Bien au contraire. L'expansion démographique a sans doute entraîné des défrichements bien au-delà des abords du village de Bormes. Michel Fixot a bien marqué par l'étude des terroirs d'Apt et de Pélissanc l'existence d'un territorium dépendant d'une petite ville ou d'un village. Et au cours du XI^e siècle, on voit apparaître à la périphérie de ces terroirs de petites unités qui naissent souvent en profitant de cadres géographiques favorables, vallons ou dépressions (Février : 1996, 1094). La tentation d'une approche simpliste et traditionnelle voulant qu'au XI^e-XII^e siècle, la population des campagnes se soit *réfugiée* autour du *castrum* de Bormes doit être considérée avec prudence car à ce jour nous n'avons pas de preuves pour l'affirmer. Toutefois, il est probable que la présence de ce *castrum* a contribué au (re)peuplement du territoire de Bormes, la protection de ses murs jouant un rôle catalyseur et parfois salutaire lors des attaques de pirates.

1.3.2 LA PERSISTANCE D'UNE MENACE SARRASINE

De nouvelles attaques sarrasines sur les côtes de Provence sont recensées entre les XI^e et le XII^e siècles. Au cours de cette période, les attaques semblent avoir été concentrées sur un nombre limité de cibles littorales mal défendues (Carraz : 2015, 44). Était-ce le cas des habitats dispersés de Bormes ? Il est vraisemblable que si des populations occupent les terres fertiles de Léoube, de Saint-Clair ou de Cavalière par exemple, elles ont dû constituer des proies faciles au moment où les Sarrasins ravagent le littoral. La population regroupée autour du *castrum* de Bormes, autour des autres *castra* encore occupés sur le territoire, voire celle qui habite peut-être alors des vallons et plateaux fertiles dans l'arrière-pays se sont trouvées moins exposées aux exactions des pirates. Bien que les preuves matérielles et manuscrites manquent, on peut penser que la population, ici ou là sur le territoire de Bormes, a subi les attaques de pirates durant cette période.

Le XIII^e siècle ne semble avoir connu aucune incursion d'ampleur (Carraz : 2015, 45). De nouvelles incursions ont lieu entre le milieu du XIV^e siècle jusqu'au XVI^e siècle. En fait, des sources variées et concordantes suggèrent qu'entre les deux temps forts des agressions musulmanes, aux IX^e-X^e siècles puis à partir du XIV^e siècle, il n'y eut jamais de réelle rupture. Les églises et les villages du littoral demeurèrent toujours des proies tentantes pour des pirates en quête de butin matériel et humain (Carraz : 2015, 48) :

- Ruffi mentionne des pirates venus de l'intérieur. Ainsi par exemple en 1393 une troupe de corsaires bannis du pays, se saisirent du fort de Brégançon et rava-

gèrent toute la côte de Provence jusqu'à Marseille (Ruffi : 1696, 239).

- Papon rapporte qu'en 1529, les *Africains* livrent aux flammes les villages des côtes de Provence (Papon : 1786, 52).
- Louvet²¹ indique que le 11 juin 1565, des galiotes turques jettent l'ancre devant Cavalière et la Mole. Ils saccagent le château de la Mole, prennent plusieurs prisonniers. Le 22 septembre, ils récidivent et prennent quantités d'hommes, de femmes et d'enfants.

L'insécurité liée aux pirates sur les côtes de Provence sera globalement résolue au début du XVII^e siècle lorsque l'État constitue une flotte de galères en Méditerranée. En 1610 Henri IV peut compter sur une douzaine de ces vaisseaux. Bormes bénéficie alors de la proximité de Toulon, choisie par le pouvoir royal comme port de guerre (Bély : 2009, 133).

1.3.3 LA MARCHÉ DES PUISSANTS

A partir du XI^e siècle, les luttes de pouvoir au sein de l'aristocratie, les guerres civiles, les épidémies et les calamités climatiques, en se cumulant, auront épisodiquement des incidences dramatiques, ajoutant aux troubles des incursions de pirates.

Une vingtaine de grands seigneurs provençaux ayant soutenu Guillaume 1^{er} dans l'expulsion des Musulmans à la fin du X^e siècle se voient récompensés par l'attribution de charges publiques qui morcellent le pouvoir en terre provençale. Pons de Fos reçoit la garde du *castrum* de Fos. De 1010 à 1030, la turbulence et l'esprit d'indépendance des Châteaurenard, des Baux et, surtout, des Fos, défiant le comte, plongent la Provence dans l'insécurité et le désordre (Agulhon & Coulet : 2018, 39). Pons de Fos refuse notamment de prêter hommage au Comte. La paix sera bientôt rétablie. Par la suite, les luttes de pouvoir continueront d'émailler l'histoire de la Provence provoquant périodiquement de la part des autorités comtales des remises à l'ordre de nature institutionnelle et administrative. Selon les accointances personnelles et politiques, les autorités comtales qui se succéderont seront favorables à telle ou telle ville. La Basse-Provence orientale, éloignée de ces lieux de pouvoir est-elle impactée par ces turbulences ? Les troubles ont-ils perturbé le commerce ? Les prises de pouvoir et les prélèvements opérés par les différents possesseurs ont-ils conduit à des abus et des exactions ? Les populations en sont-elles ressorties appauvries ou enrichies ?

Au bilan, il semble qu'entre le XI^e et le XIII^e siècle, les tensions au sein de l'aris-

21 Pierre Louvet, historien ayant vécu au XVIII^e siècle, cité par Giraud : 162.

toocratie qui se sont soldées par l'affermissement du pouvoir comtal, tout comme les attaques de pirates, n'ont pas empêché le mouvement de défrichement et de peuplement du territoire, bien qu'elles l'aient sans doute perturbé. Partout l'habitat bourgeoise au-delà des vieux murs d'enceinte. L'espace cultivé s'étend jusqu'aux franges boisées des territoires où s'enracinent les premières bastides (Agulhon & Coulet : 2018, 54).

En revanche, la période de troubles qui s'ouvre en 1328 et qui s'étendra sur un demi-siècle a des répercussions plus graves et plus étendues. Elle est déclenchée par un problème dynastique au sein de la maison d'Anjou. Elle déploie son lot d'intrigues à Naples, siège de la maison dynastique, et aura bientôt des répercussions jusqu'en Provence. Un des principaux protagonistes n'est autre que Jeanne 1^{ère} de Naples dont le pouvoir est contesté. En Provence, elle a ses alliés à Marseille mais ses détracteurs dans d'autres villes. Une première série de guerres civiles opposant Marseille au reste du pays s'engage après le séjour en Provence de la Reine Jeanne en 1348. Elles se poursuivront jusqu'en 1352. Toujours liés aux rivalités au sein de la maison d'Anjou, les troubles s'étendent, créant un climat d'insécurité qui porte atteinte à l'économie. Au final, un demi-siècle de pillages verra notamment Draguignan, St-Maximin et Brignoles ravagées par les gens de guerre (Letrait : 1998, 16).

Pour ajouter au malheur, la peste noire amenée d'Asie par quelque navire génois (Chédeville : 2018, 91) pénètre en Provence par Marseille en 1347. L'épidémie s'étend bientôt à toute l'Europe qu'elle décime pendant deux ans. Elle fait deux grands retours en 1361 et en 1371-1373 avant de s'installer de manière endémique. Elle se conjugue aux mauvaises récoltes liées notamment aux aléas climatiques, à l'insécurité chronique, à la désorganisation des échanges et à l'explosion fiscale liée aux expéditions militaires dans le royaume de Naples (Baratier : 1961, 83). On estime que la peste noire fauche entre un tiers et une moitié de la population. En conséquence, des terres parfois fertiles, des hameaux et des villages sont abandonnés. Bormes qui, au début du XIV^e siècle, comptait 212 feux, soit entre 630 et 1060 habitants, n'en comptera plus que 115 en 1471, soit près de la moitié (Baratier : 1961, 154).

L'aspect des villes change : enceintes neuves ou rénovées, faubourgs ouverts abandonnés, couvents transférés à l'intérieur des murs. Le paysage rural aussi se transforme : villages désertés, rétraction de l'espace cultivé (Agulhon & Coulet : 2018, 62). En Provence, la première moitié du XV^e siècle correspond généralement à une période de reconstitution : La population se relève lentement ; les cultures s'étendent peu à peu sans reprendre tout le terrain perdu autrefois ; le commerce maritime s'intensifie à partir de 1444.

La deuxième moitié du XV^e siècle voit le redressement économique de la Provence. Pour faire revivre des lieux inhabités, certains seigneurs font venir des familles de la riviéra de Gênes, comme à St-Tropez en 1471. On fera encore venir des gens dans

les décennies suivantes pour repeupler d'autres villages : Brenon en 1491, Vidauban en 1501, Vins en 1503, Ollières en 1525 ou encore Sainte-Maxime en 1557 (Letrait : 1998, 17).

1.3.4 LE PASSAGE DES ARMÉES EUROPÉENNES (1)

La Provence est rattachée à la couronne de France en 1481. Devenue façade française sur la Méditerranée, elle sera confrontée aux armées étrangères dans le cadre des guerres européennes auxquelles se livre le roi de France.

Le début du XVI^e siècle est une période de développement démographique mais aussi de prospérité économique en Provence. Plusieurs communes de Basse-Provence orientale développent des activités artisanales. Cette période de croissance est troublée par le passage des troupes de Charles Quint : En 1521, le pape Léon X se ligue avec les ennemis de la France, dont l'Empereur du Saint-Empire romain germanique, pour chasser les Français de Lombardie. L'armée de l'Empereur, forte de dix-huit mille hommes et de deux-cents lances passe le Var au début du mois de juillet. Elle fait le siège devant les châteaux de Bormes et de Brégançon et ravage les environs. « [Elle] arriva aux portes de Aix le 6 août, sans avoir éprouvé aucune résistance ; il n'y eut que le fort de Brégançon & Brignoles qui firent mine de vouloir se défendre : la crainte de se voir traités avec toute la rigueur de la guerre, leur fit ensuite prendre le parti de la soumission » (Papon : 1786, 38). Cette armée arrive devant Marseille le 19 août. Mais après 40 jours, elle lève le siège et se retire du pays, n'ayant pu forcer les portes de la cité.

En 1536, les Français envahissent la Bresse, la Savoie et le Piémont. L'Empereur lève alors une formidable armée de dix milles chevaux et de quarante mille hommes d'infanterie, auxquelles se joignent les troupes du Duc de Savoie. Son armée marche de nouveau sur la Provence. Lors des préparatifs pour faire face à cette attaque, les fortifications de Marseille sont renforcées car le salut de la France dépendait en partie de la résistance que ferait cette ville (Papon : 1786, 66). Aix est fortifiée, les maisons et les églises hors de l'enceinte sont abattues. Les habitants des alentours viennent s'y réfugier avec leurs effets les plus précieux. « *Les habitants du reste de la Provence eurent l'ordre de quitter leur maison dans l'espace de six jours, d'emporter avec eux leurs effets les plus précieux et les provisions, & de gêter, dévaster ou bruler tout ce qu'ils ne pourraient emporter, & principalement les moulins, les moissons et les jardins. Ce qu'on ne brûlait point, on le cachait dans la terre ou dans les cavernes* » (Papon : 1786, 68). Le 25 juillet, l'Empereur avec son armée passe le Var et assoit son camp dans les villages de Saint-Laurent et de Villeneuve. Avec sa flotte, Andrea Doria (condottiere et amiral génois) se rend maître de la ville d'Antibes. Il avait pillé et saccagé tous les lieux maritimes jusqu'à l'embouchure du Rhône, excepté Hyères, qu'il épargna par une affection

particulière pour cette ville. L'armée impériale battait les bois et la campagne, et chassait devant elle tous les habitants qui par leur âge auraient été en état de faire quelque résistance, ou les forçait à se réfugier dans les montagnes. Brignoles, Tourves, Saint-Maximin et tous les autres villages jusqu'à Aix furent livrés au pillage. Malgré tout, l'entreprise de l'Empereur échoua une nouvelle fois devant Marseille et Arles.

Après que l'armée impériale se fut retirée, la famine déploya ses horreurs dans (...) toute la partie de la Provence qui avait été exposée aux ravages de l'ennemi (Papon : 1786, 70-84). Ainsi, si le petit village de Bormes a dû être abandonné, les récoltes brûlées, les champs dévastés et les moulins détruits, s'il a été pillé, si ses habitants ont été violentés par l'armée impériale, il n'aura probablement pas pu être épargné par les horreurs de la famine qui s'est alors abattue sur la Provence.

En 1542, loin de Bormes, une troisième guerre éclate mais cette fois essentiellement sur mer devant la ville et le château de Nice que la France décide d'attaquer avec ses alliés turcs. Après avoir pris possession de la ville, les Français doivent battre en retraite devant l'arrivée d'un corps d'armée considérable rassemblé par le Duc de Savoie et le Marquis du Guast.

1.3.5 LES GUERRES DE RELIGION

Quelques années plus tard, la Provence subit les guerres civiles entre catholiques et protestants, soit à partir de 1545 jusqu'à la fin du siècle. « *Celles-ci, en Provence comme ailleurs, ont été tout autant cruelles, intermittentes et complexes. (...) S'opposent donc des guerriers catholiques et des guerriers protestants. Circulent des bandes ravageuses de quelques milliers d'hommes ; mais c'est surtout une guerre de sièges, suivis de massacres dans les villes prises* » (Agulhon & Coulet : 2018, 74). Par exemple, en 1559 Draguignan est saccagée par les protestants ; en 1562, les catholiques pillent le village de Tourves, puis s'enferment dans Barjols, où les protestants les surprennent et en tuent plus de six cents.

Dans l'ancien comté, en plus des gens tués à la guerre, on compte au total 1'300 protestants massacrés avec une violence extrême depuis le commencement de la première guerre de religion jusqu'à l'édit de pacification d'Amboise de 1563 : hommes tirés des prisons et tués sans jugement (38), brûlés (23), lapidés (6), fendus et démembrés vifs (27), tués et précipités (13), morts d'épouvante (48), enterrés vifs (6), déterrés et jetés aux chiens (2), morts de faim (2), noyés (9), pendus et arquebusés (449) ; femmes, filles et enfants assassinés par coups (443), femmes et filles violées et en parties tuées (13), femmes et filles traînées et tuées ensuite (12), femmes et filles brûlées vives (6), pendues (4), noyées (2), percées avec un bâton ferré (4), couronnées d'épines et tuées (2), mortes d'épouvante (10), précipitées (1), fendues et démembrées vives, enceintes de jumeaux (1), déterrées (1), mortes de faim et de

froid (117) ; enfants tués (42), morts de faim en prison (30). On ne compte pas les catholiques également assassinés. Parmi les notables qui se sont signalés dans ces tueries, soit qu'ils les aient commises directement ou laissées commettre, l'histoire retient les consuls de Marseille, du Luc, de Pignans, de Saint-Maximin et de Bormes, quelques prêtres, des viguiers, des juges et plusieurs nobles (Arnaud : 1884, 172). En plus du massacre d'hommes, de femmes et d'enfants, les guerres de religion ont sans doute été la cause ici comme ailleurs de la destruction de récoltes et d'habitats là où les combats ont eu lieu. Ces guerres ont dû affamer des populations. En 1576, la population de Provence, quelle que soit les classes sociales, se divise en deux partis : celui des Carcistes, du nom du Comte de Carcès, et celui des Razats, du nom du Maréchal de Retz. Dans ce dernier parti, il y avait tous les Huguenots, les communes de Draguignan, de Fréjus, d'Hyères, de Toulon, de Brignoles et de plusieurs autres (Papon : 1786, 209). C'était jointes aux Razats, plusieurs villes et villages de Basse-Provence dont Bormes,²² du moins une partie de sa population, car ces mêmes villes avaient des habitants du parti contraire ; le même esprit de faction divisait jusqu'aux familles (Papon : 1786, 209). Les deux partis, animés les uns contre les autres, remplissent alors la Provence de meurtres et de saccages. En 1579 par exemple, les Carcistes ravagent le territoire d'Hyères et massacrent un grand nombre de Razats à Bormes, Grimaud et Saint-Tropez (Arnaud : 1884, 236).

« Ils prennent (...) le fort de Brégançon situé dans la mer & le château de Cogolin, où contre leur foi donnée ils violent barbarement plusieurs femmes, saccagent la place (...). Sous les furieux débordements et courses desquels tous les lieux, bourgs & villages désolés, voire toute la campagne est ravagée & détruite comme d'un soudain torrent qui ne peut être arrêté par boulevards ni chaussées, avec tant d'actes d'inhumanité, d'hostilités, de violements, rançonnements & pillages sur les pauvres & bons sujets que les femmes sont forcées devant les yeux tristes de leurs maris & les filles ravies des bras de leurs pères & les mères éplorées, pour assouvir les brutales & détestables ardeurs des ravisseurs. »²³

Caesar de Nostradamus, 1614

Lors d'une nouvelle poussée de fièvre dans la région, au début de 1589, des soulèvements populaires se produisent de nouveau. La guerre recommença avec une ardeur nouvelle et une violence extrême (Lambert : 1870, 55). Des châteaux sont attaqués, leurs occupants massacrés. C'est dans ce contexte que se produisent les événements

22 La présence de protestants à Bormes est également rapportée par Arnaud : 1884, 116.

23 Nostradamus : 1614, 824.

les plus relayés par les historiens de Bormes durant cette période violente. Ces événements sont documentés par des descriptions qu'en firent plusieurs historiens et par un jugement de justice datant de 1605.

La plus ancienne description portée à notre connaissance date de 1749. Moréri rapporte dans son célèbre dictionnaire historique que des assassins aidés par les habitants de Bormes tuèrent Pompée de Grasse, seigneur de Bormes avec son frère en l'an 1588, pillèrent et saccagèrent son château, et chassèrent sa femme et ses filles. Ces dames furent contraintes de se retirer à pied à Hyères, ville située à trois grandes lieues de leur château, n'ayant ni hardes ni argent, soutenues par leur seul courage (Moréri : 1749, 641).

*« Ses dames obtiennent justice en 1605 par un arrêt du Tribunal de Grenoble condamnant les consuls et la communauté de Bormes, en Provence, malgré les lettres de pardon par eux obtenues, à une amende de 20'000 livres au profit de Lucrece et de Claudia de Grasse, filles et héritières de Pompée de Grasse, seigneur du dit lieu de Bormes, de 10'000 livres au profit de Suzanne de Villeneuve, sa veuve, et de 10'000 livres envers le Roi, et sous l'obligation de rétablir le château de Bormes tel qu'il était avant qu'il fût détruit par les habitants dans un moment d'émeute et de désordre, et de faire construire une chapelle expiatoire où serait célébré chaque année, et à perpétuité, un service pour le repos de l'âme dudit Pompée de Grasse, tué dans cette émeute avec un de ses frères et les soldats qui défendaient le château ; condamnant aussi les héritiers de Baptiste Garcin et de Janus Bérenger, l'un consul et l'autre châtelain du même lieu de Bormes, lors du meurtre dudit de Grasse, à 900 livres d'amende chacun et solidairement pour ne point s'être opposés à l'émeute ; déclarant, en outre, la communauté et les habitants de Bormes déchus des droits et privilèges à eux accordés par Reynaud de Grasse, l'un de leurs seigneurs ».*²⁴

D'autres historiens s'étant particulièrement intéressés aux guerres de religion apportent des nuances et des compléments d'information. Ces événements se seraient produits dans la nuit du 12 au 13 février 1589. Pompée de Grasse, un des huguenots les plus ardents de la contrée (Arnaud : 1884, 333) qui tenait le parti de La Valette (Lambert : 1870, 56), le Parti du Roi qui s'opposait à la Ligue tenue par de Vins et Carcès. Deux des serviteurs de la maison de ce dernier se rendirent à Bormes, attisèrent la colère des habitants qui attaquèrent le château, le pillèrent et l'incendièrent. Pompée de Grasse fut massacré avec son frère, Claude de Grasse, seigneur de la Verne. La Valette, alors gouverneur de la province, ayant eu vent des intentions de Carcès, avait dépêché au secours du châtelain de Bormes l'un de ses lieutenants avec six cents fantassins et deux cents chevaux (ce qui permet de mesurer le poids politique de

24 Archives départementales de l'Isère, Archives civiles, série A et B, tome 1, Grenoble, 1864, p. 357.

Pompée de Grasse) mais ils ne purent arriver à temps (Lambert : 1870, 56). Comme on le voit, ces événements s'inscrivent dans un contexte où les enjeux politiques, de niveau national, régional et local, se mêlèrent à des enjeux religieux.

La violence des affrontements à Bormes entre catholiques et protestants pourrait avoir été attisée par la profanation de la tombe de saint François de Paule, dont la dépouille a été brûlée par les calvinistes de Tours en 1562.

Ailleurs, les événements sont parfois encore plus dramatiques. À Lorgues, cité habituellement prospère, sur cinq cents familles, trois cent cinquante doivent mendier. Lorsque la paix revient, le pays est, une fois encore très affaibli (Letrait : 1998, 19).

Passé le temps des guerres de religion, où la religion précisément avait fait se constituer de vrais partis, de vraies armées, de vrais mouvements de guerre au travers du pays, la Provence ne connaîtra plus que des révoltes sporadiques, discontinues, circonscrites au cadre communal (Agulhon & Coulet : 2018, 80), du moins jusqu'à la Révolution française.

1.3.6 LE PASSAGE DES ARMÉES EUROPÉENNES (2)

Dans les années 1620, la tension internationale reprend de l'ampleur car les puissances protestantes ne peuvent que s'inquiéter d'une politique espagnole qui paraît inspirée par l'esprit de reconquête catholique et qui semble destinée à assurer la puissance universelle des Habsbourg. Cette inquiétude générale débouche sur les affrontements locaux, qui, à leur tour, prennent une dimension européenne (Bély : 2009, 168). En Provence, les communautés d'habitants ainsi que la Province lèvent et organisent des milices pour empêcher le débarquement d'Espagnols sur aucun point du littoral (Agulhon & Coulet : 2018, 85). Le 12 mai 1635, la France déclare la guerre à l'Espagne. En septembre, les Espagnoles prennent les îles de Lérins, en face de Cannes. Mais cette offensive échoue car deux ans plus tard, les forces françaises reprennent ces îles. Les Espagnols tentent alors une opération sur Saint-Tropez qui échoue également et la flotte espagnole se retire (Bély : 2009, 237).

Le 11 juillet 1707, durant la guerre de Succession d'Espagne, le duc de Savoie et le Prince Eugène passent le Var avec une armée de quarante mille hommes, pillant et rançonnant villes et villages jusqu'à Toulon. Durant ce temps, la Grande-Bretagne, qui fait partie de la force combinée autrichienne, hollandaise et anglaise déploie une flotte en soutien aux unités terrestres. Une très forte escadre anglo-hollandaise composée de 66 vaisseaux et de 34 transports, commandée par l'Amiral Shovell mouille un moment entre l'îlot de Bagaud et le Cap Bénat²⁵. Les belligérants abandonnent le

25 Consulté le 17.02.2019 sur <http://www.lavandou.eu/histoire/histoire.htm>.

siège de Toulon dans la nuit du 21 au 22 août et leur armée de terre repasse le Var. Le passage des armées a souvent des conséquences dramatiques. Les soldats, mal payés, mal nourris et mal vêtus se livrent au pillage, à la torture et au viol. La population terrifiée fuit. Au mieux, les travaux des champs sont perturbés, les récoltes compromises, le commerce affaibli. Au pire, les maisons et les cultures sont détruites. En corolaire, souvent la famine s'installe.

« L'attaque du château de Léoube le 25 juillet 1707 par les marins de la flotte du duc de Savoie ne s'est pas soldée par une issue aussi dramatique. D'abord, le 22 juillet, sur le midi, dit un chroniqueur du temps, il se détacha un vaisseau de l'armée avec quatre chaloupes, et il alla mouiller par les revers, devant le petit port où il y avait sept barques de Bormes, chargées de bois à brûler pour Marseille. Le vaisseau fit grand feu de son artillerie pour écarter les patrons qui étaient sur les hauteurs avec d'autres personnes, afin d'empêcher le brûlement. A la faveur du canon, les chaloupes entrèrent au port, et nonobstant quantité de coups de fusil qu'on leur tira de terre, ils brûlèrent entièrement ces sept barques. Trois jours après, quoique Monsieur de Savoie eut fait publier en arrivant qu'il venait comme ami et non comme ennemi ; que ceux qui demeureraient dans leurs maisons ne seraient point inquiétés et qu'on ne leur ferait aucun tort ; les troupes étant entrées dans le château de M. de Boccony, elles enlevèrent ses meubles et lui prirent tout son argent » (Denis : 1882, 229).

Le 4 mai 1742, alors que l'Espagne est alliée de la France contre l'Angleterre et l'Autriche, un nombre assez considérable de bâtiments espagnols stationnent devant Cavalière. Le commandant de la flotte espagnole députa un de ses officiers au seigneur de Bormes, qui, sans en rien dire aux consuls de la commune, logea tous les marins, soldats et passagers chez les habitants (Giraud : 2001, 462).

En 1744, la Navy se trouve devant Toulon mais la Marine royale française dissuade les Anglais d'attaquer l'arsenal (Chaline : 1996, 21). En 1746 une nouvelle invasion austro-sarde depuis le Var met encore à mal la population, notamment dans la dépression permienne. Dans la région de Draguignan, tout lui sera enlevé (Letrait : 1998, 19).

Une dernière invasion autrichienne intervient en 1774 dans le Var (Noyon : 1846, 343). Ainsi, les guerres européennes dans lesquelles le roi de France entraîne ses sujets au XVII^e et au XVIII^e siècle ont des conséquences dramatiques le long de la dépression permienne du Var jusqu'à Toulon. Les côtes sont menacées à plusieurs reprises.

1.3.7 LES MAUX RÉCURRENTS

La population doit régulièrement faire face aux calamités climatiques, facteurs d'appauvrissement, de misère (disette) et de mortalité. Les sécheresses sévères réduisent régulièrement la production agricole. Les années de froid excessif, sporadiques,

détruisent les récoltes, parfois aussi les oliviers, la vigne et les arbres fruitiers. De grandes inondations ruinent aussi les récoltes.

Les épisodes de peste dans la région sont mentionnés depuis l'Antiquité. Ils sont documentés au Moyen Âge par les chroniqueurs qui en livrent des témoignages horribles. Grégoire de Tours, évêque, historien de l'Église et des Francs, ayant vécu au VI^e siècle, mentionne la peste de 589. Après lui, les historiens de Provence mentionnent la peste de 1348, 1371-73, 1390, 1479, 1482, 1507, 1546, 1580, 1582, 1598, 1629, 1630 et 1720. Le voisinage des ports, surtout de Marseille qui entretient des relations avec le Levant, expose tout particulièrement la population du Var à ces épidémies (Noyon : 1846, 152).

On ne sait pas exactement quel tribut payeront les Borméens à cette terrible maladie. Vu la diminution de moitié de la population entre le début du XIV^e siècle et 1471, on peut penser que Bormes a été atteint par la peste noire (1347, 1361, 1371-1373). La peste de 1482 est la seule qui soit mentionnée expressément à Bormes, lors du passage de François de Paule. Depuis lors, ce bourg n'a jamais été atteint de ce fléau, alors même que la contagion infectait les pays voisins à différentes époques et surtout en 1720 (Achard : 1787, 350). On ne sait pas aussi dire l'ampleur avec laquelle d'autres maladies courantes dans le royaume de France auront affecté les Borméens, soit notamment la grippe, la variole, la dysenterie et le typhus (Puzelat : 1999, 119). Pour les paysans qui constituent la très grande majorité de la population française, l'impôt royal s'ajoute aux prélèvements du seigneur, aux exigences des créanciers et à la dîme pour le clergé. La pression fiscale stable jusque sous Henri IV (1589-1610) s'accroît ensuite lentement jusqu'au début des années 1630. Puis c'est l'envolée : l'année 1635 – entrée en guerre contre l'Espagne – marque un record dans l'histoire fiscale de l'Ancien Régime (Puzelat : 1999, 120). À la fin du règne de Louis XIV (1643-1715), la France est en guerre quasi permanente avec toute l'Europe. La guerre, les frais de cour et la gestion de la dette publique justifieront aux yeux du roi et de son gouvernement les lourds prélèvements fiscaux qui contribueront à maintenir les populations rurales dans la pauvreté. Cette pression fiscale provoquera des soulèvements dans toute la France au cours du XVII^e siècle. Elle sera fatale au pouvoir royal à la fin du XVIII^e siècle comme nous le verrons plus loin.

1.3.8 LA PAIX SOCIALE

Comparativement à d'autres villages et villes de Provence, la population de Bormes semble généralement vivre en bonne entente. Les chroniques locales font bien état d'actes de méchanceté, de vols, de rixes entre habitants, etc. qui relèvent somme toute de la vie ordinaire d'une petite communauté.

Qui réside au village depuis le Bas Moyen Âge ? Lors de ses séjours à Bormes, le

seigneur dans le vieux château-fort puis à partir de 1654 dans une maison cossue en bas du village ; les quelques religieux composant la communauté des Minimes à partir de la même année ; le notaire, le médecin ; des marchands et des artisans, avec leurs valets, commis et compagnons ; la plupart des cultivateurs, soit quelques grands propriétaires, les ménagers et les simples travailleurs agricoles ; enfin, quelques officiers publics tels que le capitaine de ville, le sonneur de cloche, etc.

En dehors des guerres de religion, les chroniqueurs ne déplorent aucune révolte ou violence extrême perpétrée à l'initiative des habitants, des consuls ou du seigneur. Certes, les historiens relèvent quelques querelles avec le seigneur, des abus, des vexations perpétrées par certains d'entre eux. Toutefois, les seigneurs de Bormes sont rarement au village. « *Depuis 1769, époque du mariage de Hyacinthe-Bernard d'Albert avec Suzanne de L'Enfant et de son entrée dans le fief, jusqu'à cette époque, les seigneurs n'avaient guère été dans l'usage de paraître dans le lieu de Bormes, les droits seigneuriaux avaient été négligés (...)* ».²⁶ Dans ce contexte, on serait tenté de conclure que les sujets de discorde avec le seigneur ont été peu nombreux. Et pourtant...

Au cours du XVI^e siècle, de *grandes* querelles opposent le seigneur et la communauté de Bormes. Afin d'y mettre un terme, le seigneur d'alors, Reynaud de Grasse (1500-1559), décide de faire un geste fort de réconciliation.

C'est ainsi que le 16 mai 1553, « *pour raison qu'il y eut plusieurs grandes querelles et que le seigneur veut vivre en bonne paix et amitié avec ses sujets (...), il cède à la communauté les droits de fouage, de cabestrage, d'albergue, de cavalcade, de prendre poules et poulets... de demy-couffin de poisson, de ribage et d'encourage, de pescharie sur la mer, ... d'hommage, les moulins à eau et à vent excepté le moulin de Castelan qu'il se retient pour faire un pigeonnier,... il s'interdit et interdit aux siens de faire construire là ni ailleurs, dans le terroir de Bormes, aucun moulin à blé ou à huile, soit à vent ou à eau, soit à sang ou à bras* ».²⁷ Il se départit ainsi de ses droits seigneuriaux moyennant le paiement d'une pension communale de 625 florins ou 360 livres. Selon Honoré, cette rente est acquittée régulièrement chaque année jusqu'en 1789. Cela permet au seigneur et à ses successeurs directs, toujours selon l'historien, de vivre, pendant près de deux siècles, en assez bonne intelligence avec les consuls (Honoré : 1913, 47).

Honoré oublie que 35 ans plus tard, en pleines guerres de religions, le petit-fils de Reynaud, Pompée de Grasse, est assassiné dans son château de Bormes avec ses gardes ; son château est ravagé par les habitants de la commune sans que les consuls

26 Requête présentée au Parlement par la communauté de Bormes sur modification du règlement électoral d'avril 1779, le 31 juillet 1779, Archives communales de Bormes-les-Mimosas, série BB.

27 Archives communales de Bormes-les-Mimosas, série AA 1 à 3, cité par Honoré : 1913, 45.

soient intervenus pour empêcher l'affaire. La veuve et les filles du seigneur ayant porté l'affaire en justice obtiendront réparation. La communauté et les habitants de Bormes seront alors déchus des droits et privilèges accordés en 1553.²⁸

Pour preuve que le contrat de 1553 avait été dénoncé, le seigneur Jean-Louis de l'Hérault de Saint-Germain, écuyer, seigneur d'Alfort et de Maisons-Ville en région parisienne, qui achète la seigneurie de Bormes en 1733, fait démolir un des deux fours banaux qui suffisent à peine aux besoins de la localité (Honoré : 1913, 49). Autre preuve : le recensement des propriétés nobles et en franchise de taille de 1789 permet de constater que Suzanne de L'Enfant, coseigneur de Bormes, possède notamment le Pavillon où s'élève un moulin à vent en activité, le moulin à vent dit le Plus bas et un four banal (Honoré : 1913, 57).²⁹

Les relations seront très mauvaises entre le seigneur et les habitants sous Jean-Louis de l'Hérault de Saint-Germain. Ce baron du Nord, par ses fantaisies capricieuses et ses moyens régaliens, suscitera contre lui une coalition de colères (Honoré : 1913, 47). Heureusement, à la veille de la Révolution, les derniers seigneurs seront particulièrement appréciés de la communauté de Bormes. Bruno-Vincent L'Enfant de la Patrière, conseiller du Roi, intendant et ordonnateur de la garnison française de la principauté de Monaco, gouverneur du fort et château de Brégançon, commissaire provincial des guerres meurt à Aix en 1767 après s'être montré condescendant et bon (Honoré : 1913, 51). Hyacinthe-Bernard d'Albert, conseiller du Roi et président de la Cour des Comptes de Provence, sera également apprécié de tous ses vassaux même en pleine tourmente révolutionnaire. « *Le Conseil se montre toujours plus sensible à la continuation des bontés de Monsieur le président d'Albert pour la communauté* »³⁰ faisant allusion à ses largesses pour les constructions et réparations publiques et à ses interventions appuyées auprès des autorités provinciales pour obtenir les secours nécessaires, par exemple après les inondations qui ravagent la plaine du Batailler.

Ainsi, la petite communauté de Bormes vivra généralement dans un climat de paix sociale depuis le Bas Moyen Âge. Ce climat aura sans doute aidé les habitants à passer à travers les difficultés sévères qui ont émaillé l'histoire du lieu durant cette période.

28 Archives départementales de l'Isère, Archives civiles, série A et B, tome 1, Grenoble, 1864, p. 357.

29 Les seigneurs disposent ainsi de banalités jusqu'à la Révolution : les paysans ont l'obligation jusqu'alors de passer par le moulin et le four du seigneur.

30 Bormes, délib. mun. du 12.10.1790.

1.4 L'ÈRE DU PROGRÈS : DU XVIII^E SIÈCLE À LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le siècle des Lumières est généralement reconnu comme un moment charnière pour le passage de la société française à la modernité. Ce moment charnière culmine avec la Révolution. C'est durant le XVIII^e siècle que prend forme une conscience du progrès et l'aspiration au renouveau intellectuel et social, d'abord au sein de l'élite intellectuelle puis au sein de toute la société. Au cours de ce siècle, la démographie et l'économie connaissent une nouvelle croissance. Les conditions de vie s'améliorent. Les villes et les villages édictent des règles d'ordonnement, d'hygiène et engagent des opérations d'embellissement. C'est pour cette raison que nous classons le XVIII^e siècle à Bormes dans ce que nous appelons l'ère du progrès. Cette ère s'est poursuivie jusqu'à nos jours.

1.4.1 LE BEAU XVIII^E SIÈCLE

Le XVIII^e siècle jusqu'à l'aube de la Révolution est une période prospère à Bormes. Cela s'inscrit en fait dans un contexte élargi. La société française d'après 1714 n'a plus à connaître d'épreuves comparables à celles du XVII^e siècle. Le temps est à la prospérité, inégalement ressentie selon les groupes sociaux et les régions (Chaline : 1996, 163). En Provence (...) la vie publique est indéniablement plus calme qu'aux époques antérieures, et l'exploitation des ressources et des aptitudes du pays se développent avec une certaine harmonie, même si, bien entendu, des phases limitées de marasme économique s'interposent entre des élans de prospérité (Agulhon & Coulet : 2018, 103).

Ce siècle commence pourtant mal. La population française est à genoux à cause des guerres quasi permanentes, des lourds impôts, des épisodes de peste et des décennies les plus froides jamais enregistrées. En effet, durant l'hiver 1709, un des pires épisodes de froid connus à ce jour s'abat sur la France. La Provence n'est pas épargnée. Les arbres fruitiers, les oliviers et les vignes n'y survivent pas, plongeant la population dans la misère durant plusieurs années.

D'autres épisodes de « marasme économique » à Bormes sont relevés par la chronique (Giraud : 2001, 53). Le 27 mai 1744, des navires britanniques croisent devant Le Lavandou faisant craindre le pire. Les habitants s'en tirent avec une simple frayeur. En 1746, le défaut de récolte plonge de nouveau la population dans une extrême misère. Les aléas climatiques vont encore sévir avec une grande inondation à Bormes en 1773 et d'autres grands froids en 1789 et 1792. Ces épisodes ne doivent pourtant

pas occulter la prospérité qui gagne le territoire durant ce siècle.

La prospérité d'alors est particulièrement due à la hausse des prix agricoles à partir de 1720 qui se poursuit durant près de 50 ans. Elle contribue à améliorer les conditions de vie des grands propriétaires fonciers, des petits ménagers et des fermiers. En revanche, les travailleurs agricoles, ouvriers et compagnons, métiers ambulants, salariat féminin (blanchisseuses, domestiques, couturières, etc.) ou autres habitants ne disposant pas d'un lopin de terre pâtissent de la hausse des prix.

Il y a aussi le développement du port de Marseille qui profite à Bormes puisqu'on y expédie les produits du terroir par l'entremise du petit cabotage organisé depuis Saint-Tropez. Jamais la mer n'avait encore joué un rôle si important dans l'économie du royaume. C'est là l'aboutissement enfin tangible des efforts de Colbert entre 1660 et 1680. Avec un tonnage marchand qui passe de 186'000 en 1743 à 427'000 en 1787, la France est devenue une grande puissance commerciale et maritime. Et aucune des terribles guerres navales avec la Grande-Bretagne n'entravera cet essor, que brisera la Révolution (Chaline : 1996, 144).

Le développement de l'arsenal de Toulon profite également à Bormes qui y expédie aussi ses produits car à cette époque, un arsenal peut employer jusqu'à 10'000 ouvriers pour Brest ou Toulon lors de la guerre d'indépendance américaine (Chaline : 1996, 161), soit entre 1773 et 1783.

La bonne santé des affaires se reflète dans les investissements publics consentis par la communauté de Bormes : aménagement de nouvelles places publiques, installation de fontaines, construction de la nouvelle église paroissiale, etc. Pour le reste, la gestion des affaires publiques reste économe, les autorités intervenant avec parcimonie pour des travaux urgents : réparation de bâtiments publics (ancienne église paroissiale, maison communale) et des remparts du village lorsqu'ils menacent ruine ; réfection de ponts et de chemins après de fortes pluies. Par ailleurs, peu d'éléments viennent troubler la paix sociale de la petite communauté jusqu'aux événements révolutionnaires.

1.4.2 TRANSITION AGITÉE VERS LA MODERNITÉ : DE 1789 À 1814

Aux termes du règlement électoral du 24 janvier 1789, Sa Majesté Louis XVI, en convoquant les États généraux, désire que des extrémités de son royaume et des habitations les moins connues, chacun fût assuré de faire parvenir jusqu'à elle ses vœux et réclamations (Giraud : 2001, 53). Ainsi, comme à l'accoutumer, au moment où les lettres de convocation aux États généraux sont parvenues dans les provinces, on dresse un cahier de doléances dans chaque ville et chaque village, c'est-à-dire un recueil de plaintes et de propositions législatives.

A Bormes, le 22 février 1789, une assemblée de 29 citoyens bourgeois désigne son député à l'assemblée de la viguerie d'Hyères, qui doit élire le représentant de l'Assemblée d'Aix, et rédige son cahier de doléances. S'adressant *au meilleur des Rois*, elle consigne dans le cahier les vœux suivants : la réforme du Code civil et criminel ; la suppression de tous les tribunaux inutiles et onéreux ; la suppression de toutes lettres attentatoires à la liberté des citoyens ; la faculté pour tous les citoyens d'accéder à toutes les charges civiles, militaires et bénéfiques ; la modération du prix du sel ; l'abolition du droit de circulation ; l'égalité des voix pour le Tiers État contre les deux ordres ; l'égalité des contributions pour charges royales ; et la publication des comptes de Province.

La Provence est à la pointe de la Révolution, du moins au cours des premières années. Déjà en mars 1789, la mobilisation citoyenne est vive et des troubles éclatent dans les villes comme dans les villages. Dans la Basse-Provence orientale, les soulèvements municipaux, les révoltes antinobiliaires, les pillages et les troubles sur les marchés se répandent depuis Toulon, gagnent La Valette puis de nombreux bourgs le long de la dépression permienne, tels que Solliès, Puget, Le Luc, Lorgues et Draguignan. Depuis La Valette, les troubles gagnent aussi Hyères mais épargnent le massif des Maures, sauf Cogolin où une révolte antinobiliaire fait rage.³¹

Pour maintenir l'ordre, différents dispositifs de contrôle social sont mis en place. D'abord, des unités de Garde nationale sont placées sous la tutelle des municipalités par l'Assemblée constituante dès le 10 août 1789. La Garde nationale était une milice citoyenne essentiellement destinée au maintien de l'ordre et à la sécurité intérieure. Le 13 septembre 1789, 213 citoyens de Bormes se font inscrire à la Garde nationale (Honoré : 1913, 83). Elle s'occupera notamment d'éliminer le banditisme de grands chemins, condition favorable au peuplement de la campagne autour de Bormes.

En 1790, une grande majorité des habitants du nouveau département du Var est favorable aux changements qui s'accomplissent. Sous l'égide du premier maire élu sous le nouveau régime, Joseph Brunet, Bormes fête la prise de la Bastille le 14 juillet. Mais le vote de la Constitution civile du clergé par l'Assemblée nationale deux jours auparavant, soit le 12 juillet, va changer le sentiment de plus d'un. En effet, ce vote va stimuler des débats agités et des débordements. Dans la nuit du 24, des désordres suscités par les ennemis de Brunet, éclatent à Bormes (Honoré : 86) alors que le Maire est à Toulon en qualité de député à l'assemblée départementale. Le lendemain, le Maire et les officiers municipaux de Toulon lui remettent une lettre en main propre, l'invitant à rentrer dans son village où a éclaté l'insurrection. On lui demande d'exhorter ses concitoyens à la tranquillité et à la paix, de les encoura-

31 Selon la carte de Vovelle : 1982, 200.

ger à dénoncer les auteurs du désordre, de choisir en outre un nombre d'honnêtes gens pour veiller à la sûreté des propriétés et des personnes, lesquels pourront avoir des armes pour réprimer les perturbateurs du repos public, et enfin au cas où les troubles viendraient à continuer, de prier et requérir les municipalités de Toulon ou d'Hyères de lui prêter main forte en exécution des décrets de l'assemblée nationale du 23 février dernier. Joseph Brunet fait lecture de cette lettre lors du conseil municipal du 27 juillet suivant. Le conseil municipal décide alors de publier la lettre afin de sensibiliser la population et d'inciter les auteurs de l'insurrection à cesser de troubler l'ordre public.³² L'ordre sera bientôt rétabli.

Le 23 octobre 1791, on fête au village l'achèvement de la Constitution dont le Maire en fait lecture publique (Honoré : 1913, 88). Les réjouissances feront long feu car au début de l'année suivante, les puissances européennes se liguent contre la France. Le 20 avril 1792, le roi des Français, au nom de la nation, a déclaré la guerre au roi de Hongrie et de Bohême.³³ Un mois plus tard, des mesures sont prises pour protéger le territoire communal. Le maire s'exclame : « *Nous sommes au bord de la mer. Il nous faut un drapeau conforme à celui du règlement, deux tambours et cent fusils* ». ³⁴ Le 8 juillet, le Conseil de Bormes envoie à la fonderie de Marseille plusieurs des cloches du village. Le 21 juillet, il fait installer un corps de garde sur la côte qui doit veiller jour et nuit. Il ordonne à la milice nationale, qui doit assurer une surveillance permanente, de se tenir prête à tout éventualité. Bormes fournit durant deux mois un contingent de volontaires pour la défense du district. En fait, les troubles viendront de l'intérieur.

En effet, au printemps et à l'été 1792, une nouvelle flambée de troubles au sein de la population se répand en Provence mais épargne encore le massif des Maures. En revanche, les troubles de l'automne suivant se répandent largement sur la Basse-Provence orientale³⁵ et touchent Bormes. Alors qu'ailleurs, on assiste à des soulèvements anticléricaux et antinobiliaires, ici on ne déplore ni pillage ni incendie de bâtiments appartenant au clergé ou à la noblesse.³⁶ En fait, ici, c'est la réquisition de fournir cinq volontaires de plus pour la défense du territoire qui provoque les troubles. Le registre des délibérations rapporte ce qui suit.

Le 23 septembre 1792 au matin, prenant acte de la décision des administrateurs du directoire du district de ne point diminuer le nombre des hommes à fournir par la commune de Bormes, le commandant de la Garde nationale du canton de Bormes,

32 Bormes, délib. mun. du 27.07.1790.

33 Bormes, délib. mun. du 25.04.1792.

34 Bormes, délib. mun. du 20.05.1792.

35 Selon les cartes de Vovelle, p. 201.

36 Bormes, délib. mun. du 03.10.1792.

Joseph Honoraty se présente à la municipalité de Bormes. « [Il] manifesta alors à la municipalité qu'un attroupement formé était dans la résolution d'exiger une contribution générale chez tous les particuliers pour indemniser les volontaires qui se présenteraient ; la municipalité lui observa que cette demande opèrerait du trouble dans ce lieu et était contraire à la loi ; alors il se chargea d'aller leur proposer de le faire conjointement avec la municipalité ; il revint une heure après et dit qu'il n'y avait pas lieu à faire entendre raison au dit attroupement, et qu'il voulait faire seul cette exaction. (...) À la tête du dit Honoraty et d'une partie des officiers de la garde nationale, depuis le matin jusqu'à la nuit, [cet attroupement] se porta dans les maisons du Maire, officiers municipaux et notables ; des citoyens [ont été] menacés, d'autres battus, d'autres obligés de suivre le dit attroupement même lorsqu'ils avaient payé cette contribution arbitraire. (...) Considérant qu'il est des plus impérieux des devoirs des autorités d'arrêter les désordres qui pourraient produire l'anarchie momentanée, [le Directoire du département décide sans tarder d'envoyer à Bormes deux de ses représentants] accompagnés d'un détachement de la Garde nationale [d'Hyères] et partie de la troupe de Ligne, pour rétablir le bon ordre de concert avec la municipalité, leur donnant pouvoir de requérir la force publique pour le bien de leur mission ».³⁷ Cette insurrection est, comme la précédente, vite maîtrisée. Une semaine plus tard, la paix sociale est rétablie.

Les insurrections et autres soulèvements populaires ne sont pas les seuls à perturber l'ordre public. Dans le Midi provençal, des sociétés populaires sont fondées depuis 1790 (Vovelle : 1982, 191). Celles qui sont créées en 1792 associent généralement notables, petits cadres, artisans, ménagers et travailleurs (Vovelle : 1982, 194). Leur but affiché est de permettre aux citoyens de s'éclairer mutuellement en échangeant leurs idées sur la chose publique (Cossart : 2003, 57). Elles sont fort actives pour encourager les levées d'hommes, la collecte des fonds et pour surveiller les suspects. Elles contribuent en principe, avec les comités de surveillance, au maintien de l'ordre. Mais elles contribuent de fait à l'agitation ambiante.

A Bormes, la Société des Amis de la Constitution est fondée le 28 septembre 1792. Elle est composée de 27 membres, dont quelques-uns des principaux notables de la place : Joseph Brunet, alors maire de Bormes, Bonaventure Brémond, descendant d'un ménager anobli et propriétaire du domaine de Léoube, Bruno Courme, chirurgien, Joseph André Sénès, curé et Joseph Chrétien, vicaire. Son but est de défendre les intérêts de la population, d'entretenir la foi, la liberté et l'ardeur patriotique. Son action est diversement appréciée par les observateurs. Il est dit que la nouvelle société renseigne le comité de sureté générale, accorde des certificats de civisme,

37 Bormes, délib. mun. du 23.09.1792.

signale de nombreux suspects, épie les fonctionnaires, « *aiguillonne* » les citoyens et « *tyrannise* » la population. (Honoré : 1913, 93) Elle est dissoute en juillet 1793.

La même année, le blocage des voies maritimes par les Anglais provoque l'augmentation du prix des transports et des matériaux importés. Cela pèse sans doute sur la vie des habitants de la petite communauté, après l'hiver désastreux de 1788-89 qui a vu la mévente des vins et le gel des oliviers. Les Varois déplorent de plus en plus la guerre qui ramène les flottes anglo-espagnoles le long des côtes ainsi que les levées d'hommes. Les désertions alors se multiplient – 15% des appelés – car le pays, boisé, permet, à qui le veut, de se dissimuler sans peine (Letrait & Allain : 1998, 21).

C'est dans ce contexte que les forces contre-révolutionnaires qui secouent Toulon et Hyères se propagent jusqu'à Bormes. On voit s'ouvrir ici le 21 juillet 1793, une section fédéraliste dont le nom, la Terreur des Intrigants et des anarchistes, donne une indication sur le climat social qui règne alors dans le village. Cette nouvelle société populaire entend exercer un contrôle social en neutralisant les révolutionnaires radicalisés. Parmi ses membres, elle compte Bonaventure Brémond, maire de Bormes depuis septembre 1792. Elle n'aura qu'une existence éphémère puisqu'elle disparaîtra quelques semaines plus tard, soit probablement peu après les événements qui vont suivre.

Le 25 août, le Maire, devenu fervent fédéraliste, ordonne à la Garde nationale du Lavandou de ne pas tirer sur les vaisseaux anglais qui croisent au large. Il part ensuite à Toulon où il retrouve huit à neuf cents fédéralistes hyérois qui, avec ceux de cette ville, ont proclamé Louis XVII (Honoré : 1913, 109). La Municipalité qui avait soutenu son maire se ressaisit le surlendemain et enjoint le commandant du poste de Lavandou de tirer à boulets rouges sur les Anglais.³⁸

Après ces événements, en septembre 1793, la Société des Amis de la Constitution est reconstituée. Le 1^{er} octobre, elle est rebaptisée : les Amis de la Constitution républicaine des sans-culottes (Honoré : 1913, 116). Les nobles, comme Bonaventure Brémond de Léoube, ne sont manifestement plus les bienvenus dans ses rangs. À cette date, ses membres regrettent « *de ne pouvoir assister au congrès des vrais patriotes qui sont réunis à Marseille pour écraser entièrement l'horrible aristocratie* ». Le 13 octobre, la société déclare « *que si l'occasion se présente d'aller combattre les Anglais, tous ses membres voleront à Toulon pour défendre, jusqu'à la dernière goutte de leur sang, la liberté* » (Honoré : 1913, 119).

Le 17 décembre 1793, la ville de Toulon est prise par le général Dugommier assisté d'un certain capitaine d'artillerie dénommé Napoléon Bonaparte. De nombreuses

38 Bormes, délib. mun. du 27.08.1793 – lettre de la municipalité au commandant du poste du Lavandou, 27 août 1793

communes du Var s'engagent alors sur la voie d'une répression violente des forces contre-révolutionnaires. Des tribunaux révolutionnaires s'érigent et condamnent à mort des fédéralistes, ce qui n'est pas le cas à Bormes (Vovelle : 1982, 204).

Pourtant, le climat répressif est propice à des règlements de compte. Le 13 décembre 1793, une partie de la municipalité de Bormes est incarcérée sur dénonciation de Donat Crest (alors président de la Société des Amis de la Constitution) pour avoir soutenu le Maire dans sa décision de ne pas tirer sur les vaisseaux anglais en août. Donat Crest déclare avoir dénoncé la municipalité parce qu'il a été insulté par les officiers municipaux (Honoré : 1913, 110). Ces citoyens sont réintégrés dans leurs fonctions deux mois plus tard grâce à une pétition des sans-culottes de Bormes. Pour sa part, Bonaventure Brémond est jugé comme émigré royaliste hors la loi. Ses biens meubles sont vendus aux enchères le 5 juin 1794 et ses terres de Léoube placées sous séquestre. Il est réintégré dans la jouissance de ses biens quelques mois plus tard. Ainsi à Bormes, aucune goutte de sang n'est versée suite à la prise de Toulon par les troupes de la Convention. La répression des forces contre-révolutionnaires n'ébranle pas trop la paix sociale, ou sinon pour un temps relativement court.

Durant cette période troublée, les autorités locales démontrent tout leur zèle patriotique. Le 30 décembre 1793, le conseil municipal de Bormes, *« considérant qu'il faut faire ce qu'il convient au sujet de la prise de Toulon, arrête qu'il sera fait un feu de joie à la place publique, une décharge de mousqueterie par la garde nationale, en outre une distribution de pain aux pauvres du canton, finalement donne ordre aux citoyens d'illuminer toutes leurs fenêtres et donne ordre au commandant du détachement du Lavandou de faire faire une décharge de coups de canon. Le tout sera exécuté dans le plus grand zèle patriotique, le conseil approuvant la dépense du feu de joie et autres choses dépensées à ce sujet »*.³⁹

La Société des Amis de la Constitution de Bormes démontre aussi sa ferveur patriotique mais avec une certaine violence. En effet, durant les mois qui suivent les événements de Toulon, la société entend devenir un acteur politique en exerçant un contre-pouvoir face aux autorités locales. Elle fait des demandes extrêmes à la municipalité telles que : arrêter toutes les femmes qui ne portent pas la cocarde tricolore, imposer aux commerçants d'ouvrir le dimanche, brûler les reliques de Saint-Clair, etc. *« À partir de 1791, on le sait, les interventions des sociétés populaires sous forme de pression sur les autorités administratives se font de plus en plus fréquentes et insistantes. L'idée que ces assemblées ne sont là que pour faire des propositions à l'administration, laisse progressivement la place, au gré des accrochages, à l'idée que, puisque des réunions jacobines émane l'opinion publique, leurs délibérations ont une*

39 Bormes, délib. mun. du 30.12.1793 (10 nivôse an II).

légitimité qui ne peut être mise en cause, et doivent par conséquent s'imposer » (Cos-sart : 2003, 74). Son caractère subversif suscite sans doute la méfiance des autorités et la désapprobation d'une partie de l'opinion publique. Cela peut expliquer que la société disparaît définitivement le 13 mars 1795 (Honoré : 1913, 125).

En 1795 et 1796, le climat social semble s'apaiser à Bormes alors que de nouvelles violences se produisent dans d'autres villes et villages provençaux. Agulhon et Coulet évoquent nombre d'initiatives de massacreurs locaux, urbains ou ruraux, traquant les jacobins, et ces bourgeois à la fois aisés et mal-pensants qui étaient facilement réputés tels (Agulhon & Coulet : 2018, 120).

Ainsi, les mouvements populaires se lèvent tardivement et retombent rapidement à Bormes. Ils révèlent les tensions entre révolutionnaires et contre-révolutionnaires au village, la radicalisation des opinions ainsi que le poids des rancunes qui ont notamment pris racines dans des différents personnels. Ces mouvements sont représentatifs du climat social instable qui règne en Provence durant ces années et dont Toulon est l'un des principaux foyers (Vovelle : 1982, 194). Toutefois, les événements à Bormes sont relativement modérés au regard de la violence qui règne dans plusieurs villes et villages provençaux. Aucune condamnation à mort n'est ordonnée à Bormes.

Par ailleurs, aucun bien appartenant aux nobles ou à l'Église n'est saccagé ou brûlé. L'ancien château seigneurial, vendu en bon état en 1791, est certes ruiné mais après son démantèlement par le nouveau propriétaire, Donat Crest. Par ailleurs, les biens appartenant à l'Église ou à la noblesse ne connaissent généralement pas de déprédations irréversibles lors des événements.⁴⁰ En effet, à part le couvent (ancien château seigneurial), le sort réservé aux possessions du clergé est plutôt heureux à Bormes. Ces possessions doivent leur conservation à l'attachement des habitants au culte catholique. Par exemple, la chapelle Saint-François est vendue à la Révolution comme bien national pour y faire un moulin à farine. Ce moulin n'a jamais été établi bien que des meules y aient été amenées. Son propriétaire d'alors, Maurice Courme, la revend en 1827 à la Fabrique paroissiale et le culte de Saint-François y est aussitôt rétabli.⁴¹ L'église de Bormes sera convertie en Temple de la déesse Raison en 1793. Le culte y sera rétabli deux ans plus tard (Honoré : 1913, 70).

Les mesures prises par Napoléon 1^{er} ramènent le calme après les turbulences de la période révolutionnaire. Les nouvelles structures politico-administratives s'ancrent

40 Voir plus loin le cas de la chapelle de Saint-Clair qui tombera en ruine suite aux déprédations occasionnées en 1795.

41 Bonhomme, L., dossier de protection en vue de l'inscription de la chapelle et de son enclos à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, daté de février 1962, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, cote E/81/83/2-18.

dans le paysage local. Les révoltes populaires cessent. Le brigandage sur les routes est réduit à peu de chose. Mais les guerres de l'Empire coûtent la vie à cinq mille jeunes varois au moins. Les désertions et le brigandage reprennent de l'ampleur en 1814. Dans le Var, la situation économique est mauvaise alors. 1/10^{ème} de la population se trouve dans un état voisin de la misère (Letrait et al.). Terrin est d'un avis plus nuancé en considérant la situation des agriculteurs. Dans son « précis d'histoire » écrit en 1836, il rapporte qu'en 1812, le système continental mis en place par Napoléon pour nuire à l'Angleterre ruine le commerce maritime et donc Marseille. En revanche, le reste de la Provence était moins malheureux. L'empire, avec ses vastes frontières, favorisait le commerce intérieur, et assurait aux produits agricoles provençaux, aux vins surtout, un écoulement avantageux (Terrin : 1836, 224).

1.4.3 LE DÉMARRAGE DE LA CROISSANCE : DE 1814 À 1905

« L'imagination goûte un plaisir exquis en contemplant cet état de choses, ce véritable siècle d'or d'un pays où chaque verge de terre fait vivre un homme ; et les petites propriétés de France dont jouit la classe très nombreuse des cultivateurs, fermiers ou vigneron, qui les ont achetées, soit du fruit de leurs épargnes, soit lors des ventes des biens nationaux dans le commencement de la Révolution, présentent une situation d'indépendance rurale, but de tous les désirs de la philanthropie, et dont la vue est pour elle la plus douce jouissance. »⁴²

Lady Morgan, romancière, 1816

Le siècle qui s'ouvre avec la défaite des armées napoléonienne en 1814 constitue dans l'ensemble une période de prospérité et de développement. Après 20 ans de guerre permanente en France, les réformes introduites par les révolutionnaires vont pouvoir porter leurs fruits. La vente des biens nationaux fut la source d'avantages incalculables pour les classes inférieures, surtout pour celle des cultivateurs (Morgan : 1817, 12). La réforme du droit successoral divisant la propriété entre tous les héritiers alors qu'avant seul l'aîné était bénéficiaire, contribue aussi à améliorer les conditions de vie des habitants. En effet, la transmission de l'essentiel du patrimoine à l'aîné vouait les autres au célibat et à une condition de quasi domestique (Chaline : 1996, 196).

A partir de 1830, avec le libéralisme économique sous la Monarchie de Juillet et l'ou-

42 Morgan : 1817, 25.

ouverture de nouveaux marchés qui suit la colonisation, on constate, durant quelques décennies, les effets bénéfiques pour l'économie varoise. Marseille développe de nouveau sa prospérité commerciale et industrielle. Avec la conquête de l'Algérie, Toulon acquiert la stature de port de guerre du nouvel Empire colonial français. Le développement des activités maritimes de ces deux grandes villes constitue de nouveau une bonne opportunité pour l'écoulement des productions de Bormes : vin, huile d'olive, châtaignes, bois, liège et poisson.

Puis, l'arrivée du chemin de fer et la création de grands centres industriels à Toulon et à La Seyne stimulent le développement des villes et de plusieurs communes varoises. À Bormes, la révolution industrielle se manifeste par le développement de la bouchonnerie. Toutefois, la vie traditionnelle se maintiendra jusqu'à ce que le train desserve le territoire en 1889.

Avec le Second Empire, entre 1852 et 1870, le développement se poursuit dans le Var. Comme par le passé, le territoire est soumis aux aléas climatiques et à des crises sanitaires. Le choléra sévit dans la région en 1835, 1854, 1855, 1865 et 1884 en particulier à Toulon portant des coups au développement économique. Bormes est épargné par le fléau.

À partir de 1870, la France passe sous le régime de la Troisième République. Après la période de libéralisme qui a marqué le Second Empire, le gouvernement français remet en place des mesures protectionnistes censées favoriser l'agriculture.

Toutefois malgré ce panorama globalement positif pour l'économie varoise, à partir de 1850, les activités traditionnelles, culture du blé, oléiculture, viticulture et bouchonnerie sont mises à mal suite aux difficultés rencontrées dont nous parlerons dans la prochaine section.

1.4.4 L'ÉLAN FREINÉ : DE 1905 À 1945

Le tournant du XX^e siècle constitue une période charnière et heureuse pour les Borméens. Cette période débute avec l'ouverture de la ligne ferroviaire du littoral varois. Le train permet aux Borméens d'écouler plus facilement leurs produits. Surtout, il permet la culture des primeurs et des fleurs d'une part, cultures rémunératrices, et stimule le développement du tourisme d'autre part. Toutefois, cet élan sera freiné par les deux guerres mondiales.

LA GRANDE GUERRE

L'Allemagne déclare la guerre à la France le 3 août 1914. Les hommes de 20 à 45 ans sont mobilisés et partent au front qui se déploie dans l'Est de la France. Les responsabilités et les tâches du quotidien sont reprises par les plus jeunes et les plus âgés

mais aussi par les femmes. Les italiens, qui acceptaient les travaux les plus pénibles, deviennent au début de la guerre une main-d'œuvre nécessaire. Ils doivent ensuite partir faire la guerre chez eux.

« Dans les fermes, les femmes furent bien contentes qu'un homme soit resté pour effectuer les travaux les plus durs (...). Au village, les ouvriers maçons continuèrent sans leur patron les chantiers que ceux-ci avaient dû délaissier après les avoir ouverts, et il en fut de même chez les artisans, du cordonnier au plombier, en passant par le menuisier et le peintre. »⁴³

Henri Michel, historien

C'est ainsi que l'activité économique se maintient même si la guerre apparaît aux yeux de tous comme une affreuse affaire. La production agricole diminue, la population subit les réquisitions de récoltes, d'animaux, de harnais ou de voitures par exemple. Toutefois, dans les campagnes, comme à Bormes, la population ne connaît pas de réelles pénuries.⁴⁴ Après l'armistice, les hommes reviennent au pays. Ceux qui ne sont pas amputés, aveugles, gazés, défigurés ou traumatisés retrouvent leurs occupations. La vie reprend son cours (presque) normal.

La Provence, comme les autres régions de France, paie un lourd tribut à ce qui est considéré comme une véritable boucherie. Au total en France, on dénombre 1,45 million morts et disparus ainsi que 1,9 millions blessés, la plupart lourds (obus, tympan, gaz toxiques). Le nombre de morts représente alors 13% de la population active masculine (18-65 ans).⁴⁵ À Bormes et au Lavandou, cette part est plus faible, soit 7% selon une première estimation, sans être moins dramatique aux yeux des habitants. Les monuments aux morts font état de 69 soldats tués qui avaient entre 20 et 45 ans, sur une population totale de 2'699 en 1914. Près des deux-tiers avaient plus de 25 ans. Le premier soldat tombe au champ d'honneur le 20 août 1914. Il en tombera parfois un à tous les quinze jours, voire à chaque semaine, laissant dans le besoin femmes et enfants. Durant cette période, la commune offre des aides financières aux habitants les plus touchés par la précarité : les familles nombreuses et les vieillards.

43 L'auteur témoigne de la vie dans le village de Vidauban, derrière le massif des Maures (Michel : 2012, 84).

44 Archives départementales du Var, 1914-1918 *Semailles..Mitraille..Retrouvailles ? Les Varois dans la Grande Guerre*, Draguignan, 2018.

45 Première Guerre mondiale (03.03.2019). Dans Wikipedia. https://fr.wikipedia.org/wiki/Première_Guerre_mondiale#Lourd_bilan_humain_et_démographique.

TABLEAU 1 - PART DES SOLDATS BORMÉENS ET LAVANDOURAINS MORTS À LA GUERRE DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE RAPPORTÉE À LA POPULATION ACTIVE MASCULINE

pop totale *	pop active ** (%)	pop active (nb)	H dans pop active ** (%)	pop active H (nb)	soldats morts (nb)	soldats morts / pop active H (%)
2699	53,4	1441	68,6	989	69	7,0

*Source : dénombrement des habitants de Bormes et du Lavandou, 1914

**Source : « Évolution de la population active en France depuis cent ans d'après les dénombrements quinquennaux » in Études et conjoncture – Union française / Économie française, 8-9e année, n°3, 1953, pp. 230-288

Dès 1914, les autorités interrompent les projets d'équipement public (électricité, adduction et évacuation des eaux, etc.), dont les études étaient en cours. En gros, seuls l'entretien des chemins et les travaux urgents est assuré durant cette période (source : délibérations communales).

La population cumulée de Bormes et du Lavandou augmente de 2'601 habitants en 1911 à 2'924 en 1921, enregistrant ainsi un excellent taux de croissance comparativement à la moyenne des communes du Var, comme nous le verrons plus loin. Malgré l'épisode de la guerre, la population poursuit son insolente croissance amorcée en 1906.

L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Entre les deux guerres, la vie quotidienne devient généralement plus facile et plus agréable. L'économie poursuit sa mue : la culture du blé disparaît presque complètement, les oliviers sont négligés, la production de la soie s'effondre, la forêt perd tout intérêt ; par contre on produit plus de fruits et de légumes ; le vin constitue la principale ressource des agriculteurs, bien que par moments il se vende mal ; et le tourisme poursuit son développement. Les métiers de la construction se portent bien. Des particuliers venant de Paris, de Lyon ou de Besançon par exemple, se font construire des résidences secondaires dans le village de Bormes ; une clientèle plus cosmopolite s'installe sur le littoral lavandourain et borméen. De nouveaux hébergements hôteliers tirent profit de l'attrait qu'exerce de plus en plus la Côte des Maures. Le tourisme est stimulé par les campagnes de promotion. Dans ce domaine, les compagnies de chemin de fer se montrent très actives.

**DES BILLETS
D'ALLER et RETOUR**
TOUTES CLASSES
VALABLES 33 JOURS
ET
COMPORTANT UNE RÉDUCTION
de **20 à 30 %**

SONT DÉLIVRÉS PAR LES GARES
DES GRANDS RÉSEAUX FRANÇAIS
DU 15 DÉC. 1934 AU 30 AVRIL 1935

**POUR HYÈRES
ET LA PLUPART DES GARES
DE FRÉJUS A MENTON**

CES BILLETS PEUVENT ÊTRE PROLONGÉS 2 FOIS DE 30 JOURS

Parcours minimum de 1.500 km. retour compris
Séjour d'au moins 12 jours sur la Côte d'Azur

FACULTÉ D'ARRÊTS EN COURS DE ROUTE

L'ITINÉRAIRE DU VOYAGE DE RETOUR
PEUT ÊTRE DIFFÉRENT DE CELUI DU VOYAGE D'ALLER
Imp. Maréchal - Paris.

**QUELQUES
SEMAINES
AU SOLEIL
SUR LA
CÔTE D'AZUR**

BILLETS D'ALLER ET
RETOUR DE 33 JOURS
A PRIX RÉDUITS

Illustration 1 - Promotion des chemins de fer Paris-Lyon-Marseille en 1934, PLM, d.r.

LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

Lorsque l'Allemagne occupe la France en 1940, la Provence fait partie de la zone libre. Elle subit l'occupation italienne à partir de novembre 1942. La vie suit là aussi son cours (presque) normal à Bormes et au Lavandou.

« Entre la période précédant le sabordage de la flotte à Toulon, le 27 novembre 1942, et celle de l'arrivée, immédiatement après, de l'armée italienne, nous n'avions pas vu beaucoup de changements dans notre vie de tous les jours. Bien sûr, il ne fallait pas se faire remarquer et respecter le couvre-feu. »⁴⁶

46 Dopffer : 2009, 513.

La Résistance, jusqu'alors peu structurée, s'organise dans les Maures. Une brigade est installée au-dessus du Lavandou depuis 1940 à la ferme de Murenne qui est difficile d'accès. Lorsque les Allemands viennent remplacer les Italiens en septembre 1943, le principal souci de l'occupant est de renforcer la défense des côtes et de l'Arsenal de Toulon. Des hommes sont requis à Bormes et au Lavandou pour effectuer des travaux. Des ouvrages militaires sont construits sur le territoire : au carrefour du Gratte-Loup, à Notre-Dame-de-Constance, sur la plage de la Favière, à la pointe du Gouron, au Cap Nègre, etc. Le Fort de Brégançon est occupé par l'ennemi. Des bâtiments sont réquisitionnés, comme le Grand Hôtel de Bormes (Touze-Tagant : 1973, 121). Lors des raids aériens alliés, des bombes sont lâchées au-dessus de Toulon. Les autres localités provençales sont épargnées jusqu'au moment où se prépare le débarquement. Alors Arles, Avignon, Cannes-La Bocca et Marseille sont bombardées avec Toulon.

« [Avril 1944 - Pierrette] *s'inquiète de me savoir au beau milieu des bombardements. Pour ma part, je sais qu'elle ne craint pas grand-chose, puisque c'est sur Toulon que sont concentrés les efforts des forces alliées. Hyères, située à une vingtaine de kilomètres de là, n'est pas une cible prioritaire.* »⁴⁷

Les plages de Provence sont minées, les champs susceptibles de servir de lieux d'atterrissage parsemés d'*asperges de Rommel*, les maisons et les cultures détruites par les Allemands. À l'approche de l'été, les bombardements se multiplient⁴⁸. Les Alliés finissent par déjouer la défense allemande. Le débarquement de Provence a lieu le 15 août 1944 sur les plages entre Saint-Raphaël et Le Lavandou. Ici, le débarquement des commandos d'Afrique a lieu sur la plage de Cavalière et les rochers du Cap Nègre.

« *Trente-cinq hommes escaladent le cap Nègre, promontoire rocheux et abrupt. Une escalade de quatre-vingt mètres pour réduire au silence la batterie qui se trouve au sommet avec ses servants est nécessaire. Combat rapide, violent, les Allemands y laissent 20 hommes alors que les commandos n'ont que deux blessés.* »⁴⁹

William Durand, ancien combattant

⁴⁷ Dopffer : 2009, 2132.

⁴⁸ Consulté le 15.06.2019 sur <https://fresques.ina.fr/reperes-mediterraneens/parcours/0003/la-provence-dans-la-guerre-1939-1945.html>.

⁴⁹ Durand, William, « Commandos d'Afrique et débarquement en Provence 1944 », Société des volontaires : mémoire combattante, consulté le 15.06.2019 sur <https://societe-desvolontair.forumgratuit.org/t1324-commandos-d-afrique-et-debarquement-en-provence-1944>.

Le 15 au soir, une partie des troupes américaines débarquées sur la plage de Cavalaire suit la route côtière en direction du Lavandou tandis que l'autre partie monte dans la forêt du Dom en direction de Bormes. Les commandos d'Afrique sur les crêtes et au Sud, les Américains sur leurs talons, l'ennemi se retire en fin de nuit. La compagnie « F », envoyée sur Bormes, découvre au matin du 17 août un village désert et les otages Lavandourains laissés par leurs gardiens.⁵⁰

Comme par le passé, Bormes et Le Lavandou ont bénéficié de leur éloignement des sites stratégiques. Ces communes n'ont pas subi les bombardements qui, à Toulon, Marseille ou Avignon, ont fait des ravages. Malgré tout, les jetées du port du Lavandou sont presque totalement détruites et plusieurs immeubles d'habitation sont sinistrés.⁵¹ Des concitoyens et des soldats ont fait preuve de courage et de dévouement pour combattre l'ennemi au péril de leur vie. Trois résistants lavandourains sont tués à l'ennemi en 1940, quatre autres sont tués en service commandé en 1944 et dix sont torturés, déportés et fusillés. Six Borméens sont également tués durant le conflit. Des officiers, sous-officiers et soldats des troupes alliées sont tombés au cours des opérations du débarquement sur le territoire de Bormes et du Lavandou.

Message de remerciement au Général de Gaulle

« Depuis cinq ans, nous avons à supporter les dures conséquences d'une défaite militaire. Pour conserver notre intégrité française, nous avons à lutter contre les ennemis de l'extérieur et de l'intérieur. Depuis trois ans, nous avons connu à notre tour l'occupation armée de notre sol. Depuis un jour, nous sommes le point méditerranéen choisi où les troupes françaises et alliées ont pris pied sur le territoire de notre commune. Depuis un jour, notre côte vit dans une joie indescriptible ; nous sommes redevenus libres.

La Délégation municipale, dès sa première réunion, tient à vous exprimer Monsieur le Général, sa gratitude et son admiration pour la grande œuvre que vous avez entreprise, ainsi que la promesse sous nos efforts pour reconstruire une France digne de celle que vous voulez rebâtir. »

Ulysse Richard, président du conseil municipal du Lavandou, 16 août 1944

50 Consulté le 15.06.2019 sur https://www.mpmtourisme.com/sites/mpmtourisme.com/files/fiche_documento/2718/2019072019brochuredebarquementmpm.pdf.

51 Le Lavandou, délib. mun. du 01.06.1945.

SECTION 2: LES PRINCIPAUX FACTEURS DU CHANGEMENT

SECTION 2. LES PRINCIPAUX FACTEURS DU CHANGEMENT

On a vu dans la première section que durant des millénaires, le territoire de Bormes profite d'un climat favorable quoique les épisodes de sécheresse et de gel plongent sporadiquement la population dans la misère. Les terres fertiles de la plaine du Batailler et des divers plateaux et vallons permettent aux habitants de subvenir globalement à leurs besoins. La proximité de la mer permet au territoire d'être intégré dans le commerce maritime, bien que ses productions soient modestes. Son éloignement des centres de décision et des champs de bataille protège sa population. En revanche, le territoire sera longtemps exposé aux pirates, aux brigands et, dans une moindre mesure, aux passages des armées européennes. Le territoire démontrera une grande résilience face aux aléas climatiques et historiques.

Au XII^e siècle, la nouvelle fondation urbaine avec le *castrum* de Bormes ne modifie pas fondamentalement le terroir traditionnel. La même économie agricole semi-autarcique va se maintenir. En forçant le trait, on pourrait affirmer que les mêmes plaines alluviales, plateaux et vallons fertiles vont être occupés par l'agriculture ; les mêmes mouillages seront utilisés par les pêcheurs ; les mêmes sentiers, tracés depuis la protohistoire seront empruntés pour relier les différentes parties du territoire. Voilà ce que la lecture du territoire nous apprend sur le temps long de l'histoire.

On assistera de fait à une intensification de l'utilisation du sol, comme nous le verrons dans la troisième section. Le territoire bouge, change, évolue. Un village se développe au pied du château de Bormes, d'autres châteaux sont construits dans la campagne. Un hameau de pêcheurs prend forme au pied du village. De nouveaux chemins sont tracés, d'autres modifiés. La forêt mue lentement sous les influences anthropiques. Des terres sont défrichées. De nouvelles cultures apparaissent : celle du châtaignier, de l'oranger ou du mûrier par exemple. Mais somme toute, ces changements ne modifient pas significativement la structure du terroir de Bormes.

Puis au cours du XIX^e siècle, des changements macro-économiques et des crises sanitaires vont déstabiliser le territoire. Au tournant du XX^e siècle, la révolution des transports, le développement du tourisme et l'avènement de la modernité vont accélérer les mutations du territoire. Ce sont ces facteurs du changement que nous allons maintenant analyser.

2.1 LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

L'évolution démographique est un révélateur des changements qui interviennent dans le territoire. Dans la Basse-Provence orientale comme à Bormes, l'évolution démographique est tributaire de différents facteurs qui interviennent de façon sporadique ou récurrente, qui se suivent, se répètent et se cumulent parfois. Si l'insécurité (piraterie, brigandage, troubles politiques, guerres), les crises sanitaires (peste, phylloxéra, etc.), les aléas climatiques (principalement sécheresses et grands froids) et la fiscalité ont des impacts négatifs, le progrès dans l'agriculture, le commerce, l'industrie et les transports ainsi que le tourisme vont stimuler l'accroissement de la population.

2.1.1 L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

L'histoire et l'archéologie livrent trop peu d'information pour émettre des hypothèses sur l'évolution démographique durant l'Antiquité. Tout ce qu'on sait, c'est que les habitats connus à ce jour ne livrent plus de trace d'occupation au-delà de l'Antiquité tardive et ce, jusqu'au XI^e siècle, comme si le territoire avait été déserté.

Des traces archéologiques et des sources manuscrites permettent d'avoir une idée de l'évolution démographique à partir du X^e siècle sur la côte de Basse-Provence orientale. Plusieurs indices permettent d'affirmer que la population connaît une croissance significative après le départ des bandes sarrasines. La sécurisation du territoire est sans doute un facteur essentiel de cette évolution. Le progrès de l'agriculture et du commerce pourrait également l'expliquer.

En 1200, la paroisse de Bormes compte douze feux (Bouche : 1664, 340), soit entre 36 et 60 habitants. En 1315/1316, Bormes compte 212 feux, soit approximativement entre 600 et 1'000 habitants.⁵² On ne sait pas si tous les foyers recensés étaient rassemblés à l'intérieur des remparts. Puis, la peste noire (1347, 1361, 1371-1373) provoque partout en Provence un repli de la population qui diminue alors de moitié. La persistance de cette maladie dévastatrice explique en grande partie la stagnation de la population à un niveau très bas jusqu'au milieu du XV^e siècle. Les désordres des guerres civiles et les pillages routiers expliquent le reste (Barratier: 1961, 554). Par la suite, la reprise démographique se manifeste partout. La fin du XVII^e (disette de 1693) et le début du XVIII^e (peste de 1720) marquent de nouveau une récession. L'accroissement de la population reprend ensuite lentement et se poursuit tout au long du XVIII^e siècle (Puzelat : 1999, 132).

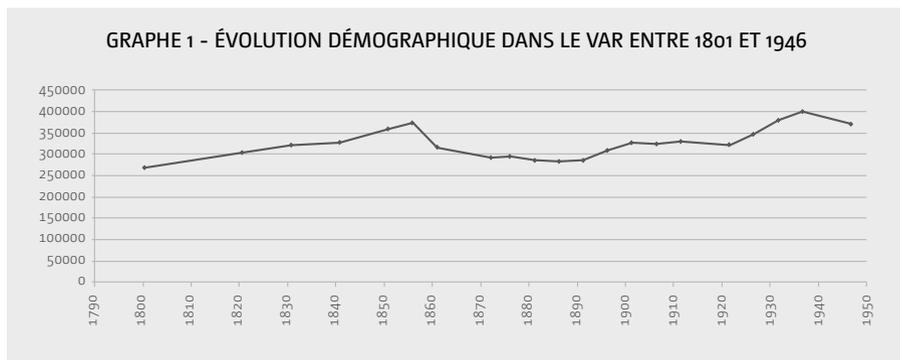
52 Barattier : 154.

TABLEAU 2 - DONNÉES SUR LA POPULATION DANS LA VIGUERIE DE HYÈRES ENTRE LE XIV^E ET LE XVIII^E SIÈCLE

	1315-16	1471	1540	1698		1728		1765	
	Feux de queste	<i>Larem foyentes</i>	Nb de maisons	Nb de maisons	Nb de chefs de famille	Nb de maisons	Nb de chefs de famille	Nb de maisons	Nb total habitants
Belgentier	44	13		190	230	100	232	192	942
Bormes	212	115		200	240	184	301	212	1141
Carnoules	22	inh.	69	161	165	156	174	174	727
Collobrières	93	74		200	235	200	304	250	1159
Cuers	115	117		680	600	526	732	893	2975
Forcalqueiret	63	42	64	160	165	89	120	165	706
Hyères	825	314		760	1200	660	922	927	5350
Pierrefeu	105	69		60	75	102	132	167	686
Puget-Ville	80	80	140	260	280	257	266	258	1243
Solliès	202	126		800	1227	900	1324	1017	5058
Verne (La)						6		26	170

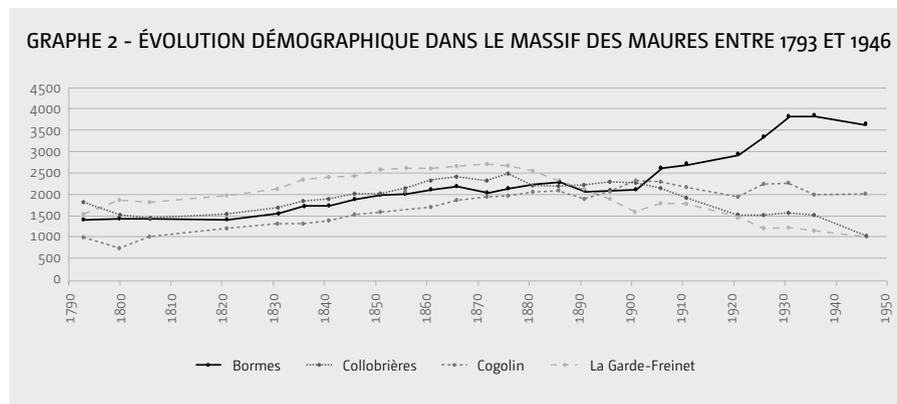
Source : Baratier : 1961, 154

A partir de 1784, nous avons une connaissance plus précise de l'évolution démographique dans le Var car c'est à partir de là que sont conduits à la fin de chaque période quinquennale des recensements généraux par commune, par arrondissement et, après leur création, par département (Noyon : 1846, 101). C'est ainsi que nous observons que dans le Var, la croissance démographique est soutenue durant la première moitié du XIX^e siècle. La population se rétracte ensuite. À partir de 1891, la population amorce de nouveau une croissance. Elle est freinée pendant la Première Guerre mondiale puis connaît une croissance soutenue avant d'être de nouveau freinée au cours de la Seconde Guerre mondiale.



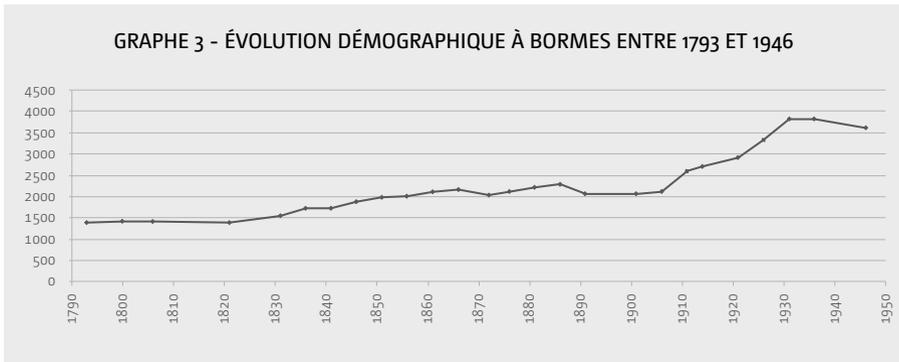
Source : Démographie du Var, Wikipédia, consulté le 18.09.2019 sur https://fr.wikipedia.org/wiki/Démographie_du_Var

L'évolution démographique sera moins favorable dans le massif des Maures. En effet, à partir de 1880, la population entame un déclin jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Un témoin très apparent de cette dépopulation est le grand nombre de fermes abandonnées, que l'on rencontre un peu partout dans le massif (Trégaro, 1931a, 3).



Source : Wikipédia

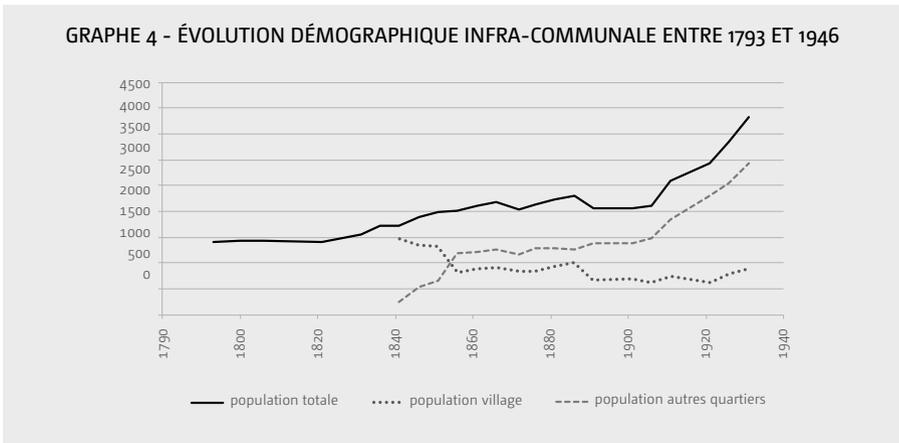
Qu'en est-il de Bormes ? À partir de la fin du XVIII^e siècle, son évolution est comparable à la moyenne départementale et ce, jusqu'au milieu du XIX^e siècle. À titre de comparaison, elle croît de +41% à Bormes contre +37% dans le Var entre 1800 et 1856. Mais alors que la population commence sa décrue dans le département jusqu'en 1891, celle de Bormes continue de croître, *grossa modo* jusqu'en 1886. C'est alors seulement qu'elle connaît une légère décrue. En 1905, l'ouverture du dernier tronçon de la ligne ferroviaire du littoral varois, entre Hyères et Toulon, stimule un accroissement démographique sans précédent et sans comparaison avec la moyenne départementale. Il sera à peine ralenti durant la Première Guerre mondiale. Cet accroissement sera alimenté par l'immigration comme ailleurs. Ainsi par exemple en 1911, les Italiens forment la moitié des travailleurs agricoles dans le Var. Un agriculteur sur quatre est alors Italien (Rinaudo : 1982, 119). Comme dans les autres communes du massif des Maures, la population va connaître un tassement entre le début des années 1930 jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.



Nota bene : La courbe inclue la population du Lavadou après la séparation des deux communes en 1913.
Source : Dénombrements des habitants de Bormes et du Lavadou

2.1.2 LA RÉPARTITION INFRA-COMMUNALE

Durant près de mille ans, la population habite majoritairement le village. Au XIX^e siècle, on observe ce qui pourrait s'apparenter à un phénomène d'exode urbain. Les premiers dénombrements de population ne prennent en compte que la population du village, nous laissant penser que la population est négligeable dans les quartiers ruraux. Toutefois, ce n'était vraisemblablement pas le cas.



Source : Dénombrements des habitants de Bormes et du Lavadou

- Le cadastre napoléonien fait état en 1826 de : 3 châteaux (incluant les logements pour ouvriers agricoles), les hameaux du Lavandou, du Val de Guillen et de la Grande Berle (comprenant plusieurs logements), 123 bastides, 154 bastidons (dont certains sont habités à l'année) et 31 maisons dispersées dans la campagne.
- En 1841, le dénombrement de la population nous indique que les quartiers ruraux accueillent 14% de la population, soit 242 habitants sur les 1'718 que compte la commune de Bormes. Par quartiers ruraux, on entend les quartiers du Lavandou, Cavalière, La Favière, Bénat, Brégançon, Léoube, Les Campaux, La petite Berle, Mon plaisir, Cabasson, Manjastre, La Verrerie, Trapan, etc. Ce chiffre paraît sous-estimer la population rurale au regard du nombre de logements comptabilisés en dehors du village et des hameaux en 1826.
- Quinze ans plus tard, la population des quartiers ruraux bondit : elle représente alors... 59% de la population totale. Par la suite, les quartiers ruraux continueront à gagner en importance alors que la population du village stagnera.

Quels sont les facteurs qui peuvent expliquer le phénomène d'exode urbain ?

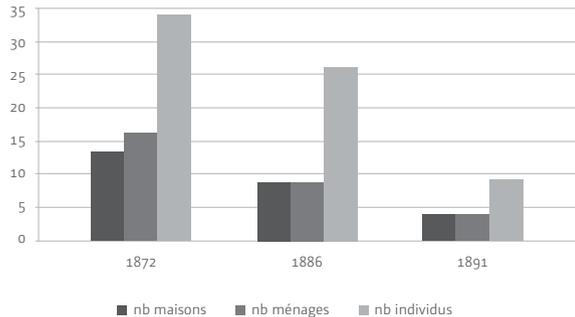
- La sécurisation des côtes au XVII^e siècle puis celle des routes durant la période révolutionnaire encourageant sans doute les paysans à s'installer dans la campagne, plus près de leur principal outil de production : la terre.
- Les épisodes de choléra du XIX^e siècle dans le Var. Certes, ces crises sanitaires sont principalement circonscrites à Toulon. Toutefois, les recommandations des autorités et des experts en vue de lutter contre les maladies infectieuses contribuent à stigmatiser les bourgs, en particulier les vieux quartiers jugés insalubres. N'est-il pas recommandé par exemple d'éviter les grandes agglomérations d'hommes et de femmes où peuvent se multiplier les infections, d'éviter les appartements mal ventilés, de supprimer les cloaques, où s'accumulent les immondices et les fumiers où germent les miasmes (cf. fumier de rue)⁵³ ? On observe qu'entre les dénombrements de 1851 et 1856, la population du village chute de 518 habitants (-39%) tandis que la population des quartiers ruraux augmente de 534. Or, le choléra avait sévi dans le Var en 1854 et 1855.
- Une crise agricole sévit en France entre, *grosso modo*, 1880 et 1900. Elle se manifeste par la baisse générale des prix agricoles. Durant cette période, le prix de l'hectolitre de vin s'effondre, passant de 43 F en 1880 à 14 F en 1905 (Lhomme: 1970, 525). Cette crise pourrait à elle seule expliquer l'exode d'une partie de la population. Entre 1886 et 1906, on observe une baisse particulièrement importante des ouvriers agricoles

53 Fanton : 1884.

(passant de 643 à 189) et des bouchonniers (passant de 213 à 22).

- Après 1889, l'ouverture des stations du chemin de fer dans la campagne, la modernisation de l'agriculture, le développement touristique, l'usage de la bicyclette, le meilleur entretien des chemins ruraux et enfin l'*automobilité* accéléreront vraisemblablement le peuplement de la campagne.

GRAPHE 5 – ÉVOLUTION DE L'HABITAT DANS LE QUARTIER DU PRADET



Source : Dénombrements des habitants de Bormes

C'est surtout les vieux quartiers à l'intérieur des remparts qui sont progressivement délaissés puis abandonnés, comme c'est le cas du quartier du Pradet. La population du village se relèvera à partir des années 1920, suite aux travaux d'assainissement : Les maisons des quartiers du Pradet, du Parloir et de la place du mûrier seront presque entièrement rasées. Dans le village, de nouvelles infrastructures seront construites (rues, électricité, égouts), stimulant la reprise démographique.

2.1.3 LA RÉPARTITION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Dans le territoire de Bormes, la population est traditionnellement composée de petits paysans mais pas seulement. En 1866, le travail de la terre occupe 57% de la population active à Bormes. Cette population fait vivre artisans (28.1%), commerçants (5.7%), rentiers, professions libérales, fonctionnaires et domestiques.⁵⁴

54 Nous avons comptabilisé les femmes et les enfants de plus de 10 ans selon la profession du chef de ménage lorsqu'aucune mention de profession leur était attribuée par le dénombrement, sauf pour les notables (grands propriétaires, médecins, notaire, etc.), les fonctionnaires, les domestiques et les emplois très spécifiques (ex. accoucheuse, couturière, scieur de long, etc.).

TABLEAU 3 - POPULATION ACTIVE À BORMES PAR CATÉGORIES PROFESSIONNELLES EN 1866

CATEGORIE	PROFESSION	NOMBRE	%
rentiers et professions libérales	propriétaire	42	
	homme d'affaire/armateur	2	
	négociant	3	
	docteur/médecin	2	
	notaire	1	
	sous-total	52	3,1%
fonctionnaires	instituteur	4	
	facteur de poste	2	
	cantonnier	3	
	douaniers	14	
	matelot/capitaine des domaines	2	
	garde maritime	1	
	garde champêtre	1	
	garde forestier	3	
	guetteur sémaphorique	2	
	gardien de phare	1	
	gardien de batterie	2	
	casernier	1	
	curé/ vicaire	2	
	sous-total	36	2,2%
artisans	maçon/entrepreneur trav. publ.	28	
	menuisier	6	
	peintre en bâtiment	1	
	ferblantier	1	
	cordonnier	12	
	maréchal-ferrant	13	
	meunier à façon	1	
	charretier/voiturier	26	
	pailleuse	1	
	tonnelier	1	
	blanchisseuse	1	
	tisserand	3	
	couturière	38	
	bouhonnier/coupeur de liège	244	
	matelot/marin/pêcheur	92	
	sous-total	468	28,1%
commerçants	perruquier/modiste	2	
	marchand de tissus/d'étoffes	13	
	tailleur d'habit	1	
	boulangier	24	
	boucher	6	
	poissonnier / marchand de poissons	4	
	épicier	12	

	cafetier/aubergiste/cabaretière	27	
	buraliste	1	
	débitant de vins	1	
	marchand de bois	3	
	marchand de miel	1	
	sous-total	95	5,7%
métiers de la terre	propriétaire-cultivateur/ménager	166	
	cultivateur/agriculteur/laboureur	675	
	régisseur/gardien de bastide	2	
	journalier	27	
	berger	14	
	bucheron/défricheur	5	
	charbonnier	60	
	sous-total	949	57,0%
autres	domestique	39	
	accoucheuse	1	
	indéterminé	26	
	sous-total	66	4,0%
	TOTAL	1666	100%

Source : Dénombrement des habitants de Bormes

2.2 LA RECOMPOSITION ÉCONOMIQUE

Depuis le bas Moyen Âge, les bases économiques de Bormes sont connues : on cultive d'abord la vigne, l'olivier et le blé. Elles sont caractéristiques de la Basse-Provence orientale. Divers légumes et fruits sont également cultivés en quantité plus faible. Ils assurent la diversité de l'alimentation de base des Borméens. La châtaigne, cultivée dans le massif des Maures et de l'Estérel, compense en partie le déficit de blé. La pêche (spécificité des communes du littoral) et l'élevage procurent les compléments alimentaires ainsi que des produits marchands (laine, poisson, produits à base de poisson). Enfin, les forêts procurent aussi des produits alimentaires (chasse, champignons, etc.) ainsi que des produits marchands (bois de construction, liège, charbon).

A partir du XVI^e siècle, plusieurs communes de Basse-Provence orientale développent des activités artisanales qui peuvent être qualifiées parfois de petites industries : les poteries, briqueteries et faïenceries dans la région de Salernes, Varages et Villecroze, le travail du cuir à Barjols, Cotignac et dans les bourgs du front alpin, la chapellerie à Camps, Signes et Solliès-Pont, la papeterie à Belgentier, Méounes et Pignans, la fabrication de pipes à Cogolin, etc. Dans les Maures, la bouchonnerie se développe au XVII^e siècle. Il y eu alors des bouchonniers dans tous les villages, travaillant à domicile et au couteau (Trégaro : 1931b, 46). D'abord artisanale, la bouchonnerie s'industrialise au XIX^e siècle. Elle se concentre alors dans quelques vil-

lages, dont Bormes, où des machines sont employées dans des fabriques remplaçant les ateliers familiaux. Ainsi, au XIX^e siècle, l'industrie de la bouchonnerie contribue à une économie diversifiée avec l'agriculture et dans une moindre mesure l'artisanat, le commerce, la pêche (et la pêcherie), la sylviculture et les services publics.

A partir de 1830, plusieurs facteurs contribuent tour à tour au développement puis à la régression des activités traditionnelles, sauf la viticulture qui va en sortir renforcée.

2.2.1 L'AGRICULTURE

Depuis des millénaires, les activités agricoles ont façonné le territoire. Au milieu du XIX^e siècle, les Borméens dénombrés comme agriculteurs représentent près de 60% de la population active. Rien ne semblait devoir un jour modifier les pratiques séculaires adaptées au contexte local et auxquelles étaient attachés les paysans borméens, et pourtant...

UN OUTILLAGE RUDIMENTAIRE ET DES TECHNIQUES ARCHAÏQUES

« Qu'importe l'invention d'un nouvel instrument aratoire, à celui qui n'a qu'un petit champ à cultiver, dont tout le patrimoine se dessine sur le versant d'un aride coteau ? Qu'importent au pauvre fermier, la composition chimique d'un nouvel engrais, la culture des mûriers, l'exploitation des prairies artificielles, quant au bout de l'année, il se trouve trop heureux d'avoir ramassé assez de blé pour se nourrir, assez d'huile ou de vin pour payer ses contributions et satisfaire ses créanciers. »⁵⁵

Curel, membre de la Société des sciences, belles-lettres et art
du département du Var, 22 août 1839

Les techniques agricoles n'ont pas beaucoup évolué au cours des siècles. Du moins, c'est un postulat largement admis dans la communauté scientifique compte tenu des connaissances encore lacunaires. Ce postulat est d'ailleurs soutenu par une littérature romanesque soucieuse de dresser le portrait séculaire du paysan provençal.

« Depuis l'Antiquité la plus reculée jusqu'à cette époque, la culture de la vigne sur tout le territoire du Var avait été facile. On laissait les pampres traîner à terre. Dans les « oullières », très larges entre les raies de vignes, on semait du blé, après un labour superficiel. La moisson était maigre dans ces oullières, au pied des vieux

55 Curel : 1839, 123.

oliviers ; n'importe (...). On battait l'olivier à coups de roseaux, en novembre, pour en faire tomber le fruit sur les linçouras. On moissonnait à la faucille, en juin. On vendangeait en septembre. Le reste du temps, le paysan, assis sur sa porte, regardait pousser l'olivier, la vigne et le blé. »⁵⁶

Jean Aicard, romancier, 1908

Cette description romanesque de la vie dans la campagne maurenque reflète ainsi avec pittoresque le paysage agricole et les pratiques ancestrales perpétuées jusqu'au début du XX^e siècle. L'évolution des techniques agricoles sera encore lente jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Déplorant que le poids de la tradition ne permette pas d'augmenter les rendements, des agronomes, des préfets et autres hommes instruits portent, depuis le XVIII^e siècle, un regard critique face à ces pratiques au vu des progrès de l'agronomie et de la technique.⁵⁷

Jusque-là, les paysans provençaux utilisent un outillage rudimentaire (araires, char-rués simples sans avant-train, béchard, pressoir à bras, etc.), des techniques agricoles archaïques (jachère biennale, semis à la volée, moisson à la faux ou à la faucille, battage à l'escoussau, foulage sous les pattes des animaux de trait, etc.) et approximatives (taille des oliviers et des ceps de vigne inappropriée, binage et fumage insuffisants, vinification mal conduite, conditions d'élevage propices aux maladies, etc.) ainsi que le choix de variétés de semence aux rendements moins avantageux et des produits traditionnels peu efficaces, comme le fumier de rues au lieu d'engrais vert et d'engrais chimiques.⁵⁸

Le fumier de rues est produit de la manière suivante : les plantes des forêts réputées pour produire une pourriture chaude et féconde (fougère, ciste, myrte, buis, etc.) sont déposées dans les rues ; les déjections humaines qui sont jetées par les fenêtres et les déjections animales mêlées à ces plantes piétinées constituent un fumier précieux pour enrichir le sol, notamment autour des oliviers. Ce fumier est aussi produit dans les quelques cloaques installés ici et là dans le village.

Ce tableau peu flatteur des techniques agricoles dans le Var reflète la situation qui prévaut aussi à Bormes jusqu'au début du XX^e siècle. Alors un vent nouveau souffle sur l'agriculture. La vitiviniculture nouvelle, l'horticulture, le maraichage et l'arboriculture deviennent les secteurs privilégiés de la modernisation : développement de l'irrigation, traitements phytosanitaires, utilisation plus importante des fertilisants,

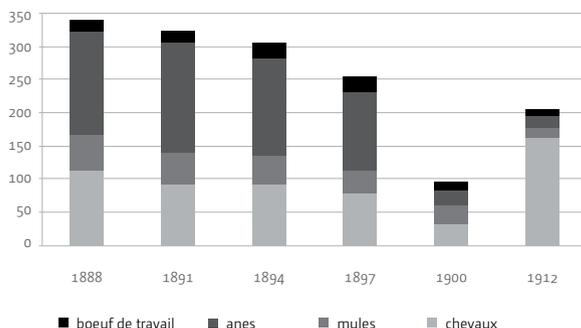
56 Aicard : 1908, 44.

57 Rinaudo : 1986, 73 et s.

58 Rinaudo : 1986, 75 et s.

recours à la sélection végétale, etc. Les efforts portent aussi sur l'adaptation des instruments aratoires. Le cheval plus fort et plus maniable remplace l'âne, le mulet et le bœuf.

GRAPHE 6 – ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE BOVIDÉS ET D'ÉQUIDÉS À BORMES ENTRE 1888 ET 1912



Source : statistique agricole annuelle, Archives départementales du Var

Jusque-là, l'essentiel du travail se faisait à bras. Les bêtes étaient utilisées pour aider les paysans dans leur labeur. On recense à Bormes en 1793 : 87 bœufs, 45 bourriques, 25 mulets et 17 chevaux employés aux travaux des champs (Honoré : 1913, 132). En 1888, ce sont les ânes qui sont le plus utilisés, soit 157, pour soutenir le travail des paysans, suivis de 117 chevaux et 53 mules. Les bœufs ne sont alors plus que 15. En 1912, les chevaux sont très majoritairement les animaux de trait. Comme partout dans le Var, les bœufs sont marginalisés.

Or, Vattier d'Ambroyse écrit en 1888, en parcourant le pays des Maures : « *Partout, on voit circuler des bœufs attelés comme en Sicile* » (Vattier d'Ambroyse : 1889, 360). Cette description apparaît comme une vue fantaisiste de la réalité, sinon une vue observée mais non représentative de ce qui prévaut à Bormes.

En 1908, Jean Aicard dépeint de manière plus représentative le paysage animalier du pays des Maures :

« *Ce bougre d'âne ! Mais enfin il n'en portait pas moins au village nos courges et nos pastèques et, selon la saison, notre blé ou nos olives au moulin !* »⁵⁹
 « *La fermière donnait du grain à ses poules sur le pas de la porte et de temps à autre*

59 Aicard : 1908, 137.

regardait son mari qui, à peu de distance de la maison, marchait derrière l'araire, insultant son cheval tantôt trop lent, tantôt trop rapide à son gré. »⁶⁰

Jean Aicard, romancier, 1908

L'utilisation de la force animale se poursuivra jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.

*Avant la Guerre de Quarante,
Avant que viennent les Nazis,
Ils étaient vingt, ou bien cinquante,
Les chevaux, dans notre pays !*

*Ils foulaient le blé roux, l'avoine,
Trainaient les charrettes de foin,
Calèches, Norias d'Antoine,
De Marius ou d'Adrien !*

*Ils étaient même une centaine,
Et, peut-être, même un peu plus
Qui travaillaient dedans la Plaine,
Vignes, coteaux et bois feuillus !*

*Partout, ils étaient à la peine,
Ces chevaux de toutes couleurs !
On les voyait à la douzaine
Tirant les socs des laboureurs ! ⁶¹*

Gabriel Touze-Tagant, 1973

DES RENDEMENTS FAIBLES

Tout au long du XIX^e siècle, la production de grains est insuffisante dans le Var pour couvrir les besoins de la population car le rendement est faible. La vente d'huile d'olive et de vin permet aux paysans de suppléer ce déficit en rachetant des grains sur les marchés. Le préfet Fauchet (1806-1810) écrit dans sa statistique du Var, non sans cynisme : « *L'olivier et la vigne rachètent la stérilité générale du sol* » (Agulhon : 2012, 15). Dans les États des récoltes en grains de 1820 dans l'arrondissement de Toulon, on peut lire ce commentaire plus laconique : « *Le déficit des ressources est rempli par l'arrivage habituel et successif des blés et légumes de Bourgogne, du Languedoc et de l'étranger* ». La provenance de ces produits variera selon les périodes, voire selon les années. En 1840 par exemple, le Sous-Préfet de Toulon indique que la Bretagne, l'Italie et la mer noire pourvoient au déficit de blé, que l'Auvergne, la Bourgogne et le Bourbonnais fournissent les légumes secs tandis que le Dauphiné et la Normandie complètent la faible quantité de pommes de terre.⁶² Le faible rendement concerne en fait l'ensemble des produits du terroir local. On l'a vu plus haut, l'utilisation de techniques rudimentaires est un premier facteur explicatif. Le manque d'engrais en est un autre. De plus, les aléas climatiques et les

60 Aicard : 1908, 152.

61 Touze-Tagant : 1973, 99.

62 États des récoltes en grains, 1840.

ennemis des cultures (maladies, insectes) affaiblissent régulièrement la production. Le Préfet du Var note en 1832 : « *Les évènements atmosphériques ont eu beaucoup d'influence sur la végétation ; des pluies continuelles survenues au printemps ont porté un préjudice notoire à la floraison ; une sécheresse prolongée, des chaleurs dévorantes, un changement subit de température qui y ont succédé ont nuit essentiellement à la fécondation des grains. Dans certaines expositions, les plantes ont été rongées par les vers et le propriétaire s'est vu ainsi trompé dans ses espérances. Attendu que la récolte s'annonçait de la manière la plus avantageuse* ». ⁶³

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Toulon note le 11 septembre de la même année : « *La vigne qui s'annonçait sous des heureux auspices au moment de la floraison a beaucoup souffert par suite des chaleurs excessives qui jointes à la sécheresse ont fait [échauder ?] les raisins. Celles du mois d'août lui ont été également très préjudiciables. Une quantité de grappes ont été desséchées sur les ceps. La récolte du vin sera beaucoup inférieure à celle de 1831 mais le vin sera de meilleure qualité. La récolte des olives peut être regardée comme insignifiante. La floraison a été très tardive. La sécheresse et les chaleurs ont essentiellement arrêté le développement des olives et ont fait éclore dans plusieurs quartiers des insectes qui rongent les nouveaux jets de ces arbres ce qui peut exercer une influence dangereuse sur la récolte de 1833.* » ⁶⁴

La modernisation de l'agriculture qui s'opère dans la première moitié du XX^e siècle ne permet pas d'élever les rendements de manière significative car elle ne concerne qu'une partie des exploitations, principalement les exploitations viticoles, maraîchères, fruitières et horticoles du littoral. Elle ne conquiert pas la masse, qui manque de moyens financiers et aussi de conviction sur son efficacité (Rinaudo : 1986, 83).

LE DÉCLIN DE L'AGRICULTURE TRADITIONNELLE

C'est à partir des années 1850 que le déclin de l'agriculture traditionnelle s'amorce dans le département. En voici les principales raisons :

- Le développement du réseau ferroviaire stimule l'intégration au marché, entraînant progressivement l'abandon de l'économie (semi-)fermée. Les premières communes du département sont impactées dès 1859.
- Le phylloxéra détruit l'ensemble du vignoble varois entre 1863 et 1890. La restructuration du vignoble sera toutefois rapide à Bormes comme dans plusieurs communes du Var. Elle entraînera l'abandon de la culture intercalaire (cf. oullières). Cette production souffrira de la concurrence du Languedoc et des colonies

63 États des récoltes en grains, 1832.

64 États des récoltes en grains, 1832.

françaises qui provoque une surproduction et une baisse des prix.

- L'oléiculture souffre de plus en plus de la concurrence des huiles coloniales. Les prix diminuent tout comme les surfaces emblavées. À Bormes, le déclin s'aggrave à partir de 1905, au moment où l'accessibilité du territoire fait un saut qualitatif avec l'ouverture du tronçon de la ligne ferroviaire du littoral varois entre Hyères et Toulon, et alors que la culture des primeurs et des fleurs, plus rémunératrice, se développe.
- Le libéralisme douanier introduit au cours du Second Empire affecte non seulement la production d'huile et de vin mais également la production de blé. Toutefois, les marchés encore trop éloignés des voies de communication rapides évitent longtemps à des communes telles que Bormes, Aups, Rians, Salernes ou Camps par exemple d'être submergées par les blés étrangers (Rinaudo : 1982, 23). À termes toutefois, la productivité insuffisante condamnera la culture du blé à Bormes.

L'ÉMERGENCE D'UNE AGRICULTURE MODERNE

Face aux difficultés que connaissent les cultures traditionnelles au cours du XIX^e siècle, des mesures protectionnistes sont prises, notamment dans les années 1890, mais sans effet significatif et durable.

Heureusement, les cultures florales, fruitières et maraîchères se développent à Bormes avec le prolongement de la ligne ferroviaire du littoral en 1905. Ces cultures exportatrices sont rémunératrices et mobilisent beaucoup de main-d'œuvre. Dans le Var, elles assurent au mieux la prospérité de tous, au pire la survie des petits exploitants, les plus nombreux (Rinaudo : 1982, 23).

(Sur la place Gambetta à Bormes)

« Monsieur Rinal : - *Que fait ton père ?*

Le garçon : - *Jardinier.*

Monsieur Rinal : - *Il fait des primeurs ?*

Le garçon : - *Oui.*

Monsieur Rinal : - *Des roses, des œillets, des fleurs qu'il envoie à Paris ?*

Le garçon : - *Oui, monsieur Rinal. »*⁶⁵

Jean Aicard, romancier, 1908

65 Aicard : 1908, 84.

LA CÉRÉALICULTURE

De tous temps, la production de grains sert d'abord à la consommation locale. Ensaiché, le blé sera échangé contre de la farine, du pain chez le boulanger, moulu chez le meunier, vendu à quelque foire (Rinaudo : 1986, 18). Le seigle, l'orge et l'avoine sont principalement destinés à l'alimentation des bêtes.

A Bormes, les meilleures terres cultivables sont situées dans la plaine du Batailler, près de la mer, sur le plateau de Léoube et dans le vallon des petites rivières qui sillonnent le territoire. C'est principalement sur ces terres que sont cultivées les céréales en alternance avec les légumes. En 1809, le blé représente 69% de la récolte de grains dans la commune. Le seigle (27%) et l'orge (4%) constituent les autres céréales récoltées.⁶⁶ En 1889, le blé représente 88% de la récolte en grains. La production des céréales chute au cours des décennies suivantes. La surface cultivée en blé passe de 600 ha dans les années 1880 à 20 ha en 1912-1913, ce qui expliquerait la fermeture du dernier moulin à farine en 1914 (Manetti, 1976, 10)⁶⁷. Au début des années 1920, la production de blé tombera à 10 ha à Bormes et à 2 ha au Lavandou.⁶⁸

LES CULTURES FOURRAGÈRES

Les prés servent à cultiver les fourrages pour le bétail. Au XIX^e siècle, les recensements agricoles distinguent les prés artificiels (luzerne, sainfoin, mélange de légumineuses), les prés temporaires (ray-grass et autres graminées) et les prés naturels. Lorsque les prés sont pâturés, ils sont classifiés comme pâturage.⁶⁹

TABLEAU 4 - LES CULTURES FOURRAGÈRES À BORMES AU TOURNANT DU XX^e SIÈCLE (ha)

	1885	1888	1912
Fourrage annuel	0	10	
Prairies temporaires (ray-grass, autres graminées)	6	6	
Pâturages			150
Prairies naturelles	140	140	15
Herbage	10	10	
Total	156	166	165

Source : Statistique agricole annuelle – commune de Bormes

66 États des récoltes en grain à Bormes, 1809.

67 Manetti ne livre pas de source à ce sujet. L'information doit donc être considérée avec prudence.

68 Statistique de la production agricole, denrées et sacs, années 1921 et 1922, Archives départementales du Var, série 6 M 851.

69 Statistique agricole annuelle, Archives départementales du Var.

Comme indiqué précédemment, à Bormes, d'autres cultures servent aussi à l'alimentation des animaux, soit l'avoine, le seigle et l'orge. Certaines espèces d'arbres produisent aussi du fourrage grâce à leur feuillage ou à leurs fruits, tel que le mûrier, le châtaignier ou l'orme.

Les prés reposent généralement sur un sol riche, tels que les terrains d'alluvion, et ceux qui, par leur position, sont frais, humides.⁷⁰ Au début du XIX^e siècle, un chemin (chemin des Prés) et des lieux-dits (Prés des bœufs, Pré des Aoubres, Les prés) témoignent de la présence de prés dans la plaine du Batailler, au bas du village et au-devant de la mer.

L'ÉLEVAGE

L'élevage est attesté dans le Var depuis la protohistoire. Sous l'Empire romain, les moutons, les chèvres, les porcs, les bovidés (pour la traction), les chiens (auxiliaires pour la garde des troupeaux et des habitations), la volaille et les lapins sont toujours présents. L'élevage des équidés (chevaux, ânes et mules) semble toutefois absent. Ces animaux devaient être importés (Brun : 1999a, 158).

Les Maures, aussi secs et moins pauvres que le pays calcaire, sont une excellente terre à moutons (Trégaro : 1931b, 69). L'élevage qui n'a jamais eu une grande importance économique (Juillard : 1957, 296), le sera de moins en moins avec le temps. Bien que cette activité économique soit peu importante, elle occupe une grande partie du territoire, marque le paysage de son empreinte et contribue à l'identité du « pays ». Au XIX^e siècle dans le Var, l'élevage extensif de moutons et de chèvres utilise 80 à 90% des surfaces exploitées, les cultures occupant le reste (Juillard : 1984, 54). Des bergers conduisent leur troupeau de chèvres ou de moutons à travers les essarts (i.e. landes) et les forêts, voire parfois les terres cultivées après les récoltes. En 1825 sur le territoire de Bormes, on recense 71 bergeries. Il y en avait dans tous les secteurs de la commune, même près de la mer à l'embouchure de la Vieille. En 1866, on compte 14 bergers (chefs de ménage) domiciliés dans le village, au Lavandou, dans la plaine du Batailler et dans la forêt du Dom.

En 1888, le département compte 200'193 moutons et 15'711 chèvres selon la statistique agricole annuelle.⁷¹ Dans le même temps, Bormes compte 985 moutons et 330 chèvres. Près de 25 ans plus tard, les cheptels se sont contractés dans le Var de 14% alors qu'à Bormes les cheptels ont cru de 18%. Sur la côte, on trouve encore d'assez grands troupeaux de chèvres, de 100 à 200 têtes, qui montent paître le maquis et redescendent le soir à la ferme (Trégaro : 1931b, 70).

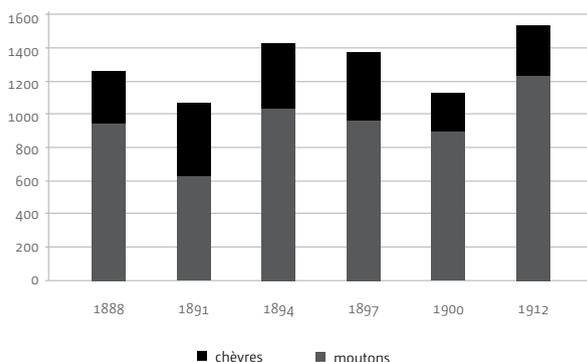
70 Bossin : 1847, 98.

71 Statistique agricole annuelle, Archives départementales du Var, série 6 M 848.

« [Dans les années 1920], les troupeaux étaient assez nombreux, dans les communes de Bormes et du Lavandou. Mon père avait le sien ; mon oncle, Fortuné Touze également. Messieurs Bompard, Donati, Heraut, Giraud, Montanard, Infarnet et d'autres encore avaient le leur. »⁷²

Le poète Gabriel Touze-Tagant, 1973

GRAPHE 7 – ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE CAPRINÉS À BORMES ENTRE 1888 ET 1912

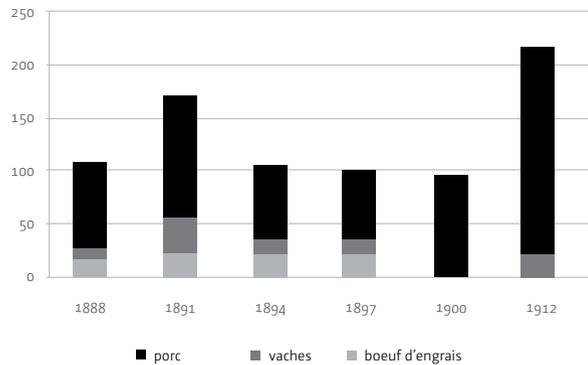


Source : statistique agricole annuelle, Archives départementales du Var.

En 1825 on recense de nombreuses loges à cochons dans le village. Dans la campagne, les bastides et certains bastidons sont assortis également d'une loge à cochon. Les poulaillers sont rarement recensés au cadastre, sans doute à cause de leur taille restreinte. En 1891, on compte dans le Var 25'213 porcs dont 119 à Bormes. Dans le département, cet élevage augmente de 7.6% en presque vingt ans. À Bormes, cette augmentation est nettement plus importante durant la même période, soit 69.7%. L'élevage de bœuf d'engrais, peu important, disparaîtra au début du XX^e siècle tant dans le Var qu'à Bormes.

72 Touze-Tagant : 1973, 77.

GRAPHE 8 – ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE PORCIDÉS ET DE BOVIDÉS À BORMES ENTRE 1888 ET 1912



Source : statistique agricole annuelle, Archives départementales du Var.

« Mon grand-père (...) avait ouvert une modeste boucherie. Les gens achetaient peu de viande en ce temps-là, à part le pot-au-feu quand ils étaient malades ou la daube lorsqu'ils voulaient faire honneur à un invité ! Pour le reste, chacun se débrouillait de son mieux, élevant des poules, des lapins, des pigeons, etc. Le gibier était partout et peu craintif ; le poisson facile à pêcher, à cause de son abondance. »⁷³

Le poète Gabriel Touze-Tagant, 1973

L'OLÉICULTURE

Les recherches récentes montrent que l'olivier sauvage est cultivé en Provence depuis la protohistoire. Les Phocéens introduisent des cultivars sans doute plus productifs et enseignent aux Ligures les techniques favorables à une oléiculture plus productive.

« Ces Phocéens adoucirent la barbarie des Gaulois, et leur enseignèrent une vie plus douce : ils leur apprirent à cultiver la terre et à entourer les cités de remparts, à vivre sous l'empire des lois plutôt que sous celui des armes, à tailler la vigne et à planter l'olivier. »⁷⁴

Justin, historien romain du III^e ou IV^e siècle de notre ère

73 Touze-Tagant : 1973, 112.

74 Justi, livre 43, chapitre IV.

Durant l'Antiquité, l'apogée de cette culture se produit au II^e siècle après J.-C. Malgré tout, la production d'huile n'a pu concurrencer, sur le marché méditerranéen, celle des grandes régions productrices, comme la Bétique, la Campanie et l'Istrie (Brun : 1999a, 156). La concurrence des huiles étrangères est déjà une réalité à l'époque.

L'apogée de l'oléiculture provençale est en fait médiévale et moderne. Elle s'explique par le renforcement des échanges avec l'Europe du Nord et peut-être aussi par l'amélioration des conditions climatiques méditerranéennes au Moyen Âge, bénéfique à l'olivier (Leveau : 1998, 18).

Dans la première partie du XIX^e siècle, l'olivier tient une place importante dans l'économie. L'huile d'olive est le produit agricole le plus rémunérateur à cette époque. En 1812, cinq établissements fabriquent l'huile d'olive sur la commune. Elles emploient au total douze ouvriers. La production excédentaire est exportée à Marseille.⁷⁵ Un député du Var s'exprime ainsi dans un discours prononcé à Aurran en 1817 : « *Il y a peu de journaliers qui ne possèdent [quelques oliviers] et ils font tous leurs efforts pour se procurer, indépendamment de leur consommation, un peu d'huile pour vendre, afin d'avoir le moyen d'acheter le blé qui leur manque* ». ⁷⁶

« *L'huile de première presse était réservée à la table, celle que l'on extrayait ensuite était destinée à l'usage industriel. En outre l'huile était très utilisée pour l'éclairage. (...) Certes, les grands hivers rigoureux, qui se produisent en Basse-Provence à des intervalles assez éloignés, de l'ordre de quinze ou vingt ans, portaient de rudes coups à cette culture. (...) Cependant le produit de l'olivier était encore assez rémunérateur pour passer sur cet inconvénient* » (Masurel : 1967, 19).

Bien que l'olivier soit parfaitement adapté aux conditions de sols et de climat, il affronte au cours du XIX^e siècle des difficultés qui lui seront fatales : durant la Monarchie de Juillet (1830-1848), l'ouverture du marché et la concurrence étrangère qui en découle inquiètent les Varois qui obtiennent une législation protectrice (Noyon : 1846, 82) ; à partir des années 1860 avec le libéralisme du Second-Empire, il souffre de nouveau de la concurrence des huiles venues d'Afrique. Le prix des huiles de qualité va aller en diminuant significativement avec le temps : 1,50 à 1,70 frs/l à la fin des années 1860 ; 1,40 frs/l dans les années 1880 ; 1,10 frs/l en 1890. L'instauration de droits de douane en 1892 corrigera en partie la situation mais les huiles de Tunisie, exemptées, demeureront une concurrence rude pour les producteurs locaux. À partir des années 1880, l'oléiculture souffre aussi du rendement grandissant de la vigne ; à partir du début du XX^e siècle, elle souffre en plus à Bormes de la culture des primeurs

75 Ministère des manufactures et du commerce, statistique industrielle et manufacturière, département du Var, année 1812, Archives départementales du Var, série 7 M 54/56.

76 Cité par Agulhon : 2012, 326.

et des fleurs, cultures plus rémunératrices.

En 1910 et 1911, une politique de primes et d'encouragements à l'oléiculture est mise en place par l'État. Cette politique vise à récompenser le travail effectivement exécuté (plantation, taille) et non pas la simple possession d'arbres plus ou moins abandonnés.⁷⁷ En 1912, on compte seulement deux moulins à huiles sur la commune de Bormes, 95 dans l'ensemble de l'arrondissement de Toulon et 267 dans le Var.

En 1915, on compte à Bormes seulement 5 déclarations d'oliviers faites par les oléiculteurs prétendant à des primes pour 37'420 m² (superficiés cadastrales des parcelles et propriétés). En 1916, 2 déclarations pour 14'270 m², en 1918, 4 déclarations pour 34'207 m² ; en 1920, 7 déclarations pour 43'737 m². Sur les cinq moulins à huile en activité en 1812, il n'en restera qu'un en 1927 à Bormes. Dans le Var, le cadastre fait état en 1929 de 1'500 ha plantés d'oliviers, mais composés de vieux sujets non taillés et peu récoltés. En 1935, on ne compte plus à Bormes aucune déclaration d'oliviers en vue de l'attribution de la prime prévue par la Loi du 7 avril 1932. On ne s'étonne pas qu'en 1950, on ne compte plus aucun oléiculteur ni moulin à huile sur la commune.

« Le jour où ils auront perdu complètement cette parure de feuillages argentés et de troncs vétustes, évocateurs des paysages virgiliens, il manquera aux Maures un des éléments de leur actuelle beauté. »⁷⁸

Louis Trégaro, géographe, 1931

LA VITICULTURE

Comme indiqué ci-avant, les Phocéens auraient appris aux Ligures la taille de la vigne. Toutefois, la culture de la vigne dans le Var est avérée seulement à la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. (Brun : 1999a, 157). Elle est clairement associée au contexte colonial. La production de vin dans le Var connaît manifestement un ralentissement important à la fin du II^e siècle et au début du III^e siècle lorsque de grandes *villae* sont abandonnées. Ce déclin pourrait s'être poursuivi jusqu'aux IX^e-X^e siècles. C'est alors qu'apparaissent de nouvelles mentions de la culture de la vigne en Provence, après un long silence (Durand & Leveau : s.d., 34).

La viticulture est une activité agricole rémunératrice bien qu'en dehors de quelques crus réputés dans la région, le vin est généralement de qualité médiocre (Agulhon : 2012, 18). Comme partout dans l'ancienne France, le vin est utile au petit exploitant

77 Préfecture du département du Var, primes à l'oléiculture, commission de contrôle, procès-verbal de la réunion du 24 novembre 1938, page 2, Archives départementales du Var, série 7 M 54/56.

78 Trégaro : 1931b, 58.

par l'excédent commercialisable que le vignoble fournit (Agulhon : 2012, 18). Au lendemain de la Révolution, le vin n'a pas de débouchés dans les autres provinces qui en produisent également. On l'écoule pour la consommation locale et on le vend aux communes voisines. Toutefois, les communes disposant d'un accès à la mer, comme Bormes, l'expédient aussi à Toulon, Marseille, Nice et Gênes. En fait, même de qualité quelconque, ce vin s'exporte bien (Agulhon : 2012, 48). Marseille qui domine l'économie de la Basse-Provence est alors consommatrice et redistributrice. Plus près de Bormes, l'arsenal maritime de Toulon est aussi un destinataire des produits locaux, qu'il s'agisse du vin, des grains, de l'huile ou du bois (Agulhon : 2012, 49).

Selon le cadastre napoléonien, 39.9% de la surface totale des cultures est occupée par les vignes à Bormes, indiquant ainsi qu'il s'agit bien d'une culture exportatrice ; le pourcentage tombe toutefois à 8.6% si on prend en compte les essarts (Masarel : 1967, 22) ; le pourcentage serait encore inférieur si l'on prenait aussi en compte les parcelles boisées.

La conquête d'Alger en 1830 favorisa la viticulture méridionale, le prix des vins augmentant par suite des fournitures pour l'armée. Mais peu avant 1850 les provençaux cessèrent de bénéficier de cette aubaine, par suite de la concurrence du Languedoc, où les plantations se développaient rapidement, provoquant déjà une crise de surproduction (Masarel : 1967, 17). L'importation de vins étrangers stimulée par l'absence de barrières douanières au cours du Second Empire constituera aussi une dure concurrence pour les viticulteurs varois.

Puis, le village est touché par le phylloxéra qui détruit le vignoble varois. Le puceron ravageur apparaît par l'ouest dans le Var entre 1863 et 1867 (la date précise ne faisant pas l'unanimité). En 1872, cinq communes sur 29 dans l'arrondissement de Toulon sont touchées. En mai 1873, il atteint l'arrondissement de Draguignan tandis que les deux arrondissements de Toulon et de Brignoles sont totalement envahis (Rinaudo : 1982, 19). Le puceron ne signe pas la mort de tout le vignoble. Dans l'arrondissement de Toulon, la superficie du vignoble de 1888 représente encore le tiers de la superficie relevée en 1873 (Rinaudo : 1982, 21). À Bormes, on recense alors 659 ha de vignes, dont 14 ha nouvellement plantées (moins de quatre ans).⁷⁹ On assiste de fait à la reconstitution du vignoble à partir des années 1880. En 1912 dans le Var, cette reconstitution est presque totale. On reconstitue les vignobles surtout dans les plaines et parfois dans le bas des coteaux, mais on recherche surtout la facilité du travail de plantation et d'entretien et la grande production. Aussi

79 Bormes-les-Mimosas, Recensement agricole annuelle, renseignements divers sur la récolte de 1888, daté du 27.01.1889, Archives départementales du Var, série 6 M 848.

on défriche les plaines, on arrache les mûriers et aussi les oliviers pour planter les vignes.⁸⁰ Il ne reste alors que très peu de vignes françaises anciennes, soit quelques lambeaux de très faible étendue et très disséminés. À Bormes, le pourcentage des surfaces cultivées en vigne par rapport aux cultures permanentes de l'ancien cadastre passe de 39.9% en 1825 à 73.7% en 1913.⁸¹ En fait, ces chiffres masquent une reprise beaucoup plus importante, les cultures intercalaires (cf. oullières) ayant disparu et la vigne étant plantée beaucoup plus serrée. De plus la productivité s'améliore avec l'évolution du matériel, des techniques de culture et de vinification, et avec la qualité des sols sur lesquels la vigne est replantée.

Le vignoble reconstitué, la crise de la surproduction reprend de nouveau. L'introduction de tarifs douaniers en 1894 permet de limiter la concurrence étrangère mais les vins d'Algérie (alors colonie française) qui ont un prix compétitif amoindrissent les effets de cette mesure. La concurrence - hors Hexagone - sera dénoncée au moins jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.

Un autre problème est pointé du doigt : la fraude. Elle constitue une préoccupation majeure jusqu'au milieu du XX^e siècle. De fait, certaines pratiques discutables sont introduites durant la crise du phylloxéra et tolérées malgré les lois d'août 1889 et de juillet 1897 qui interdisent la fabrication des vins autrement que par la fermentation de raisins frais. On pratique alors couramment le sucrage pour élever légèrement le degré d'alcool ou fabriquer une piquette de consommation familiale, le vinage (addition d'alcool) et le mouillage (addition d'eau). Ces pratiques, après la reconstitution du vignoble, sont jugées abusives et frauduleuses. Elles encombrant le marché de produits illicites qui contribuent à la mévente des vins et menacent la réputation du vignoble méditerranéen.⁸² Elles font débat dans les localités,⁸³ au Conseil général et à l'Assemblée nationale.

Au début des années 1920 dans le Var, la mévente des vins amène l'abandon et la vente progressive de parcelles agricoles. Les paysans vont gonfler les troupes de migrants, voire d'indigents. Avec le départ de ces nombreux petits propriétaires exploitants, c'est toute l'armature de la société villageoise qui est disloquée (Rinaudo : 1986, 28). À Bormes et au Lavandou, la situation semble moins dramatique. On ne constate pas de fluctuations démographiques qui pourraient laisser penser qu'un exode significatif de la population paysanne s'est produit durant ces années.

80 Ministère de l'Agriculture, Département du Var, Direction des services Sanitaires et Scientifiques et de la Répression des Fraudes, Enquête sur le vignoble en 1912, datée du 30.09.1912, Archives départementales du Var, série 7 M 72.

81 Masarel : 1967, 22.

82 Préfecture du Var, Circulaire du 5 septembre 1900 relative au sucrage des vins avec modération de taxe, Archives départementales du Var, série 7 M 72.

83 Ollioules, Vœu relatif aux mesures de nature à parer à la crise viticole, extrait du registre des délibérations, séance du 5.06.1925, Archives départementales du Var, série 7 M 72.

Les vigneron·nes se relèvent en partie de ces crises en rationalisant les moyens de production. C'est ainsi qu'à Bormes, comme c'est aussi le cas dans de nombreux villages, une cave coopérative vinicole est construite. Elle est inaugurée en 1925 près de la gare dans le quartier du Pin-des-Dévotes. Pouvant traiter 13'000 hectolitres de vin, la cave coopérative de Bormes et du Lavandou permet aux vigneron·nes du pays de réaliser en commun l'élaboration et la commercialisation de leurs vins. Toutefois, ces efforts ne sont pas suffisants pour assainir la profession. Le mouvement de régulation des productions viti-vinicoles qui s'est amorcée à la fin du XIX^e siècle se poursuit au début du XX^e siècle. On établit des contrôles et des normes pour dissuader les fraudes.

La Première Guerre mondiale ajourne les difficultés liées à la mévente. Le vignoble mal soigné puis subissant les assauts du mildiou en 1916 et 1917, produit des récoltes peu abondantes alors même que l'Armée constitue un marché appréciable. Au sortir de la Grande Guerre, la situation s'améliore car la consommation augmente dans l'ensemble du pays. Elle se dégrade de nouveau vers 1928 avec la croissance rapide de la production algérienne (Masurel : 1967, 33).

Dans l'entre-deux-guerres, le mouvement de normalisation des productions viti-vinicoles s'amplifie en France (Humbert : 2011, 95). Ce mouvement connaîtra différents stades de développement. L'une des mesures les plus structurantes sera la création, par le décret-loi du 30 juillet 1935, du Comité National des Appellations d'Origine, après une décennie de gestation. Une demande de contrôle de l'appellation *Côtes de Provence* sera déposée dans la foulée. Il faudra néanmoins attendre la fin de la Deuxième Guerre mondiale pour que les conditions cadres des vins de cette appellation soient établies. En effet, la Commission de Délimitation de l'Aire de Production d'AOC désignée par le CNAO ne rendra ses conclusions que le 9 août 1951. Alors 43 communes, dont Bormes, obtiendront le label VDQS,⁸⁴ catégorie intermédiaire entre le vin AOC et le vin de table (Humbert : 2011, 570).

Ainsi, après la conquête de l'Algérie, la viticulture borméenne aura connu une période faste durant deux décennies. Par la suite, elle connaîtra des hauts et des bas et ce, durant plus d'un siècle à cause de la concurrence étrangère, des maladies et des crises de surproduction, sans parler des aléas climatiques. Finalement, grâce à l'intervention de l'État et au soutien grandissant de la profession, le vignoble borméen et lavandourain se relèvera après la Deuxième Guerre mondiale. Ces transformations auront eu des impacts significatifs sur le paysage agricole autour du village de Bormes : la culture en oullière aura été abandonnée, la viticulture aura remplacé en partie la culture des céréales et celle de l'olivier tant dans la plaine du Batailler, les coteaux des vallons de Saint-Clair, de la Fossette, etc. que sur le plateau de Léoube

84 VDQS : vins délimités de qualité supérieure.

ou des secteurs propices du massif des Maures (cf. Les Campaux, Le Grand Noyer, etc.). D'une culture complémentaire représentant près de 40% des surfaces cultivées en 1825, la vigne occupera près de 75% du territoire agricole au sortir au moment de la Première Guerre mondiale.

LA CULTURE DES CHÂTAIGNES

Les châtaignes sont rémunératrices parce que la production excède notablement les besoins locaux, comme l'indique le Préfet du Var en 1865 : « *La récolte de châtaignes comme d'ordinaire a donné son excédant notable qui s'est écoulé sur Marseille, Lyon et Paris* ». ⁸⁵

Dans les années 1920, le châtaignier est encore bien soigné. Dans les Maures et l'Estérel, la production moyenne s'élève alors à 30'000 quintaux par an. Une bonne partie de la production est exportée en Allemagne, Suisse et Angleterre. Mais attaqué par une maladie (l'encre), détruit pour les besoins du tannage, le châtaignier n'est souvent pas replanté car l'arbre ne fructifie qu'après 30 ans. À Bormes, la récolte de châtaignes est d'environ 350 quintaux dans les années 1880 et tombe à 80 quintaux en 1912.

L'APICULTURE

Le miel était déjà un objet de commerce entre les Grecs et les Ligures (Trégaro : 1931b, 70). Au XIX^e siècle, on produit du miel pour l'alimentation et de la cire pour l'éclairage dans les communes des Maures qui possèdent de vastes étendues incultes (Agulhon : 2012, 21). Dans la dernière décennie du XIX^e siècle, on compte à Bormes entre 60 et 85 ruches pour une production annuelle de miel entre 210 et 390 kg.

LA CULTURE DES FRUITS, DES LÉGUMES ET DES FLEURS

Durant des siècles, en plus de la vigne, divers légumes et fruits sont cultivés en quantité plus faible. Ils assurent la diversité de l'alimentation de base des Borméens. Achard indique en 1878 que tout le territoire de Bormes est couvert d'oliviers, de vignes et d'arbres fruitiers (Achard, 1787, 350). On y cultive, sans doute comme ailleurs dans la Provence intérieure, le figuier, l'amandier, le pommier, le poirier, le cerisier, le jujubier, le grenadier, etc. (Agulhon : 2012, 20). Au XIX^e siècle, le figuier est sans doute l'arbre fruitier le plus cultivé.

85 Département du Var, Statistique annuelle agricole, année 1864, Archives départementales du Var, 6 M 846.

« Le figuier est très répandu dans les pays de vignobles et d'oliviers ; sa récolte ne manque presque jamais ; il enrichit un grand nombre de communes et fournit abondamment à toutes un fruit exquis. On cueille des figues pendant plus de deux mois. Celles qu'on fait sécher servent, pendant le reste de l'année, d'aliment aux hommes et aux animaux domestiques. »⁸⁶

N. Noyon, Chef divisionnaire à la Préfecture du Var, 1846

L'oranger et le citronnier sont cultivés depuis longtemps dans la région hyéroise et dans les communes côtières ou de basses collines entre Var et Estérel (Agulhon : 2012, 21). Ainsi en est-il de Bormes où les jardins sont plantés d'orangers et de citronniers (Achard, 1787, 350).

En 1835, Garcin indique que les jardins de Bormes offrent les mêmes productions que ceux d'Hyères (Garcin : 1835a, 163). La situation est-elle comparable ? À Hyères, la culture des primeurs est fort active au XIX^e siècle. Noyon indique en 1846 qu'en novembre, décembre et janvier des légumes et des fruits de toute espèce, savoureux autant que hâtifs, vont représenter sur les tables du nord le printemps qui console l'autre hémisphère (Noyon, 1846, 79). À cette époque à Bormes, ces productions sont-elles exportées ou sont-elles seulement destinées à l'autoconsommation, voire au marché local ?

Selon les statistiques agricoles,⁸⁷ on cultive principalement à Bormes durant le dernier quart du XIX^e siècle : du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre, de la vigne et des oliviers ; la récolte de fruits (notamment noix, pommes à cidre, prunes, oranges, citrons et cédrats) est insignifiante ; elle est manifestement destinée principalement à l'autoconsommation ; les légumes de toutes sortes (hors pommes de terre) sont cultivés sur une surface de 18 hectares (en 1873) dans le canton de Collobrières (soit les communes de Collobrières et de Bormes).

À Bormes, la culture des primeurs et des fleurs se développe après 1905 suite à l'ouverture du tronçon de la ligne ferroviaire entre Hyères et Toulon. Ces cultures prennent alors avec la vigne la place des céréales et des oliviers. Haricots, carottes, pommes de terre, melons, courges, courgettes sont plantées dans la plaine ; les tomates sont plantées un peu partout sur les pentes ensoleillées ; pêches, cerises, figues mais aussi raisins, oranges, citrons et kakis sont aussi cultivés.

Plus tard, le mimosa, la rose et l'œillet auront la faveur des horticulteurs mais aussi l'anémone, la renoncule, le narcisse, la giroflée, la jacinthe, le lis, l'iris, le glaïeul, ...

86 Noyon : 1846, 80.

87 Département du Var, Statistique annuelle agricole, années 1873, 1885, 1886, 1887, 1912, 1918 et 1921, Archives départementales du Var, série 6 M 847-848-851.

(Trégaro : 1931b : 62). Ces cultures sont principalement implantées sur la zone littorale. Très rémunératrices, elles contribuent à la nouvelle prospérité de Bormes comme des autres communes du littoral. Il y a un train spécial de fleurs qui, partant de Nice chaque jour à 13 heures, embarque les fleurs de l'Esterel et des Maures à Saint-Raphaël et à Toulon, et arrive à Paris le lendemain à 10h30, à Boulogne à 18h30 ; les mêmes fleurs peuvent être rendues à Francfort le même jour à 23h et le lendemain à Londres (4h30), Bruxelles (5h), Cologne (7h) et Berlin (8h) (Trégaro : 1931b, 163).

« Quand il a eu treize à quatorze ans [en 1890-1891], mon père travailla la terre, avec son père et ses frères. (...) Ils y cultivaient du blé, des pommes de terre, des petits pois, des fèves, etc. Plus tard, des anthémis blanches et jaunes, les giroflées, les arums, les freesias, la gypsophile et autres variétés de fleurs que l'on expédiait à Paris, à Ollioules, en Angleterre, en Allemagne, prirent le pas sur les cultures nourricières. »⁸⁸

Le poète Gabriel Touze-Tagant, 1973

Selon les statistiques, on cultive à Bormes en 1912 : des haricots verts, des petits pois en cosses, des salades, des artichauts, des choux-fleurs, des légumes secs (haricots, lentilles et fèves) et des fèves-roles (grains) ; les légumes (hors pommes de terre) sont alors cultivés sur une surface de 77 ha à Bormes ; en plus, on cultive des melons (5 ha), des noix, des pêches, des abricots, des pommes et des poires au couteau et à cidre, des cerises, des prunes, du raisin de table et des oignons de grandes cultures (65 quintaux), des oignons à fleurs (narcisses et jacinthes), des violettes, des roses, des œillets et des mimosas (50 ha) ; la culture des oranges et des citrons n'est pas mentionnée. Les statistiques ne rendent sans doute pas compte de la grande diversité des cultures. Elles portent sur les principales d'entre elles.

Entre 1902 et 1919 dans le Var, la culture des fruits et légumes passe de 2'954 ha à 7'480 ha, dont 7'368 ha de cultures maraîchères (dont 5'500 dans les Maures et l'Esterel). En 1929, la production de fruits s'élève à 69'604 quintaux, dont 42'000 quintaux dans les Maures et l'Esterel (Trégaro : 1931b, 61). Ces cultures rémunératrices se poursuivront au cours des décennies suivantes.

2.2.2 LES AUTRES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Il convient de s'arrêter sur les autres activités économiques car elles contribueront à la vitalité et à la résilience du territoire borméen.

88 Touze-Tagant : 1973, 112.

LA SÉRICICULTURE

L'élevage des vers à soie en Méditerranée est mentionné pour la première fois dans le « Calendrier de Cordoue » qui date d'environ 960 ap. J.-C (Zanier : 2007, 112). Traditionnellement, la sériciculture est une activité familiale, généralement exercée par les femmes, qui rapporte des revenus accessoires. Elle peut occuper plusieurs personnes à plein-temps durant plusieurs semaines. Cette production est entièrement destinée au marché, hormis de minuscules quantités de déchets de soie. En effet, l'autoconsommation aurait provoqué de trop grandes pertes (Zanier : 2007, 119).

La sériciculture se développe en France au cours du XVIII^e siècle grâce aux encouragements du gouvernement royal et à l'expansion de l'industrie textile (Puzelat : 1999, 133). Elle connaît des difficultés à la fin de l'Ancien Régime avec une crise commerciale (Agulhon : 2012, 22). Puis dans la première moitié du XIX^e siècle, elle reprend de la vigueur. Le Var se spécialise dans le grainage, c'est-à-dire dans la production des œufs du ver à soie. Cet élevage est intimement lié à la culture du mûrier, les vers se nourrissant de ses feuilles. Noyon indique en 1846 que la plantation des diverses espèces de mûrier a pris, depuis quelques années, un développement extraordinaire (Noyon : 1846, 81).

Cet élan est vite freiné. Une épidémie (la pébrine) et la concurrence étrangère (Italie, Extrême-Orient) découragent les producteurs. Les prix passent de 6 à 8 francs le kg de cocons vers 1866-1870 à 3 francs seulement vingt ans plus tard (Rinaudo : 1986, 20). Dans les années 1880, la récolte de feuilles de mûrier à Bormes est constante avec 1330 quintaux par an. Dans le pays des Maures, les éleveurs sont au nombre d'une cinquantaine, indique Vattier d'Ambroyse en 1888. Les centres du grainage sont alors Grimaud et Cogolin. Le pays des Maures, comparé au Nord du département, semble être le milieu par excellence de l'éducation du ver : ses graines ayant des qualités de robusticité en même temps que de finesse dans la production de la soie, traduites par une préférence des acheteurs (Vattier d'Ambroyse : 1889, 397).

L'élevage du ver à soie connaît une décadence au cours des premières décennies du XX^e siècle lorsque la culture des primeurs et de la vigne s'étend là où s'élevaient les mûriers. C'est le cas à Bormes où la récolte de feuilles de mûrier s'effondre, passant de 1330 quintaux dans les années 1880 à 110 quintaux en 1912. Entre 1882 et 1929 dans le Var, la production des cocons passe de 500'000 kg à 125'000 kg.

Cette activité disparaît par la suite. En 1932, Donnadiou note à propos de Plan-de-la-Tour, derrière Grimaud, que les magnaneries ont été abandonnées (Donnadiou : 1932, 213). À Bormes, on verra encore longtemps de vieux mûriers le long des chemins dans la campagne de Bormes et du Lavandou. La Place du Mûrier dans les vieux quartiers du village atteste symboliquement encore de nos jours de cette activité.

« Quand je passe devant la bastide des Ilaires,⁸⁹ où j'ai vécu pendant de longues années, avec mes parents, je regarde toujours avec un peu de nostalgie les vieux mûriers, derrière le grillage du mur qui longe la route. Ces mûriers servaient, il y a nonante ans dans la marche du temps, à nourrir avec leurs feuilles luisantes, les vers à soie. »⁹⁰

Le poète Gabriel Touze-Tagant, 1973

LA SYLVICULTURE

La sylviculture joue un rôle économique dans le massif des Maures et de l'Estérel. On y exploite le pin et le chêne-liège.

Le liège est exploité dans les Maures dès le dernier quart du I^{er} siècle av. J.-C. Il est alors principalement utilisé pour la fabrication des bouchons d'amphores. Par ailleurs, la forêt est exploitée durant l'Antiquité pour le bois de chauffage, le bois d'œuvre, les glandées, la résine et le poix bien que les traces soient ténues (Brun : 1999a, 159).

Du Moyen Âge jusqu'à la Révolution, la plupart des forêts sont possédées par les seigneurs (Bormes, Brégançon, Léoube et Bénat) et les Chartreux (forêt de Dom). Leur exploitation devait donc être contrôlée par leurs propriétaires. Néanmoins, différents droits concédés aux habitants permettent à ces derniers d'utiliser les ressources de la forêt, notamment de ramasser le bois mort.

En 1787, Achard indique qu'à Bormes les pins fournissent quantité de bois pour les fabriques. On en fait un petit commerce avec les villes voisines. On l'achemine aussi par mer à Marseille (Achard : 1787, 350).

Au lendemain de la Révolution dans le Var, on produit peu de bois d'œuvre, malgré la proximité de Toulon et de ses constructions navales. Ni les essences, ni les moyens de transport ne s'y prêtent. Quand un propriétaire vendait une coupe à un marchand de bois, c'était pour les besoins de la menuiserie courante (...) ou pour la fabrication du charbon de bois (Agulhon : 2012, 26). Avant l'expansion de la bouchonnerie, c'est aussi à des marchands que l'écorce de liège est vendue. Au milieu du XIX^e siècle, alors que l'économie prospère, les pins sont propres aux constructions des édifices civils et fournissent quelques doublages aux navires de commerce ; on s'en sert beaucoup dans les ouvrages sous les eaux et pour les fourneaux dans les manufactures à feu (Noyon : 1846, 77). À cette époque, qu'en était-il plus particulièrement de l'exploitation des forêts à Bormes ? Est-ce que l'expansion des villes et des ports de Marseille et de Toulon constituent des débouchés pour la production de bois ?

Au cours des années 1920 dans les Maures et l'Estérel, le pin est utilisé pour la

89 Cette bastide était située au Lavandou.

90 Touze-Tagant : 1973, 159.

menuiserie courante et, notamment, pour la caisserie du port de Marseille et les poteaux de mine (Trégaro : 1931b, 48). Le pin occupe alors dans ces deux massifs environ 36'000 ha. Le gemmage se développe fortement durant cette décennie passant de 3'000 hl en 1926 à près de 13'000 hl en 1929.

L'exploitation du liège pour sa part connaît une expansion dans la deuxième moitié du XIX^e siècle avec le développement de la bouchonnerie. Dans les années 1920, les Maures et l'Esterel offrent le rendement le plus important en France dans la production du liège. Sur 100'000 hectares plantés en chêne-liège, 10'000 tonnes sont produites annuellement. Ces chiffres masquent toutefois un rendement à l'hectare moins performant que dans les Landes où l'exploitation est plus rationnelle. Ici, les chênes sont beaucoup trop serrés et gênés en plus par la hauteur du sous-bois (Trégaro : 1931b, 46).

Finalement, dans la première moitié du XX^e siècle, les incendies et la concurrence étrangère pour la production de bouchons de liège compromettent l'exploitation de la forêt à Bormes.

TABLEAU 5 - NOMBRE D'HABITANTS EXERÇANT UN MÉTIER DANS LE DOMAINE DE LA SYLVICULTURE ENTRE 1836 ET 1926

	1836	1846	1866	1886	1906	1926
Bûcherons	0	5	5	0	1	36
Charbonniers	0	0	61	40	7	6
Marchands de bois	0	0	3	0	0	1
Garde-forestiers	0	1	3	10	5	4
Scieurs de long ⁹¹	3	3	5	0	1	0
Total	3	9	77	50	14	47

Source : Dénombrements des habitants de Bormes et du Lavandou

Quelle était la part d'habitants exerçant un métier lié à la sylviculture ? Il apparaît difficile de l'estimer à partir des dénombrements d'habitants car il convient de prendre les chiffres avec beaucoup de prudence. D'une part, certains métiers ne se développent et ne se spécialisent que durant la première moitié du XIX^e siècle, comme celui de charbonnier ou de bûcheron. D'autre part, certains de ces métiers s'exercent de manière saisonnière. L'abattage d'arbre se déroule d'octobre à mi-mars, période durant laquelle la sève est descendue. Cette période permet donc à des travailleurs agricoles de subvenir à leurs besoins en attendant le retour du travail dans les champs. La levée

91 Le scieur de long est une personne dont le métier consiste à débiter avec une scie des troncs d'arbre dans la longueur.

du liège s'opère de la fin du printemps et pendant l'été. Les charbonniers sont itinérants et restent dans un quartier ou dans une commune le temps d'une coupe de bois qui peut varier de quelques semaines à quelques années suivant la taille de la parcelle à exploiter (Musset : 2000, 133). Leur travail consiste à couper le bois nécessaire à la fabrication du charbon, à ensuite transporter le bois jusqu'à une plateforme où est édifié la charbonnière. C'est là que le bois est *cuit* (Musset : 2000, 137).

LA BOUCHONNERIE

La bouchonnerie se développe au XVII^e siècle dans les Maures sous forme d'ateliers familiaux. Il y eu alors des bouchonniers dans tous les villages, travaillant à domicile et au couteau (Trégaro : 1931b, 46). Cette activité proto-industrielle contribue sans doute à améliorer les conditions de subsistance des paysans, notamment les années où les récoltes sont mauvaises.

A partir des années 1830-1840, le découpage en bande se mécanise à l'aide de coupeuses munies de lames à poignées et cales. La bouchonnerie s'industrialise à partir de 1850, avec le tournage des bouchons sur machines semi-automatiques. Dans le même temps, l'apparition des scies circulaires permet la mécanisation de la coupe des bandes et des carrés, préalablement à la fabrication du bouchon lui-même. D'autres progrès techniques permettent à cette petite industrie de devenir une activité économique de première importance dans la deuxième partie du XIX^e siècle.⁹² Elle se concentre alors dans quelques villages, dont Bormes.

Dès les années 1860, la concurrence des lièges étrangers, italiens, espagnols et portugais, libres de droit en France, alors que les lièges français sont lourdement taxés dans ces pays, provoque la chute des prix (Rinaudo : 1986, 24). La protection douanière installée en 1891-1892 a un effet tout relatif car le liège en provenance de Corse, d'Algérie et de Tunisie, supérieur en qualité, se montre plus compétitif. D'autres facteurs contribuent à rendre la production locale déficitaire : le coût du transport ferroviaire jugé parfois excessif et les incendies de forêt (Trégaro : 1931b, 47). Ainsi, l'exploitation du liège perd rapidement une grande partie de son intérêt économique. L'industrie bouchonnière se stabilise au début du XX^e siècle et reprend même un peu de vigueur grâce surtout au liège brut importé d'Algérie. Elle compte alors de moins en moins pour les agriculteurs qui, à Bormes, se spécialisent dans la viticulture, la culture des primeurs et des fleurs. Elle reste tout de même une source de revenu pour les journaliers et les petits paysans (Rinaudo : 1986, 24).

Quelle était la part d'habitants exerçant un métier dans le domaine de la bouchonnerie ?

92 Strobant : 2016.

Il est reconnu que cette industrie employait hommes, femmes et enfants au XIX^e siècle. Or, les dénombremments de 1836 et de 1846 ne renseignent généralement que sur la profession du *chef de ménage*. Les dénombremments suivants font état de la profession des épouses. Le dénombrement de 1866 reconnaît aussi en partie le travail des enfants. Afin de pouvoir comparer les données de ces différents dénombremments, nous avons considéré que les épouses et les enfants de 10 ans et plus travaillaient dans les fabriques à côté des chefs de ménage dénombrés comme bouchonniers en 1836 et en 1846. C'est une hypothèse haute. Chez les leveurs de liège et les fabricants de bouchons, nous n'avons considéré que les hommes. Nous notons par ailleurs que le nombre de leveurs de liège semble sous-estimé par les dénombremments, sans doute parce qu'il s'agit d'un travail saisonnier.

A Bormes, l'industrie aurait employé jusqu'à 232 personnes en 1866, selon notre mode de calcul. Le nombre de Borméens exerçant une activité liée à la bouchonnerie aurait alors représenté près de 15% de la population active dénombrée. En 1926, malgré le net recul de cette activité, on compte encore trois fabriques de bouchons et deux bouchonniers patrons sur le territoire de Bormes et du Lavandou.

TABLEAU 6 - NOMBRE D'HABITANTS EXERÇANT UN MÉTIER DANS LE DOMAINE DE LA BOUCHONNERIE ENTRE 1836 ET 1926

	1836	1846	1866	1886	1906	1926
Leveurs de liège			26			
Bouchonniers	28	109	193	200	75	51
Fabricants de bouchons et bouchonniers patrons	4		13	8	5	5
Total	32	109	232	208	80	57

Source : Dénombremments des habitants de Bormes et du Lavandou

LES AUTRES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

D'autres activités (proto-)industrielles se sont implantées sur le territoire de Bormes, comme en témoigne la toponymie. C'est le cas de la verrerie située sur le chemin de Toulon à Saint-Tropez. À quand remonte sa construction ?

Au XV^e siècle, on voit apparaître dans toute l'Europe des verreries dites forestières qui produisent en grande quantité du verre pour l'usage quotidien à un prix abordable et l'expédient dans les villes. Jusqu'au XVIII^e siècle, elles restent les principaux fournisseurs de verre courant.⁹³

La verrerie de Bormes n'est manifestement plus en activité au début du XIX^e siècle.

93 Keller : 2015.

En effet, en 1825 le bâtiment qui est relié au Batailler par un canal de dérivation sert de maison. Les parcelles du lieu-dit *la verrerie* sont alors cadastrées en essarts ou en terres incultes. Elles sont entourées de parcelles colloquées en forêt.

Par ailleurs, on compte en 1825 une fabrique de tuiles en activité au lieu-dit *L'Angueiroun*. D'autres activités (proto-)industrielles ont possiblement pu prendre place à Bormes sans qu'elles aient laissé de traces visibles.

LA PÊCHE

Sur le littoral varois, la pêche et le conditionnement du poisson (i.e. pêcherie) constituent des activités depuis les temps les plus reculés. Ces activités sont bien documentées par l'histoire et l'archéologie. Sur la côte poissonneuse des Maures, Brun ne doute pas que les Grecs développent la pêche et qu'ils installent des salaisons de poissons (Brun : 1999a, 121). Des faisceaux d'indices lui permettent d'être aussi affirmatif. Qu'en est-il plus précisément sur le territoire de Bormes ?



Illustration 2 - Le port du Lavandou, photo Marius BAR - Toulon

Des historiens comme Garcin ne doutent pas que les *Bormani* occupaient la côte maritime de Bormes et d'Hyères, qu'ils avaient établi près de la côte des cabanes pour ceux qui se livraient à la pêche et à la piraterie (Garcin : 1835a, 537). Toutefois, les évidences matérielles manquent. L'archéologie permet d'affirmer que le mouillage de Léoube est utilisé pour les échanges commerciaux durant l'Antiquité. L'itinéraire maritime d'Antonin mentionne *Alconis*, que certains historiens situent dans la baie du Lavandou. On peut penser que des bateaux de pêche y auraient mouillé. Fréjus, Cannes et Antibes exportent des produits à base de poisson (Laubenheimer : 1991, 255). Des amphores servant notamment au transport de ces produits auraient été fabriquées dans la région des Maures et de l'Estérel (Laubenheimer : 1991, 258). Brun en conclut que des sauces de poissons devaient y être produites (Brun : 1999a, 160). On a retrouvé des bassins utilisés comme viviers à Cavalaire. Mais pour certains chercheurs, ces viviers servaient à l'agrément des propriétaires riverains plus qu'à une éventuelle pisciculture ; ils sont toujours reliés à des *villae* maritimes, généralement très luxueuses (Brun : 1999a, 160). On n'a pas retrouvé traces de viviers sur le territoire de Bormes. En résumé, on n'a pas retrouvé d'évidences quant à l'activité de pêche et de conditionnement de poisson sur le territoire de Bormes durant l'Antiquité. Toutefois, le fait qu'on n'ait pas retrouvé de traces archéologiques ou historiques ne signifie pas qu'il n'en ait pas eu. L'érosion marine a peut-être compromis la sauvegarde de preuves matérielles.

Le Haut Moyen Âge ne livre pas de non plus de témoignages ou de traces d'activités liées à la pêche. Davin prétend que lorsque saint François de Paul accoste au Lavandou en 1482, il y a en ce lieu une maisonnette où logeaient des employés de l'administration sanitaire (la peste était déclarée dans la région) et quelques cabanes de pêcheurs. Mais en l'absence de source, cette information doit être considérée comme une hypothèse.

La pêche est attestée beaucoup plus tard, soit au XVIII^e siècle. Une délibération municipale du 3 janvier 1773 fait état de patrons pêcheurs catalans vivant au Lavandou. Le 24 mai 1776, le Maire de Bormes explique au conseil municipal, « *que toutes les années, il aborde à la plage du hameau du Lavandou, terroir de ce lieu, un grand nombre de pêcheurs étrangers, qui non seulement procurent la plus grande partie des denrées des particuliers, mais même procurent à tous les endroits circonvoisins et notamment à la ville de Toulon une quantité prodigieuse de poisson, qui fait diminuer [sa] cherté* ». ⁹⁴ Le poisson est alors acheminé au village par des muletiers étrangers autorisés à acheter du poisson au Lavandou à condition que Bormes soit servi la première. ⁹⁵

Selon différentes sources, on compte au Lavandou 20 bateaux de pêche en 1835

94 Bormes, délib. mun. du 24.05.1776.

95 Bormes, délib. mun. du 06.03.1774.

(Noyon : 1846, 43), entre 20 et 30 en 1855 (Giraud : 2001, 218) et 60 en 1900.⁹⁶ Selon ces chiffres, la pêche se développe considérablement durant le XIX^e siècle. Comme en témoignent les cartes postales, au début du XX^e siècle on compte non seulement des bateaux de pêche au Lavandou mais aussi dans les petits mouillages. C'est le cas notamment à St-Clair, La Favière, Cabasson et Léoube par exemple.

Agulhon indique que dans la première moitié du XIX^e siècle, la pêche provençale était en période de prospérité parce qu'elle avait – en plus du débouché traditionnel de la vente du poisson frais – le débouché accru d'une industrie de salaison en expansion (Agulhon : 1975, 427). Garcin indique en 1830 qu'on a établi une pêcherie au Lavandou (Garcin : 1835a, 163). Giraud mentionne plusieurs conserveries de sardines au Lavandou en 1855 (Giraud, 2001, 218). En 1888, Vattier d'Ambroyse indique que les marins du Lavandou explorent la rade et les eaux voisines, puis, quand vient le passage des sardines, ils approvisionnent l'atelier de salaisons, établi près du port (Vattier d'Ambroyse : 1889, 374). La présence de cette activité n'est toutefois pas attestée par les dénombrements de population. Il semble que le métier de saleur de poisson se confonde généralement, dans les dénombrements, avec celui de pêcheur, voire de poissonnier. En effet, seulement deux saleurs de poisson sont dénombrés en 1846. Leur trace disparaît dans les dénombrements suivants.

Nous avons comptabilisé le nombre d'habitants exerçant un métier lié la pêche entre 1836 et 1926 : pêcheurs, saleurs de poissons, poissonniers et marchands de poissons. Le domaine aurait employé jusqu'à 92 personnes durant cette période. Il est fort probable que le nombre réel d'actifs était plus important. En effet, comme mentionné précédemment, les dénombrements de la première moitié du XIX^e siècle indiquent surtout le métier des *chefs de ménage*. Pourtant, les épouses et les enfants contribuent souvent à l'activité économique, que ce soit dans l'agriculture, la petite industrie, l'artisanat ou le commerce. On note qu'en 1866, il est parfois mentionné la profession que les épouses exercent. Cette information sera mieux renseignée par la suite. Par ailleurs, en 1866 cinq *mousses* sont dénombrés. Il n'y en aura plus de mention dans le dénombrement de 1886. Enfin, le dénombrement de 1836 indique plusieurs dizaines de matelots et marins sans que l'on sache s'ils étaient affectés à la pêche ou au transport. Afin de tenter la comparaison entre les différents dénombrements, nous avons exclu le dénombrement de 1832. Nous retiendrons seulement que le domaine pourrait avoir employé entre 50 et 100 personnes entre 1846 et 1926, selon les dénombrements des habitants.

Le conseil municipal du Lavandou aura à cœur de soutenir cette activité. En 1923, après plusieurs années de réflexion, il décide d'améliorer le port « *considérant qu'il*

96 Bormes, délib. mun. du 17.06.1900.

*est d'un intérêt essentiel pour la population des pêcheurs qu'au point de vue commercial ce travail soit fait le plus rapidement possible ; considérant que chaque hiver par tous les temps et toutes les températures les pêcheurs du Lavandou sont obligés de se mettre à l'eau jusqu'à la ceinture sans qu'il soit possible d'attendre une accalmie pour garer leurs bateaux sur la plage (...).*⁹⁷

Les eaux du littoral des Maures ont la réputation d'être poissonneuses. En 1901, le produit de la pêche côtière du Lavandou est de 134'845 kilos de poissons au Lavandou contre 94'551 kilos à Saint-Raphaël. C'était de beaucoup le chiffre le plus élevé dans le Var (Davin : 2013, 29). Gabriel Touze-Tagant confirme qu'au début du XX^e siècle le poisson [est] facile à pêcher, à cause de son abondance (Touze-Tagant : 1973, 112) ! Quelques décennies plus tard, le marin pêcheur Jacky Caval sera aussi de cet avis.

Avec la sardine et le thon, les principaux poissons pêchés sont le mullet, la raie, le congre, etc. Les langoustes, certains mollusques et les oursins y sont très abondants (Trégaro : 1931c, 152). Jacky Caval qui exerce son métier dans la Rade d'Hyères et autour des Îles d'Or, recense près d'une centaine d'espèces de poissons et de crustacés dans ses prises entre 1948 et 2008⁹⁸. Les plus abondants sont le Bogue ravelle (*Pagellus bogaraveo*), la Saupe (*Sarpa salpa*) et le picarel (*Spicara smeris*). Viennent ensuite l'anchois, la bonite à dos rayée (*Sarda sarda*), la sardine, le sévrau (*Trachurus mediterraneus*), la dorade (*Sparus auratus*), la dorade rose (*Pagel acarne*), le Sar commun (*Diplodus Sargus sargus*), le Sar à tête noire (*Diplodus vulgaris*), le chapon (*Scorpaena scrofa*), le congre, le merlan, la rascasse brune (*Scorpaena porcus*), le rouget de roche (*Mullus surmuletus*), le rouget grondin volant (*Dactylopterus volibus*), le calmar, le poulpe et les petites crevettes, sans compter les oursins.

Durant la première partie du XX^e siècle, les produits de la pêche sont portés aux marchands de poissons (pour expédition notamment à Toulon) ou aux poissonniers, aux restaurateurs et sont vendus à quai aux estivants de plus en plus nombreux⁹⁹.

*« C'était pendant la guerre de « Quatorze » ! (...) À cette époque, les poissonnières du Lavandou montaient, chaque matin, à Bormes, à pied, portant leur corbeille, remplie de poissons frémissants. On entendait leurs voix argues, quand elles approchaient du village : - A l'Aoubo ! A l'Aoubo ! La quoa li boulègo ! Criaient-elles avec ardeur. »*¹⁰⁰

Le poète Gabriel Touze-Tagant, 1973

97 Le Lavandou, délib. mun. du 05.08.1923.

98 On peut raisonnablement penser que ses renseignements sont valables pour la première moitié du XX^e siècle.

99 Caval : 2017.

100 Touze-Tagant : 1973, 79.

Depuis le XVIII^e siècle, la consommation de poisson est significative à Bormes, comme en témoigne le nombre de pêcheurs, de marchands de poissons et de poissonniers. Elle le sera encore au milieu du XX^e siècle. « À l'époque d'après-guerre, la consommation de poisson issue de la pêche locale est très importante. Le poisson coûte moins cher que la viande. (...) Il y a des moutons, peu de cochons, sauf dans les fermes, et très peu de bovins. Il n'y a pas de grands magasins et la pêche de l'Atlantique ne vient pas encore ici » (Caval : 2017, 71). La pêche enfin, constituera un facteur d'attractivité touristique à partir de la fin du XIX^e siècle au Lavandou comme le montre les cartes postales et les témoignages.

« Les pêcheurs sont aimables, accueillants et, si nous arrivions au moment du retour de la pêche, nous pourrions assister au déroulement des derniers filets, d'où s'échappent des poissons aux couleurs extraordinairement vives (...) ».¹⁰¹

Dr. A. Donnadieu, 1932

LES AUTRES ACTIVITÉS CÔTIÈRES

TABLEAU 7 - NOMBRE D'HABITANTS EXERÇANT UN MÉTIER DANS LE DOMAINE DE L'ÉCONOMIE MARITIME ENTRE 1846 ET 1926

	1846	1866	1886	1906	1926
Armateurs	0	1	0	0	0
Matelots/marins/navigateurs	6	2	1	1	7
Marins pêcheurs	1	34	0	0	0
Pêcheur	59	16	43	58	55
Patrons pêcheurs	27	38	17	5	30
Saleur de poisson	2	0	0	0	0
Poissonnier/marchand de poisson	2	2	8	1	7
Gardien de phare	0	1	1	0	0
Garde maritime	1	1	0	0	1
Capitaine des domaines/douanes	2	1	0	0	1
Matelot des domaines	0	1	0	0	0
Préposé des douanes	0	2	0	0	6
Receveur des douanes	2	1	1	0	0
Brigadier des douanes	9	4	2	2	2
Douaniers	20	9	14	5	0
Gardien de phare	0	0	0	0	1
Guetteur sémaphorique	0	2	2	2	1
Total	131	118	88	92	111

Source : Dénombrements des habitants de Bormes et du Lavandou

¹⁰¹ Donnadieu : 1932, 109.

Au milieu du XIX^e siècle, le nombre de Borméens exerçant une activité liée à l'économie maritime représentent près de 6% de la population active.

Au cours du XVII^e et du XVIII^e, les mouillages et petits ports situés sur le littoral maurenque connaissent un trafic maritime soutenu entre mai et octobre (Buti : 2003, 5). Le nombre de petits caboteurs commence à diminuer devant la concurrence de la navigation à vapeur durant la première moitié du XIX^e siècle. Le chemin de fer et la route ne constituent pas encore des concurrents pour le transport maritime. A cette époque, on recense des agents des douanes au Cap Nègre, au Lavandou et près des mouillages de Léoube et de Brégançon.

Au Lavandou, il y a des chantiers navals au XIX^e siècle. On y fabrique des bateaux de petits tonnages (moins de 10 tonnes) destinés à la pêche et à la plaisance (Pavlidis : 2010, 5). C'est peut-être pourquoi, on y recense un armateur en 1866.

Enfin, on compte sur le territoire de Bormes des agents affectés à la sécurité navale et à la défense du territoire. A noter que les militaires ne sont généralement pas recensés dans les dénombrements de population.

LA FONCTION PUBLIQUE

Au milieu du XIX^e siècle, le nombre de Borméens employés par les collectivités territoriales et l'État, hors militaires, représentent seulement 2% de la population active.

Au niveau de l'administration communale, on ne compte entre le XVII^e et le milieu du XX^e siècle que quelques emplois communaux : greffier, trésorier, valet de ville, capitaine de ville, sonneur de cloches, fossoyeur, garde-terres, facteur de poste, maître/instituteur et maîtresse/institutrice d'école, cantonnier, etc. Certaines charges publiques ne sont pas comptabilisées dans les dénombrements d'habitants comme métiers, sans doute parce que ces charges s'exercent alors à titre d'activités accessoires. Dans les dénombrements, seule la charge de maire apparaît nommément à côté du métier de la personne qui l'exerce. Le facteur ou postier, les gardes-terres, les cantonniers ainsi que les instituteurs sont également dénombrés. Les emplois dans la fonction publique augmenteront dans la première moitié du XX^e siècle, principalement chez les instituteurs et les employés des postes.

Compte tenu de sa situation frontalière, Bormes verra le Gouvernement y affecter des fonctionnaires travaillant dans le domaine de l'administration des douanes, de la gendarmerie et de la défense. Les brigadiers de gendarmerie, douaniers et gardiens de sémaphore seront notamment recensés.

L'ARTISANAT ET LE COMMERCE

Au milieu du XIX^e siècle, le nombre de Borméens travaillant dans le secteur de l'artisanat représentent un peu moins de 30% tandis que ceux qui travaillent dans le commerce représentent un peu plus de 5% de la population active.

Si en France, les villages vivent généralement en autarcie jusqu'au développement des transports à partir du milieu du XIX^e siècle, ce n'est pas tout à fait le cas en Provence. Ici, sous l'Ancien Régime, l'économie est particulièrement ouverte. Les échanges économiques y jouent un rôle décisif (Agulhon : 2012, 15). Ils permettent aux Provençaux de vendre leurs produits rémunérateurs pour acheter des produits de première nécessité, voire des produits plus sophistiqués. Ceci est attesté par la présence dans le village d'épiciers, de marchands d'étoffes, d'un perruquier, etc.

TABLEAU 8 - NOMBRE D'HABITANTS EXERÇANT UN MÉTIER DANS LE DOMAINE DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE DANS LE VILLAGE DE BORMES (B) ET AU LAVANDOU (L) ENTRE 1846 ET 1926 -EXTRAITS-

	1846		1866		1886		1906		1926	
	B	L	B	L	B	L	B	L	B	L
Boulangers/ouvriers boulangers/pâtisseries	17	3	11	4	13	5	14		7	12
Bouchers	1	0	4	0	3	2	5		3	4
Poissonniers/marchands de poissons	2	0	1	1	1	5	1		0	7
Épiciers	7	0	4	2	8	4	11		7	8
Cordonniers	14	1	9	1	14	2	11		5	4
Perruquiers/ modistes	1	0	1	1	2	0	0		1	3
Marchands de tissus/étoffes	4	0	5	1	0	0	0		0	0
Couturières	3	0	29	5	21	6	11		20	7
Tisserands	7	0	3	0	3	0	0		0	0
Tailleurs d'habit	3	0	1	0	12	1	4		0	0
Aubergistes/cafetiers/cabaretiers/hôteliers/restaurateurs/employés	6	1	4	2	6	5	41*		74*	72*
Maçons	13	1	20	2	16	5	21		31	23
Peintres en bâtiment	0	0	1	0	1	1	3		3	7
Quincaillers/Serruriers	0	0	0	0	1	2	1		0	7
Menuisiers/charpentiers	2	0	4	0	8	4	5		9	6
Maréchaux ferrants/forgérons	4	0	8	0	3	1	1		3	0
Charrons	0	0	0	0	1	0	2		0	2
Charretiers/voituriers	9	0	14	1	11	4	5		9	6
Mécanicien/garagiste	1	0	0	0	0	0	0		6	8
Cantonniers/terrassiers**	4	0	0	0	5	0	3		11	16

Source : Dénombrements des habitants de Bormes et du Lavandou

*Cafetiers, hôteliers, maîtres d'hôtel, gérant, logeuse, garçons d'hôtel, employés d'hôtel, lingères, lessiveuse, blanchisseuses, repasseuses, laveuses, femmes de ménage, employés et domestiques (liés à des activités d'hébergement)

**cantonniers, terrassiers, mineurs, carrier, contremaître et manœuvres (liés à des chantiers de construction routière)

Les métiers de la construction vont se développer et se spécialiser avec la croissance démographique et urbaine. Les métiers liés aux transports vont se transformer : l'hippomobilité va se développer et avec elle, les métiers liés à l'entretien des chevaux et des véhicules : maréchaux-ferrants, charretiers, charrons, et voituriers. Puis ces métiers vont perdre des effectifs avec l'avènement de *l'automobilité*.

L'HÔTELLERIE ET LA RESTAURATION

Depuis au moins le milieu du XVIII^e siècle, Bormes compte une activité hôtelière. En 1825, ses quelques auberges sont situées sur la place Saint-Sébastien, sur la place Saint-François (i.e. Gambetta), au Lavandou, aux Campaux (à mi-chemin entre Hyères et la Mole sur la route impériale n°98) et au Gratte-loup (i.e. Mon Plaisir sur la route de Collobrières). Les métiers de l'hôtellerie vont se développer et se spécialiser par la suite. En 1846, on compte des auberges, des cabarets et des cafés. A la fin du XIX^e siècle, l'hôtellerie se développe. En 1911, on compte à Bormes et au Lavandou 8 hôtels vivant dans des conditions très prospères de la venue des étrangers.¹⁰² En 1939, on ne comptera rien qu'au Lavandou 35 hôtels et pensions de famille de tout ordre (Davin : 2013, 81).

La littérature fera vivre certains de ces établissements. Aicard placera notamment l'action de son roman *Maurin des Maures* dans la cantine du Dom. Le poète Gabriel Touze-Tagant raconte que son père, né en 1877, la fréquentait déjà à la même époque.

Quelques fois, mon Père disait :
« Quand nous voulions faire un repas,
Entre Amis, nous allions, là-bas,
A l'Auberge de Nicolas !

*« Notre cheval, bien sûr, tirait
Tant qu'il pouvait, car ça montait,
En passant près du Cimetière.
Puis, c'était le Col de Landon.
Nous avançons malgré les pierres,
Et, gagnant la Forêt du Dom,
Aux grands pins droits comme des cierges,
Nous nous arrêtons à l'Auberge !*

*Puis, nous pénétrions dans la Salle,
Tout autour de la Grande Table,
Nicolas nous faisait asseoir.
Apéritif... Et, jusqu'au soir,
Nous mangions, grives à la broche,
Civet de sanglier cuit à point,
Ou bien de lièvre ; des lapins
Parfumés de sous-bois, tout proche ;
Puis, des fruits, tartes et brioches ! ...*

*On mangeait plus qu'on ne pouvait !
On buvait bien, les crus, la gnole,
Dans une atmosphère un peu folle.
Et, pour finir, Chacun chantait.*

102 Bormes, délib. mun. du 12.11.1911.

*Nicolas, brave et bon enfant,
 Nous accueillait en souriant,
 Nous montrait ses sangliers, sa laie
 Qui s'ébattaient, sous la futaie.
 Ils étaient quatre. Ils étaient cinq,
 Les jolis petits marçassins
 Qui se battaient avecque rogne,
 En se donnant des coups de trogne !*

*Tous en chœur on applaudissait.
 Les blagues aussi faisaient rire.
 Et nous étions heureux de vivre !
 Puis, dans la nuit qui était là,
 Nous revenions, cahin-caha !!!*

Le poète Gabriel Touze-Tagant, 1973

Dans un livre paru en 1956, Colette fait allusion à cet établissement qui deviendra tour à tour cantine, auberge, hôtel et restaurant. « *Son renom se fait si vite qu'il n'est pas besoin de la désigner plus clairement. Le lieu est beau, en pleine forêt profonde, et la route romantique tourne à souhait pour l'attaque des diligences... Les soirées d'été, deux, trois tables rudimentaires, égaillées sous les acacias, attendent les amateurs de gibier, et les friands de poisson* » (Colette : 1956, 46).

Les différents hôtels de Bormes et du Lavandou accueillent dans les années 1910-1920 de nombreux artistes, peintres, écrivains ou compositeurs de musique venus de Paris, Bruxelles, Gand, Amsterdam, Londres, New-York, etc. Parmi les visiteurs, on comptera aussi des architectes, des ingénieurs, des professeurs, des docteurs, des journalistes, etc. Le Domaine du Noyer dans la forêt du Dom sera fréquenté par Mistinguett. Ces informations renseignent sur l'attractivité touristique qu'exerce Bormes et Le Lavandou durant les premières décennies du XX^e siècle. Nous y reviendrons plus loin.

2.3 LA RÉVOLUTION DES TRANSPORTS

Depuis le VI^e millénaire av. J.-C., des hommes habitent le massif des Maures. Ils créent progressivement un réseau de pistes et de chemins reliant les différents habitats entre eux et les connectent à un vaste circuit d'échange. Le développement de la navigation favorise les implantations humaines le long des côtes et stimule à son tour les échanges. Depuis l'Antiquité, le territoire de Bormes profite surtout de son accès à la mer, le réseau routier étant généralement peu développé et mal entretenu. Au XIX^e siècle, le développement du réseau routier et du réseau ferroviaire puis l'invention de l'automobile vont bouleverser les conditions d'accès et de développement de Bormes.

2.3.1 LES ROUTES, LES CHEMINS ET LES SENTIERS

« Si l'on pénètre à pied dans les vallons inconnus de cet étrange massif de montagnes, on découvre une contrée invraisemblablement sauvage, sans routes, sans chemins, même sans sentiers, sans hameaux, sans maisons. »¹⁰³

Guy de Maupassant en 1888

Le massif des Maures est souvent décrit par les géographes et les historiens comme une région peu accessible car il est très accidenté, profondément raviné, et couvert d'une forêt dense et d'un sous-bois broussailleux inextricable (Trégaro : 1931a, 2). Ceci explique que les principales routes du département le contournent. De là à affirmer que c'est un désert... c'est un pas que seuls les voyageurs oseront franchir.

LA STRUCTURE DU RÉSEAU ROUTIER

Durant l'Antiquité, une multitude de pistes et de chemins d'origine protohistorique sillonnent la France. Plusieurs d'entre eux sont repris par les Romains, bien que leur assiette ait été modifiée, joignant tel ancien *oppidum*, telle *villa*, à la grande route, au chef-lieu, à un sanctuaire, ou à tel ou tel autre établissement. Ce sont ces chemins qui ont formé la trame viaire du Moyen Age, puis nos chemins départementaux et vicinaux (Brun : 1999a, 140).

Les Romains aménagent la *Via Aurelia* passant au nord du massif des Maures, d'est en ouest, sur la base d'un itinéraire protohistorique. Elle est aménagée pour relier Rome à la péninsule hispanique. Elle passe par *Antipolis* (Antibes), *Forum Julii* (Fréjus), *Forum Voconii* (Cannet-des-Maures et Vidauban) et *Aquae Sextiae* (Aix). Sous l'Empire romain, elle constitue la principale voie de pénétration à travers la Provence. Elle joue un rôle militaire et économique. Elle est très fréquentée (Brun : 1999a, 139) et est régulièrement entretenue jusqu'en 375 ap. J.-C. Au XVI^e siècle, cette route est reprise pour relier Paris et l'Italie. Elle est réaménagée pour les besoins de l'armée française et de la poste. Elle est pourvue d'un ensemble de relais pour le ravitaillement et l'hébergement des voyageurs. Son importance stratégique est confirmée en 1811 : elle est alors classée en route impériale de 1^{ère} catégorie. En 1846, sa largeur est de 7 à 8 mètres. À cette époque, elle est fréquentée par 300 chevaux par jour entre la limite du département des Bouches-du-Rhône et Grignoles et par 170 chevaux par jour entre Antibes et le Pont du Var (Noyon : 1846, 444).

103 Maupassant : 1997, 85.

La route reliant Toulon à Marseille est, comme la précédente, classée en 1^{ère} catégorie en 1811. Cette route est la seule communication directe entre Toulon et Marseille, pour le commerce et l'arsenal maritime lorsque la voie de mer est fermée par des escadres ennemies. En 1846, sa majeure partie est en pierre. Elle a alors une largeur moyenne de 10 mètres et est fréquentée quotidiennement par 500 chevaux (Noyon : 1846, 444).

L'aménagement, la réparation et l'entretien de ces deux routes prioritaires sont entièrement à la charge de l'État à partir de 1811. En 1846, 10 cantonniers sont affectés à l'entretien de la Route Paris-Antibes et 8 cantonniers sont affectés à la Route Toulon-Marseille (Noyon : 1846, 444).

La Route 98 Toulon-Saint-Tropez passe par Hyères et contourne Bormes par le nord. Elle reprend, elle aussi, en partie le tracé d'un ancien chemin. Classée en 3^{ème} catégorie en 1811 car jugée particulièrement utile aux localités qu'elle traverse, elle est aménagée et entretenue à la charge de l'État qui y affecte 14 cantonniers. Cette route connecte Bormes au réseau routier national. En 1828, on commence l'amélioration du tronçon depuis le pont de la Verrerie jusqu'au sommet de Gratte-Loup (Giraud : 2001, 108). Les travaux s'achèvent quelques décennies plus tard.¹⁰⁴

En 1825, les chemins les plus importants pour relier le village de Bormes à ses hameaux et aux communes environnantes sont :

- Le chemin dit de Hyères à Bormes. C'est le principal accès routier au village depuis des siècles. Il traverse la plaine du Batailler jusqu'au lieu-dit *Pin-des-Dévotés* puis monte jusqu'à la place Saint-Sébastien (actuelle place du Bazar).
- Le chemin dit de Bormes à Brégançon. Il traverse la plaine du Batailler en direction des châteaux de Brégançon et Léoube puis file en direction de Hyères et Toulon. C'est le seul moyen de communication des importants quartiers de Brégançon et de Léoube sur lesquels se trouvent des exploitations rurales produisant notamment en 1929 un minimum de huit milles hectolitres de vin.¹⁰⁵
- Le chemin dit de Bormes au Lavandou passant par la colline des moulins. Il perd son rôle structurant au cours du XIX^e siècle au profit du chemin suivant.
- Le chemin du Lavandou à Collobrières en passant par Bormes. Avec l'aménagement de la route 98 Toulon-Saint-Tropez, ce chemin joue un rôle stratégique. C'est pourquoi il est classé en chemin vicinal de grande communication n°41 (entre Collobrières et le col du Gratte-Loup) au milieu du XIX^e siècle. Le tracé

104 Archives départementales du Var, série 2 S 76.

105 Bormes, délib. mun. du 22.09.1929.

du chemin entre Le Lavandou et Bormes est alors rectifié.¹⁰⁶ C'est aussi dans ce cadre qu'est percé le chemin en lacet depuis le Pin-des-Dévotes jusqu'à la place Gambetta (l'actuel boulevard du Soleil) en 1863.¹⁰⁷ Ce chemin en lacet constitue ce qu'on appellerait aujourd'hui une route de contournement.

- Au début du XIX^e siècle, le chemin des douanes longe la côte entre le Cap Bénat et le Cap Nègre. Il est réaménagé et prolongé jusqu'à la presqu'île de Saint-Tropez dans le dernier quart du XIX^e siècle. Il permet alors de contourner le massif des Maures par le sud. Il est nationalisé dans les années 1930, avec le chemin de Bormes au Lavandou.¹⁰⁸ Il est élargi et mis en corniche sur presque toute sa longueur. Il renforce alors l'attractivité touristique des communes du littoral maurenque. En fait, le Syndicat des communes du littoral fondé en 1927 a établi un plan directeur prévoyant une route de 30 mètres de largeur, dont une chaussée de 10 à 15 mètres, des trottoirs, une piste cyclable et un tramway à double voie. Cet ambitieux projet nécessite d'exécuter des dépenses et des procédures d'expropriation qui le freinent et finiront par le compromettre. En revanche, un projet - à court terme - de la Direction des Ponts et Chaussées prévoyant la création d'une route de 10 à 14 mètres d'emprise, dont 6 à 10 mètres de chaussée, est mis à l'enquête publique en octobre 1929. Sa largeur est finalement de 9 mètres. Il est réalisé sur le territoire de Bormes à partir de 1930.¹⁰⁹ Depuis Bormes, en direction de la Foux, entre Le Lavandou et Cavalaire, la route existante est alors élargie avec des rectifications nombreuses et importantes. Les passages à niveau (train des Pignes) sont supprimés.¹¹⁰

C'est aussi au cours du XX^e siècle que les autres routes structurantes autour de Bormes sont intégrées au réseau routier national et départemental.

Depuis des siècles, d'autres chemins relient le village à la mer, aux différents *quartiers* agricoles et forestiers, aux grands domaines, aux bastides et autres bastidons situés en périphérie du village. Ce réseau de chemins secondaire est complété par des sentiers ou venelles.

« Dès qu'il fut en âge de pouvoir le faire, mon père, chaque matin, avec les autres enfants des hameaux du Lavandou, de Saint-Clair, de la Fossette... allait à l'école,

106 Rapport de l'agent voyer de l'arrondissement de Toulon sur la direction à suivre entre Bormes et le hameau du Lavandou, Département du Var, 01.07.1867, archives départementales du Var, série 2 S 748.

107 Bormes, délib. mun. du 10.05.1863.

108 Bormes, délib. mun. du 8.02.1931.

109 Gibouin: 1927.

110 Gibouin: 1927.

à Bormes. Il emportait dans sa musette son « midi » et, par les sentiers sinueux à travers le maquis et les pins, montait là-haut, jusqu'au village, dominé par le vieux château féodal abandonné. »¹¹¹

Le poète Gabriel Touze-Tagant, 1973

Trégaro relève en 1931 un réseau de chemins et sentiers très praticables percé en tous sens à travers les forêts domaniales et soigneusement entretenu par le service forestier (Trégaro : 1931b, 43).

L'UTILISATION DU RÉSEAU ROUTIER

Au tournant du XX^e siècle, les principales routes et chemins de Bormes sont utilisés par les notables « en voiture », par les commerçants en charrette, par les muletiers transportant les poissons depuis Le Lavandou jusqu'au village, par le facteur des postes à pied, par les bergers et leurs troupeaux de chèvres et de moutons, par les paysans et leur animal de bât (mule, âne, cheval) quittant le village le matin pour aller travailler la terre, vendre et expédier leurs produits (vins, huiles, liège, châtaignes, bois, etc.), notamment via le port du Lavandou et les petits mouillages de la côte. Sur la Route 98, on croise parfois quelques Chartreux venus de la Verne. La diligence qui fait halte devant l'auberge du Dom voit descendre ou monter bourgeois et négociants, petits rentiers, fonctionnaires, militaires, commis-voyageurs et plus rarement savants, gens de lettres et peintres.

TABLEAU 9 - NOMBRE D'HABITANTS EXERÇANT LE MÉTIER DE CHARRETIER OU DE VOITURIER

	1846	1866	1886	1906	1926
Le village	9	13	11	-	-
Le Pin-des-Dévotes	0	1		-	-
Le Lavandou	2	1	4	-	-
Léoube	2	2	3	-	-
Brégançon	0	1		-	-
Campaux	0	1		-	-
L'anguillon	-	1		-	-
Total	13	18	18	12	15

Source : Dénombrements des habitants de Bormes et du Lavandou

¹¹¹ Touze-Tagant : 1973, 111.

Les animaux de bât sont utilisés par nombreux paysans pour le transport à dos. Les charrettes à grandes roues et les voitures à chevaux sont aussi utilisées pour transporter marchandises et voyageurs comme en atteste la quinzaine de charretiers et voituriers recensée à Bormes. Ces modes de transport seront en usage jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.

« Avant la Guerre de 1939-1945, les chevaux étaient nombreux dans les communes de Bormes et du Lavandou. Maréchaux-ferrants, charrons, bourreliers... étaient en pleine activité à cause d'eux. »¹¹²

Le poète Gabriel Touze-Tagant, 1973

La première automobile circule dans le village Bormes en septembre 1915. Elle est conduite par Émile Mayrisch, grand industriel luxembourgeois qui fait construire la même année une villa, *La Malbuisson*, en contrebas du chemin menant au cimetière de Bormes¹¹³. À cette époque la bicyclette était un des moyens de locomotion les plus utilisés (Touze-Tagant : 1973, 179). La diffusion progressive de l'automobile, d'abord dans les centres urbains puis dans les territoires ruraux, stimulera les investissements de l'État et des collectivités territoriales pour l'entretien, l'amélioration et le développement du réseau routier.

L'INSÉCURITÉ SUR LE RÉSEAU ROUTIER

Le brigandage nuit longtemps au transport terrestre. Il se manifeste dans les campagnes lors de graves difficultés économiques qui poussent les indigents, en général des paysans, aux pires extrémités. La conscription obligatoire en août 1798 fait fuir les jeunes Varois dans les grands espaces déserts où ils s'adonnent aussi au brigandage (Agulhon : 2012, 372). Le problème persiste dans le Var durant la période du Consulat (1799-1804). Les aires du brigandage chronique sont délimitées alors dans cette bande de hauteurs et de solitudes qui court des plateaux du Haut Var jusqu'aux chaînes littorales entre Marseille et Toulon, en passant par les massifs de la Sainte-Victoire et de la Sainte-Baume (Vovelle : 1982, 189).

Les brigands s'attaquent aux fermes isolées ou aux voyageurs. Agulhon dit qu'ils sont particulièrement actifs le long des grandes routes où le nombre de voyageurs est plus important. Ils sont toujours armés et attaquent par petits groupes. Pendant

112 Touze-Tagant : 1973, 100.

113 Joncheray, Suzanne, « Les mystères de La Malbuisson », in *Figure libre*, éd. Réseau Lalan, n°21, mars 2006, Le Lavandou.

la période révolutionnaire et celle du Consulat, il n'est pas rare de rencontrer des bandes de 10 à 20 hommes. À cette époque, les brigands sévissent souvent avec la complicité ou la complaisance des habitants. De plus, les détachements de protection fixes, se sentant débordés, manquent de zèle (Agulhon : 2012, 376).

À la fin du XVIII^e siècle à Bormes, on déplore des attaques de voyageurs sur le chemin de Collobrières *infesté de brigands* et le chemin de la Favière dont le quartier est alors *entièrement boisé* (Honoré : 1913, 16). Durant la période révolutionnaire, on arrête journallement à la bastide de la Verrerie et à Gratteloup. La Garde Nationale est surtout occupée à la police des vagabonds (Honoré : 1913, 19). L'insécurité sur les chemins persiste ensuite de manière épisodique jusqu'au début du XX^e siècle. La forêt du Dom demeure un refuge privilégié pour les bandits qui fuient la justice. « *Chacun sait que si des bandits ont pu s'échapper et disparaître, c'est que les communications entre Bormes et le Dom n'existant pas, on ne peut à temps demander main forte (...)* ». ¹¹⁴ S'inspirant sans doute de faits divers, Aicard fait apparaître des bandits dans son célèbre roman *Maurin des Maures*, trois échappés de prison, sur les chemins et les sentiers « *des sauvages forêts des Maures* ».

Selon Honoré, à la fin du XVIII^e siècle le chemin de Bormes à Collobrières est aussi « *infesté* » de loups. D'autres chemins le sont sans doute aussi. Le problème est récurrent depuis le Moyen Âge. Les loups attaquent non seulement les animaux d'élevage mais aussi les petits bergers. Les historiens rapportent sur le territoire de Bormes « *les attaques féroces de hordes et de loups solitaires* ». Cette menace sera éradiquée au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Vincent Infarnet, vieux berger et « *figure exceptionnelle de Bormes* » né en 1887 (Touze-Tagant : 1973, 77), interviewé au début du feuilleton télévisé réalisé par Jean Canolle et Claude Dagues, *Maurin des Maures* diffusé en 1970, dit : « *Des loups, il y en avait beaucoup mais il n'y a plus depuis 100 ans déjà* ».

L'ÉTAT DU RÉSEAU ROUTIER

Il est largement admis par les historiens que par manque de ressources, le réseau routier français reste peu développé et mal entretenu jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Les villages sont souvent isolés à cause de sa mauvaise qualité.

En 1789, plusieurs centaines de cahiers de doléances à travers le royaume sollicitent des secours pour l'amélioration du réseau routier (Puzelat : 1999, 15). Les motifs économiques sont soutenus par de nombreuses communes. Les citoyens de Châteaudouble dans le Haut Var émettent le vœu qu'il soit permis à tout bourg, village

114 Bormes, délib. mun. du 18.08.1901.

et communauté éloigné des grandes routes, de se faire entre eux et chacun dans son terrain respectif des chemins routiers, pour l'avantage du commerce là où il n'y a que des chemins muletiers.¹¹⁵ Près de deux décennies plus tard, sa Majesté, l'Empereur Napoléon 1^{er}, a plus d'une fois recueilli elle-même, dans ses voyages, les plaintes de ses peuples et en particulier celles du commerce à ce sujet comme le mentionne les rapports et projets de décret sur l'entretien des routes de l'Empire du Ministre de l'Intérieur datés du 14 mai 1811.

A Bormes, le cahier de doléances de l'année 1789 ne mentionne pas ce problème d'entretien du réseau routier. À cette époque, les chemins qui mènent au village ne sont encore que de simples sentiers. Ce n'est pas qu'ils sont en meilleur état. Bien au contraire. À Bormes, les chemins sont particulièrement exposés aux violents orages. Lors de ces épisodes, ils sont ravinés, ruinés en partie. Ils nécessitent donc régulièrement des dépenses coûteuses de réparation. Alors pourquoi ce problème d'entretien n'est-il pas répertorié dans le cahier de doléances en 1789 ? Nous relevons les considérations suivantes : D'une part, le transport de marchandises se fait beaucoup à dos d'animaux et sur des véhicules à deux roues, attelés d'un cheval, d'un bœuf, d'un mulet ou d'un âne qui peuvent passer à peu près n'importe où. D'autre part, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les marchandises sont généralement acheminées sur à peine quelques kilomètres au port du Lavandou et dans les mouillages de la commune. Le village de Bormes n'est donc pas très éloigné d'un des principaux axes de transport de la région ! En conséquence, l'amélioration des routes n'est pas d'une impérieuse nécessité pour Bormes à la veille du XIX^e siècle.

Revenons un instant sur le contexte général. L'amélioration significative du réseau routier français sera engagée après les troubles de la Révolution, alors que les communications les plus importantes sont détruites ou interrompues dans une grande partie du territoire national. Des motifs politiques, militaires et économiques plaident alors pour la consolidation et l'entretien du réseau routier français. Par la suite et quel que soit le régime politique et l'organisation administrative de l'État et des collectivités territoriales, les budgets seront progressivement renforcés pour construire, améliorer et entretenir les routes nationales et départementales ainsi que les chemins vicinaux. Certains historiens affirment qu'au milieu du XIX^e siècle, toutes les routes de Provence sont devenues à peu près carrossables (Agulhon & Coulet : 2018, 129). N. Noyon, chef de division de la Préfecture du Var est plus nuancé. Il indique que depuis 1836, de grands sacrifices ont été faits par les communes pour la mise en bon état des chemins vicinaux, bien qu'ils laissent encore beaucoup à désirer. Ces chemins, indique-t-il, ont une largeur moyenne de 3 mètres, ce qui permet les

115 Châteaudouble, Cahier de doléances, 25 mars 1789, Archives départementales du Var, série 1 B 2466.

transports à dos mais ce qui est insuffisant pour les rendre *rouliers* (Noyon : 1846, 390). Il faudra attendre les années 1930 pour que toutes les routes structurantes autour de Bormes soient en bon état. L'amélioration des chemins ruraux suivra au cours des décennies suivantes.

*« Le jour n'est pas loin, où les voitures hippomobiles cèderont la place au camions automobiles. Nos routes départementales et nationales sont déjà depuis quelques années en état de répondre à ces exigences nouvelles mais nos chemins dits de quartiers ou chemins ruraux, qui desservent uniquement des terrains de culture, sont loin d'y satisfaire. Dans la plupart des cas, ces chemins sont étroits et ne permettent aucun croisement de véhicules. Ils sont envahis par les eaux, tenant plus du ruisseau que de la route ; enfin ils sont nettement chemins de terre si bien que le moindre charroi risque de s'y embourber. Pour permettre à nos agriculteurs de préparer leurs récoltes et de les rentrer ensuite à moindre frais, il faut donc aborder nettement une politique de mise en état des chemins ruraux, pour cela les élargir, prévoir un ruisseau tout au long et empierrer jusqu'à exhaussement nécessaire. »*¹¹⁶

Léon Chommeton, maire de Bormes, le 4 juillet 1937

Plusieurs témoignages corroborent l'appréciation du Maire en forçant le trait. Le chemin de la Favière, *« c'était une petite route de campagne, qui zigzaguait entre les roseaux, les vignes et les pins. Les trous ne manquaient pas, et les pierres y étaient nombreuses »* (Touze-Tagant : 1973, 179). La petite route de la Vieille zigzague alors entre les cistes, les genêts, les chênes-lièges et les pins (Touze-Tagant : 1973, 135). Les habitants disaient que le chemin le long de la côte depuis le Lavandou, *« c'était une affreuse draoi, un mauvais chemin pour les chèvres et on n'hésitait pas à le comparer aux chemins du Purgatoire, de la Divine Comédie de Dante »* (Borel : 2005, 32). Ainsi, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle les chemins entourant Bormes ne sont que de simples sentiers, souvent sinueux et peu confortables. À partir du milieu du XIX^e siècle, le réseau routier national, départemental et vicinal est progressivement amélioré. L'état des rues sera amélioré à partir des années 1920 et celui des chemins ruraux à partir de la fin des années 1930.

Jusqu'alors, le village de Bormes était-il enclavé en l'absence d'un réseau routier de qualité ? Aussi bien le type d'agriculture et la faiblesse de l'industrie n'en appelaient-ils guère (Juillard : 1991, 10). Le réseau de chemins et de sentiers était certes utile aux échanges avec les autres communes. Toutefois, jusqu'au début du XX^e siècle, plus importante était la voie maritime qui permettait d'accéder aux villes du littoral.

116 Bormes, délib. mun. du 4.07.1937.

2.3.2 LE CHEMIN DE MER

Dès l'Antiquité, si les chemins côtiers n'ont pas fait l'objet d'aménagement de quelque importance sur la côte varoise, cela est dû d'une part aux obstacles du relief mais surtout au fait qu'une route maritime avait été bien établie depuis la fondation de Marseille. Les passagers et les marchandises, le grand commerce comme le petit cabotage empruntaient le chemin de mer (Brun : 1999a, 141). Au XVIII^e siècle, Bormes commerce avec Marseille par la mer : on porte dans cette dernière ville les fruits et le bois de Bormes et on en rapporte mille denrées qui y manquent (Achard, 1787, 350). Jusqu'au début du XX^e siècle, le transport maritime offre des conditions plus favorables aux échanges pour les communes du littoral varois. Comme le souligne Agulhon, c'est pour le voyageur terrestre que la côte varoise était un impraticable désert (Agulhon : 2012, 56) car c'est par la mer que le transport des personnes et surtout des marchandises est privilégié jusqu'à l'avènement du chemin de fer. Arthur Young écrit : « un monsieur, qui connaît bien toute la Provence et a été de Nice à Toulon par mer, me conseilla de prendre la barque, qui, en un jour, fait le service depuis Toulon » (Young : 1931, 428).

Le transport maritime est, jusqu'à l'avènement du chemin de fer, plus rapide et plus sûr compte tenu de la mauvaise qualité du réseau routier et de l'insécurité qui y règne. Il est également plus économique. Par exemple, en 1835, transporter des oranges de Hyères à Marseille demandait encore deux jours en charrette, en couchant à Signes, contre une demi-journée par les routes humides (Buti : 2000, 305). Le transport maritime constitue donc un avantage compétitif pour Bormes et les autres communes du littoral varois, hormis en temps de guerre lors de blocus maritimes. Les communes de l'intérieur se rattachent au transport maritime par les chemins de traverse. C'est ainsi par exemple que des paysans de Collobrières expédient leurs châtaignes par le mouillage de Léoube. Et c'est par mer que sont importés les produits et denrées nécessaires à la vie des communes maurenques, comme le blé.

« Le transport a lieu par terre au moyen de charrettes ou à dos de mules, et en général par la voie de mer qui est la plus économique. »¹¹⁷

Le Préfet du Var, le 25 septembre 1851

Le transport maritime ne connaîtra toutefois pas un très grand développement dans les Maures à cause du manque de matière commerciale importante sur place, de la

117 État des récoltes en grains et autres farineux, 25.10.1851.

difficulté des communications vers l'intérieur (Trégaro : 1931c, 146) et de la faible densité de population.

Au XVII^e et XVIII^e siècles, depuis le port du Lavandou, le petit cabotage permet d'importer des produits comme le blé et d'exporter les produits du terroir : vin, huile d'olive, châtaignes, bois et liège. Le mouillage de Léoube permet d'acheminer à chaque automne les châtaignes ramassées dans la forêt de Collobrières (Buti : 2000, 307). Dans la première moitié du XIX^e siècle, les activités maritimes s'intensifient à Bormes grâce à l'amélioration des conditions macro-économiques. D'autres mouillages sont actifs : Brégançon, le Cap Blanc et le Cap Nègre. L'importance du port du Lavandou et des mouillages de Bormes est toutefois bien relative comme le montre les droits perçus en 1835.

TABLEAU 10 - IMPORTANCE DES PORTS ET MOUILLAGES EN 1835

	Cavaire	Le Lavandou	Giens	Léoube	St-Tropez	Toulon
Droits perçus (fr.)	209	226	230	899	18'821	258'469

Source : Statistique du département du Var, Noyon, 1846

En 1846, 26 habitants recensés exerçaient un métier lié aux activités maritimes à Bormes : employés des douanes, employés à la sécurité maritime, négociant et armateur. Ce nombre augmentera puis se tassera légèrement dans les décennies suivantes.

TABLEAU 11 - NOMBRE D'HABITANTS EXERÇANT UN MÉTIER LIÉ AUX ACTIVITÉS MARITIMES DANS LES QUARTIERS DE BORMES (HORS PÊCHERIE) EN 1846/1866/1886

	Le Lavandou	Brégançon	Léoube	Cap Blanc	Cap Nègre
Capitaine des domaines	1 /1/0				
Matelot des domaines	0 /1/0				
Receveur des douanes	1 /1/1		1/0/0		
Préposé des douanes	0 /2/1	-/0/3			
Sous/Brigadier des douanes	2 /1/1	2/2/1	2/2/0	-/1/0	1/1/4
Douaniers	5 /0/5	3/0/0	4/4/4	-/3/0	3/3/0
Guetteur sémaphorique				-/2/2	
Garde maritime		1/0/0			
Gardien de phare				-/0/1	
Négociant : homme d'affaire	0/1/0		0/2/0		
Armateur	0/1/0				
Total	9/8/8	6/2/4	7/8/4	-/6/3	4/4/4

Source : dénombrements des habitants de Bormes

La construction du réseau ferroviaire fera à peu près disparaître le petit cabotage (Trégaro : 1931c, 148). À titre d'exemple, le tonnage des marchandises transitant par le port de Saint-Tropez sera divisé par trois en l'espace de 30 ans : Vers 1850, on y recense 30'000 tonnes, réduit à 25'000 puis 20'000 et 10'000 à la fin des années 1880 (Vattier d'Ambroise : 1889, 388). Le chemin de fer va donner un avantage économique aux communes desservies par ce nouveau mode de transport.

Malgré tout, le transport maritime aura encore le soutien des autorités locales. En 1919, le conseil municipal du Lavandou décide l'amélioration du port par le besoin d'améliorer le transport maritime des produits agricoles qui ne trouvent que des moyens de transport insuffisants par voie de terre.¹¹⁸ En 1923, le maire indique que l'amélioration du port « *permettrait aux tartanes de la région de faire un important trafic entre Le Lavandou et les autres villes du Littoral favorisant l'écoulement sans de grosses difficultés et avec moins de frais des produits de nos contrées tels que : vins, bois, écorces de liège, etc.* »¹¹⁹

2.3.3 LE CHEMIN DE FER

Les premières gares de la ligne ferroviaire de Marseille à Vintimille sont ouvertes à partir de 1858. Toulon est desservie par le chemin de fer à partir de 1859, Saint-Raphaël et Cannes à partir de 1864. Des gares sont ensuite construites sur des lignes secondaires comme celle de Toulon-Hyères qui est achevée en 1875. Très rapidement, le maillage ferroviaire a un impact important sur le commerce et l'industrie, mais aussi sur le tourisme et finalement sur l'ensemble de la société, comme l'avait prédit Adolphe Meyer au lendemain de la mise en service de la ligne du PLM :

*« Il est à supposer que le caractère profondément original des habitants de cette contrée sera bientôt altéré par suite de l'établissement du chemin de fer. Le calme, la poésie et le bonheur que les populations rurales trouvent dans la vie isolée, disparaîtront sans doute bientôt avec les vieilles coutumes, les préjugés – si l'on veut – et les traditions des ancêtres ; nous verrons ainsi changer les conditions économiques de ce pays, qui a si longtemps vécu de ses propres ressources. »*¹²⁰

Adolphe Meyer, homme de lettre et journaliste, 1859

118 Le Lavandou, délib. mun. du 11.11.1919.

119 Le Lavandou, délib. mun. du 05.08.1923.

120 Meyer : 1859, 75.

Le premier tronçon du réseau ferroviaire varois est constitué par la ligne du PLM qui, venant de Toulon, contourne le massif des Maures par la dépression permienne. Le chemin de fer profite alors principalement à Toulon, bien sûr, aux communes varoises de l'intérieur comme Draguignan, Cuers ou Gonfaron et aux communes du littoral depuis Saint-Raphaël jusqu'à Menton.

La ligne du Central-Var est ensuite réalisée. Cet axe est-ouest innerve la moitié nord du département. Le premier tronçon est ouvert entre Draguignan et Salernes en 1888 et complété en 1891.

Le train supprime rapidement tous les autres moyens de transport. Les territoires non desservis par le fer sont considérés comme enclavés. Bien que cette appréciation soit sans doute abusive pour les communes côtières qui bénéficient du *chemin de mer*, il n'en reste pas moins qu'elles seront désavantagées par rapport aux communes de la dépression permienne dans la circulation des personnes, des marchandises et de l'information (poste, journaux) au vu de la performance et de l'engouement général pour le chemin de fer.

Bormes sera « enclavée » jusqu'en 1889. Le 23 mars de cette année-là, on assiste à l'inauguration de la ligne ferroviaire du littoral varois, qui sera surnommée *train des pignes* ou *Macaron*. Le 6 août 1905, on inaugure le dernier tronçon qui relie Toulon à Hyères. Cette ligne ferroviaire secondaire à voie métrique permet de raccrocher la corniche des Maures au maillage ferroviaire régional, national et international. Bien que connu pour sa lenteur, son service longtemps défectueux (Juillard : 1957, 305) et ses horaires inadéquats du point de vue des communes desservies (Borel : 2005, 74), le Macaron permet à Bormes de profiter d'une infrastructure devenue incontournable. Le succès est au rendez-vous. En 1929, la gare du Lavandou se classe 4^e et la gare de Bormes se classe 5^e pour le total de marchandises embarquées et débarquées sur cette ligne au cours de l'année, après Sainte-Maxime, Fréjus et Saint-Tropez. Toujours sur cette ligne, les principales marchandises expédiées par train sont les fruits, les fleurs, les légumes et autres produits alimentaires, les pierres, le sable, les autres matériaux de construction, les vins, les bouchons et déchets de liège, les billots de bois, les roseaux et le poisson. Parmi les marchandises réceptionnées, on trouve les engrais, les charbons, les farines, le fourrage et les bois de construction.

La ligne connaît un développement important dans les années 1920. En 1927, il est envisagé de l'électrifier pour le transport des voyageurs, permettant son exploitation en tramway à haute densité.¹²¹ Toutefois, à partir des années 1930, la ligne subit un inexorable déclin avec la concurrence des lignes d'autocar, du camionnage et de la motorisation des ménages. Les autorités locales protestent contre l'effritement du

121 Gibouin: 1927.

service qui fait craindre pour le commerce (impossibilité pour les agriculteurs de cueillir et d'expédier le même jour avant midi fleurs et primeurs) et pour la qualité du service postal (suppression de la deuxième distribution en dehors de l'agglomération de Bormes et du Lavandou). Le sénateur du Var, Gustave Fourment, indique en mai 1935 que certains proposent de supprimer les lignes ferrées et de les remplacer par des services publics automobiles (Borel : 2005,19). Selon les horaires de 1937, la ligne ferroviaire permet de relier Bormes à Toulon en 61 minutes, comme le fait aujourd'hui l'autocar. La fréquence est alors d'un train par deux heures. Les coûts d'exploitation et les nécessaires investissements pour moderniser l'infrastructure désavantagent le fer. Au tournant des années 1937-1938, dans un contexte inflationniste, la compagnie relève ses tarifs à deux reprises, provoquant le fort mécontentement des Borméens, en particulier des ouvriers des usines de Hyères ou de Toulon, des élèves fréquentant les écoles d'Hyères et des commerçants. Et pour cause, les cartes d'abonnement entre Le Lavandou et Toulon passent par exemple en 1937 de 615 francs à 2'544 francs, soit une augmentation de 400%.¹²² Les destructions consécutives aux combats de la Libération en 1944 porteront un dur coup à la ligne ferroviaire du littoral. Finalement, le 14 mai 1948, le Conseil Général du Var décide de la remplacer par une desserte routière.

2.4 L'ÉMERGENCE DU TOURISME

Bien que la Côte d'Azur soit fréquentée par les voyageurs depuis le milieu du XVIII^e siècle, il faudra attendre la fin du XIX^e siècle pour que se développe le tourisme à Bormes. Durant près de deux-cents cinquante ans, le petit village de la côte maurenque connaîtra différentes phases de développement touristique, d'abord lent et qui va ensuite s'accélérer, lorsque les qualités propres à son territoire seront reconnues et que les conditions d'accessibilité et d'accueil s'amélioreront.

2.4.1 UN PAYS SAUVAGE : DE 1750 À 1889

A partir du milieu du XVIII^e siècle, des aristocrates séjournent régulièrement sur ce qui deviendra *la Côte d'Azur* lors de voyages les conduisant vers l'Italie. De l'itinérance du Grand Tour (voyage en Italie aux sources de l'Antiquité), les voyageurs passeront aisément au séjour prolongé pour peu que l'argument médical prenne le pas sur celui de la découverte (Bottaro : 2014, 2). Durant les mois d'hiver, une clientèle fortunée composée majoritairement de britanniques s'installe à Nice, Canne

122 Bormes, délib. mun. du 9.01.1938.

et Hyères. Les troubles de la Révolution et du 1^{er} Empire dissuadent les voyageurs étrangers. Après 1815, ils font leur retour. Les Français sont alors, à Hyères, les plus nombreux parmi les hivernants. Les Anglais, londoniens essentiellement et surtout propriétaires, rentiers, officiers supérieurs, ministres du culte... y représentent 21% des étrangers dans les années 1850 (Amic : s.d., 2).

Les motifs expliquant la fréquentation touristique sur la Côte d'Azur ont été bien décrits par Pauline Piettre dans son article traitant des récits de voyageurs et de touristes britanniques en France au début de la III^e République, soit à partir de 1870. Ce qui attire, c'est le pittoresque des paysages, les curiosités patrimoniales, la douceur du climat, le bon air, la pratique curative des bains de mer, l'exotisme et la ruralité (Piettre : 2012).

Est-ce que les voyageurs faisaient des excursions du côté de Bormes durant cette première phase du tourisme sur la Côte d'Azur ? Arthur Young, agriculteur et agronome britannique, de passage en Provence en septembre 1789, séjourne à Toulon et visite Hyères. Voulant se rendre à Nice avant de poursuivre son voyage en Italie, il est conseillé de s'y rendre en bateau, les routes n'étant pas très commodes à l'époque. Il décide de s'embarquer de Toulon jusqu'à Cavalaire et de poursuivre son voyage sur les routes le conduisant à Nice. Mal lui en a pris : il sera inconfortablement installé à dos de mule, à son grand désespoir, aucun cheval n'étant à disposition dans cette petite localité pour poursuivre son périple jusqu'à Nice. Cette anecdote n'est sans doute pas étrangère au souvenir négatif que ce voyageur gardera de la région. Voici comment il décrit la Côte des Maures vue de la mer : « *S'il n'y avait quelques maisons solitaires, avec ça et là quelques pièces de culture pour changer un peu la couleur des montagnes, je pourrais imaginer que toute cette côte doit avoir une ressemblance étroite avec la Nouvelle-Zélande ou la Nouvelle-Hollande, - sombre, triste et silencieuse, - un air sauvage, sombre, répandu sur le tout. Les pins et les arbrisseaux toujours verts, qui en couvrent la plus grande partie, la couvrent de tristesse, plutôt que de verdure* » (Young : 1931, 429-430). Il ne remarquera pas le village de Bormes accroché à cette côte sauvage, ses jardins et les mosaïques de terres cultivées dans la plaine du Batailler, le plateau de Léoube ou les vallons côtiers. Ses voyages publiés en Angleterre rencontreront un franc succès de librairie. Ils n'inciteront sans doute pas les voyageurs britanniques à s'aventurer au-delà de Hyères et de Canne pour découvrir le massif des Maures, surtout qu'à cette époque, le caractère sauvage d'un territoire inspire de la crainte.

De plus, les infrastructures ne répondent sans doute pas aux attentes des aristocrates de l'époque : absence de port disposant d'une jetée, insuffisance du réseau routier, pauvreté des infrastructures d'hébergement ou encore conditions d'hygiène douteuses...

Depuis le XVIII^e siècle, voyageurs et enquêtes pointent constamment la malpropreté des

rues des villes et des villages du Var, encombrées d'immondices, de litières, de fumiers et de détritux divers (Rinaudo : 1982, 222). Suite aux épidémies qui secouent l'Europe au début du XIX^e siècle, les voyageurs se montrent attentifs aux conditions d'hygiène. Les litières malodorantes dans les rues laissent craindre le pire à plus d'un observateur :

« Les causes miasmatiques d'insalubrité sont balayées par les vents (...) et c'est à cette ventilation que pourrait être attribué le peu d'influence que paraît avoir sur la santé publique l'usage dégoûtant de faire des rues des villages et de celles de beaucoup de villes de véritables cloaques à fumier. Rien ne prouve, en effet, que les habitants de ces rues où les matières animales décomposées mêlent leurs exhalaisons fétides à celles des tiges hachées et pourries des buis, des fougères, des cystes ou simplement de la paille, soient atteints de maladies particulières ou plus fréquentes que ceux des quartiers mieux policés. [Toutefois] tous les gens sensés et prévoyants n'envisagent qu'avec effroi les calamités que ce déplorable état de choses prépare à la population du département, dans un avenir peut-être très rapproché. »¹²³

N. Noyon, chef divisionnaire de la Préfecture du Var, 1846

Ces conditions peu engageantes seront de mise jusqu'à la fin du XIX^e siècle. En 1898, Ardouin-Dumazet relève que les rues de Bormes sont toujours aussi sales et puantes par l'accumulation des détritux que les pluies se chargent seules d'enlever (Ardouin-Dumazet : 1898, 255).

Tous ces éléments suffisent à expliquer que le petit village de la côte des Maures reste alors en dehors des circuits touristiques.

A partir du milieu du XIX^e siècle, l'amélioration des infrastructures de transports stimule le tourisme sur la Côte d'Azur. Après Hyères, Saint-Raphaël prend son essor à partir de 1865 (soit après l'ouverture de la ligne PLM Toulon-Nice). Nice, Cannes, Antibes et Menton captent par la suite les touristes, dépassant clairement leurs deux premières rivales. En dehors de la riche clientèle composée de têtes couronnées, d'aristocrates et de grands bourgeois français et étrangers, les stations balnéaires de la Méditerranée n'attirent alors que les Lyonnais et Dauphinois car la distance et le prix du voyage découragent les autres clientèles, notamment parisienne. En 1898, Marseille est à 13 heures et Nice à 18 heures de la capitale en train.

Dans les années 1880, alors que la Côte d'Azur connaît un développement de plus en plus important, la Côte des Maures intéresse les excursionnistes et autres voyageurs en quête d'expériences « authentiques ». Ce pays sauvage attire dorénavant mais suscite un sentiment ambigu. En 1882 par exemple, Guy de Maupassant évoque

123 Noyon : 1846, 155.

avec une note romantique ce pays désert... ignoré des voyageurs, inexploré (...). Il indique : « *De temps en temps après sept ou huit heures de marche, on aperçoit uneasure, souvent abandonnée, et parfois habitée par une misérable famille de charbonniers* » (Maupassant : 1997, 85).

Dans les années 1880, la création d'un chemin sur la côte des Maures (l'actuelle RN 559) permet enfin une percée du tourisme. Sur le littoral de Bormes, au Lavandou, à Saint-Clair ou à la Fossette par exemple, on recense dorénavant des maisons de plaisance.

« On ne reconnaîtrait plus la côte inhabitée sur trois lieues d'épaisseur, indiquée par le duc de Mirepoix. Maintenant, de coquets hameaux s'établissent dans les délicieuses criques du rivage et, un peu partout, on rencontre des maisons de plaisance, bien nommées, puisqu'elles sont environnées des plus splendides panoramas qu'il soit permis de pouvoir admirer. »¹²⁴

Valentine Vattier d'Ambroyse, femme de lettres, 1888

2.4.2 UN COIN PITTORESQUE : DE 1889 À 1920

En 1889, l'ouverture de la ligne ferroviaire du littoral varois présente aux yeux des habitants que des avantages. Le train s'avère très utile pour la rapidité du courrier et pour le service des dépêches (Borel : 2005, 74). Ses effets sur la fréquentation touristique seront toutefois lents à se développer à Bormes alors que dans les stations telles que Nice ou Hyères, ils sont manifestes. Par exemple, c'est par le chemin de fer que la reine Victoria vient hiverner à Hyères en 1892. La reine effectue durant son séjour des excursions qui la mènent partout sur le territoire de la commune, de Giens à Sauvebonne et de Carqueiranne aux Bormettes (Amic : s.d., 9). Elle ne semble pas s'être aventurée plus loin. Selon certains, le séjour de la Reine Victoria à Hyères entraînera par la suite un développement touristique important qui s'étendra aux communes avoisinantes. Pourtant, en 1895 les Borméens se plaignent que leur commune reste ignorée des touristes, « *seuls les seigneurs et quelques Chartreux y venant respirer le bon air* » (Benoit : 1987, 118). Cette vision est sans doute une boutade car la fréquentation touristique est manifestement en croissance sur le territoire de Bormes.

Sans doute que les insuffisances des infrastructures dissuadent toujours la riche clientèle qui fréquente la Côte d'Azur. Le petit train des Pignes (à écartement métrique) est poussif, souvent en panne. Il n'offre pas le confort des wagons du PLM

124 Vattier d'Ambroyse : 1889, 370.

tirées par de puissantes locomotives de type Pacific et encore moins celui des trains spéciaux affrétés par certaines têtes couronnées, à l'exemple de l'impératrice Maria Alexandrovna de Russie à destination de Nice en 1879 :

« Elle arrivera dans un train spécial, formé de six wagons, véritable palais roulant, comme le montre sa composition : la chambre à coucher impériale, des salons, des boudoirs, une salle à manger, des cabinets de travail, des offices, le tout capitonné de satin blanc et bleu, avec des petits meubles de marqueterie qui portent les armoiries de l'Empire. On ignore où logeaient les soixante-dix personnes de sa suite, mais on ose espérer que ce n'était pas dans les fourgons transportant les cinq cents trente malles et valises de l'impériale voyageuse ! »¹²⁵

A l'exemple des souverains, des aristocrates comme la baronne N. de Rothschild ont alors leur wagon privé accroché aux convois des PLM.¹²⁶ La compagnie des chemins de fer du Sud de la France propose bien de mettre à disposition des voyageurs un luxueux wagon-salon moyennant une rétribution supplémentaire de 30% et même un wagon-restaurant mais on ne retrouve peu de traces de ces wagons luxueux (Borel : 2005, 31).

En 1898, Ardouin-Dumazet constate aussi que Bormes est (partiellement) ignorée malgré son accessibilité ferroviaire, sa flore tropicale, ses agavés, ses eucalyptus, ses bosquets de mimosas et ses ruines médiévales. Dans son guide touristique il indique :

« Il est peu de plus beaux trajets par voie ferrée que celui d'Hyères à Fréjus. La petite ligne à voie étroite du Sud de la France s'est gentiment jouée des obstacles du terrain. Elle gravit les Maures, les troue par des tunnels, court en encorbellement sur les falaises, perfore les promontoires, ourle de son double ruban de rails le sable des plages, festonne les petites anses. Sans fatigue on traverse ainsi dans tout leur charme intime le massif et le rivage des Maures, pays encore à demi solitaire, malgré sa splendeur triomphale. »¹²⁷

Victor-Eugène Ardouin-Dumazet, journaliste, 1898

L'accessibilité offerte par le chemin de fer permet dorénavant de s'y aventurer le temps d'une excursion, notamment au Lavandou car le bord de mer attire tout particulièrement.

125 Augier : 1981, 58.

126 Le phare du littoral méditerranéen, 15e année, n°3115, 9.10.1879, p.2.

127 Ardouin-Dumazet : 1898, 251.

« Aujourd'hui, grâce au chemin de fer, des groupes nombreux [se] rendent journellement [au Lavandou], hiver comme été, et en reviennent enchantés de leur promenade, savourant encore par la pensée les bonnes bouillabaisse que l'on dit sans rivales, et résolus à recommencer à la première occasion favorable. »¹²⁸

Amédée Bodinier, 1892

Peu à peu, une clientèle aisée s'installe sur le littoral borméen et lavandourain : des politiciens, des industriels, des architectes et des artistes renommés. Contrairement à Cannes ou Juan-les-Pins, Bormes et Le Lavandou attirent des personnes fortunées qui apprécient le calme et le pittoresque des lieux loin des endroits à la mode. C'est le cas par exemple du magistrat et homme politique Paul Magnaud qui se fait construire à Saint-Clair une villa qu'il baptise *La Dernière Étape* ou le grand industriel luxembourgeois Émile Mayrsich et de sa femme Aline qui se font construire *La Malbuisson* en 1915, villa en contrebas de la route qui mène au cimetière de Bormes. Des architectes réputés sont alors actifs sur le territoire de Bormes. On trouve le Belge Octave Van Rysselberghe qui construit sa villa à Saint-Clair en 1906 ou encore le Français Louis Bonnier qui construit la sienne, au Lavandou, en 1910-1911.



Illustration 3 - La plage du Lavandou vers 1910, photo Marius BAR - Toulon

128 Bodinier : 1892.

Dans les années 1890, le compositeur Ernest Reyer prend demeure au Lavandou, tout comme le peintre, sculpteur et céramiste Jean-Charles Cazin. Les peintres Henri-Edmond Cross et Théo Van Rysselberghe s'installent aussi sur le territoire à cette époque. En 1915, Emmanuel-Charles Bénézit, autre peintre talentueux, s'installe à Gassin puis à Bormes. Le village, ses rues tortueuses et étroites, ses vieilles maisons, les vestiges de ses vieux remparts, ceux du château médiéval, le port du Lavandou ou les paysages de la campagne et du littoral sont autant de sujets d'inspiration pour les nombreux artistes, peintres, dessinateurs, graveurs ou photographes séjournant ici. Leur production contribue à promouvoir le territoire.

Le séjour de personnalités contribue à mettre enfin en lumière ce petit coin de la Côte d'Azur. Le Figaro y consacre un article flatteur en 1909 :

« Les Parisiens qui sont allés, l'autre semaine, rendre au maître Reyer le suprême hommage, furent tous charmés par ce Lavandou dont la douce et pure lumière enchante les rives heureuses. En vérité, le décor est admirable. Du Lavandou au cap Bénat, une vaste baie s'incurve avec grâce, où vont, papillons capricieux, des barques agiles ; en face, les Iles d'Or - île du Levant, Port-Cros, Bagaud - découpent leurs silhouettes bleuâtres dans un miroir qui scintille, vibre, jette ses éclats de diamant à droite, la terre se déroule en plaines où la vigne se plaît, en coteaux où le mimosa fleurit, en collines où prospère le chêne-liège. Le paysage est calme, pittoresque, grandiose.

Reyer et le peintre Charles Cazin l'avaient découvert un jour que le hasard d'une excursion les conduisit au Lavandou. L'endroit les enchantait si bien l'un et l'autre qu'ils s'y fixèrent. Les deux amis, pendant de longues années, menèrent côte à côte la plus agréable des existences hivernales. Le Lavandou est devenu, depuis lors, un de ces coins de la Côte d'Azur qui sont comme des quartiers du Tout-Paris qui hiverne. »

Jacques Daurelles, le Figaro, 27 janvier 1909

Les autorités locales se montrent dès lors proactives, avec le soutien de l'État, pour améliorer le confort, les conditions d'hygiène et la qualité du cadre de vie. En 1910, l'État met en place un programme pour favoriser le développement touristique. Ce programme permet aux stations balnéaires d'être labellisées en *stations climatiques*. Ce label garantit à la clientèle étrangère des conditions d'hygiène particulièrement favorables. Les stations climatiques peuvent obtenir les ressources (notamment par le biais de taxes de séjour) nécessaires à divers travaux, comme l'alimentation en eau potable et l'évacuation des eaux usées. Le conseil municipal entend profiter de ce programme. Ainsi, dans sa séance du 12 novembre 1911, le conseil municipal à l'unanimité, considérant que tant à Bormes qu'au Lavandou, 8 hôtels vivent dans des conditions très prospères de la venue des étrangers attirés par la douceur du climat,

demande aux pouvoirs compétents à ce que ces deux agglomérations soient érigées en stations climatiques ouvertes toutes les deux d'un bout de l'année à l'autre.¹²⁹ Ainsi, Bormes et Le Lavandou, séparées en 1913, obtiennent la même année leur labellisation comme stations climatiques mais la guerre retardera les investissements. Il faudra attendre encore plusieurs années avant que les infrastructures modernes soient construites.

Le territoire attire aussi une clientèle moins distinguée et tout aussi conquise.

« Il me semble être transportée dans un paradis terrestre. Quelle belle végétation. La nature est rudement belle il n'y pas à dire ! Je ne comprends pas les gens qui n'admirent pas la nature et qui ne ressentent aucun sentiment devant ce chef-d'œuvre de Dieu. Bormes est un pauvre village de pêcheurs. Il a tout à fait l'aspect d'un village oriental ! Le toit des maisons est plat – et de temps en temps sur les petites collines, il y a un ancien moulin à vent – c'est des plus rustique ! »

Une touriste hébergée au Grand Hôtel de Bormes, début du XX^e siècle

On vient à Bormes pour sa belle végétation ou son bon air.

« Nous voici à Bormes depuis trois jours. Les enfants se charment à courir dans les pins. J'espère que ce bon air les fortifiera (...). »

Une touriste hébergée au Grand Hôtel de Bormes, 20 juillet 1917

La fréquentation touristique s'améliore jusqu'à la Grande Guerre mais somme toute, dans des proportions qui sont incomparablement plus faibles que dans les autres stations de la Côte d'Azur. Quelques chiffres permettent de se faire une idée de la situation. En 1911, on compte environ 5'000 hivernants à Hyères¹³⁰ alors qu'ils ne sont que 160 au Lavandou et 98 au village de Bormes¹³¹. Cela représente deux hivernants pour trois habitants à Hyères et seulement un hivernant pour dix habitants à Bormes et Le Lavandou.

La Première Guerre mondiale n'est pas encore terminée que le conseil municipal de Bormes décide l'achat d'un lais de mer à la Favière dans le but d'accroître l'offre d'infrastructures de loisir et de tourisme. En effet, le 28 avril 1918, le Maire explique : *« La plage de la Favière, depuis la séparation de Bormes et du Lavandou, est la seule plage accessible aux habitants de la commune, les autres se trouvant*

129 Bormes, délib. mun. du 12.11.1911.

130 Source : Colin Dyer.

131 Dénombrement des habitants de Bormes, 1911.

*trop éloignées. Le lais de mer acheté permettrait d'agrandir notablement la propriété communale de Gouron et garantirait pour l'avenir aux habitants la jouissance effective de la plage. En outre, le développement certain de Bormes au point de vue touristique peut avoir besoin un jour qu'une attraction soit créée sur la plage de la Favière pour permettre aux hôteliers de venir ajouter aux recettes de la saison d'hiver, celles de la saison d'été ».*¹³² Le Maire manifeste ainsi un esprit visionnaire. Les événements à venir lui donneront raison.

2.4.3 DEUX COQUETTES STATIONS BALNÉAIRES : DE 1920 À 1945

Ce qui marque la différence à partir des années 1920, c'est que la beauté des paysages, la douceur du climat ont naturellement provoqué le développement du littoral méditerranéen varois en plein essor.¹³³

Pourtant, la Côte des Maures reste à l'écart des mondanités. Les aristocrates, les célébrités, les artistes de renom ou encore les intellectuels y viennent justement pour son calme. Dans l'entre-deux-guerres, Mistinguett (artiste de variété) y visite régulièrement le propriétaire du Domaine du Noyer, dans la forêt du Dom, qu'elle a rencontré à Paris. Colette (écrivaine) fait des excursions au restaurant du Dom depuis Saint-Tropez. Jean Cocteau (poète, graphiste, dessinateur, dramaturge et cinéaste français), Karl Kraus (écrivain autrichien) et Peggy Guggenheim (mécène américaine et collectionneuse d'art moderne) viennent en vacances au Lavandou. Les têtes couronnées et chefs d'État se retrouvent discrètement à Cabasson, hameau de Bormes, avec quelques célébrités. Aline Mayrsich réunit à La Malbuisson de nombreuses personnalités telles que André Gide (aussi hôte privilégié de «Madame Théo» à Saint-Clair), le philosophe marxiste indépendant Bernard Groethuysen, Jean Schlumberger, créateur de la NRF, le prof. Ernest Robert Curtius, l'écrivain Roger Martin du Gard, Marc Allégret, Jacques Copeau et bien d'autres intellectuels.¹³⁴ La villa *La Reine Jeanne* que l'industriel Paul-Louis Weiller fait construire entre 1928 et 1933 près du fort de Brégançon voit défiler de nombreuses célébrités internationales, vedettes, écrivains, souverains et chefs d'État.

La venue d'une clientèle de marque inspire aux autorités de nouveaux projets d'investissement. En 1923, le conseil municipal du Lavandou décide d'améliorer

132 Bormes, délib. mun. du 28.04.1918.

133 Gibouin : 1926.

134 Joncheray, Suzanne, « Les mystères de La Malbuisson », in *Figure libre*, éd. Réseau Lalan, n°21, mars 2006, Le Lavandou.

le port du Lavandou « *parce qu'il est d'un intérêt essentiel pour la population des pêcheurs et d'un point de vue commercial (...) considérant que les commerçants du Lavandou bénéficieraient des avantages assez élevés que peuvent produire la présence de nombreux yachts de plaisance, etc. qui viendraient faire escale au Lavandou pour s'y ravitailler* ». ¹³⁵

La clientèle qui prend ses quartiers au Grand Hôtel de Bormes apprécie tout particulièrement le calme de ce village pittoresque entourée de forêts.

« J'ai fait des excursions splendides sans quitter le département. Il y a beaucoup de montagnes boisées, mais de grandes parties ont été détruites par les incendies l'été dernier. La vie est très calme, cela me fait beaucoup de bien. Je me repose à ravir. »

Un visiteur au Grand Hôtel de Bormes, le 22 février 1924

Cette décennie marque aussi l'âge d'or des deux petites stations balnéaires pour ce qui est de l'accueil des artistes peintres. Venus de France, d'Europe du Nord et même des États-Unis, ils sont attirés par le pittoresque du village historique, de l'ancien hameau de pêcheurs et des paysages naturels le long du littoral.

Dans les années 1930, un autre facteur sera déterminant pour la fréquentation touristique : le goût du soleil et de la mer, dérivé des philosophies hygiénistes allemandes, qui gagne une clientèle de plus en plus nombreuse.

« Du soleil à profusion. Francis a déjà pris des couleurs : rose et marron. Nous descendons à la mer tous les jours. Il y a un service de car d'organisé. Mais nous avons été obligés d'acheter un parasol, le soleil est trop brutal. »

Georgette, une touriste à Bormes, 20 juillet 1937

L'amélioration des routes et le développement du parc automobile dans la région permettent d'élargir la clientèle touristique en rendant la côte accessible aux habitants des villages éloignés qui, jusque-là, tournaient le dos à la mer.

« L'automobile permettait de découvrir, littéralement, des coins inconnus du département (...). [Mon frère] organisait des sorties touristiques collectives vers un site célèbre, à la découverte d'une ville. (...) Et puis, un beau jour d'été, nous sommes tous partis à la mer (...) dans la camionnette de mon frère, notre mère et notre sœur à ses côtés, notre père assis sur le marchepied, et moi couché sur le

135 Le Lavandou, délib. mun. du 05.08.1923.

matelas, sans air ni lumière, tout en haut du caisson, secoué par des hoquets et des nausées dans les virages. »¹³⁶

Henri Michel, historien

En 1931, Trégaro dit en parlant du tourisme sur la Côte des Maures que cette industrie « prend une extension considérable et tend à absorber presque toute l'activité de ses habitants » (Trégaro : 1931c, 153). Cette impression est sans doute excessive mais souligne que le tourisme est alors au cœur des stratégies économiques des acteurs publics et privés. La construction bat son plein. Des lotissements sont créés et des hôtels sont construits sur tout le littoral. L'urbaniste Henri Prost note que « la spéculation s'est déchaînée de toutes parts, morcelant des sites qui auraient dû rester vierges d'habitations, barrant le front de mer en de nombreux points, dévalorisant ainsi l'ensemble d'une région pour le profit des spéculateurs et la jouissance de quelques égoïstes » (Henri Prost, cité par Trégaro : 1931c, 156). Henri Prost reprend à son compte avec une profonde lucidité les nombreuses critiques qui s'élèvent à l'époque sur la destruction du littoral.

Les années 1930 marquent aussi le développement d'un tourisme « populaire ». Le nouvel afflux de visiteurs est stimulé par l'avènement des congés payés en 1936 et par le développement de nouvelles formes d'organisation des loisirs et d'hébergement : les colonies de vacances et le camping. Rapidement, le camping pose problème. Le 1^{er} juin 1937, le Préfet du Var publie un premier arrêté à ce sujet qui sera complété dans les mois suivants.¹³⁷ La nouvelle réglementation institue des obligations à respecter afin que les campings « ne puissent constituer un sujet de trouble au point de vue de l'hygiène publique, de l'ordre ou de la morale ».¹³⁸ Le 15 juillet 1938, la préfecture publie la première liste de campings au bénéfice d'une autorisation. On y compte le camping de M. Bompard, dans le quartier du Batailler au Lavandou, celui de M. Sicard dans le quartier de la Grande Bastide à Bormes, de M. Mouton et de M. Isnard dans le quartier de la Favière.¹³⁹

Ainsi, en dehors des agglomérations de Bormes et du Lavandou, des campings sont aménagés, de nouveaux hôtels et de nombreuses villas s'élèvent sur le littoral, de manière dispersée et sous forme de lotissements. Ces constructions accentuent la pression anthropique sur le littoral.

136 Michel : 2012, 341.

137 République française, recueil des actes administratifs de la préfecture du Var, réglementation du camping, année 1938, n°3, p. 25, archives départementales du Var, série 8 M 35.

138 République française, recueil des actes administratifs de la préfecture du Var, réglementation du camping, année 1938, n°3, p. 26, archives départementales du Var, série 8 M 35.

139 Archives départementales du Var, série 8 M 35.



Illustration 4 - Bande d'amis et voiture dans les années 1930, anonyme, d.r.



Illustration 5 - Agay - groupe à la plage, anonyme, 1931, d.r.

Néanmoins, le territoire conserve à cette époque un caractère sauvage. Cela constitue encore un atout pour Bormes à comparer au reste de la Côte d'Azur à l'urbanisation galopante. Un touriste anonyme écrit : « *Ici le temps se passe agréablement dans un pays assez sauvage mais beau. Nous y respirons le bon air.* »

En 1932, le Dr. A. Donnadiou qui connaît très bien le territoire pour avoir occupé le poste de conservateur du musée archéologique de Fréjus et de correspondant de la Commission des monuments historiques, décrit avec une jolie plume la beauté, la grandeur et la solitude des forêts des Maures. Il en donne quelques explications empreintes de nostalgie : « *L'activité a disparu dans ces maisons qui connurent jadis la joie saine des travaux des champs et les chansons enfantines ! La vie est devenue trop dure pour ces populations forestières, et puis, la ville est là, tentatrice, dévorante, avec son attraction et ses laideurs* » (Donnadiou : 1932, 202).

Les paysages ruraux près du littoral sont toujours intacts ou presque. La Favière par exemple, dont le nom vient de ce que ce quartier était autrefois planté de fèves qui fournissaient une part importante de nourriture de la population jusqu'au XX^e siècle,¹⁴⁰ compte un premier lotissement créé en 1932 et deux campings au bénéfice d'une autorisation en 1938. Le Mont des Roses ou Saint-Clair, qui sont encore voués à l'agriculture, voient s'ériger des villas. Quant au Cap Bénat, un premier projet de lotissement est développé en 1940. Sibyllin, le conseil municipal se dit alors confiant « *dans une région riche en avenir* ». ¹⁴¹

Bormes tire globalement profit du développement touristique. Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, la population double durant la saison estivale.¹⁴² La fréquentation de l'époque n'a toutefois rien à voir avec celle d'aujourd'hui. Pour se situer, en 1937, 25'000 touristes visitent la Côte d'Azur (Dallo : 2015, 25) et 2'000 visitent Bormes.¹⁴³ Le Lavandou connaît un développement touristique plus important durant cette période. En 1938, la petite station balnéaire accueille entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} octobre 11'503 touristes dont 71% sont français, 14% anglais, 6% suisses et 5% belges, luxembourgeois ou néerlandais (Davin : 2013, 127). En 1939, on y compte 35 hôtels et pensions de famille de tout ordre, des villas et de nombreux appartements vides ou meublés à louer (Davin : 2013, 81). Ses jolies plages font la joie des touristes, qu'il s'agisse de celle du Lavandou, Saint-Clair, Fossette, Aiguebelle, Sèque, Jean-Blanc, Rossignol, Cavalière ou Pramousquier (Davin : 2013, 26). Face à une fréquentation grandissante, les autorités s'inquiètent. « *Il importe que la Municipalité et le Syndicat*

140 Fève se dit « Fave » en provençal.

141 Bormes, délib. mun. du 16.12.1940.

142 Bormes, délib. mun. du 09.04.1939.

143 Dans l'hypothèse d'un doublement de la population durant la saison estivale – sans compter les hivernants.

d'initiative maintienne [à la plage du Lavandou] son caractère de plage de famille, où les enfants puissent continuer à s'ébattre à l'abri des excentricités des métèques qui, très souvent, envahissent les plages françaises » (Davin : 2013, 26).

Ainsi, à l'approche de la Seconde Guerre mondiale, les petites stations balnéaires de Bormes et du Lavandou accueillent principalement une clientèle familiale, française et étrangère. Ce succès repose sur les qualités du site mais aussi, comme nous le verrons ci-après, sur les infrastructures publiques mises en place suite à des efforts de modernisation.

2.5 L'AVÈNEMENT DE LA MODERNITÉ

Du milieu du XIX^e au milieu du XX^e siècle, la modernité trouve son expression dans le territoire par les progrès de la technique liés aux transports (train, bicyclette et automobile), aux énergies (pétrole, électricité), aux communications (télégramme et téléphone) et à l'hygiène (alimentation en eau potable, assainissement des eaux usées, collecte et traitement des déchets ménagers). Le territoire agricole et urbain en sera remodelé.

Dans cette révolution territoriale, les maires joueront les premiers rôles. Certes, l'État mettra en place le cadre législatif, apportera l'expertise technique de ses services et encouragera les actions par des subventions mais il confiera de nombreuses compétences aux autorités locales et en particulier aux maires. Ainsi, Léon Chommeton, maire de Bormes entre 1912 et 1944 peut légitimement s'enorgueillir, au moment de faire son testament politique, de la paternité des mesures réalisées à Bormes pour assainir, embellir et moderniser le territoire.

« J'ai la fierté à cette heure de pouvoir dire face à tous, qu'arrivé à la mairie en 1898 d'abord comme secrétaire du maire, j'ai donné à mon pays d'adoption toute mon activité, ma volonté, mon intelligence et mon dévouement. Dans la mesure du possible, j'ai été secourable à tous, même à mes ennemis et nul ne peut apporter contre moi, une preuve que jamais j'ai profité de mes fonctions pour porter un préjudice à quiconque ou me pourvoir au détriment de la collectivité ou d'un citoyen du pays. Mes dévouements à Bormes ! Je puis dire que grâce à votre concours les preuves en sont inscrites à côté de nos vieilles pierres et un peu partout dans le territoire. A peu de quartiers près, j'ai électrifié Bormes et presque tout le territoire, soit à Cabasson, soit à la Favière, dans la plaine, soit à la Verrerie. J'ai aménagé Bormes, en ai fait une station touristique et climatique très appréciée par sa tenue, amenant de l'eau en suffisance l'été, y construisant un tout à l'égout qui a permis d'installer des lieux d'aisance et deux urinoirs, en ornant les rues de petits jardins qui ajoutent à leur caractère de propreté, en construisant des façons de portes monumentales dont

la maçonnerie sert à masquer des coins dont la vue choquait les yeux. J'ai encore fait agrandir des rues, installer des lavabos, douches pour les enfants des écoles, agrandir le cimetière, améliorer pour le plus grand plaisir de nos hôtes le tournant du chemin 41 à la place Gambetta. Toujours dans l'agglomération, j'ai créé dans un lotissement dont le bénéfice sera au moins la création d'un moyen d'accès facile de la montagne qui domine Bormes et préparé ainsi le terrain pour des constructions de villas et de jardins. J'ai construit un stade avec tribune couverte (...). J'ai ensuite construit un pont sur le Batailler et porté à sa hauteur, rectifié la montée trop raide du chemin de Cabasson. J'ai encore agrandi et aménagé la place St-François ou place de la République pour en faire un terrain de boules et de Basket Ball (sic) où s'ébattent dans leur jeu favori les dimanches, les jeunes filles et les hommes. J'ai régularisé l'écoulement des eaux torrentielles se déversant dans la rue Rompi Cuou au moment des fortes pluies. J'ai aussi créé une cave coopérative vinicole qui va pouvoir traiter 13 000 hectolitres de vin ainsi qu'un syndicat agricole florissant qui permet aux vigneron du pays de mieux défendre leurs intérêts. Mes trente ans d'administration à la mairie ont donc été bien employés tout comme furent bien employés les trente-deux ans de 1879 à 1911 de mon prédécesseur et ami Vigourel, Alexandre, qui lui aussi se dépensa sans compter ».¹⁴⁴

Le maire, Léon Chommeton, le 6 octobre 1940

Dans quel ordre et dans quel contexte ont donc été réalisées ces mesures ? Nous verrons que le souci d'hygiène a été le premier déclencheur des opérations. La sûreté et le confort ont marqué le pas avec l'éclairage électrique dans les rues des quartiers. La diffusion massive de l'automobile favorisera d'autres aménagements qui, avec les précédents, transformeront le petit village rustique de Bormes et son arrière-pays rural en une station touristique à deux têtes coquettes et modernes, entre 1905 et 1945.

2.5.1 L'HYGIÈNE, LA SALUBRITÉ PUBLIQUE, LE BON ORDRE ET LA SÛRETÉ

Au cours du Moyen Âge et dans tout l'Occident, les autorités prennent des mesures de salubrité publique afin de se prémunir contre les épidémies de peste : création de cordons sanitaires, gestion des immondices, pavage des rues, etc. (Heers : 1990, 305) A Bormes durant les épisodes de peste, des agents sanitaires sont postés près de cer-

144 Bormes, délib. mun. du 06.10.1940.

tains mouillages, comme celui du Lavandou,¹⁴⁵ les entrées du village sont contrôlées sévèrement. En revanche, aucune mesure d'aménagement telles que le pavage de rues ou la gestion des immondices n'est mise en œuvre avant le XX^e siècle. Du reste, les mesures mises en œuvre semblent avoir été efficaces car après 1482, on ne compte plus à Bormes de victimes de la terrible maladie.

Dans la première partie du XIX^e siècle, on recense un préposé de santé à Cavalaire, le Lavandou, Bénat, Brégançon et Léoube (Girard : 2001, 122). Pourtant, la menace ne vient plus de la mer mais des quartiers insalubres. En effet à partir de 1832, les épidémies qui frappent la France et qui provoquent de nombreux décès sont le choléra puis la fièvre typhoïde et la tuberculose. Dans le Var, le choléra tue 3'940 personnes entre le 20 juin et le 24 octobre 1835. Bormes est encore une fois épargné par cette nouvelle crise sanitaire (Noyon : 1846, 153). Ces épidémies préoccupent le monde économique, la communauté scientifique et les pouvoirs publics.

« Les rues de nos villages sont étroites, tortueuses et sales, les maisons qui les bordent ne sont ni assez spacieuses pour le nombre d'individus qu'elles renferment communément, ni suffisamment aérées ; d'un autre côté, les habitants négligent à peu près partout les plus simples règles de l'hygiène. »¹⁴⁶

N. Noyon, chef de division à la Préfecture du Var, 1846

Au mois d'août 1860, le préfet du Var entend mettre en application des mesures sévères pour contraindre la population à mieux respecter les règles d'hygiène. Sa circulaire va soulever l'indignation. C'est ainsi que le commissaire de police du canton de Collobrières lui répond comme suit : *« J'exposerai d'abord que, dans les communes de ma juridiction, il existe depuis longtemps des arrêtés municipaux légalement approuvés, qu'interdisent la formation de tout cloaque, fumiers et autres dépôts insalubres, à moins de 50 mètres de chaque habitation. Il est également interdit de jeter ou faire couler sur la voie publique des eaux corrompues, et chaque propriétaire ou locataire est tenu de balayer et tenir constamment propre la moitié de la rue dépendant de la maison. Les diverses prescriptions sont observées ponctuellement par la population auxquelles elle y est habituée depuis longtemps. (...) Je dois vous faire connaître, Monsieur le Préfet, avec la plus rigoureuse exactitude, que, les habitants, ne s'étant vus menacés d'aucun cas épidémique, auraient opposé des murmures unanimes s'il eut fallu imposer les [mesures exceptionnelles] par la rigueur. (...) La stricte observation ordinaire des arrêtés municipaux existants me*

145 Voir le récit que fait Davin de l'accostage de saint François de Paule au Lavandou, page 18.

146 Noyon : 152.

paraît suffisante pour assurer à la fois et la salubrité publique, et les commodités en usage de l'agriculture ».¹⁴⁷ Dans cette affaire, tout semble être question de proportionnalité.

La population se montre aussi très sensible au fléau, du moins là où elle est directement concernée. À Toulon, lors de la dernière grande épidémie de choléra en 1884, la population fuit la ville en masse. Un journaliste rapporte : « *La panique continue plus violente qu'hier. Les chemins de fer, les bateaux, les voitures, sont envahis pour transporter les émigrants dans les campagnes environnantes, aux bords de la mer, dans les villes éloignées, et beaucoup à Paris. Six mille personnes ont quitté Toulon.* »¹⁴⁸

Les urbanistes, les architectes, les ingénieurs et les médecins proposent aux autorités politiques des mesures de salubrité publique pour lutter contre les maladies infectieuses. Outre le nettoyage des rues, la désinfection des lieux publics et la démolition des immeubles insalubres, un mouvement d'équipement sanitaire de l'espace urbain s'organise peu à peu. La vitesse de propagation de ce mouvement dépendra d'une multitude de facteurs : la sévérité des problèmes rencontrés au niveau local, le volontarisme politique, les innovations et les incertitudes qu'elles génèrent, les injonctions légales plus ou moins respectées, les capacités financières des communes et les deux guerres mondiales.

En France, c'est par l'adduction en eau potable que s'organise d'abord le mouvement d'équipement sanitaire. Avant même les grands travaux du Second Empire, les questions d'eau et de salubrité deviennent prioritaires. Elles nourrissent des discussions dans les conseils communaux et déclenchent l'élaboration par les ingénieurs de divers projets, ce qui permet généralement de dater de la décennie 1850 le démarrage d'une conquête de l'eau dans les villes (Frioux : 2013, 24). Le mouvement prend de l'ampleur quelques décennies plus tard. Dans les années 1880, l'hygiène urbaine, focalisée sur l'action à l'échelle locale, devient clairement un sujet d'intérêt public. Une exposition lui est spécialement consacrée à Paris en 1886. Inspirée en partie de manifestations similaires tenues auparavant à Bruxelles (1876), Gênes (1882), Berlin (1883) et Londres (1884), l'exposition concrétise, aux yeux des spécialistes, l'assimilation des préceptes issus de la bactériologie (Frioux : 2013, 18). L'installation des nouveaux dispositifs urbains liés à l'hygiène fait alors appel à l'innovation de procédés techniques complexes et coûteux (1894-1914). Les incertitudes qu'ils suscitent au départ explique en partie leur lente mise en œuvre au cours des décennies suivantes.

147 Lettre du commissaire de Police du canton de Collobrières au Préfet du Var, 20.08.1860, archives départementales du Var, série 5 M 36-37.

148 Source : Var-Matin, 25.06.1884 cité in Var-Matin [en ligne]. Consulté sur <https://www.varmatin.com/vie-locale/1884-le-cholera-arrive-a-toulon-en-provence-de-saigon-495845>.

L'action se joue d'abord à l'échelle locale. Le Maire, chargé de la police municipale doit assurer le bon ordre, la sûreté et la salubrité publique. Il doit ainsi veiller à tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité du passage dans les rues, places et voies publiques, ce qui comprend le nettoyage, l'éclairage, l'enlèvement des encombrements, la démolition ou la réparation des édifices menaçant ruine, l'interdiction de rien jeter qui puisse causer des exhalaisons nuisibles (Loi municipale du 5 avril 1884, art. 97). Le Maire du Havre, sur l'instigation d'un médecin, crée le premier bureau d'hygiène en France en mars 1879. Le Maire de Nancy lui emboîte le pas au mois de mai de la même année. D'autres villes suivront par la suite comme Nice en 1886 ou encore Marseille en 1893.

Les dispositions générales de la Loi municipale du 5 avril 1884 sont complétées par celles de la Loi sur la santé publique du 15 février 1902. L'article premier de cette loi indique que le maire est tenu de protéger la santé publique. La loi fait obligation aux maires d'édicter un règlement sanitaire traitant notamment de l'alimentation en eau potable et de l'évacuation des matières usées. La circulaire du 23 mars 1906 précise les attributions qui relèvent de la compétence du maire. Ces attributions portent notamment sur l'assainissement des immeubles insalubres, la surveillance des eaux d'alimentation venant des puits et des citernes, la surveillance des fosses d'aisance, des puisards et des bétouilles, l'assainissement général de la localité et de la voie publique, les contrôles de distributions publiques d'eau potable et le contrôle du service des égouts. Comme on le voit, au début du XX^e siècle, le champ d'action du maire est très large en matière de santé publique.

Dans l'exécution de ses tâches, le maire est appuyé par les ingénieurs de la Direction des Ponts et Chaussées du département, par le Conseil départemental d'hygiène et, au niveau central, par le Conseil consultatif d'hygiène publique et du Conseil d'État pour les déclarations d'utilité publique. Le processus administratif est donc lourd, ce qui explique en partie les lenteurs dans la mise en œuvre des projets.

Qu'en est-il à Bormes ? Au XVIII^e siècle, on voit les gorettes remuer les ordures et la litière qui recouvrent les venelles de Bormes (Honoré : 1913, 7). En 1825, on compte de nombreuses écuries et loges à cochons dans le village, ce qui constitue une avancée en matière d'hygiène car hommes et animaux ne vivent plus sous le même toit. Toutefois, il y a encore un peu partout des cloaques malodorants et du fumier de rue. Les conditions d'hygiène resteront plutôt rudimentaires jusqu'au début du XX^e siècle. Les travaux seront financés par le budget ordinaire et par l'emprunt. À Bormes et au Lavandou le produit de la taxe de séjour alimentera la caisse communale pour la réalisation de certains travaux d'hygiène, d'entretien des voies et des jardins publics. Il contribuera pour une certaine part à l'embellissement des deux petites

stations climatiques, comme on le verra plus loin.¹⁴⁹ L'amélioration des conditions d'hygiène sera, ici, intimement liée au développement touristique.

L'ÉLECTRIFICATION

La modernisation à Bormes commence en fait avec un projet d'électrification au début du XX^e siècle. Ceci s'explique peut-être par le fait que l'opération ne nécessite ni investissement ni compétences techniques au sein de l'administration communale, l'électrification faisant l'objet d'une concession.

L'éclairage public contribue à la sécurité des rues. Des lampes au pétrole sont installées au XIX^e siècle à Bormes. Un projet de contrat d'éclairage électrique est approuvé par le conseil municipal le 4 juin 1905. La convention liant la commune au concessionnaire, un dénommé Amédée Cœur, est étudiée et amendée au cours des mois suivants. La Municipalité adopte ces modifications dans sa séance du 20 mai 1906. Le projet connaît des difficultés puis est abandonné.

Le 12 avril 1914, le conseil municipal de Bormes délibère de nouveau en faveur de la mise en place d'un projet d'éclairage électrique « *destiné à remplacer notre démodé système d'éclairage au pétrole. [Il] répond mieux aux besoins de coquetterie et d'amélioration d'un village en voie de devenir station hivernale* ». ¹⁵⁰ Le concessionnaire choisi est la Société électrique du littoral méditerranéen. Le projet est approuvé par arrêté préfectoral le 25 juillet 1914. La Municipalité du Lavandou accepte aussi de choisir ce concessionnaire. ¹⁵¹

La guerre compromet sa réalisation. La paix revenue, les difficultés d'approvisionnement en matériel et l'incertitude des prix en retardent encore l'exécution. Impatient, le Maire de Bormes écrit au Préfet du Var le 7 décembre 1920 pour lui demander d'intervenir auprès de la société concessionnaire afin d'exiger l'exécution du contrat. Les pourparlers reprennent alors avec les communes de Bormes et du Lavandou. Le concessionnaire établit dans les mois suivants une ligne à haute tension afin de fournir le courant électrique. Suite à quoi, les deux conseils municipaux décident d'octroyer à la Société Marseillaise d'Études et de Travaux électrique l'installation d'un poste de transformation au Pin-des-Dévotes et au hameau de Saint-Clair (avec réseau de basse tension). Des lampes d'éclairage public sont installées dans la foulée dans les deux villages, au Pin-des-Dévotes, à Saint-Clair, sur la pente des Baleines et aux Ilaires.

Les habitants des quartiers ruraux demandent ensuite de pouvoir bénéficier de l'ali-

149 Bormes, délib. mun. du 20.12.1936.

150 Bormes, délib. mun. du 12.04.1914.

151 Le Lavandou, délib. mun. du 01.03.1914.

mentation électrique. Ce sera notamment le cas en 1923 des habitants de la Fossette, Aigubelle, Cavalière et Pramousquier. Le conseil municipal du Lavandou prendra au cours de l'année les mesures nécessaires pour construire le réseau d'électricité rural. Toutefois, la mise en application effective prendra plusieurs années. Par exemple en 1931, le conseil municipal délibère pour que le quartier de la Fossette soit électrifié. Le 28 février 1929, le conseil municipal de Bormes délibère pour étendre le réseau électrique au quartier de la Favière, « *vu le nombre de ses fermes et de ses habitants, tous adonnés à la culture de la terre, considérant qu'une telle population doit être soutenue pour assurer mieux encore leur bien-être et permettre l'extension de cultures hâtives* ». Les ingénieurs du Service du Génie Rural du département dressent ensuite un projet soumis au conseil municipal le 6 octobre suivant. Ces travaux sont réalisés l'année suivante dans le quartier de la Favière et du Batailler. Le 8 février 1931, le conseil municipal décide d'électrifier les quartiers de la Vieille, de la Plaine (la Bastide Neuve, le Content, le Para, le Niel, la Verrerie, etc.), de Cabasson, des châteaux de Léoube et de Brégançon. Les travaux sont réalisés dans les quartiers de Cabasson et des châteaux en 1933. L'année suivante, le réseau électrique est étendu aux derniers quartiers de la Plaine, et ce, malgré que l'État ne soit pas en mesure de verser la subvention attendue pour ces travaux. Le conseil municipal estime qu'il faut le faire par souci de justice, les habitants de ces quartiers payant depuis des années des impôts pour l'électrification des autres quartiers, et pour lutter contre le chômage qui commence à se faire sentir dans la commune.¹⁵²

L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Au cours du Moyen Âge, le grand souci des autorités est de garder les puits, les sources et les fontaines hors de toute contamination. Des règlements sont édictés pour interdire de battre des peaux, de laver les laines, de déposer des tripes d'animaux abattus près des cours d'eau, de faire courir des eaux chargées de sang à moins d'une certaine distance des points d'eau potable, etc. (Heers : 1990, 312) Dans le village de Bormes, la qualité de l'eau potable ne semble pas avoir posé de problème particulier. L'absence de rivière, ruisseau ou canal dans le village interdisait *de facto* ce type d'activités. Les Borméens tirent l'eau potable de puits et de fontaines qui sont alimentées par des sources. Les cloaques et la litière qui jonchent les rues ne semblent pas avoir posé de problème de pollution des sources souterraines. En fait, ce n'est pas la qualité mais la quantité d'eau potable qui sera la préoccupation récurrente à Bormes. Quelles étaient donc les points de distribution d'eau potable ?

152 Bormes, délib. mun. du 05.11.1933.

Il est généralement admis qu'au Moyen Âge le village dispose de trois puits publics dont la date de construction est inconnue : le puits du village (sur le parvis de la chapelle castrale ?), le puits d'amont situé derrière l'église Saint-Trophyme et le puits d'aval situé en bas du village (près de l'actuelle place du Bazar).

A partir du milieu du XVIII^e siècle, les capacités financières de la communauté permettent d'améliorer significativement l'accessibilité à cette ressource par le creusement de nouveaux puits publics et l'installation de bornes fontaines. Partout, dans tout l'Occident, l'œuvre maîtresse fut l'édification de fontaines, modestes dans les bourgs et les faubourgs, ostentatoires au cœur des cités, symboles de la sollicitude de la commune ou du prince (Heers : 1990, 315). Le puits de Castellan est creusé en 1727.¹⁵³ Une petite fontaine est aménagée entre 1757 et 1763 sur la place qui porte actuellement le nom de place Adolphe Chapon. Une grande fontaine est aménagée au milieu de la Grande Rue en 1764. Elle est déplacée sur le côté de la rue quelques années plus tard.¹⁵⁴ Ces travaux se justifient alors par le souci (et les moyens) d'améliorer les conditions d'accès à l'eau potable. Certaines années, la pénurie est tellement grave que les autorités doivent rationner l'eau. C'est le cas par exemple en 1756 « où le puits du village a été gardé par la troupe icy en cartier ».¹⁵⁵ Un fontenier est nommé en 1761 par la communauté. Il aura la charge de faire couler les deux fontaines en même temps l'une que l'autre par une égale proportion surtout dans les temps critiques et lorsque les eaux sont basses.¹⁵⁶

Des puits privés existent par ailleurs. En 1825, on recense le puits de Trophyme Aubert (entre la braille des bredouilles et la place Gambetta), de Jacques Cauvet, douanier (près du jardin de la Venelle des amoureux) et d'Augustin Montanard (au-dessus du chemin de la plaine des Ânes). Le plan cadastral de 1825 n'est peut-être pas exhaustif. Il ne mentionne pas par exemple le puits du village. À moins que ce puits soit abandonné à cette époque. Une résurgence d'eau potable au pied du vieux château qui n'est pas citée par les historiens de Bormes est documentée par la photographie au début du XX^e siècle.

153 Bormes, délib. mun. du 12.06.1727.

154 Bormes, délib. mun. du 18.03.1764.

155 Bormes, délib. mun. du 30.01.1757.

156 Bormes, délib. mun. du 24.03.1761.



Illustration 6 - Une lavandière près d'une source, d.r.

Au XIX^e siècle, l'eau, auxiliaire de l'hygiène, conquiert progressivement les Français. L'acculturation de son usage est un processus long, qui s'étale sur plusieurs décennies, avec des chronologies différenciées selon qu'on se situe à la campagne ou dans un espace urbain, et selon le mode d'accès à l'eau (Frioux : 2013, 28). En 1844, la commune fait creuser un puits à l'est du hameau du Lavandou (Giraud : 2001, 111). En 1874, une borne fontaine est installée sur la place Gambetta. En 1881, le conseil municipal décide la construction de 1'710 mètres de conduite d'eau.¹⁵⁷ L'adduction de l'eau provient alors d'une source située à un niveau plus élevé que le village et amenée au voisinage de celui-ci par gravité dans un réservoir d'une capacité de 1'400 m³. Le puits dans le quartier du Moulin de la Verne et celui du quartier de la plaine des Ânes sont creusés dans la foulée en 1882 car ces quartiers ne sont pas desservis par la conduite d'eau.¹⁵⁸

¹⁵⁷ Procès-verbal d'adjudication pour la construction de 1710 mètres de conduite d'eau destinée à alimenter la commune de Bormes, mairie de Bormes, daté du 20 septembre 1881, Archives départementales du Var.

¹⁵⁸ Mairie de Bormes, travaux communaux, *Procès-verbal d'adjudication pour la construction de deux puits communaux*, le 16 avril 1882, 2 pages, archives communales de Bormes, série D3.

A partir de 1905, avec l'accroissement sensible de la population, les préoccupations hygiénistes encouragent le conseil municipal à planifier des travaux ambitieux d'adduction et de distribution d'eau potable. C'est curieusement le développement du tourisme qui va motiver souvent les exigences tant quantitatives que qualitatives, bien que ce soit toute la population qui en profitera.

En 1907, jugeant la qualité sanitaire et la quantité insuffisantes aux besoins, notamment pendant la saison touristique, la commune demande à l'administration des Ponts et Chaussées de dresser un projet d'alimentation en eau potable du village de Bormes et du hameau du Lavandou. Malgré ces conditions favorables, le projet s'enlise durant des années. Puis la guerre éclate, mettant le projet en veilleuse. Le projet est repris en 1921 à Bormes et en 1922 au Lavandou.¹⁵⁹ Les travaux bénéficient toujours du soutien technique des services de l'État. Ils peuvent être financés par la taxe de séjour que les communes de Bormes et du Lavandou perçoivent suite à leur classement en stations climatiques. L'État accorde aussi des subventions.

Au Lavandou, on se presse d'avancer en 1925 considérant qu'il est d'intérêt public d'améliorer d'extrême urgence l'état sanitaire très précaire du pays et qu'il est indispensable de maintenir la bonne renommée de cette station climatique gravement compromise. Le conseil municipal fait alors référence au risque d'une nouvelle propagation de maladies endémiques sur le territoire et qui se développeraient avec les fortes chaleurs d'été.¹⁶⁰ Les travaux sont terminés en 1929 au Lavandou (Davin : 2013, 78). D'autres travaux suivront comme l'installation d'une borne fontaine sur le boulevard du front de mer en 1930.

En 1927 à Bormes, les travaux qui tardent à être réalisés sont devenus indispensables, selon le conseil municipal. Les conditions d'alimentation en eau sont alors jugées absolument précaires et insuffisantes : la principale source située en amont du village satisfait les besoins en hiver, à la période où son débit est abondant mais l'été, son débit est trop faible. Le conseil municipal doit alors restreindre considérablement la consommation d'eau. On utilise d'abord le volume accumulé dans le réservoir puis on fait appel à des transports d'eau par voitures à chevaux entre le village et la plaine du Batailler, là où la ressource est captée par un puits construit dans la nappe phréatique.¹⁶¹ Les travaux seront enfin terminés à Bormes en 1930.

Quels sont donc ces travaux ? Le forage d'un deuxième puits dans la plaine du Batailler, la construction de conduites de refoulement jusqu'au réservoir et, à Bormes,

159 Direction de la santé publique et de l'hygiène sociale des stations climatiques, lettre au Ministre de l'Hygiène, datée du 20 juillet 1922, Draguignan, Archives départementales du Var série 8 M 30-31.

160 Le Lavandou, délib. mun. du 31.05.1925.

161 Rapport de l'ingénieur des Ponts et Chaussées du Var relatif au projet d'adduction et de distribution d'eau potable à Bormes, Service hydraulique, daté du 21 octobre 1927, Archives départementales du Var.

l'installation de trois nouvelles bornes fontaines (en plus des quatre existantes) et de treize bouches d'arrosage et d'incendie. C'est dans ce cadre qu'est installée la borne fontaine sur la place du Bazar en 1922.

Le nouveau réseau d'adduction et de distribution d'eau potable se montre vite insuffisant car le débit des deux puits dans la plaine du Batailler est inférieur aux prévisions et les besoins de la population augmentent plus qu'anticipés par les experts. La quête de l'eau est un travail sans cesse à reprendre, qui engendre des masses de projets et de dossiers d'archives relatifs à l'amélioration quantitative et/ou qualitative de la distribution (Frioux : 2013, 30). En 1931, il est décidé de procéder à de nouveaux forages en vue de réaliser un nouveau puits.¹⁶² Différentes solutions sont étudiées au cours des années suivantes. En 1936, constatant que les deux communes sont toujours en expansion, surtout Le Lavandou qui reçoit en été un apport de touristes particulièrement important, un nouveau rapport d'expertise est produit.¹⁶³ De fait, l'augmentation du débit d'eau distribué représente également un enjeu pour l'extension des cultures florales et des primeurs.¹⁶⁴ Les nouveaux travaux d'adduction sont réalisés dans les années suivantes.

En 1939, le Conseil municipal considère qu'il faut revoir le réseau de distribution :

« L'amélioration des ressources en eau étant acquises, il importe d'apporter au réseau de distribution les modifications nécessaires. Par exemple, les tuyaux de 40 m/m utilisés pour la partie nord ont besoin de faire de la place à d'autres d'un diamètre plus important à cause des hôtels, cafés et meublés qu'il est nécessaire de desservir. Pour la partie basse, c'est-à-dire pour le hameau du Pin dont la clientèle a quintuplé, il est nécessaire d'établir un by-pass et un détendeur avec pose de deux bouches d'incendie de 40 m/m. (...) »

Le maire de Bormes, Léon Chommeton, le 9 avril 1939

La réalisation de ces travaux est différée à cause de problèmes financiers. Ils sont relancés en 1945.¹⁶⁵ Ce ne sont que quelques travaux d'extension avec augmentation de capacité (i.e. remplacement de canalisations), par exemple sur le chemin de la douane.¹⁶⁶ En 1947, l'Ingénieur en Chef du Génie Rural note que l'eau utilisée étant très chargée en sels minéraux, les dépôts importants qui se sont formés à l'intérieur

162 Bormes, délib. mun. du 8.02.1931.

163 L. Jaubert, *Alimentation en eau potable de Bormes et du Lavandou - rapport au Conseil départemental d'hygiène, (normal) daté du 20 octobre 1936, Archives départementales du Var.*

164 Le Lavandou, délib. mun. du 29.02.1936.

165 Le Lavandou, délib. mun. du 24.07.1945.

166 Le Lavandou, délib. mun. du 20.10.1945.

des canalisations en ont très sensiblement réduit les diamètres. La perte de charge considérable qui en résulte se traduit par un manque d'eau préjudiciable à l'hygiène et à la salubrité des habitants. Aux heures de pointe, notamment, certains quartiers sont totalement privés d'eau.¹⁶⁷ Le réseau de distribution d'eau potable sera renforcé et étendu aux quartiers périphériques comme celui de la gare de Bormes, du Pin, de Cabasson, etc.¹⁶⁸

Comme on le voit, l'adduction et l'alimentation en eau potable sera un souci récurrent et fera l'objet de travaux nombreux, sans cesse à reprendre et à poursuivre, surtout durant la première moitié du XX^e siècle marquée par un énorme effort de modernisation.

L'ÉVACUATION DES EAUX USÉES

Le développement d'un réseau d'évacuation des eaux usées est motivé aussi par les préoccupations hygiénistes. Il va de pair avec le développement du réseau d'adduction et de distribution d'eau potable. Les deux réseaux sont planifiés simultanément ou consécutivement en fonction des capacités financières et des problèmes techniques du moment.

Des fosses à vidange, appelées aussi fosses d'aisance, vidoirs ou cloaques, disséminées dans les rues du village, permettent de vider les pots de chambre (ou toupines) et servent aussi de toilettes publiques. Durant la première moitié du XX^e siècle, elles sont progressivement abandonnées puis supprimées.¹⁶⁹ La fosse d'aisance fixe, emblème de la stagnation et de la putréfaction des matières organiques, mais également nid à bacilles, représente l'ennemi. Elle infecte le sous-sol, elle est trop rarement vidangée, voire à fond percé pour payer la vidange le moins souvent possible (Frioux : 2013, 40). Le conseil municipal de Bormes décide par exemple d'enlever les fosses à vidange dans le quartier du Couvent et du moulin de la Verne le 22 février 1919.

La situation de l'assainissement urbain est très variable selon les communes dans la France de la Belle Époque (Frioux : 2013, 39). À Bormes, il faudra attendre 1913 pour que le conseil municipal demande à l'administration des Ponts et Chaussées de dresser un projet d'assainissement, en attendant que la question de l'adduction en eau soit résolue. Comme ailleurs, le conseil municipal comprend que pour l'hygiène, il faut non seulement amener les eaux pures et les distribuer, mais il faut aussi éloi-

167 Rapport de l'Ingénieur en Chef du Génie Rural, Service du génie rural, département du Var, Toulon, 2 juin 1947.

168 Rapport de l'Ingénieur en Chef du Génie Rural, Service du génie rural, département du Var, Toulon, 2 juin 1947.

169 Exemple, en 1929 lorsque la commune cède le terrain dit W.C. sur lequel se trouve une fosse communale désaffectée en dessous de la Montée Belle Vue. Source : Bormes, délib. mun. du 03.11.1929.

gner ces eaux une fois souillées par les immondices. Le projet ne porte alors que sur la rue Carnot, la rue Centrale (actuelle Rompi Cuou) et quelques ruelles attenantes. La Grande Guerre met le projet sous cloche. Il est repris en 1921 à Bormes¹⁷⁰ et en 1926 au Lavandou.¹⁷¹ Dans son rapport, l'Inspecteur départemental d'hygiène du Var indique en 1931 qu'un projet de construction de réseau d'égouts avec usine d'épuration est en cours d'instruction à Bormes. Toutes les artères de la commune sont desservies, sauf quelques tronçons presque impossibles à atteindre. Au Lavandou l'assainissement est sur le point d'être assuré par la construction d'un réseau d'égouts presque terminé. Une station de refoulement avec pompe déchiqueteuse déverse à la mer à l'est de l'agglomération (...).¹⁷²

L'adduction en eau et le tout à l'égout est aussi l'occasion d'équiper les communes de lavoirs et de W.C. publics. C'est ainsi qu'en 1926, considérant que les pénibles et nombreuses difficultés qu'éprouvent toutes les mères de familles d'être obligées par tout temps et principalement par les temps de sécheresse à faire une ou deux heures de chemin à pied pour se rendre au bord de certains ruisseaux pour laver leur linge, considérant qu'au point de vue hygiène et santé publique il y a lieu de donner pleine et entière satisfaction à cette requête vraiment justifiée, le conseil municipal du Lavandou est d'avis de faire construire un lavoir public dans la commune au lieu-dit quartier de la Gare à proximité du vieux cimetière.¹⁷³ Des W.C. publics sont installés au Lavandou en 1927¹⁷⁴ et des lavoirs en 1932. Plus tard, d'autres W.C. seront installés sous la place Ernest-Reyer et à la gare du Lavandou.¹⁷⁵

Le conseil municipal de Bormes discute de la question en 1926 : « Pour l'instant, il est nécessaire de rechercher des endroits favorables à la construction des W.C. et vidoirs prévus par le projet. De même, s'impose la détermination des lieux sur lesquels pourraient être construits des lavoirs municipaux ». ¹⁷⁶ La pénibilité du lavage semble moins importante dans le village, peut-être parce que la grande fontaine et les puits qui desservent les différents quartiers du village disposent de petits bassins de lavage. Les femmes pouvaient également lessiver sur une pierre ou une planche

170 Direction de la santé publique et de l'hygiène sociale des stations climatiques, lettre au Ministre de l'Hygiène, datée du 20 juillet 1922, Draguignan, Archives départementales du Var série 8 M 40.

171 Le Lavandou, délib. mun. du 06.06.1926.

172 Rapport de l'Inspecteur départemental d'hygiène relatif aux services d'alimentation en eau potable, ordures ménagères, assainissement des communes de Hyères, St-Raphaël, Ste-Maxime, Sanary, Bandon, Bormes et Le Lavandou, classées en stations climatiques, Préfecture du Var, daté du 15 juillet 1931, Archives départementales du Var série 8 M 40.

173 Le Lavandou, délib. mun. du 26.08.1926.

174 Le Lavandou, délib. mun. du 19.06.1927.

175 Le Lavandou, délib. mun. du 20.10.1945.

176 Bormes, délib. mun. du 28.12.1932.

inclinée au bord d'une source, comme c'est le cas au pied du château, selon un témoignage photographique. La construction de lavoirs à Bormes vise sans doute à faire face aux besoins d'une population qui s'accroît. Le projet de Bormes prévoit donc d'abord des W.C., des urinoirs et de nouvelles fosses à vidange dans l'espace public. Les nouvelles fosses visent sans doute à desservir les habitations ne pouvant pas être connectées au réseau d'égouts. Il est prévu de coupler les travaux avec la réfection d'aqueducs et d'escaliers. Ces travaux sont réalisés entre 1932 et 1935.¹⁷⁷

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères et des immondices sera plus lente à se mettre en œuvre. La question est généralement loin d'être prioritaire pour les édiles, et la présence d'agriculteurs au voisinage de nombreuses villes les dispense souvent de rechercher une solution technique pour la destruction des immondices (Frioux : 2013, 79).

« Le jet à la rue est intolérable. L'on voit des monceaux d'ordures qui séjournent toute une nuit et une grande partie de la matinée, rendent les rues impraticables. On jette les ordures par les fenêtres, et leur projection dans les tombereaux répand des odeurs et des poussières malsaines suscitant des plaintes continuelles et surtout l'étonnement des étrangers. »¹⁷⁸

Dr Henri Beisson, le 4 octobre 1929

Cette situation décriée avec verve à Aix-en-Provence en 1929 semble être réglée au même moment à Bormes car la petite station climatique se doit d'accueillir les touristes dans de bonnes conditions d'hygiène. Dans son rapport, l'Inspecteur départemental d'hygiène du Var indique en 1930 que les ordures ménagères sont enlevées tous les matins par un tombereau hippomobile. Le dépôt à la rue doit se faire au moyen d'une poubelle, imposée par arrêté municipal.

Au même moment la commune du Lavandou met à disposition une cinquantaine de poubelles dans lesquelles les habitants doivent déposer leurs ordures ménagères le soir.¹⁷⁹ En 1932, elle améliore le service en organisant l'enlèvement des boues et des immondices de toute nature dans les rues, places et chemins publics pendant

177 Rapport de l'ingénieur subdivisionnaire des Ponts et Chaussées du Var, Service hydraulique, le 8 janvier 1934, relatif au projet d'assainissement de Bormes, p. 1, Archives départementales du Var.

178 Extrait de la délibération du Conseil municipal d'Aix-en-Provence, séance du 4 octobre 1929, cité par Frioux : 2013, 48.

179 Rapport de l'Inspecteur départemental, Préfecture du Var, 15 juillet 1931, page 5, Archives départementales du Var, série 8 M 40 1930, page 5.

la période estivale. Cette action est jugée indispensable au vu du nombre sans cesse croissant de touristes qui fréquentent la commune durant cette période.¹⁸⁰ Elle prévoit ensuite de construire une station zymothermique pour le traitement des ordures ménagères.¹⁸¹

LA MODERNISATION DE LA VOIRIE

Dans les principales villes d'Europe, les rues sont pavées dès le Moyen Âge pour des questions d'hygiène. À Marseille, les premières rues sont pavées seulement à la fin de l'Ancien régime. À Hyères, les rues sont considérées bien pavées en 1820 (Aufauvre : 1861, 103). Il en est de même à Toulon en 1869 (Joanne : 1869, 2211). À Bormes, les rues sont en terre battue jusqu'au début du XX^e siècle. Il faudra encore plusieurs décennies avant que toutes les rues du vieux village soient pavées ou bituminées.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les finances locales ne permettent pas d'engager régulièrement des dépenses pour l'entretien des rues et des chemins. Les autorités de Bormes veillent à entretenir le réseau viaire seulement quand les travaux sont jugés indispensables et urgents. C'est le cas lorsque de fortes pluies ont rendu les chemins impraticables ou qu'elles ont endommagé le pont sur le Batailler. Les autorités consentent alors à faire exécuter les réparations, avec un grand souci d'économie, pour garantir les échanges et les travaux des champs.

Au début du XX^e siècle, les choses changent avec le développement économique et démographique. Le conseil municipal de Bormes décide d'engager des travaux routiers dans le village par soucis d'hygiène publique et de sécurité et pour moderniser Bormes. Ainsi en est-il du projet de construction d'un mur-parapet le long de la montée Jean Aicard en 1915.¹⁸² Mais les entrepreneurs de la localité et des localités voisines étant en majorité mobilisés par la guerre, l'adjudication des travaux est différée. Après la Grande Guerre, l'augmentation du parc automobile explique aussi que l'amélioration des rues et des chemins fait un bond qualitatif à Bormes et au Lavandou. Il faut se rappeler que Louis Renault et André Citroën installent leur première usine de production à la chaîne à Paris, le premier en 1917 et le second en 1919. D'autres usines seront construites en France au cours des années suivantes. Ces deux constructeurs automobiles dépasseront alors Peugeot qui, avant la Grande Guerre, produisait près de 10'000 automobiles par année, soit la moitié de la production française.

En 1923, le Maire du Lavandou juge nécessaire dans l'intérêt de la sécurité publique,

180 Le Lavandou, délib. mun. n°205, 1932.

181 Le Lavandou, délib. mun. du 20.10.1945.

182 Bormes, délib. mun. du 15.06.1915.

de régler la vitesse des automobiles dans les traversées de l'agglomération et de fixer une vitesse que les conducteurs ne devront pas dépasser.¹⁸³ C'est ainsi que le conseil municipal décide que les autos, motocycles, cars, etc. ne devront pas excéder dans la traversée du Lavandou la vitesse de 10 km/h sur les avenues Charles Cazin et Hippolyte Adam entre les Ilaires et la pointe de Monte-Carlo. Les autos, les motos-cycles, cars, etc. qui auront à prendre la rue Patron Ravello et à manœuvrer sur la place Ernest Reyer devront le faire au pas.¹⁸⁴

En 1926, une pétition de la population du Lavandou, Cavalière, Canadel, etc. est remise aux autorités locales pour ce qui concerne le chemin du Lavandou à Cavalaire. Après avoir ouï la lecture du Maire, le conseil délibère comme suit : « *Vu l'état très défectueux et très dangereux du chemin de Grande communication n°27 ; vu la fréquentation de plus en plus accentuée de cette route par les automobiles, camions poids lourds, cars, charrettes, etc. ; vu les tournants brusques qui existent sur cette route devenue trop étroite pour la circulation ; vu les passages à niveaux très nombreux et très dangereux de la C^e La Provence qui sillonnent cette route créant ainsi un danger permanent pour les autos, piétons, touristes ; vu les accidents mortels et autres qui viennent de se produire à ces passages à niveaux ; à l'unanimité de ses membres présents approuve la pétition ci-jointe et demande aux Pouvoirs Publics et à l'Administration à faire diligence pour remédier le plus tôt possible et par de promptes améliorations à cet état des lieux* ». ¹⁸⁵

Cette demande sera entendue. Le 14 janvier 1927, un rapport de la Direction des Ponts et Chaussées fait état des travaux publics sur la côte varoise. L'aménagement général de la région est jugé suffisant sur bien des points. On y apprend que l'État a réalisé récemment des améliorations importantes entre Hyères et Bormes : relèvement et rectification de virages, goudronnage général, etc. Sur le littoral, entre Bormes et Cavalaire, le projet de *Corniche des Maures* prévoit l'élargissement de la route existante, des rectifications nombreuses et la suppression de passages à niveaux.¹⁸⁶ Le projet est mis à l'enquête publique en 1929. Les travaux sont autorisés en 1930.¹⁸⁷

A la même époque sur le réseau routier de Bormes et du Lavandou, des travaux de modernisation des rues sont régulièrement mis au budget ou financés par l'emprunt : élargissement, rectification et empierrement des chemins, aménagement de cani-

183 Le Lavandou, délib. mun. du 05.08.1923.

184 Le Lavandou, délib. mun. du 05.08.1923.

185 Le Lavandou, délib. mun. du 14.11.1926.

186 Rapport de l'ingénieur des Ponts et Chaussées du Var relatif au projet d'adduction et de distribution d'eau potable à Bormes, Service hydraulique, daté du 21 octobre 1927, Archives départementales du Var.

187 Bormes, délib. mun. du 11.06.1930.

veaux, dallage, cimentage ou goudronnage des rues. C'est ainsi par exemple qu'en 1927, la commune de Bormes échange *sans sould* une parcelle de terrain avec un particulier afin de prolonger la rue Carnot au-delà du puits du Moulin de la Verne sur une largeur plus utilisable pour les véhicules.¹⁸⁸ En 1928, le conseil municipal alloue des crédits au budget afin de poser, pour la première fois dans la commune, des dalles de ciment sur une partie de la place Gambetta dans un but d'embellissement mais aussi au point de vue de l'hygiène. Les travaux seront réalisés quelques années plus tard. Ils seront étendus à la rue Aicard et Carnot.¹⁸⁹ Dans les années 1930, la commune acquiert deux bâtiments frappés d'alignement¹⁹⁰ pour permettre l'élargissement de la rue Carnot et créer un accès vers le quartier du Pradet (actuel boulevard des Amandiers).¹⁹¹ Au milieu des années 1930, le conseil municipal décide de goudronner les rues. En 1939, en plus du goudronnage des rues, le conseil municipal décide de réaliser un premier palier du chemin dit du Gouron, considérant que l'exécution du projet est non seulement indispensable à la population rurale du quartier de la Favière, mais qu'elle présente aussi au point de vue tourisme et pour la pratique du camping un intérêt.¹⁹² Comme on le verra plus loin, ce quartier verra la réalisation de plusieurs projets de lotissements au cours des années 1930. Avant 1940, la population et les étrangers ont manifesté leur satisfaction du cimentage du raccourci conduisant de Bormes à la gare.¹⁹³ Une année plus tard, le conseil municipal décide de cimenter le chemin de Bormes au Lavandou. Le 18 avril 1943, il décide aussi d'allouer des crédits à l'élargissement et à l'empierrement du chemin de la Favière pour relier la plage de la Favière et la forêt communale de Gouron. Le conseil municipal du Lavandou décide en 1927 l'achèvement du boulevard du front de mer amorcé par le projet de l'urbanisme Henri Prost.¹⁹⁴ En 1935, il prévoit d'améliorer divers chemins de terre du Lavandou, qui sans être propriété publique, permettent malgré leur état quelques fois très mauvais, de desservir des quartiers de la commune particulièrement actifs et habités : chemin du Rousset, chemin de la Fossette, etc.¹⁹⁵

188 Bormes, délib. mun. du 11.12.1927.

189 Bormes, délib. mun. du 6.08.1933 et 26.08.1934.

190 Il s'agit de la boulangerie construite en 1826 là où s'élevaient les vieux fours de Bormes et d'une maison située et face de l'ancienne hostellerie La Korrigan et qu'on peut encore apercevoir sur les anciennes cartes postales.

191 Bormes, délib. mun. du 31.02.1931 et du 10.04.1938.

192 Bormes, délib. mun. du 04.06.1939.

193 Bormes, délib. mun. du 16.12.1940.

194 Le Lavandou, délib. mun. du 16.01.1927.

195 Le Lavandou, délib. mun. du 23.11.1935.

LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INSALUBRE

En France, les logements construits au cours de l'Ancien Régime sont souvent sombres, mal aérés, humides, sans eau ni commodités. Avec la révolution industrielle, des logements ouvriers tout aussi misérables sont construits dans les villes. Jugés insalubres et reconnus comme foyers des infections qui menacent la population urbaine, ces logements deviennent la cible des pouvoirs publics.

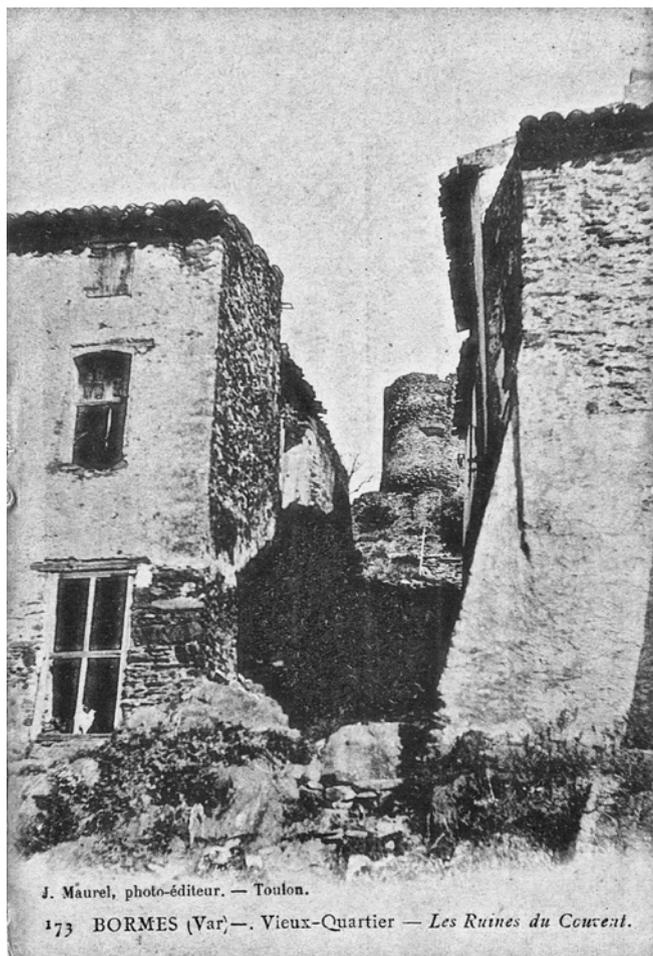


Illustration 7 – L'impasse des Crocus, d.r.

Une première loi est adoptée par le Parlement le 13 avril 1850 pour lutter contre le logement insalubre mais sera peu ou pas appliquée par les autorités municipales à l'exception de Paris. À l'époque, le législateur s'intéresse en priorité aux logements locatifs et ouvriers des villes industrielles comme Marseille et Toulon, foyers des épidémies de choléra. L'application de la loi de 1902, qui comprend des dispositions sur le logement insalubre, sera plus suivie.

La montée de l'hygiénisme a sans doute contribué à l'abandon de ce type de logements longtemps occupés par les Borméens dans les vieux quartiers. Progressivement acquis aux idées hygiénistes qui se diffusent depuis le milieu du XIX^e siècle, les habitants aspirent sans doute à un mode de vie sain et moderne. C'est ainsi qu'on peut expliquer la défection des vieux quartiers tels que celui du Parloir ou du Pradet. Les cartes postales de la première moitié du XX^e siècle témoignent de ces logements certes pittoresques mais manifestement insalubres et alors largement abandonnés. Ce sera pour l'hygiène et la sécurité publique que le conseil municipal décidera la démolition de ces vieux quartiers. Nous y reviendrons plus loin.

La situation au Lavandou est différente, le parc de logements étant généralement récent. Il n'y aura pas d'actions publiques pour lutter contre le logement insalubre.

2.5.2 L'AMÉNAGEMENT, L'EMBELLISSEMENT ET L'EXTENSION URBAINE

Au début du XX^e siècle, le village de Bormes et le hameau du Lavandou s'étendent ; des villas et des hôtels s'érigent dans la campagne. La beauté du paysage naturel, le village perché typiquement provençal et le hameau de pêcheurs séduisent de plus en plus de visiteurs pour leur pittoresque. Les autorités chercheront à encadrer l'urbanisation, à embellir le cœur des petites stations touristiques et à protéger les sites naturels et culturels. Trois personnalités d'exception, trois visionnaires exerceront un rôle clé dans les opérations engagées à ces fins : un préfet, un architecte-urbaniste et un maire.

LE PLAN D'EXTENSION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA CÔTE VAROISE

En 1922, le jeune et dynamique préfet du Var en poste depuis deux ans, Théophile Barnier, présentant les développements territoriaux à venir, écrit une lettre aux vingt-six communes du littoral varois dans laquelle il les invite à se regrouper en syndicat de communes, comme le permet la loi Cornudet du 14 mars 1919 portant sur les plans d'extension et d'aménagement des villes, afin d'élaborer un tel plan... mais à l'échelle de la côte varoise ! Une innovation à l'époque où les plans intercom-

munaux ou régionaux ne sont pas encore prévus par la loi.

Le 12 mars de cette année-là, Léon Chommeton, qui sera maire de Bormes entre 1911 et 1944, lit la lettre du Préfet devant le conseil municipal : « *Tant par la splendeur de ses sites que par la douceur de son climat, la côte d'Azur s'est acquis une réputation mondiale. (...) Si les difficultés de construction pendant la guerre et le coût élevé depuis n'en avaient arrêté l'essor, le développement économique de cette région eût été en quelques années considérable. Or la faveur de ceux qui, séduits par notre beau soleil, viennent ici planter leur tente, va plutôt vers les sites éloignés des villes où le pittoresque de la nature n'a pas encore été compromis. Il est, en effet, indéniable que la Côte d'Azur varoise est incomparable, englobant les rivages au bord desquels descendent les forêts de l'Estérel et des Maures (...). Cette région se trouve donc constituer, en même temps que l'un des plus beaux fleurons des beautés naturelles de notre pays, l'une des sources de profit les plus importantes par l'afflux d'argent étranger qu'elle provoque.* »

Le Préfet propose donc la création d'un syndicat dont les buts sont dès l'origine contradictoires ou du moins ambigus : le *Syndicat des communes du littoral varois pour la protection, l'aménagement et la mise en valeur de la Côte d'Azur varoise*. Le syndicat est créé en 1922. Il constitue, selon les mots du Préfet du Var à l'origine de l'initiative, un effort de protection esthétique et touristique d'aménagement rationnel et de prévisions de développement de notre Côte d'Azur.¹⁹⁶

Pour concrétiser cet effort, le préfet Barnier fait appel à l'architecte et urbaniste Henri Prost. Prost a déjà un parcours professionnel impressionnant : récipiendaire du premier Grand prix de Rome en 1902, cofondateur de la Société française des urbanistes en 1911, il a établi les Plans d'aménagement de Casablanca, Fès, Marrakech, Meknès et Rabat.

L'architecte et urbaniste établit le *Plan pour l'aménagement de la Côte d'Azur varoise* en 1922. Ce plan est adopté en 1923 par le Syndicat de communes et approuvé par l'État en 1925 (Hodebet : 2018, 155). Il préfigure les plans régionaux d'urbanisme qui seront prévus par la loi de juin 1934. C'est un travail itératif d'une grande finesse articulant l'échelle régionale et l'échelle de l'espace public. Il vise l'embellissement par la protection et la mise en valeur du paysage dans ce qu'il a de pittoresque ainsi que le désenclavement du territoire par la création de voies de circulation interconnectées et évolutives (de la route de campagne au boulevard urbain) pour en assurer le développement.

Le travail d'Henri Prost s'inscrit dans une vision avant-gardiste pour l'époque : son plan vise à accompagner le développement de la côte varoise vers la métropolisation du bassin méditerranéen entre Gênes et Marseille.

196 Préfet du Var, lettre relative à la création du Syndicat des communes de la Côte d'Azur varoise datée du 9 janvier 1924, Draguignan, Archives départementales du Var, série 8 M 43-44.

« Nul doute que dans un avenir peu éloigné toutes les rives de la méditerranée, depuis Gênes jusqu'à Marseille, ne formeront qu'une suite ininterrompue d'agglomérations et d'habitations dispersées et cela par la force des choses avec ou sans plan d'aménagement ».¹⁹⁷

Henri Prost, architecte et urbaniste

Après l'adoption de son plan, le Syndicat de communes le désigne Architecte-conseil afin d'assister les communes qui en sont membres dans leurs démarches pour établir leur plan d'aménagement et d'extension et de coordonner leurs actions en adéquation avec le Plan Directeur. À cet effet, il participe aux réunions du Syndicat plusieurs fois par an jusqu'en 1938 ; il intervient notamment ponctuellement sur des projets de tracés de voirie, ou donne son avis sur des projets de lotissement (Hodebert : 2018, 164). Prost propose la protection du front de mer et sa mise en valeur notamment par l'aménagement de créneaux boisés entre la route et la mer et par la création d'un chemin piétonnier.

« Sur les rochers mouvementés, aucune voie de grande circulation, mais des sentiers pittoresques à travers des massifs boisés largement préservés, la grande circulation étant rejetée en arrière avec des lotissements appropriés pour desservir les villas dont les jardins pourront venir en bordure du sentier pittoresque, quand toutefois ces villas ne compromettront pas la beauté du site ».

Henri Prost, architecte et urbaniste



Illustration 8 - Plan d'aménagement de la côte varoise (Var) : aménagement de la plage en coupe, 1926. Académie d'architecture/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture du XX^e siècle, Fonds Prost, Henri (1874-1959) 1922-1939

197 Cité in « Henri Prost : Le plan pour l'aménagement de la côte d'Azur », Le Moniteur Architecture AMC/N°61, mai 1995, p. 63.

Il propose que toute parcelle de terrain privé, comprise entre le domaine maritime et le domaine public, dont la dimension entre ces limites est inférieure à 30 m, soit incorporée au domaine public pour constituer un espace libre traité en boisement ou en promenade.

Dans l'objectif de valorisation touristique de la côte varoise, Prost propose des aménagements particuliers en bordure de plages. Au Lavandou, entre la Vieille et le Batailler, il propose d'aménager les accès routiers derrière une zone tampon boisée dans laquelle seraient construites les cabines de bain.

Il soutiendra le Syndicat et ses membres dans leurs actions auprès de l'État pour favoriser la vente des lais de mer (plages), qui font partie du domaine public de l'État, aux 26 communes littorales en échange d'un engagement à ne pas les lotir, ne pas les rendre constructibles et en donner un accès public.¹⁹⁸ Il pourra compter sur le soutien de l'Administration des Ponts et Chaussées. Par exemple, le 16 juillet 1926, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du département du Var intervient auprès du Directeur des domaines de l'État à Draguignan. Ce dernier lui demande son avis sur la vente aux enchères du lais de mer de Saint-Clair. *« À mon avis, il ne devrait nullement être question d'un lotissement même partiel du lais de mer, comme l'envisage votre Directeur Général. L'intérêt immédiat et étroit de l'État serait évidemment la vente aux enchères du lais de mer. L'intérêt bien entendu de l'État est de laisser la totalité du lais de mer à l'usage du public. Cela facilitera le développement de la région (où des lotissements nombreux restent à faire et s'en trouveront favorisés) et partant le rendement de l'impôt, le véritable intérêt de l'État sera satisfait. »* Il suggère de vendre la plage à prix réduit et à l'amiable à la commune du Lavandou.¹⁹⁹ La transaction aura lieu en 1938 après de longues années de négociation.²⁰⁰

Le 21 mai 1927, le Maire de Bormes, alors président du Syndicat, transmet une note dressée par M. Prost au Préfet du Var. On lui demande d'intervenir auprès de la Direction des domaines pour empêcher la vente aux enchères du lais de Cavalaire (Gassin). Le Maire demande à ce que cette administration soit sensible aux vœux du Syndicat des communes du littoral varois quant à la cession des différents lais de mer aux communes, que ce soit celui de Saint-Clair, de Cavalaire ou des autres. Il suggère d'en appeler au Ministre des finances lui-même puisque l'ordre de mettre les plages à l'encan vient de lui. Tant que la situation ne lui aura pas été expliquée, tant qu'il ne connaîtra pas les buts poursuivis par le Syndicat, les bureaux s'en tiendront aux ordres reçus.

198 Certaines de ces acquisitions sont déjà décidées par les conseils municipaux. Ainsi en est-il du lais de mer de la Favière par délibération du 28 avril 1918.

199 Gibouin: 1926.

200 Le Lavandou, délib. mun. du 30.06.1938 habilitant le Maire à signer l'acte d'acquisition.

Pour sa part, la plage-pinède de Cavalière étant aux mains de propriétaires privés, la commune avec le soutien de l'État engagera des actions en vue de l'acquérir et ainsi la préserver contre l'appétit des promoteurs immobiliers. Ses efforts seront hélas vains. La pinède qui participait à la beauté naturelle du site disparaîtra sous les coups de pioche. Il n'en restera que des fragments, comme ailleurs sur le littoral.



Illustration 9 - La pinède de Cavalière, d.r.

Prost propose d'aménager la Route des Maures. L'aménagement de cette route touristique, à partir des chemins de grande communication et des chemins vicinaux étroits et en très mauvais état, est conçu pour écouler un trafic intense et rapide. Son implantation soignée dans le grand paysage doit concourir à désenclaver et à magnifier la région. Le projet nécessite donc de nombreuses acquisitions foncières pour son élargissement et pour la révision du tracé du chemin de fer du littoral varois. L'urbaniste réalise une étude de principe pour les transformations successives, sans expropriations onéreuses, de la route en bordure de laquelle des zones *non aedificandi* sont imposées par un plan d'alignement. Visionnaire et anticipateur, Prost propose de réserver des bandes non constructibles sur une emprise de 30 mètres de large, à partir des chemins « de campagne » existants, afin de réserver la possibilité de réaliser les aménagements nécessaires au bon fonctionnement des agglomérations qui se développeront dans l'avenir : trottoirs avec éclairage public, allées d'arbres, voies réservées au tramway et chaussée réservée aux véhicules motorisés.

Il fait une proposition d'ossature de voies intéressant toutes les communes. Il s'agit de structurer le développement urbain autour de ces voies, à partir de la Route des Maures. En plus de la Route des Maures, voie touristique en front de mer, il propose la création d'une *Parkway* à flanc de coteau, inspirée des travaux anglo-saxons, pour désenclaver le territoire.

Conforme à la vision de son commanditaire, le préfet Barnier, son travail vise à stimuler le développement économique de la région, entendu par là qu'il s'agit de créer les conditions favorables à la promotion immobilière grâce à l'équipement des terrains (accès au réseau routier) et à la mise en valeur du paysage. Dans ses dessins, Prost projette ainsi la construction de villas sur tout le littoral. Son plan ne vise pas à interdire mais à encadrer et à accompagner le mitage du littoral qui est déjà à l'œuvre.

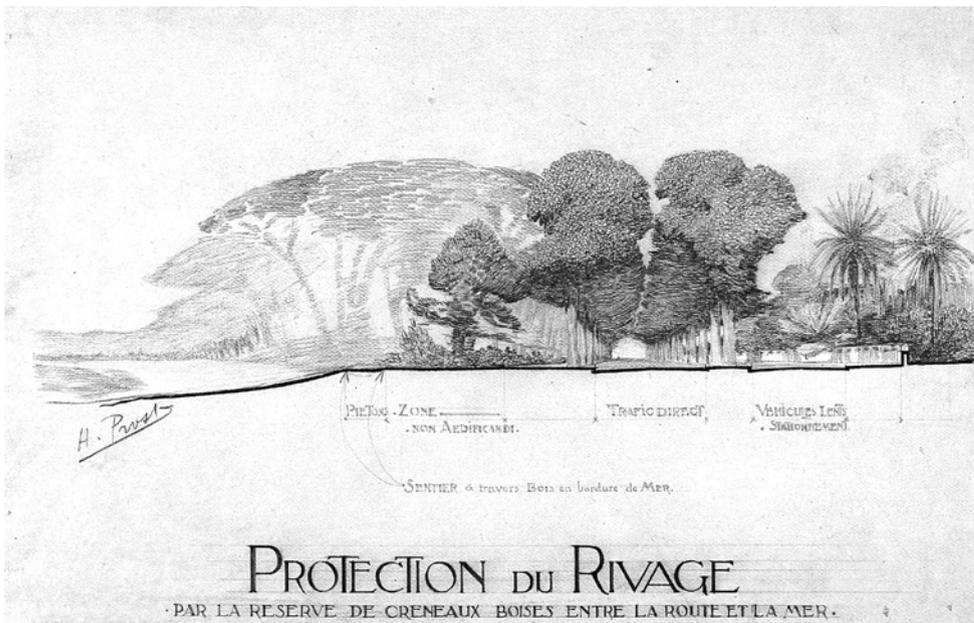


Illustration 10 - Plan d'aménagement de la côte varoise (Var) : pers. pour l'étude de la protection du rivage par la réserve de créneaux boisés entre la route et la mer, n.d. Académie d'architecture/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture du XX^e siècle, Fonds Prost, Henri (1874-1959) 1922-1924

La réalisation du projet dans son ensemble sera compromise. Les autorités publiques, acquises à la conception large et saine du *Syndicat des communes du littoral*²⁰¹ butteront sur les problèmes de financement. De plus, le plan suscitera l'opposition des propriétaires fonciers impactés.²⁰² De longues procédures d'expropriation seront engagées. En 1924, dans les débats animés autour de ces problèmes et à la veille de quitter son poste, le préfet Barnier se veut mobilisateur et invite les autorités à prendre de la hauteur : « *Mais dans l'œuvre qui nous tient à cœur, c'est moins de réalisations immédiates et coûteuses qu'il s'agit, que d'hypothèques à prendre dans l'intérêt de la collectivité contre l'utilisation forcément égoïste qui se fait tous les jours des plus magnifiques régions de notre littoral. C'est la poule aux œufs d'or qu'il faut empêcher qu'on tue.* »²⁰³

Le projet dont la mise en œuvre est laborieuse sera interrompu par la Deuxième Guerre mondiale puis abandonné. Il en restera tout de même quelques éléments, dérisoires au regard des ambitions initiales : la Corniche des Maures réalisée sur une largeur d'une dizaine de mètres au lieu des 30 mètres prévus, des plages publiques amputées de leurs pinèdes, quelques bandes de nature ainsi que le sentier du littoral...

LES OPÉRATIONS D'URBANISME AU NIVEAU LOCAL

Au niveau local, les premières opérations d'urbanisme, au sens moderne du terme, se déroulent dans les années 1910. Elles portent alors sur des plans d'alignement en vue d'élargir les chemins : dans le quartier du Pin-des-Dévotes,²⁰⁴ à l'extrémité de la rue Carnot en direction du chemin de Bellevue,²⁰⁵ dans la traversée du Lavandou,²⁰⁶ etc. Dans les années 1920, les conseils municipaux décident d'engager des opérations d'embellissement de l'espace urbain. Ainsi par exemple, le 14 novembre 1920, le conseil municipal de Bormes décide l'achat de terrains afin d'aménager un espace public entre la rue Jean Aicard et le boulevard de la République et pour l'agrandissement d'une petite place sise entre la place Pouverin et la place du Puits de la République ; le 4 mai 1923 le conseil municipal de Bormes décide d'embellir l'ancien cimetière derrière la chapelle Saint-François par l'aménagement d'un jardin d'amenée clos de murs dans le style des vieux murs de la chapelle Saint-François, d'élargir

201 Gibouin: 1927.

202 Voir par exemple à ce sujet, la délib. mun. du 08.02.1931 portant sur l'impossibilité de revenir vers les propriétaires pour la création d'un passage piéton dans le quartier de la Favière.

203 Préfet du Var, lettre relative à la création du Syndicat des communes de la Côte d'Azur varoise datée du 9 janvier 1924, Draguignan, Archives départementales du Var, série 8 M 43-44.

204 Bormes, délib. mun. 11.02.1912.

205 Bormes, délib. mun. du 08.02.1914.

206 Le Lavandou, délib. mun. du 01.03.1914.

la place de la Liberté (actuelle place Saint-François) et d'y planter deux rangs d'arbres « *qui feront de cette partie de Bormes un des coins les plus émouvants* ». ²⁰⁷

Pour sa part, le conseil municipal du Lavandou décide par exemple d'octroyer un crédit pour l'aménagement de la place Ernest-Reyer et la promenade du bord de mer le 15 février 1926 ; le 8 décembre 1929, le même conseil municipal décide d'aménager une place située rue Patron Ravello.

C'est aussi à partir des années 1920 que le conseil municipal de Bormes saisit différentes occasions pour acquérir des bâtiments vétustes, au gré des opportunités, par échange de terrains et par achat à l'amiable, dans un but d'embellissement. Ainsi par exemple, en 1936 le conseil municipal décide d'acquérir sur proposition du Maire « *deux caves [qui] jurent un peu par leurs murs vétustes et envahis par les végétations avec la bonne tenue de tous les autres immeubles. En les achetant, la commune pourrait en laissant aux murs, qui font partie des vieux remparts, leur caractère particulier - par des travaux appropriés - garder ce qui fait le pittoresque de notre rue Carnot* ». ²⁰⁸

La même année, un autre immeuble vétuste situé au beau milieu de la rue Carnot, dont les escaliers et les planchers des deux étages se sont effondrés, est acquis pour être rasé *pour l'esthétique* de la rue Carnot. ²⁰⁹ En 1937, le Conseil communal de Bormes décide d'acquérir une ruine dans la rue du Moulin, « *véritable réceptacle à ordures, pour créer un jardinet, avec l'apport de quelques tombereaux de terre, qui compléterait agréablement cette rue* ». ²¹⁰

Le conseil municipal de Bormes adopte le 27 septembre 1925 le principe d'élaborer « *un projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension complété par un règlement de voirie dans le but de sauvegarder l'hygiène et aussi l'originalité du pays* ». Deux ans plus tard, le 6 novembre 1927, le conseil municipal adopte le Plan d'extension et d'aménagement de Bormes conçu par l'architecte René Roux. Ce plan présente la même ambiguïté que le plan de Henri Prost. Il est établi pour que le grand développement auquel est appelée la commune s'effectue dans l'ordre et la méthode et ne fasse rien perdre, au pays sa beauté, à l'agglomération son pittoresque. Après son examen par les autorités supérieures, il est confirmé sans modification lors de la séance du conseil municipal du 24 décembre 1929. Il sera ensuite approuvé par l'État.

Concomitamment à l'élaboration du Plan d'extension et d'aménagement, le conseil municipal de Bormes décide en 1926 de lotir des terrains communaux dans le quartier du Couvent, au nord-ouest du village de Bormes, en dessous du vieux château.

207 Bormes, délib. mun. du 04.05.1923.

208 Bormes, délib. mun. du 02.08.1936.

209 Bormes, délib. mun. du 02.08.1936.

210 Bormes, délib. mun. du 25.07.1937.

Selon le Maire, les avantages à retirer de ce projet seront la disparition d'une zone plutôt sale, manquant d'intérêt pour le promeneur, la possibilité de construction à la place d'une vingtaine de maisons coquettes qui donneront du travail à nos ouvriers et aussi la création d'une voie qui permettra d'accéder dans le vieux Bormes et sur l'aire sise au nord du Vieux château par où facilement on pourra relier de cette place les pentes de la colline de Notre-Dame à l'agglomération. Enfin et cela n'est pas à dédaigner, quand le projet sera réalisé totalement, un bénéfice restera dans la caisse de la commune.²¹¹

L'élargissement de chemins existants et le percement de nouvelles rues stimuleront la rénovation et la reconstruction de logements. C'est ainsi que le conseil municipal décide le percement de la Montée Belle Vue (actuelle montée du Dr Berenguier et av. des Lauriers roses) et de l'actuel boulevard des Amandiers.

En 1929 le conseil municipal se réjouit de pouvoir favoriser la reconstruction de la partie haute de la commune.²¹² En 1933, il constate que les opérations immobilières ont déjà permis la rénovation de plusieurs immeubles en ruine et d'améliorer considérablement l'esthétique de l'endroit.²¹³

En 1937, le conseil municipal indique qu'il y a lieu de démolir la partie du village situé à l'Est, sous le château, uniquement composée de maisons ruinées, servant depuis de longues années de dépotoir et de décharge.²¹⁴ Pour cela, il décide de recourir à l'emprunt pour réaliser les travaux.²¹⁵

Le 18 juillet 1942 à Bormes, le Maire dépose sur le bureau du conseil municipal un projet d'aménagement des quartiers nord et nord-est de la commune. « *Ainsi que vous le savez, dit le Maire, ces quartiers sont totalement ruinés et abandonnés. Aucun des immeubles qui les composaient jadis ne subsiste. Les immondices s'y amoncellent un peu partout. Les herbes folles envahissent tous les recoins de terrain. Cette partie de l'agglomération est une de celles qu'il s'agit de modifier au plus tôt. J'ai donc prié monsieur Delrue, architecte à Bormes, de dresser un projet de plan à cet effet. Il comporte un ensemble de travaux dont l'exécution contribuera dans une large mesure à l'embellissement et surtout à l'hygiène de notre petite cité.* »²¹⁶ Après l'enquête publique de ce plan, le conseil municipal autorise le Maire à procéder aux acquisitions nécessaires à sa réalisation.²¹⁷

211 Bormes, délib. mun. du 08.08.1926.

212 Bormes, délib. mun. du 03.11.1929.

213 Bormes, délib. mun. du 14.05.1933.

214 Bormes, délib. mun. du 06.06.1937.

215 Bormes, délib. mun. du 06.06.1937.

216 Bormes, délib. mun. du 18.07.1942.

217 Bormes, délib. mun. du 21.02.1943.

Ainsi à Bormes, des opérations sont engagées pour assainir et renouveler le tissu urbain des vieux quartiers situés à l'intérieur des anciens remparts. Elles sont l'occasion de remettre des terrains en état par des travaux de terrassement et des murs de soutènement, d'établir des servitudes au bénéfice de la commune pour l'installation de canalisations, d'élargir des rues, d'en créer de nouvelles, de construire des logements modernes, d'aménager des jardinets et des placettes publiques.

Au Lavandou, un plan d'extension et d'aménagement est aussi engagé au milieu des années 1920, d'après les directives du *Plan d'aménagement de la Côte d'Azur varoise*, sous la responsabilité des architectes René Roux et Lucien Lafont à Bormes²¹⁸. Les enjeux pour l'aménagement de ce territoire relativement neuf et exposé à une forte pression immobilière sont toutefois sensiblement différents qu'au village de Bormes. Considérant que la population croît de plus en plus, le conseil municipal est d'avis que le plan facilitera les tractations pour la vente de terrains nécessaires pour les constructions d'immeubles à usage d'habitation.²¹⁹ Le plan est soumis pour adoption au conseil municipal par le Maire, le 17 juin 1928. Il est soumis pour approbation aux autorités supérieures le 8 décembre 1929 après quelques modifications. Dans les années suivantes, plusieurs modifications y seront encore apportées. Au final, il sera approuvé par l'État le 14 janvier 1936. Toutefois, le 3 mars 1938, le Ministre de l'Intérieur prescrit l'établissement d'un projet modificatif suite à l'expression par plusieurs conseillers municipaux de réserves et d'observations en raison des erreurs, des exagérations, des lacunes et de la méconnaissance des réalités qui caractérisent de nombreuses dispositions du plan.²²⁰ Le travail sera confié à un autre architecte, Gaston Chauvin, par délibération municipale le 30 juin 1938.²²¹ La réalisation de ce plan sera toute aussi laborieuse. Le plan sera soumis à l'adoption du conseil municipal lors de sa séance du 25 juillet 1942 puis du 30 août 1945...

C'est aussi dans les années 1920 que les premiers lotissements sont créés à l'initiative de propriétaires privés au Lavandou : trois lotissements en 1926 dans le quartier de Saint-Clair,²²² un lotissement en 1927 dans le quartier du Rousset,²²³ plusieurs autres lotissements dans les années suivantes. Ces opérations sont encadrées par la loi Cornudet de 1919. L'article 8 stipule que les associations, sociétés ou particuliers qui entreprennent la création ou le développement de groupes d'habitation sont tenus de déposer à la mairie un plan d'aménagement comprenant le raccordement

218 Le Lavandou, délib. mun. du 17.06.1928.

219 Le Lavandou, délib. mun. n°465, 1934.

220 Le Lavandou, délib. mun. n°315, 1938.

221 Le Lavandou, délib. mun. du 25.07.1942.

222 Le Lavandou, délib. mun. du 15.02.1926, 10.04.1926 et 26.08.1926.

223 Le Lavandou, délib. mun. du 27.02.1927.

avec les voies publiques et, s'il y a lieu, avec les canalisations d'eau potable et les égouts de la commune. Cette loi sera complétée par la loi du 22 juillet 1924 concernant les plans d'extension et d'aménagement des villes qui précise que les plans de lotissement sont composés, comme les plans d'extension et d'aménagement des villes, d'un plan, d'un programme de travaux (viabilité, drainage, éclairage, etc.) et d'un cahier des charges (règles constructives, servitudes esthétiques et hygiéniques, entretien des chemins, etc.).

A Bormes, c'est au début des années 1930 que des particuliers commencent à soumettre des projets de lotissement, d'abord au Cap Bénat puis à la Favière. D'autres projets de lotissement suivront, en pleine guerre mondiale, dans le quartier des Pierres Blanches et de nouveau au Cap Bénat (1941).

Ainsi, stimulées par l'action municipale et par l'action des propriétaires privés, des opérations urbanistiques se développent à partir des années 1920 à Bormes et au Lavandou. Un nouveau parc de logements collectifs et de villas modernes voit le jour, plus confortable et offrant de bonnes conditions d'hygiène aux habitants et aux plaisanciers.

LA RECONNAISSANCE DU PATRIMOINE

Paradoxalement, un mouvement de protection du patrimoine culturel se développe concomitamment au mouvement d'urbanisation du littoral et de renouvellement du tissu urbain dans les vieux quartiers.

Dans les années 1920, les conseils municipaux de Bormes et du Lavandou soutiennent la croissance urbaine et la modernisation. Toutefois, conscients que l'attrait touristique de leurs communes se joue sur leur caractère pittoresque, ils portent ou soutiennent auprès des autorités ministérielles la demande de reconnaissance de certains sites « naturels » pour leur valeur pittoresque, disposition que prévoit la loi Beauquier du 21 avril 1906. La protection d'un site « naturel » repose sur l'engagement de son propriétaire de ne détruire ni modifier l'état des lieux ou leur aspect (art.3). L'engagement donné, le site est classé.

Le conseil municipal de Bormes s'appuiera aussi sur la loi sur les monuments historiques du 31 décembre 1913 pour faire reconnaître la valeur patrimoniale de certains immeubles et sites. Cette loi permet de classer des immeubles dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public (art. 1). La loi permet aussi l'inscription d'immeubles à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques. L'inscription entraîne pour les propriétaires l'obligation de ne procéder à aucune modification de l'immeuble inscrit sans avoir l'avis de l'autorité étatique compétente de leur intention dans un délai de quinze jours (art. 2).



Illustration 11 - La chapelle Saint-François, photo Marius BAR - Toulon

C'est ainsi que les demandes suivantes seront adressées à l'État :

- En 1924, le conseil municipal de Bormes émet le vœu que dans le plus bref délai possible l'ilot et le fort de Brégançon soient classés en entier comme site naturel à caractère pittoresque²²⁴ ce qui sera fait par arrêté le 27 décembre 1924 ;
- En 1925, le propriétaire le château de Bormes et son enclos demande le soutien du conseil municipal pour obtenir de l'État son classement parmi les Sites et monuments naturels de caractère artistique,²²⁵ ce qui sera fait par arrêté le 18 janvier 1926. Les « restes du château » seront inscrits à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté le 12 janvier 1931,²²⁶
- En 1926, le conseil municipal du Lavandou demande l'inscription du village comme site pittoresque et touristique en vue de sa conservation au titre de la loi

224 Bormes, délib. mun. du 13.04.1924.

225 Bormes, délib. mun. du 8.11.1925.

226 Dossier de classement, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, cote E/81/83/2-19.

- du 30 décembre 1913,²²⁷ Cette belle ambition n'aura pas une suite heureuse ;
- La même année, sur motion du Président du Syndicat d'initiative, le conseil municipal de Bormes décide de demander le classement en site naturel à caractère pittoresque de la chapelle Notre-Dame de Constance (et de son environnement immédiat) et de la Chapelle Saint-François (son enclos, le cimetière désaffecté, la place de la Liberté, ses pins parasols et son moulin) ; cette demande est approuvée par le Ministère la même année,²²⁸
 - En 1929, le conseil municipal du Lavandou demande le classement des pinèdes des plages du Gouron, Saint-Clair, Cavalière et Pramousquier.²²⁹ Ces sites sont majoritairement en mains privées. La tentative de les protéger échouera.

Les municipalités invoquent les motifs d'ordre historique et esthétique suivants pour obtenir le classement en sites à caractère artistique ou pittoresque :

- Constitue les plus importants vestiges de l'archéologie locale (château de Bormes)
- Constitue les traces visibles de l'histoire féodale du pays (château de Bormes)
- A participé particulièrement à l'histoire de France avec la visite de Charles X (fort de Brégançon)
- Possède un passé respectable avec des trace remontant au XV^e siècle (fort de Brégançon)
- Témoigne des plus anciennes et des plus respectables traditions locales (chapelle Notre-Dame)
- Est représentative des traditions ancestrales (chapelle Saint-François)
- Forme au sommet de Bormes une traditionnelle esthétique (château de Bormes)
- Présente un emplacement et une position pittoresque (fort de Brégançon)
- Constitue une silhouette expressive et un aspect esthétique particulier (chapelle Saint-François)
- Présente un aspect esthétique et archaïque particulier (chapelle Notre-Dame)
- Présentent un intérêt incontestable du point de vue touristique (pinèdes des plages)

LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE IDENTITÉ ARCHITECTURALE

Comme on l'a vu, l'extension urbaine qui gagne tout le territoire de Bormes et qui s'accélère à partir de 1905 suscite des inquiétudes. Des esprits clairvoyants constatent

227 Le Lavandou, délib. mun. du 15.02.1926.

228 Bormes, délib. mun. du 18.04.1926.

229 Le Lavandou, délib. mun. du 14.09.1929.

que ce développement rapide menace la préservation des qualités intrinsèques de ce territoire. À partir des années 1920, les conseils municipaux de Bormes et du Lavandou adoptent des plans d'extension et d'embellissement urbain prescrits selon la loi Cornudet et engagent des opérations d'urbanisme afin de canaliser la croissance urbaine. Elles demandent ou soutiennent la protection de figures emblématiques du patrimoine naturel et construit auprès de l'État.

Au niveau régional et national, ces inquiétudes suscitent alors de grands débats chez les architectes. Sur la Côte d'Azur, on s'insurge contre le mitage du territoire en regrettant que la loi Cornudet de 1919 ne soit pas mieux appliquée pour le circonscrire (Dervaux : 1929, 151). Certains saluent néanmoins le développement d'une architecture néo-provençale. D'autres s'élèvent contre l'émergence d'une architecture nouvelle, profondément moderne, expurgée d'éléments décoratifs dont la villa Nouaille est le premier exemple connu en France. Ce qui fera dire à certains observateurs que dans l'après-première-guerre-mondiale une vague antimoderniste, réactionnaire et chauvine submerge la France (Cabanne : 1987, 30).

À Bormes et au Lavandou, l'architecture néo-provençale s'imposera dans le paysage construit. Cette architecture est caractérisée par des volumes simples s'inspirant de la bastide, une architecture méditerranéenne qui se soucie des matériaux et des spécificités du territoire dans lequel elle s'implante et une adaptation à la modernité des fonctions (Dallo : 2015, 29).

De nombreuses constructions illustrent remarquablement ce courant néo-provençal sur le territoire de Bormes. En voici quelques exemples emblématiques : des maisons de village remaniées, comme la maison dite *le moulin à huile* sur la rue des Contours, *l'Oustaou de Yann* (voir illustration 13) et la maison dite *les bougainvilliers* sur l'avenue des Bougainvilliers ; certaines villas construites après la démolition des quartiers Nord-Est du vieux Bormes, comme *la Campanette* sur le boulevard des Amandiers ou *le Couvent* sur l'avenue des Lauriers Roses ; la villa *la Malbuisson* un peu en dehors du village sur la route du Baguier ; sur le littoral, la villa *la Reine Jeanne* construite au Cabasson entre 1928 et 1933 par l'architecte américain Barry Dierks ; au Lavandou, la Villa *Théo* (ex-*Dindouletto*) sur l'avenue van Rysselberghe par l'architecte anversoise Octave van Rysselberghe vers 1906 ; ou encore la villa *le Rousset* sur l'avenue Franklin-D.-Roosevelt construite en 1911 par l'architecte et urbaniste parisien Louis Bonnier.



Illustration 12 - Une maison de village remaniée en style néo-provençal, P.Y. Delcourt

Ainsi à Bormes et au Lavandou, le courant néo-provençal s'imposera durant la première moitié du XX^e siècle, créant une unité de style qui contribuera à développer une certaine idée de l'identité locale.

Le courant Art déco apparaîtra dans l'architecture par petites touches. On retiendra l'exemple de la coopérative vinicole, construite en 1925 des architectes Boyer et Bernard à Toulon, aujourd'hui disparue. Enfin, le courant moderniste, admirablement représenté par la villa Noailles à Hyères, sera surtout manifeste après la Deuxième Guerre mondiale.

Ainsi dans les premières décennies du XX^e siècle, l'architecture va subir des influences néo-provençal et, dans une moindre mesure, Art déco et moderniste. Comme ailleurs sur la Côte d'Azur, beaucoup de constructions vont emprunter à la fois des éléments de langage propres à chacun de ces courants.

SECTION 3. L'EFFACEMENT DU TERROIR TRADITIONNEL

SECTION 3. L'EFFACEMENT DU TERROIR TRADITIONNEL

Nous avons vu dans la section précédente que l'économie semi-autarcique qui se développe et se maintient durant des siècles subit des mutations au XIX^e siècle. Les nouvelles conditions du commerce (inter)national perturbent l'équilibre économique et territorial. La révolution des transports stimule la croissance l'agriculture, le développement touristique et la croissance démographique. Les techniques appliquées à la vie moderne jouent également un rôle décisif dans la mutation du tissu urbain et son extension dans la campagne. Ces changements vont conduire à l'effacement lent, pernicieux, des structures territoriales qui sont établies depuis le Moyen Âge. Ce chapitre vise à présenter la mise en place et les transformations de ces structures qui définissent le terroir traditionnel de Bormes.

3.1 LA NOUVELLE FONDATION URBAINE ET SON EXTENSION

« Là-bas est Saint-Tropez, petite capitale de ce pays désert, inconnu et ravissant qu'on nomme les Montagnes des Maures (...) où les villages, perchés sur les monts, sont demeurés tels que jadis (...) » ²³⁰

Guy de Maupassant en 1884

Le village de Bormes, perché, composé de maisons en pierre de deux ou trois niveaux, serrées les unes contre les autres, est caractéristique de la Provence. Toutefois, il faut se méfier de généralités. C'est à tort que l'on essaierait de présenter une typologie, même large, de ces constructions et un plan idéal appliqué en toutes circonstances. Trop d'éléments entrent en jeu, trop de contraintes, d'intentions politiques et de pouvoirs différents (Heers : 1990, 118).

Sur la Côte des Maures chaque village a ses particularités : Ramatuelle avec son plan circulaire ; Saint-Tropez avec sa trame viaire plutôt orthogonale développée sur le littoral ; Gassin avec ses quatre rangées serrées de maisons au sommet d'une crête ;

230 Maupassant : 1997, 151. L'auteur s'est rendu sur la Côte d'Azur chaque année entre 1881 et 1887.



Illustration 13 - Plan cadastral de 1825, section A, Archives départementales du Var

ou encore Grimaud disposant ses rues en espalier sur les flancs d'une butte dominée par un château. La morphologie urbaine de Bormes s'apparente à celle de Grimaud. Voici comment on peut décrire le tissu urbain de Bormes : un dédale de vieilles rues ceinturé par l'ancien rempart ; un autre ensemble de rues de forme organique à l'est de la rue Rompi Cuou ceinturé par un petit cours d'eau ; enfin, un ensemble de rues en espalier à l'ouest de la rue Rompi Cuou.

Bien évidemment, l'ancien village de Bormes n'est pas demeuré inchangé au cours des siècles, contrairement à ce que laisse entendre Maupassant dans son élan romantique. Les sources écrites manquent pour documenter l'évolution urbaine. De plus, les traces historiques du village médiéval ont largement disparu. Néanmoins, c'est sur ses reliquats et sur des hypothèses fondées sur l'histoire des villes européennes du Moyen Âge que nous pouvons tenter de reconstituer la genèse du village.

3.1.1 DU CASTRUM COMTAL AU VILLAGE PRIMITIF DU XII^e AU XVII^e SIÈCLE

LE CHÂTEAU DE BORMES ET LA CHAPELLE CASTRALE

« Ô murs ! Ô créneaux ! Ô tourelles ! Remparts ! (...)
Fiers châteaux ! Modestes couvents ! »²³¹

Victor Hugo, octobre 1823

Entre le VIII^e et le X^e siècle en Europe, les rois et autres grands seigneurs qui dominent de vastes territoires jalonnent leurs frontières les plus exposées de *castra*, châteaux-forts servant d'appuis militaires, points de départ d'expéditions de conquête ou de représailles, en tout cas refuges contre les raids de chevaliers (Heers : 1990, 36) et les attaques de pirates.

Depuis la fin du X^e siècle, des *castra* sont construits près du littoral. Le *castrum* de Bormes surveille la baie du Lavandou depuis le haut d'une colline. De la construction d'origine, il ne reste que les vestiges d'un donjon carré et des remparts datés du XII^e siècle.

Le *castrum* est cédé avec les terres de Bormes par le comte de Provence à Roger de Fos en 1257. Les seigneurs de Fos font place au début du XV^e siècle aux représentants de la maison de Grasse puis celle de Covet, de Marignane, de l'Enfant et d'Albert. Le *castrum* est remanié à plusieurs reprises. Une tour ronde bien visible de nos jours est érigée au XIII^e siècle. D'autres parties sont datées du XVI^e siècle.²³² Les vestiges actuels permettent de décrire un château fortifié avec ses hauts murs, probablement de pierres crénelées.

Durant des siècles, ce château seigneurial constitue un lieu de défense des intérêts économiques, un marqueur territorial et un symbole du pouvoir aristocratique. Le château, que ses haults et puissants maîtres ont abandonné depuis longtemps,²³³ n'est pas souvent habité. En effet, les seigneurs de Bormes, qui se succèdent, résident sur l'un ou l'autre de leurs domaines, voire à Aix où la cour comtale puis le Parlement de Provence sont installés.

La chapelle construite près du château date probablement aussi du XII^e-XIII^e siècle. Elle accueillera les paroissiens durant plusieurs siècles.

Le château est vendu en 1654 à l'ordre religieux des Minimes par le Seigneur de

²³¹ Hugo : 1964, 341.

²³² Notice n° IA00047519, Base Mérimée, Ministère français de la Culture.

²³³ Source : acte de fondation du 11.05.1654 du couvent des Minimes, cité par Giraud : 2001, 126.

Covet qui lui préfère alors une résidence qu'il se fait construire hors des remparts, selon les canons du bon goût de l'époque.²³⁴ L'ensemble bâti qui domine le village gardera son aspect de château médiéval malgré son changement d'affectation. Confisqué aux religieux à la Révolution, le vieux château est vendu aux enchères en 1791 à un fervent sans-culotte de Bormes, Donat Crest, qui y trouve là une occasion de s'enrichir. Tous ses matériaux utilisables, portes, tuiles, etc. sont enlevés par le nouveau propriétaire. Ces destructions sont alors courantes, encouragées par la Convention qui prescrit l'abolition des emblèmes féodaux. Noyon notera en 1846 que le Var est l'un des départements où les constructions religieuses, comme les monastères, et les châteaux seigneuriaux ont été le plus pillés et radicalement détruits à l'époque révolutionnaire.

*« La fin du 18^e siècle marquée par les derniers soupirs de l'aristocratie, le fut aussi par la destruction des châteaux fondés sous l'empire de ses coutumes guerrières. (...) le génie de la destruction s'abattit furieux sur ces puissantes forteresses (...). C'est à peine aujourd'hui s'il en reste quelques-unes debout et si l'on peut assigner la place de celles qui ont disparu, tant fut terrible, dans son explosion, la colère que de longs siècles d'oppression avaient amassée sur eux ».*²³⁵

N. Noyon, Chef de division de la Préfecture du Var, 1846

Le château de Bormes échappe à la violence des événements révolutionnaires. La destruction sera due à sa dilapidation par son nouveau propriétaire. Donat Crest lègue le château ruiné à sa nièce, mademoiselle Adélaïde Martin, en 1829 (Giraud : 157). La propriété passe ensuite dans d'autres mains. François-Philémon Giraud l'achète en 1850. Ce dernier propriétaire, pour ressusciter le souvenir du passé, a fait reconstruire une chapelle au milieu des décombres (...) une chapelle (Giraud : 2001, 157). Giraud exprime ainsi son attachement à l'histoire. L'engouement romantique alors en vogue n'est peut-être pas étranger à son intérêt pour ce vieux château médiéval en ruine. En effet, à partir de 1820, *Les voyages pittoresques et romantiques* sous la direction d'Isidore Taylor mettent au goût du jour, en France, le patrimoine médiéval. Au même moment, de nombreux écrivains comme Victor Hugo s'insurgent contre le vandalisme et la dilapidation du patrimoine. Dans la décennie qui suit, l'État édicte des prescriptions visant sa protection. Au fil des années, des ruines médiévales tout comme des ruines antiques sont mises en scène dans un esprit romantique. Ces ruines dans le paysage urbain et rural représentent

234 La maison sert aujourd'hui de presbytère. Adresse : 79, rue Carnot.

235 Noyon : 1846, VII.

en quelque sorte les figures poétiques et mélancoliques de la vanité et de l'évanescence des choses d'ici-bas. Les ruines de châteaux médiévaux symbolisent de plus la rupture avec l'ancien régime. Elles nourrissent la nostalgie des uns pour la féodalité ; elles célèbrent pour d'autres la conquête des libertés et de l'égalité des hommes entre eux. Le penchant pour les ruines est encore manifeste dans la première partie du XX^e siècle comme en témoignent les cartes postales alors en circulation.

En 1913, Marcel Sagot-Lesage, diplômé de l'École des langues orientales, licencié en droit et avocat, réaménage l'intérieur des ruines du château de Bormes. En 1925, il demande le classement du bien comme monument historique. La demande est soutenue par le conseil municipal. Les restes du château sont d'abord classés parmi les Sites et monuments naturels de caractère artistique en 1926 puis inscrits à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1931. Ainsi protégés, ils sont vendus en 1939 à un chimiste et homme d'affaire anglais, Dr Alexander Duckham, alors domicilié à Rooks Hill près de Sevenoaks dans le comté de Kent,²³⁶ qui l'aménage en demeure de plaisance estivale.²³⁷ Depuis, les restes du château n'ont pas changé d'aspect, au grand plaisir des touristes et des Borméens.

LES REMPARTS ET LE VILLAGE PRIMITIF

Les remparts de Bormes sont reconnus comme fortifications. Des vestiges de courtines sont encore visibles de nos jours sur la rue Carnot.²³⁸ À l'intérieur de ces remparts, se formera un dédale de ruelles et de cuberts ne correspondant vraisemblablement à aucun dessein préétabli par l'autorité seigneuriale. Le village primitif se présente plutôt comme une mosaïque de noyaux mal assemblés constitués peut-être par des familles ou des clans. Plusieurs parties de la petite agglomération médiévale ont malheureusement disparu.

Il est dit que la place la plus ancienne est celle du château, devenue plus tard Aire du Couvent. Elle sert de parvis à la chapelle paroissiale construite à côté. C'est sans doute alors le principal lieu de rassemblement des habitants. Pendant longtemps, les lieux de rencontres et d'assemblées sont, comme d'ailleurs les premiers marchés, restés étroitement liés à la cathédrale, aux abbayes urbaines et aux églises paroissiales (Heers : 1990, 386). Dévotions, processions, prédications attirent probablement les habitants. Plus tard à Bormes, les abords des chapelles *extra muros* (Saint-François, Saint-Sébastien, Saint-Pons, Saint-Clair) seront aussi des lieux de rassemble-

236 Lettre de Me L. Bonhomme au Préfet du Var du 7.04.1939 – Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, cote E/81/83/2-19è.

237 Benoit & Daumas : 2000, 32.

238 Notice n° IA83001059, Base Mérimée, Ministère français de la Culture.

ments importants lors des fêtes religieuses.

Dans les quartiers de Bormes, à l'intérieur des remparts, se dressent d'autres places,²³⁹ la place de l'Horloge et la place du Mûrier par exemple. De fait, ces places constituent alors des dégagements utiles au milieu d'un ensemble bâti. Les habitants s'y retrouvent pour discuter des événements de chaque jour, du temps et des récoltes. À cette époque, la vie sociale et la vie politique se trouvaient fragmentées en de nombreux conciliabules (Heers : 1990, 256).

Où se tenait le marché qui devait permettre d'alimenter les notables, les artisans et les commerçants du village ? Il semble peu probable que la place du Château ait joué ce rôle au vu de sa localisation excentrée, sauf peut-être dans les premiers temps de la fondation du village. À défaut d'autres places assez vastes pour rassembler une foule, c'est peut-être au pied des remparts, sur ce qui deviendra la Grande Rue, qu'a pu se tenir un marché.

Dans nombreux pays, on a aménagé très tôt un vaste terrain libre au pied des murailles pour de grands rassemblements, joutes ou quintaines, tir à l'arc ou à l'arbalète, etc. (Heers, 1990, 365). Est-ce que le lieu où la place Gambetta sera aménagée en 1760, est déjà utilisé pour des grands rassemblements durant le Moyen Âge ?

Y avait-il une place communale au Moyen Âge ? En Europe, la place communale, de nature éminemment politique, ne s'est imposée sur le tissu urbain que tard, lentement, et d'une façon souvent demeurée imparfaite (Heers : 1990, 385). Bien que la communauté de Bormes ait acquis de nombreux droits et privilèges au XVI^e siècle,²⁴⁰ il faudra attendre le transfert de l'administration de la maison communale (rue Carnot) dans l'ensemble mairie-écoles en 1892 pour disposer d'une place communale servant surtout de préau.

L'HABITAT ²⁴¹

En Provence, en dehors de la vallée du Rhône et de la basse Durance, l'habitat est généralement groupé. Nous avons vu précédemment que depuis la protohistoire, il y a sur Bormes une tradition d'habitat groupé mais aussi une tradition d'habitat dispersé. L'habitat groupé est soit perché, comme l'antique agglomération sur le site de Notre-Dame de Constance ou le village de Bormes ; soit établi près du littoral comme l'antique agglomération sur le plateau de Léoube ou Le Lavandou.

Bormes est un village où l'habitat est groupé verticalement. Dans ce cas de figure, les

239 Nous reprenons ici les noms en usage au début du XIX^e siècle. Voir le plan cadastral de 1825, section A.

240 Ses privilèges lui seront retirés par la suite mais en l'absence du seigneur, la communauté vivra dans une certaine indépendance jusqu'à la Révolution.

241 Benoit : 1975, 43 et s.



Bormes - Place de l'Horloge et Ancien Rempart

Illustration 14 - Habitat traditionnel à Bormes, d.r.

maisons sont dites *en hauteur*. Elles comptent un rez-de-chaussée parfois à voute en arêtes ou en berceau. Jusqu'au XVIII^e siècle, chez les paysans, cette pièce sert d'étable pour l'âne ou le mulet, voire le porc ou les poules, de cellier, de chambre de provisions et de remise pour le pressoir à olive ou à vin et pour quelques instruments aratoires (Benoit : 1975, 49). Au-dessus de l'étable-remise, ce type de maison comporte un étage habité composé généralement d'une pièce commune-cuisine, parfois avec alcôve, et d'une chambre. Le logis est surmonté d'un grenier, fenil ou « pailler » avec une poulie pour hisser le fourrage. Le grenier sert aussi à sécher le blé et les légumes. Il peut aussi accueillir les garçons passés un certain âge ou encore des employés agricoles. Il reste quelques maisons de ce type dans le village. Elles ont souvent subi de profonds remaniements.

Les façades des maisons de Bormes sont étroites. À l'origine, les fenêtres sont peu nombreuses et également étroites (les pièces sont donc sombres et mal ventilées). Elles sont munies d'épais contrevents pleins pour se protéger du soleil, des intempéries et du vent. Ces contrevents sont parfois percés dans leur partie supérieure d'une étroite fente en forme de losange ou de cœur pour laisser filtrer la lumière du jour. Selon la tradition provençale, les maisons comportent des murs enduits d'un épais

badigeon au lait de chaux naturelle sans colorant (ou avec une teinte rose ou jaune). Les contrevents sont probablement bleus ou vert clair, olive ou brun rouge.

3.1.3 LE VILLAGE ÉTENDU DU XVI^E AU XVIII^E SIÈCLE

L'ABANDON DES REMPARTS

Le village pourrait avoir subi des assauts au cours du XVI^e siècle : en 1529 par les Maures et en 1536 par l'armée du Génois Andrea Doria.²⁴² Certains historiens laissent en effet penser, sans le documenter, que le village de Bormes aurait été *pillé, saccagé et livré aux flammes* durant ces épisodes. Les guerres de religion qui suivent ces deux épisodes vont durement éprouver la population, notamment en 1579 lorsque les troupes du comte de Carcès massacrent un grand nombre de protestants.²⁴³ Étonnamment, des maisons se dressent en dehors des remparts à cette époque, comme en témoigne l'entrée de l'hostellerie *La Karrigane* dont la date 1577 orne la porte d'entrée. Nous y reviendrons plus loin.

Dès 1610, Toulon devient un lieu de construction navale (sous Charles VIII) et sa rade est utilisée pour abriter des navires militaires. La marine royale garde les côtes à partir de 1626, année où les remparts de Bormes perdent officiellement leur fonction défensive, par ordonnance royale.²⁴⁴ L'insécurité liée aux incursions des pirates étant définitivement levée, le village peut s'étendre au-delà des murs.

Au fil du temps, les anciens remparts sont partiellement réutilisés comme murs d'appui à de nouvelles constructions. Parfois leur hauteur est diminuée pour dégager des vues et apporter de la lumière aux logements qui les jouxtent ; certaines parties servent de parapet. Leur entretien étant coûteux, si des portions de mur ne sont pas d'une quelconque utilité, ils sont arasés, les pierres réutilisées pour de nouvelles constructions.

242 Les sources historiques indiquent seulement que les villages de la côte ont été ravagés sans préciser le nom de Bormes. Voir à ce sujet chap. 1.3.2 et 1.3.4.

243 La source historique est précise sur ce point. Voir à ce sujet chap. 1.3.5.

244 Le gouvernement royal, instruit par les prises d'armes et par les guerres civiles, a décidé le 31 juillet 1626 de démanteler, c'est-à-dire rendre inefficaces, les remparts des villes, des bourgs, des églises ou des maisons fortifiées (Bély : 2009, 179).



Illustration 15 – Les vieux remparts, rue Carnot, photo Marius BAR - Toulon

LE CLOCHER DU VILLAGE

A partir du XI^e siècle, les communes libres font élever des clochers et des beffrois partout à travers l'Europe. Après qu'elles aient obtenu de leurs seigneurs le droit de s'administrer elles-mêmes, elles érigent de tels monuments pour marquer leur autonomie et leur puissance.

Sonner les heures symbolise un changement dans le découpage du temps. Auparavant, la journée était rythmée par les cinq prières sonnées par les clochers des églises : matines, nones, vêpres, etc. Le temps que marquaient ces sonneries était un temps divin. Avec l'avènement de la bourgeoisie urbaine, le clocher de ville sonnant les heures marque le passage à un temps profane, consacré au commerce ou à l'annonce d'un danger ou d'une alerte à destination des habitants de la commune.²⁴⁵

245 Source : Beffroi (12.07.2019). Dans Wikipedia. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Beffroi>.

On ne sait pas quand la communauté de Bormes construit son premier clocher ni sa première horloge publique. Au XVI^e siècle, après que la communauté de Bormes ait acquis de nombreux droits et privilèges ? Le vingt novembre 1768, lors de la réunion du conseil général de la communauté de Bormes, le Maire rapporte avoir reçu une sommation de la femme de patron Louis Long qui est alors capitaine de ville, dans laquelle elle se plaint « *que les piliers qui soutiennent la cloche de l'horloge [et qui] sont posés sur la muraille de la maison qu'elle possède dans l'enceinte de ce lieu (...), menacent une ruine totale et sont sur le point de tomber sur le toit de la dite maison, ce qui occasionnerait un grand dommage au dit toit et même en danger de le crever par la pesanteur des dits piliers et de la cloche et risquer de faire mal à ceux qui demeurent dans ladite maison* ». Ayant ouï l'acte de sommation, le conseil délibère à l'unanimité de faire refaire les deux piliers qui soutiennent la cloche.²⁴⁶ C'est donc depuis au moins le début du XVIII^e siècle qu'une horloge sonne les heures dans le village, bien avant que le conseil municipal décide d'une dépense extraordinaire pour la construction en 1789 de la tour de l'horloge que nous connaissons aujourd'hui. Nous y reviendrons.

LA GRANDE RUE

Partout en Occident, l'édification de murs d'enceinte s'est accompagnée de la création d'une large rue à leurs pieds, pour accéder à ces murs en vue de leur entretien, pour faire circuler les hommes et les armes, et pour éviter d'exposer les maisons aux jets de pierre des assaillants (Heers : 1990, 350). À Bormes, il est vraisemblable que les remparts aient été dégagés jusqu'à ce que la menace sarrasine s'éloigne mais on ne peut pas exclure que des bâtiments aient été construits à leur pied. Peut-être que les fours (au bas de l'actuel boulevard des Amandiers) y trouvent leur place dès le Moyen Âge afin d'éviter qu'un incendie se propage dans les rues du village.²⁴⁷ C'était une pratique courante à l'époque.

Dans le secteur ouest sous les remparts, la rue porte le nom de « rue des Fours » à la fin du XVIII^e siècle. À l'est, la rue porte alors le nom de rue de la Paroisse (probablement suite à la construction de la nouvelle église paroissiale). Qu'en est-il de la portion centrale de la rue, manifestement plus large et caractérisée à l'ouest de la principale porte du village par un alignement en stricte ligne droite des façades ?

²⁴⁶ Bormes, délib. mun. du 20.11.1768.

²⁴⁷ Les fours dont la présence est attestée au XVIII^e siècle témoignent d'une tradition dans les villes européennes du Moyen Âge. En effet, durant cette période les fours étaient souvent construits en dehors des remparts pour éviter qu'un incendie se propage dans tout le village.



Illustration 16 – La Grande Rue, Archives départementales du Var

Un nouvel urbanisme, ségrégationniste, se structure le long d'une « Grande Rue » ou d'une « Rue Neuve » en Europe dès le XIV^e siècle mais sa matérialisation s'opère à des moments différents, en fonction des contextes régionaux et locaux. Ici, l'éloignement de la menace sarrasine et l'abandon des remparts auront été déterminants. En effet, c'est vraisemblablement au XVI^e siècle que le chemin au pied des remparts est aménagé en une rue large (env. 5 à 7m) qui tranche avec le tissu de rues étroites (env. 1,5 à 3m) et tortueuses du vieux village. Cette rue d'un genre nouveau a pour fonction d'assurer la circulation mais aussi de mettre en scène le prestige des propriétaires riverains. Ainsi des maisons construites en bordure de la « Grande Rue » sont ornées d'embrasures décoratives, en serpentine, d'influence Renaissance et Baroque. Ces maisons appartiennent sans conteste à des notables. L'emploi de cette pierre volcanique d'un vert très sombre, est bien attesté en Basse-Provence orientale entre la fin du XVI^e et le milieu du XVII^e siècle, voire même au-delà (Février : 1996, 1203). L'aménagement de la Grande Rue pourrait avoir été inspiré, toute proportion gardée, par la *Strada Nuova* de Gênes aménagée entre 1550 et 1560. À Gênes, cette voie aristocratique bordée de onze palais est créée à l'écart des principaux lieux de pouvoir économique et institutionnel sur un parcours d'environ 280 mètres en stricte ligne droite (Heers : 1990, 272). Sa largeur est de 7m. Elle constitue un illustre exemple de ce nouvel urbanisme de la Renaissance italienne.

Ce nouvel urbanisme à Bormes est vraisemblablement planifié. La chronologie de cette opération est troublante. Elle se réalise durant les guerres de religion et durant une période de fortes tensions entre le seigneur des lieux et la communauté villageoise. En 1553, après une période de fortes tensions avec la communauté, le seigneur Reynaud de Grasse cède une grande partie de ses droits et privilèges à la communauté de Bormes moyennant le versement d'une pension annuelle. En 1589, le seigneur Pompée de Grasse, son petit-fils, est assassiné et son château est incendié lors d'une émeute que les consuls n'ont pas tenté d'empêcher.²⁴⁸ Les rapports entre le seigneur des lieux et la

248 Voir le chapitre 1.3.5.

communauté de Bormes sont manifestement mauvais durant cette période. L'opposition entre le pouvoir seigneurial et le pouvoir municipal se matérialise symboliquement à Bormes, serions-nous tentés de penser, à travers l'aménagement de la Grande Rue, du moins dans sa partie centrale. La place du château seigneurial, principal lieu de rassemblement, domine littéralement le village durant des siècles. Avec l'aménagement de la Grande Rue, un nouveau centre de gravité se crée en dehors de l'enceinte du village (qui avait été probablement construite sous l'autorité du seigneur). L'aménagement de la Grande Rue au XVI^e siècle pourrait ainsi marquer, symboliquement, l'affirmation du pouvoir municipal. C'est là que la communauté fera installer l'horloge et la grande fontaine publiques. C'est par ailleurs dans le prolongement de cette « Grande Rue » que sera installée la maison communale de Bormes en 1754, dans une petite maison en très mauvais état, formée de deux appartements au rez-de-chaussée, qui servira aussi d'école, de prison et d'auditoire de justice.²⁴⁹

Près d'un demi-siècle après les guerres de religion, soit en 1654, le seigneur de Covet fera aménager sa nouvelle résidence sur la Grande Rue, après avoir vendu son vieux château à l'ordre des Minimes.²⁵⁰ S'agissait-il symboliquement de marquer la réconciliation du pouvoir seigneurial avec le pouvoir municipal ? L'urbanisme de la Grande Rue de Bormes n'a peut-être pas été conçu avec un tel déterminisme mais sa qualité tient non seulement à ses aspects formels mais aussi à sa dimension fonctionnelle et politique, telle que nous l'avons imaginé.

LES NOUVEAUX QUARTIERS

À l'est de la rue Rompi Cuou, un dédale de rues laisse penser qu'un faubourg s'est développé dès le Moyen Âge. Au-delà, d'autres rues mieux ordonnancées laissent penser à un urbanisme plus tardif. Nous émettons l'hypothèse que la volonté d'ordonnancement exprimée avec l'aménagement de la Grande Rue dans la deuxième partie du XVI^e siècle s'étendra aux nouveaux quartiers durant les siècles suivants.

Les rues de Bormes, au sud de la Grande Rue, présentent une volonté manifeste d'ordonnancement : sans trait d'union. Ces rues épousent les courbes de niveau. Des ruelles transversales et des cuberts permettent de les relier entre elles.

L'urbanisation des nouveaux quartiers est sans doute encore récente en 1789, car la tour de l'horloge est alors construite, selon une délibération du conseil municipal, *en bas du village*. Ainsi, dans l'imaginaire collectif, les nouveaux quartiers semblent situés à l'extérieur du village.

²⁴⁹ Honoré : 1913, 8.

²⁵⁰ Aujourd'hui, le presbytère de la paroisse.

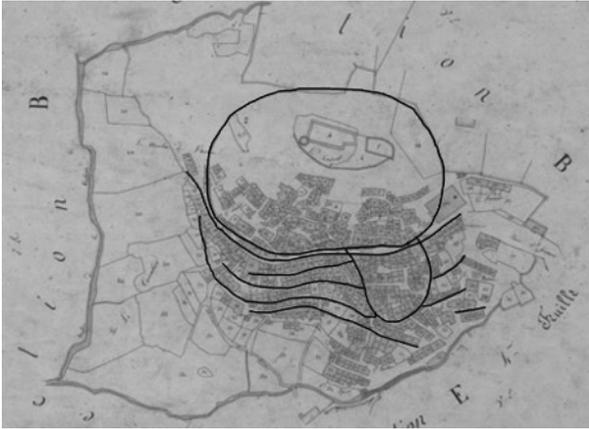


Illustration 17 – La trame urbaine

LA CHAPELLE SAINT-FRANÇOIS-DE-PAULE

En 1481, le Roi Louis XI est gravement malade dans son château de Plessis-lès-Tours. Son médecin Coittier ayant épuisé les ressources de la science, le roi charge un de ses fidèles, Guinot de Bussières, d'aller quérir l'ermite calabrais François de Paule, fondateur de l'ordre des Minimes en 1435, célèbre par ses miracles. Cédant aux instances du Saint Père et du Roi de Naples, prié par Louis XI, le saint part de Paternò et s'embarque en 1482 sur une galère royale à Ostie. À cause de la peste qui les ravageaient, Marseille et d'autres villes du littoral ayant fermé leurs portes aux étrangers qui leur paraissaient suspects d'épidémie, l'embarcation du saint arrive près du Cap Colombe (Gouron), selon le témoignage oculaire de Tasus Soldanus (membre de l'équipage du navire). Il débarque au Lavandou avec deux religieux et l'envoyé du roi. Le village de Bormes est aussi atteint par la peste, mais alors que les portes du village sont fermées aux étrangers, François de Paule est autorisé à pénétrer dans l'enceinte. La tradition rapporte que le saint y guérit des pestiférés et que depuis, le village est épargné de la peste et d'autres épidémies. Après sa canonisation le 1^{er} mai 1519, les Borméens élèvent cette chapelle en son honneur à la sortie du village, sur le chemin menant de Bormes au Lavandou (dont il reste quelques traces). La date exacte de cette construction est inconnue.²⁵¹

Une congrégation de Pénitents Blancs est autorisée à Bormes par lettres-patentes le

²⁵¹ Dossier de protection en vue de l'inscription de la chapelle et de son enclos à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, cote E/81/83/2-18.

4 juin 1575 en pleine tourmente des guerres de religion. Jusqu'au 20 avril 1653, les Pénitents Blancs siègent à la chapelle Saint-Sébastien, construite près d'une intersection en-dessous du village (aujourd'hui place du Bazar). Ils siègent ensuite dans la chapelle Saint-François.²⁵²

3.1.4 LE VILLAGE ORDONNÉ ET EMBELLI AU XVIII^E SIÈCLE

La période de prospérité qui s'ouvre avec le beau XVIII^e siècle est favorable aux investissements publics. Durant tout le Moyen Âge, la communauté de Bormes, comme ailleurs en France, dispose de peu de revenus, les paysans étant fortement ponctionnés par les prélèvements du seigneur, du clergé et de l'État. Au XVII^e siècles, les communautés sont même souvent endettées et doivent emprunter pour rembourser les intérêts de la dette. Avant le XVIII^e siècle, on recense seulement la construction de la chapelle Saint-François, le percement de quelques puits, l'aménagement de nouvelles rues ou encore l'établissement de la maison communale. Les choses vont bientôt changer.

En France, la ville fait l'objet d'un effort croissant pour l'ordonnancement, l'hygiène et l'embellissement au XVIII^e siècle. La rue est faite pour circuler, pas pour s'y installer. Elle doit être un espace uniforme et ouvert. Les autorités locales édictent des règles d'alignement. Des efforts sont faits pour améliorer l'approvisionnement en eau potable (mais qui sont annihilés par l'accroissement démographique). Par ailleurs, les cimetières encombrés et malodorants en milieu urbain sont fermés au profit de ceux qui sont situés en dehors de la ville (Chaline : 1996, 190). Comme on le verra, c'est justement durant ce siècle que les autorités locales à Bormes se préoccupent d'hygiène et d'embellissement.

Bormes est alors contenue par une ceinture de jardins, d'essarts, de vignobles en oullières, de terres labourées où poussent des oliviers épars. Le village s'est étendu. Il est maintenant délimité par l'ancien château seigneurial au nord, le vallon de la Cuberte à l'ouest et par le vallon de Castellan au sud et à l'est.

UN HABITAT PLUS HYGIÉNIQUE

Au début du XIX^e siècle, on recense de nombreuses écuries et loges à cochons attenantes aux maisons, suite sans doute à l'édition de règles d'hygiène au XVIII^e siècle. Par ailleurs, le nombre important de bastidons dans la campagne environnant

²⁵² Bormes, délib. mun. du 20.04.1653.

le village suggère que l'équipement agricole est alors entreposé dans ces petites constructions. Les rez-de-chaussée des maisons de village peuvent donc être affectées à d'autres fonctions.

L'habitat devient donc plus hygiénique et peut-être plus spacieux. Toutefois, jusqu'au XX^e siècle, il n'y a pas d'électricité, d'eau courante ou de WC. On s'y éclaire à l'huile, au pétrole ou à la bougie. Le mobilier est réduit au strict minimum : quelques chaises, une table, un mauvais lit ou une paillasse, une armoire, peu de vaisselle, etc. (Rinaudo : 1982, 223)

LES NOUVELLES PLACES

Au XVIII^e siècle, il semble que le centre de gravité du village soit encore dans l'ancienne enceinte car en 1789, comme nous venons de l'indiquer, la tour de l'Horloge est construite *au bas du village*. Pourtant, de nouvelles places sont aménagées au-delà des anciens remparts.

On compte la place de la petite fontaine, aménagée entre 1757 et 1763 (actuellement place Adolphe Chapon). La place sera bordée de maisons aux façades élégantes.

En 1764, on installe une fontaine au milieu de la Grande Rue. Elle sera finalement déplacée contre l'ancienne muraille quelques années plus tard.²⁵³ Par souci d'embellissement, quatre arbres sont plantés pour donner un agrément à la fontaine et à la place.²⁵⁴

La place Saint-Sébastien (actuellement place du Bazar) est aménagée à l'emplacement d'une forge au début du XVIII^e siècle près de la chapelle du même nom.²⁵⁵ Cette chapelle existe déjà en 1575 puisque les Pénitents Blancs y siègent jusqu'en 1653. On disait encore la messe dans cette chapelle en 1722. Elle est en ruine en 1732 et détruite en 1851 (Giraud : 2001, 202). La place est alors ornée d'un grand arc en maçonnerie appelé « porte du village » (Honoré : 1913, 7). Elle compte en 1825 plusieurs écuries, deux maisons et un magasin ; en 1866, on y dénombre un aubergiste ; en 1872, un aubergiste, un boulanger et un épicier.

Une grande place est taillée dans la colline vers 1760 (actuelle place Gambetta). En 1772, on y plante des ormeaux. Elle est prolongée par un chemin large de deux toises qui permet de relier l'église paroissiale et la chapelle Saint-François (Honoré : 1913, 7). Ce chemin, peut-être inspiré des promenades alors en vogue dans les villes françaises, est utile pour la circulation des corbillards qui, du village, vont jusqu'au cimetière communal qui vient d'être transféré près de la chapelle Saint-François. Cet

253 Bormes, délib. mun. du 18.03.1764.

254 Bormes, délib. mun. du 06.03.1774.

255 Honoré : 1913, 6.

ensemble d'espaces publics est remarquable par sa dimension. Il s'inscrit clairement dans le nouvel urbanisme caractérisé par la volonté d'ordonnement et d'embellissement. Cet ensemble sera complété entre 1837 et 1851 par l'aménagement d'une place au-devant de l'enceinte qui clôt la chapelle Saint-François-de-Paule (Giraud : 2001, 109). En 1923 un jardin sera aménagé derrière la chapelle Saint-François. La place de la Liberté (aujourd'hui place Saint-François) est alors élargie. Deux rangées d'arbres y sont plantées.²⁵⁶

LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES

Le XVIII^e siècle constitue de plus un âge d'or pour la construction d'édifices publics. Les nouvelles constructions visent alors l'embellissement de Bormes. Elles visent aussi à « *faire gagner la vie à nombre de personnes qui meurent de faim* ». ²⁵⁷ Au milieu du XVIII^e siècle, la vieille chapelle paroissiale située face au château seigneurial est jugée trop exigüe. « *C'est même une confusion les jours de fêtes d'y voir tous les paroissiens les uns sur les autres, ce qui procure un murmure si indécent que personne ne peut être recueilli et que la plupart des fidèles sortent des offices sans les avoir entendus... De plus, son altitude procure annuellement des maladies meurtrières aux habitants... et force les pauvres vieillards, les jours d'obligation, à être privés de la religieuse consolation d'entendre la Sainte-Messe* ». ²⁵⁸ C'est sur la base de ces arguments appuyés que le conseil municipal décide de renoncer aux travaux indispensables de consolidation de la vieille chapelle paroissiale. Il choisit plutôt de construire une nouvelle église, plus vaste, permettant d'accueillir l'ensemble des paroissiens. Hyacinthe-Bernard d'Albert dont la résidence seigneuriale est à deux pas, cède gratuitement à cet effet une partie du terrain sur laquelle elle s'élèvera (Honoré : 1913, 10). La construction de l'église Saint-Trophyme est engagée en 1775 pour se terminer en 1783 après de nombreux déboires. L'édifice est considéré de nos jours comme un bel exemple d'églises rurales du XVIII^e siècle, n'ayant pas subi de modifications suite à son édification, sobre et austère qui s'intègre parfaitement dans le site du village de Bormes.²⁵⁹

La chapelle castrale aura un destin moins heureux. Elle est partiellement démolie en 1774 pour des raisons de sécurité. Le culte est alors transféré provisoirement à la chapelle Saint-François. Deux ans plus tard, une partie du clocher s'écroule. Il ne

256 Bormes, délib. mun. du 04.05.1923.

257 Bormes, délib. mun. du 20.03.1761.

258 Bormes, délib. mun. du 24.03.1761.

259 Avis du Conservateur Régional des Bâtiments de France du 24.05.1973, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, cote D/1/83/4-9.

reste aujourd'hui de cette chapelle que des vestiges au faible pouvoir évocateur : les trois arches du porche et des murs remaniés.

Le cimetière de Bormes, situé près de l'ancienne chapelle castrale est transféré au terrain attenant à la chapelle Saint-François en 1775 (Honoré : 1913, 14).

Une maison notariale est élevée également au XVIII^e siècle dans le quartier de Larquière, là où s'élevait auparavant d'anciennes maisons sous lesquelles on avait aménagé un cubert qui prolongeait celui du *Lou Portaou* (Honoré : 1913, 6).

La maison curiale est construite sur la rue Carnot en face de la nouvelle église paroissiale en 1796. Elle devient par la suite le siège de la Municipalité et de la Justice de paix (Honoré : 1913, 12).

En 1789, les autorités locales décident de construire au bas du village, une tour devant contenir la nouvelle horloge et ses contrepoids pour la faire marcher.²⁶⁰

L'horloge portera un joli cadran orné de quatre fleurs de lys et sonnera les heures, les demies et les quarts.²⁶¹ À l'origine, la tour aurait fait partie des fortifications avant d'être transformée en beffroi.²⁶²

La nouvelle construction a sans doute contribué à la fierté et à l'orgueil des Borméens. A-t-elle été inspirée par la tour de l'horloge de La Garde construite en 1777, également adossée aux anciens remparts et sur une partie de maison ? Ce type d'architecture que l'on rencontre dans plusieurs villages provençaux constitue manifestement la réminiscence d'un urbanisme de tours à une époque où le seigneur, les grandes familles, la bourgeoisie et la communauté du village manifestaient par ces hautes constructions leur puissance et leur gloire. Gênes par exemple en aurait compté une soixantaine autour de l'an 1300 (Heers : 1990, 286). La distribution de cette construction traditionnelle reprend celle des tours médiévales décrites par Heers : Le rez-de-chaussée servait de magasin pour les vivres et pour les armes ; dans les mois de paix, l'on pouvait y aménager des boutiques qui s'ouvraient alors directement sur la rue par des fenêtres protégées par de forts volets de fer (Heers : 1990, 289). En effet, le rez-de-chaussée de la tour sera mis à disposition pour la boucherie et la vente de poisson par la Communauté.²⁶³

260 Bormes, délib. mun. du 31.08.1788.

261 Bormes, délib. mun. du 22.08.1790.

262 Notice n°IA83001049, Base Mérimée, Ministère de la Culture.

263 Bormes, délib. mun. du 22.08.1790.

3.1.5 LE DESSERREMENT URBAIN DU XIX^E SIÈCLE À 1945

Comme nous avons vu plus haut, la population commence à quitter le village pour s'installer dans la campagne environnante au début du XIX^e siècle. De nouvelles habitations sont progressivement construites dans les quartiers ruraux. Les limites du village restent stables jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Avec l'ouverture de la ligne ferroviaire du littoral varois, le village de Bormes s'étend en direction de la gare construite au lieu-dit du Pin-des-Dévotes. Le Lavandou, également desservi par une gare, s'affirme alors comme pôle urbain autonome. Les autorités locales auront à cœur d'accompagner, voire de stimuler ce développement afin de transformer ces deux pôles urbains en petites stations touristiques. Elles auront également à cœur d'améliorer la qualité de vie des habitants.

LE RENOUVELLEMENT URBAIN À BORMES

A partir de la fin du XIX^e siècle, le Maire et le conseil municipal veulent renforcer l'accessibilité et l'attractivité du village. Les actions décrites dans la section précédente en matière d'aménagement et d'infrastructures portent leurs fruits. La rue Carnot s'affirme comme rue commerçante. L'hôtellerie, déjà présente sur la place Gambetta, se développe sous forme de pensions de famille, d'hôtels, de cafés et restaurants. Elle se développe aussi dans le quartier du Pavillon (cf. le Grand hôtel) et sur la rue Carnot (cf. hostellerie la Korrigane). Le Pin-aux-Dévotes ne compte que quelques bâtiments lorsque le conseil municipal autorise le Maire à poursuivre la reconnaissance des vieux chemins nécessaires à l'alignement du futur quartier, le 11 février 1912. Vingt ans plus tard, il formera une nouvelle agglomération plus ample, plus à l'aise, au pied de l'ancienne (Trégaro : 1931a, 6). Comme on l'a vu plus haut, de nombreux efforts seront faits pour résorber l'habitat insalubre. En matière d'urbanisme, la démolition des quartiers nord ainsi que l'aménagement de nouvelles rues carrossables dans ces quartiers constitueront les opérations les plus marquantes. De nombreuses constructions vétustes ou ruinées disparaîtront ou seront remplacées.

*« Les maisons de Bormes étaient délabrées, en grande partie. Un jour, mon grand-père échangea, tant elle était en mauvais état, une maison contre une chèvre ! »*²⁶⁴

Le poète Gabriel Touze-Tagant, 1973

264 Touze-Tagant : 1973, 111.

Plusieurs opérations seront menées par la commune. Le rythme de la mutation urbaine n'est pas comparable à celui qui s'observe au Lavandou. Dans le petit port de pêche, les nouvelles autorités mises en place à partir de 1913 n'ont pratiquement qu'à encadrer le développement qui est mené sous l'impulsion du secteur privé. Propriétaires, lotisseurs, commerçants et hôteliers s'empressent de développer des projets lucratifs.

LE FLEURISSEMENT DES RUES DE BORMES

Le fleurissement sera conçu comme un facteur d'attractivité touristique permettant sans doute au village de compenser son éloignement du littoral. En fait, il se développe après des opérations de verdissement de l'espace public engagées par petites touches depuis deux ou trois siècles.

Au Moyen Âge, comme dans les autres villes et villages de France, les rues et les places de Bormes ne sont sans doute pas plantées d'arbres. Au tournant du XVII^e siècle, Sully qui est alors ministre de Henri IV ordonne de faire planter le long des routes publiques, devant la porte des églises ou sur les places des villes et villages, des ormes, des tilleuls, des mûriers et autres arbres. On dit parfois « un Sully » pour désigner un de ces arbres dont la tradition, le plus souvent orale, fait remonter l'origine au Ministre de Henry IV. Est-ce que l'injonction ministérielle sera suivie d'effet dans le petit village provençal ?

A Bormes, des places plantées sont mentionnées au XVIII^e siècle : place du Mûrier, place Saint-François (nommée Place républicaine en 1793, actuellement place Gambetta) et « place » où s'élève la Grande Fontaine. Le verdissement concerne donc ponctuellement quelques espaces publics.

Les jardins privés, plantés notamment d'orangers, sont appréciés des voyageurs depuis le XVIII^e siècle. Ils gagnent progressivement un intérêt botanique et ornemental. En 1908, Jean Aicard en s'inspirant probablement de la propriété du Dr Bérenguier à Bormes, écrit : « [Monsieur Rinal, chirurgien de la Marine] *habitait une maison, simple, comme toutes celles du pays, sur des gradins qui, taillés dans la colline, dominent la place [Gambetta] et portent, parmi les fleurs, des orangers et des grenadiers. Il avait même un bananier, objet constant de ses soins* » (Aicard: 1908, 81).

A partir de 1910, le fleurissement des villages et des villes de la Côte d'Azur devient un enjeu touristique. En novembre 1914, on peut lire dans l'Éclaireur de Nice que « *notre région (...) doit de toutes ses forces défendre le seul capital qu'elle peut exploiter, c'est-à-dire son soleil, ses fleurs et l'accueil qu'elle réserve à ses hôtes* » (Dallo : 2015, 23).



Illustration 18 – Corso fleuri (lieu inconnu), d.r.

C'est dans ce contexte qu'est organisé en 1920 le premier Corso fleuri de Bormes à la mi-carême, défilé de charrettes fleuries sur lesquelles on parade en déguisements. L'initiative est prise par un groupe de jeunes filles. Le corso fleuri est d'abord organisé pour divertir la population locale.

« Nous étions plusieurs jeunes à nous retrouver pour se distraire (...). Croyez-moi on savait s'amuser en ce temps-là. Et puis l'idée nous est venue naturellement, avec cinq copines (...) de faire quelque chose de plus important avec l'aide des adultes. »²⁶⁵

Eulalie Audibert, habitante, 1992

265 Brochot, Francine, « Corso 92 : dernière ligne droite », in *Le Var - Nice-matin*, 1992.02.10.

A partir des années 1930, grâce aux travaux d'adduction et d'alimentation en eau potable, la végétalisation et le fleurissement des rues et des places se développe à Bormes. Sous l'impulsion de son maire, certains espaces formant de véritables verrues, vont être aménagés en jardinets qui donneront leur note coquette.²⁶⁶ Il y a par exemple le cas d'une ruine située sur la rue du Moulin qui sera rachetée par la commune pour laisser place à un jardinet, complétant agréablement les efforts entrepris pour aménager cette partie de l'agglomération.²⁶⁷ Les travaux de verdissement seront plébiscités, comme en 1932 par le Dr A. Donnadiou pour qui un des charmes du village est dû à sa végétation exotique qui pousse ici à merveille (Donnadiou : 1932, 101). Ils serviront non seulement à l'embellissement du village mais aussi à l'hygiène qui est, comme on l'a vu, une grande préoccupation des autorités publiques de l'époque. « *Village charmant, propre, soucieux de son bien-être et de celui des autres, ses destinées paraissent des plus heureuses* » (Donnadiou : 1932, 101).

L'EXPANSION RAPIDE DU LAVANDOU

Lorsque saint François de Paul accoste au Lavandou en 1482, il y a peut-être en ce lieu une maisonnette où logeait un employé de l'administration sanitaire (la peste sévissant dans la région) et quelques cabanes de pêcheurs. Aucune source ne permet toutefois de l'affirmer.

Le mouillage du Lavandou est situé en bas du village de Bormes. On y accédait par le chemin « de Bormes au Lavandou », depuis la chapelle Saint-François en passant par la crête de la *couolo dei mouli* ou depuis le Pin-aux-Dévotés en longeant la plaine du Batailler.

C'est à partir de 1735 que des habitants sont recensés au Lavandou, surtout des pêcheurs gênois et catalans (Davin : 2013, 16). On y compte également un préposé à la Santé en 1774.²⁶⁸ En 1793, Bonaparte y installe une batterie d'artillerie (Donnadiou : 1932, 108).

En 1825, Le Lavandou compte 24 maisons, 6 écuries, 1 loge à cochons et 1 cave. Il n'y a pas d'autres hameaux de cette importance sur le territoire de Bormes.

En 1880, une jetée d'environ 130 mètres est construite. Elle est prolongée en 1931 par un coude de 33 mètres de long : les bateaux de pêcheur s'y amarrent, tout comme les embarcations de plaisance et courriers des Iles d'Or.

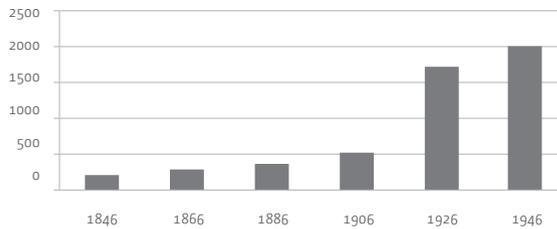
L'amélioration progressive des routes et surtout l'ouverture du dernier tronçon de la ligne ferroviaire du littoral varois entre Toulon et Hyères en 1905 renforcent si-

266 Bormes, délib. mun. du 26.08.1934.

267 Bormes, délib. mun. du 25.07.1937.

268 Bormes, délib. mun. du 06.03.1774.

GRAPHE 9 - ÉVOLUTION DE LA POPULATION AU LAVANDOU ENTRE 1846 ET 1946



Source : dénombrements des habitants de Bormes et du Lavandou

gnificativement l'accessibilité du hameau et, en corolaire, son développement. La population qui compte 208 habitants en 1846 atteindra 2'011 habitants à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Elle aura donc été multipliée par dix en un siècle. Sa magnifique plage de sable fin, longue de 1'600 mètres attire progressivement les excursionnistes et les hivernants français et étrangers. À partir des années 1920, les estivants s'ajoutent à ces visiteurs.



Illustration 19 - Des villas s'élèvent à la sortie du Lavandou en direction de Saint-Clair au début du XX^e siècle, photo Marius BAR - Toulon

Le Lavandou obtient sa séparation de Bormes par une loi promulguée le 9 juin 1913 après avoir été consentie à l'unanimité par le conseil municipal le 11 août 1907 : « *Le conseil municipal, oui la demande formulée par monsieur l'adjoint Ravelly au nom de tous ses collègues représentant plus spécialement la section du Lavandou et tendant à ce qu'un avis favorable soit donné sur le projet de création du Lavandou en commune, considérant qu'elle est réclamée par la grande majorité des habitants de cette section, que l'argument principal est que la situation actuelle du Lavandou entrave son essor. Considérant qu'il n'est pas digne d'une population républicaine de maintenir, comme en tutelle, une autre population qui désire s'émanciper pour s'acheminer plus rapidement croit-elle vers la prospérité et le progrès, donne à l'unanimité avis favorable au projet de création du Lavandou en commune et supplie les pouvoirs supérieurs d'intervenir pour que satisfaction rapide soit donnée* ».

Le hameau compte alors une église construite au moyen de dons volontaires en 1827, de nombreux commerces, des infrastructures hôtelières et des résidences secondaires. Son « château » (1881), belle résidence néo-gothique construite par un pharmacien de Toulon, en est sans doute à l'époque le bâtiment le plus emblématique.

Ce *pittoresque village de pêcheurs* est, au tournant des années 1930, une station d'hiver et d'été très en renom et en accroissement constant (Donnadieu : 1932, 107). En 1938, avec une population résidente de près de 2'000 habitants, Le Lavandou compte 35 hôtels et pensions ainsi que de nombreux appartements et villas de plaisance.

3.2 LE MITAGE DE LA CAMPAGNE

Les facteurs à l'œuvre depuis le XIX^e siècle favorisent le mitage de la campagne. Le mitage se définit comme un phénomène d'urbanisation diffuse. Il est observé de tous temps sur le territoire de Bormes mais il s'accroît sérieusement à partir du XIX^e siècle. Dès la protohistoire et durant toute l'Antiquité, des habitants se sont regroupés dans des agglomérations, d'autres ont vécu dans des habitats dispersés. Durant le haut Moyen Âge, le parcellaire romain a survécu, ce qui laisse penser que le territoire était occupé par quelques paysans. Au bas Moyen Âge, des paysans ont sans doute occupé des habitats dispersés dans la campagne, comme l'atteste la présence de chapelles sur le plateau de Léoube, dans la plaine du Batailler et à Saint-Clair. L'histoire atteste aussi d'exploitations rurales dans les tènements de la Chartreuse de Verne (au Landon et aux Campaux par exemple) ainsi que dans la seigneurie de Bormes (à la Favière et près de Cavalaire par exemple) et dans celle de Brégançon.²⁶⁹

269 Dès 1561, dans la seigneurie de Brégançon, des terres sont cédées à bail à des particuliers d'Hyères et de Bormes (Cordin & Coulet : 55).

Les exploitants de ces terres vivaient sans doute sur place, du moins lorsque les travaux des champs battaient leur plein. C'était à l'évidence le cas des bergers qui gardaient les troupeaux.

Le climat d'insécurité se dissipe lorsque le gouvernement royal décide d'établir une flotte sur la Méditerranée au début du XVII^e siècle. Juillard note que dans la région de Saint-Tropez l'urbanisation *va commencer* à se disperser au-delà des villages sous Louis XIV, soit entre 1661 et 1715 (Juillard : 1957, 298). Comme on le verra dans ce chapitre, c'est à cette époque que des châteaux de plaisance et des exploitations agricoles sont érigés dans la campagne borméenne. Il est vraisemblable que des petits agriculteurs se sont aussi installés dans la campagne.

La situation au début du XIX^e siècle, bien documentée, révèle l'ampleur du mitage de la campagne borméenne. On recense alors de nombreuses constructions dans la plaine du Batailler et les vallons de la Favière, de la Vieille, des Campaux, de la Berle, de la Fossette, etc. On dénombre quelques constructions sur le plateau de Léoube (domaines de Léoube, Brégançon, Malherbe, etc.) et dans le secteur de Bénat. En 1825 on compte ainsi :

- Trois châteaux aristocratiques et leurs domaines agricoles : Léoube, Brégançon et Bénat;
- Des hameaux : Le Lavandou, Manjastre, la Grande Berle, etc. ;
- Plusieurs dépendances agricoles rattachées au monastère des Chartreux sous l'Ancien Régime : les Campaux, le Landon, l'Ermitage, Baraou, Baou d'Enfer, etc.
- De nombreuses bastides, bastidons, maisons et leurs dépendances, des masures, etc.

Le mitage de la campagne est ainsi bien établi au début du XIX^e siècle. La situation ne change pas sensiblement avant le tournant du XX^e siècle. C'est alors que le mouvement prend une ampleur nouvelle et sans précédent. Les facteurs explicatifs ont été exposés dans la section précédente. Des résidences de villégiature, des hôtels et de nouveaux logements pour les travailleurs sont construits d'abord près des stations ferroviaires. Avec l'invention de la bicyclette puis celle de l'automobile, l'urbanisation va se diffuser dans tout le territoire. Chacun put constater que les paysans les plus éloignés du village n'avaient pas été les derniers pour se doter d'un véhicule qui raccourcissait les distances (Michel : 2012, 338).²⁷⁰

270 L'historien fait référence au village de Vidauban, derrière le massif des Maures.

TABLEAU 12 - NOMBRE DE CONSTRUCTIONS CIVILES DANS LA CAMPAGNE BORMÉENNE (HORS HAMEAUX) EN 1825

	B Notre- Dame de Constance	C La Grande Berle	D Campaux	E La Colle	F Benac	G Brégançon	Total
Châteaux					1	2	3
Bastides	7	6	6	54	27	23	123
Bastidons	13	11	9	64	24	33	154
Maisons	6	6	4	7	3	5	31
Masures	9	2	2	11	10	7	41
Bergeries	6	7	10	35	10	3	71
Écuries	10	7	3	37	16	7	80
Hangars	2	0	1	2	1	4	10
Loges à cochons	2	5	0	25	18	8	58
Fabrique de tuiles						1	1

Source : État de sections des propriétés foncières bâties et non bâties, 1826

Nous présentons ci-après les lieux qui ont connu une occupation diffuse. Le lecteur voudra bien excuser les nombreux renseignements que nous en donnons. Ils ne sont pas tous nécessaires à notre démonstration mais présentent un intérêt pour les passionnés d'histoire.

3.2.1 LE FORT DE BRÉGANÇON

Certaines constructions dans la campagne borméenne, encore en usage de nos jours, remontent à fort longtemps. C'est le cas du fort de Brégançon installé sur un piton rocheux près du littoral. Depuis quand ? Sur le rocher de Brégançon, des positions fortes furent installées depuis l'époque ligure.²⁷¹ C'est ce qu'a inscrit l'Architecte en chef des Monuments historiques dans la fiche du recensement des édifices anciens de la France du 11 mai 1950. Or, sur l'îlot et le territoire de ce qui deviendra la seigneurie de Brégançon, aucune trace archéologique significative ni aucune mention historique ne permet d'attester d'habitats ou de constructions défensives durant la protohistoire et l'Antiquité.

C'est au XI^e siècle qu'est mentionnée pour la première fois la présence d'un *castrum* à Brégançon : « *Civitas Toloni posita super mare cum toto suo episcopatu cujus castra sunt infrascripta confinis Forojuliensi episcopatu, est sub domini comitis Provinciae.*

271 Dossier de classement, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, cote E/81/83/2-20.



Illustration 20 - Le fort de Brégançon, photo Marius BAR - Toulon

Im primis castrum de Sieifornis, item... item... castrum Bragansoni ».²⁷² Cela en fait la première construction dans la campagne de Bormes à être mentionnée dans les documents historiques.

En 970, Pons de Fos reçoit du comte de Provence la garde du *castrum* de Fos. Refusant de remettre ensuite le château au Comte, il le conservera. En 1140, son fils Pons II reçoit le fief seigneurial de Hyères de Geoffroy II, Vicomte de Marseille. La seigneurie englobe la place de Brégançon et les îles d'Or. Les descendants de Pons en héritent. En 1217, Raymond-Geoffroy de Fos vend sa part de la coseigneurie de Hyères et de Brégançon à la communauté de Marseille, avec l'assentiment de ses frères. En 1257, Charles 1^{er} d'Anjou, devenu alors Comte de Provence, fait le siège de Marseille en vue de recouvrer ses droits sur le territoire de Marseille, Hyères et Brégançon. L'article premier du traité du 2 juin 1257 intitulé *Chapitres de Paix* indique en substance que la communauté et les habitants de Marseille abandonnent au Comte, à la Comtesse, à leurs héritiers à perpétuité, ses domaines, seigneuries, juridictions et droits de tous genres qu'elle possédait sur Marseille et son territoire, sur terre et sur mer, et dans

²⁷² Cartulaire dit Pergamenorum, n°44, cité par Cordin & Coulet : 2018, 15.

ses châteaux d'Hyères et de Brégançon.²⁷³ La même année, le Comte fait le siège du château d'Hyères en vue d'obtenir aussi de Roger et de Bertrand de Fos les droits qu'ils avaient sur la coseigneurie de Hyères et de Brégançon. Cela les détermina à un accommodement conclu le 15 octobre 1257, par lequel Roger, Bertrand et Mabilie de Fos, leur sœur, remirent au Comte de Provence la ville d'Hyères, son territoire, ses îles, droits, juridictions, pêches et généralement toutes les appartenances et dépendances. De son côté, le Comte de Provence leur promit des terres de Bormes, la Mole, Colobrières, la Verne, Cavalaire, Pierrefeu, le Canet et autres (Aubert de la Chesnaye des Bois : 1774, 60). Le territoire de Bormes revient à Roger.

En 1348, la descendante de Charles, Jeanne 1^{ère} d'Anjou, doit fuir ses états lors d'un problème dynastique. Elle se réfugie en Provence et débarque à Brégançon. La même année, elle fait donation de la seigneurie à l'armateur Jacques de Galbert qui l'avait soutenue dans sa fuite.

« Par acte du 31 juillet 1348, la reine Jeanne, comtesse de Jérusalem et de Sicile, du duché de la Pouille et de la principauté de Capoue, de la Provence, de Forcalquier et du Piémont, fait donation à Jacques de Galbert, originaire de Marseille, du château de Brégançon, son territoire avec tous ses droits et appartenances (...), en outre des îles du Cap Roux et de la Méliane, séparées dudit château par un petit bras de mer (...). »

Extrait du Registre Crucis et Potentiae²⁷⁴

La Reine Jeanne révoque la donation en 1366.

Les historiens ne s'entendent pas tous sur le fait qu'à l'origine, le château-fort est construit sur le piton rocheux. En fait, on n'a aucune trace archéologique de ce bâtiment. L'acte de donation du 31 juillet 1348 laisse penser que le château-fort aurait pu être construit d'abord sur le continent, peut-être dans les environs de la *Tour sarrasine*.²⁷⁵ On n'a pas trouvé trace à ce jour de la construction d'un fort sur le continent.

Les premières traces d'un château-fort primitif sur le piton rocheux datent du XV^e siècle. Cette construction occupe une position stratégique permettant de surveiller la rade de Hyères et le littoral borméen jusqu'au Cap Bénat. Revêtant une importance stratégique, ses dispositifs militaires sont adaptés, renforcés et modernisés au cours du temps. Le

273 Ruffi : 1696, 87 et 138.

274 Traduction du latin in Giraud : 2001, 138.

275 Cette localisation est proposée par l'archéologue Charles-Laurent Salch (Salch : 1979, 176).

château-fort joue un rôle dans la défense du littoral jusqu'au début du XX^e siècle. Jusqu'à la Révolution française, le château-fort passe entre différentes mains. Installé dans les lieux, le châtelain, capitaine ou gouverneur, commande des hommes d'armes qui y sont postés. On compte parmi ses occupants : Balthazar Spinola, gentilhomme génois et seigneur de Brégançon (1387) ; Bertrand d'Ornezan, baron de Saint-Blancard, capitaine du fort et seigneur de Brégançon (1531) ; Antoine Escalin des Aymars, baron de la Garde, capitaine général des galères et marquis de Brégançon (1574) ; Melchior de Gasqui, issu d'une famille noble de Monasque, capitaine des galères et capitaine de Brégançon (1597) ;²⁷⁶ Honoré de Gasquy, écuyer, capitaine et marquis de Brégançon (1619) ; Joseph-Paul de Ricard, chevalier, conseiller au Parlement de Provence et marquis de Brégançon (1713) ; Pierre Rouard, fils de André Rouard, négociant lyonnais et seigneur de Brégançon (1786).²⁷⁷

Le château-fort sera souvent mal entretenu. Il subira à plusieurs reprises des déprédations. Il sera réparé, reconstruit et agrandi, soit à la charge de ses occupants ou de l'État. C'est ainsi qu'il est remis en état entre 1471 et 1511 après un siècle de négligence (Cordin & Coulet : 2018, 45), en 1592 après les ravages des guerres de religion et sous Louis XIV (Noyon : 1846, 33). À la Révolution, il dépend de Toulon et sert de poste de vigie avec une importante garnison.²⁷⁸ En 1793, le futur empereur Napoléon Bonaparte, en garnison à Toulon, fait améliorer les défenses du Fort afin de protéger les rades d'Hyères et de Toulon.²⁷⁹ Après la Révolution en l'an VII (1798-1799), le fort comprend (Cordin & Coulet : 2018, 110) :

- Des logements
- Des batteries
- Des poudrières
- Une forge

En 1919, ne jouant plus de rôle militaire, le fort est déclassé. La Marine Nationale le loue à Monsieur Bellanger, ancien sénateur à la retraite, qui le restaure en partie extérieurement et le transforma intérieurement en simple mais ravissante demeure calme et reposante.²⁸⁰

276 Les historiens ne s'entendent pas tous sur la date à laquelle M. de Gasqui est nommé capitaine de Brégançon. Certains donnent la date de 1582.

277 Source : https://www.geneanet.org/archives/relevés/publi/publication/saorsel/Fonds%20CHOISEUL/Case%2012%20Tulle%20de%20Villefranche/Actes%20Tulles%20de%20Villefranche/x_Brégançon_actuel.pdf.

278 Dossier de classement, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, cote E/81/83/2-20.

279 BENOIT, Paul, « Fort de Brégançon : histoire d'un redoutable îlot » in *Le Var - Nice-matin*, 20.09.1997.

280 Dossier de classement, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, cote E/81/83/2-20.

3.2.3 LE DOMAINE DE LA CHARTREUSE DE LA VERNE

La Chartreuse de Verne est fondée vers 1170 au cœur du massif des Maures à environ dix-huit kilomètres du village de Bormes. Son domaine constitue un territoire distinct où s'exerce tous les droits féodaux et seigneuriaux. Il est élargi progressivement suite à différentes donations faites par les seigneurs de Collobrières, de Bormes et de la Mole. Il couvre ainsi avant la Révolution plus de 3'000 ha (Vienne : 1839, 73 et s.). Ses diverses exploitations agricoles témoignent de l'occupation du sol dans la campagne borméenne depuis le Moyen Âge. Au XVIII^e siècle, elles entretiennent une dizaine de fermiers et une vingtaine de moines (Honoré : 1913, 6).

Les informations que nous disposons en 1825 permettent de se faire une idée de ces exploitations agricoles. Nous prenons ici l'exemple des Campaux qui constituent l'exploitation la plus importante de l'ancien domaine des Chartreux sur le territoire de Bormes ainsi que l'exemple du Landon qui au contraire constitue une petite exploitation dépendant de la célèbre abbaye.

LES CAMPAUX

À la Révolution, devenue bien national en 1791, l'ancienne dépendance des Campaux est vendue à Jean François Martin de Roquebrune, grand bourgeois de Saint-Tropez. Son épouse depuis 1781 n'est autre que Henriette Brémond de Léoube, descendante de l'un des deux ménagers de Collobrières ayant acquis le domaine et château de Léoube quelques décennies plus tôt. En 1826, c'est leur fils Jean-François Martin, habitant à Saint-Tropez comme ses parents, qui est propriétaire du nouveau domaine.

Le domaine porte le nom du cours d'eau qui le traverse. Il est situé en bordure du chemin de Toulon à Saint-Tropez, à six kilomètres de la Mole, dans la vallée du même nom. Il est bordé de collines dans un environnement broussailleux composé de cistes et de bruyères. En 1825, il comprend : des parcelles plantées de châneliège, de vignes et/ou d'oliviers ; des labours, des prés et des pâtures. Son cheptel compte parmi les plus importants sur le territoire de Bormes. Parmi les bâtiments, on dénombre deux bastides, deux maisons, deux bergeries, des écuries, un hangar et un moulin à farine (eau).

LE LANDON

Cette ancienne dépendance de la Chartreuse est située derrière le village de Bormes dans un environnement composé de collines pelées (essarts) séparées par des vallons profonds plus ou moins humides. En 1825, le Landon apparaît partagé entre une trentaine de petits propriétaires qui possèdent au total plus de cent parcelles de



Illustration 21 - Ruines d'une ancienne bergerie au Landon, PY. Delcourt

petites et moyennes tailles de part et d'autre du vallon qui porte le nom du lieu-dit. Les terres les plus productives sont situées dans le vallon. Ces bandes étroites, de petites tailles, sont généralement destinées au labour. Quelques grandes parcelles sont occupées par des châtaigniers ou des chênes lièges. Le reste est constitué d'essarts sans grande valeur, parcourus par des troupeaux de moutons ou de chèvres. On y dénombre sept bastidons, cinq bergeries, une loge à cochon et une écurie.

3.2.2 LES CHÂTEAUX DANS LA CAMPAGNE

C'est à partir du XVII^e siècle que se développent dans la campagne borméenne des domaines agricoles avec châteaux de plaisance ; Léoube, Brégançon et Bénat. Ces grands domaines agricoles sont alors détachés des seigneuries de Brégançon et de Bormes. Ils seront occupés par des nobles ou des grands bourgeois. Avant la Révolution, les premiers exercent souvent des charges publiques, notamment au parlement de Provence. Les seconds sont négociants, commerçants. D'autres propriétaires

seront militaires à la retraite ou ménagers ayant acquis une certaine fortune. Comparés à la plupart des autres exploitations agricoles de Bormes, généralement de taille modeste, ces domaines profiteront tout particulièrement des ressources agricoles rémunératrices (vigne, oliviers, blé), des ressources sylvicoles (liège, bois de pin), cynégétiques (produits de la chasse) et halieutiques (pêche) grâce à des terres fertiles, de grandes forêts, ainsi qu'à des accès privilégiés à la mer. Avec l'effondrement de l'oléiculture, de la céréaliculture et de la culture du liège, les domaines de Léoube et de Brégançon se spécialiseront au cours du XX^e siècle dans la viticulture. Leur château sera restauré et embelli. En revanche le domaine de Bénat connaîtra une fortune moins heureuse.

LE DOMAINE ET CHÂTEAU DE LÉOUBE

« J'habitais aux environs d'Hyères un vieux château, du nom de Léoube (...), complètement isolé, où seul étranger, un brave curé des environs qui venait dire la messe le jeudi et le dimanche dans la chapelle, prenait place à notre table patriarcale. »²⁸¹

Charles Marcotte de Quivières,²⁸² haut fonctionnaire et homme de lettres, 1842

La date de construction du château de Léoube est inconnue. Au vu de sa structure, il pourrait dater de la seconde moitié du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle. Il s'agissait probablement d'une construction fortifiée. En 1619, Melchior de Gasqui acquiert de dame Marie Casse le fonds du domaine de Léoube qui touche la seigneurie de Brégançon. Il le rattache à la seigneurie dont il est *engagiste*. Le domaine de Léoube passe entre les mains de son fils, Claude-François de Gasqui en 1640 (Borjon : 2004, 3). Suite à des affaires juridiques et financières, le domaine passe dans les mains de Louis de Cormis de Beaurecueil, président à mortier du Parlement d'Aix en 1660, Alexandre Évesque, marchand droguiste à Marseille en 1679 puis Marc-Antoine Boccony, inspecteur général des poudres et salpêtre de la Marine en 1691. Le procès-verbal d'expertise réalisée lors de l'achat du domaine par Marc-Antoine Boccony, indique qu'en plus du château, le domaine comptait des bâtiments agricoles, un ancien pigeonnier-poulailler, un four à pain, des vignes et des oliviers, des terres à blé, des pâturages, des prés et une forêt. Les bâtiments et les terres sont alors presque ruinés.

281 Marcotte de Quivières : 1855, 140.

282 Il était l'un des frères de Félicité Marcotte de Quivières, femme d'Emile Gérard.

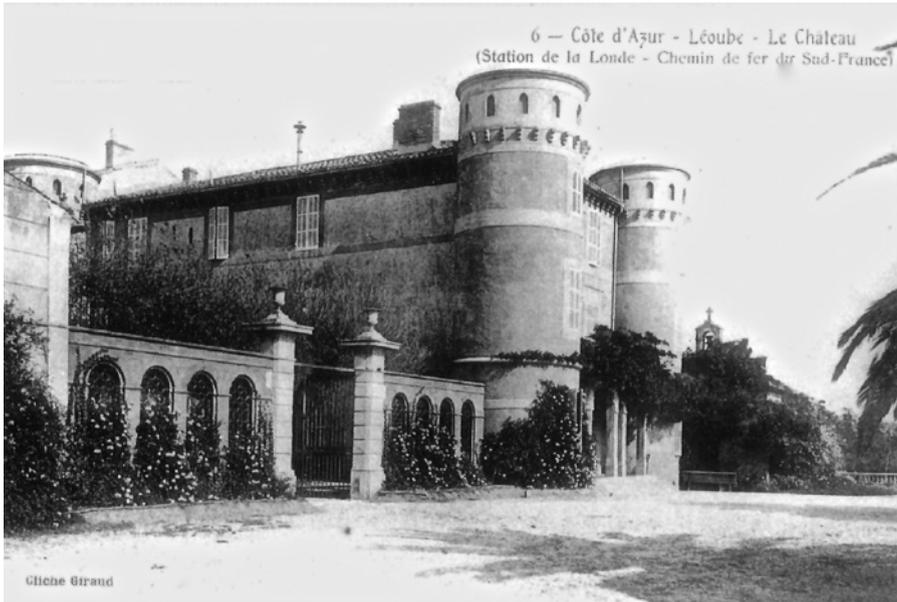


Illustration 22 - Le château de Léoube, Domaine de Léoube

En 1737, François de Boccony, fils de Marc-Antoine, se retire en Toscane d'où la famille est originaire. Le domaine étant considéré abandonné, il est réclamé au nom du roi. Un jugement des trésoriers généraux de France à Aix déclare la succession acquise à sa Majesté par *droit d'aubaine* en 1739.

En 1746, l'Etat cède le domaine de Léoube à Françoise-Agathe Louis, et Simon Ségard, son époux, qui étaient les principaux créanciers de la succession de François Boccony. Il est revendu dans la foulée par les nouveaux propriétaires aux frères Barthélémy et Jean Brémond, cultivateurs ménagers à Collobrières.²⁸³ Les deux ménagers prennent le nom de Brémond *de Léoube* après leur anoblissement, moyennant un impôt annuel de 6 livres.

Le château ne semble pas avoir été entretenu par les Boccony car dans le rapport d'estimation exécuté lors de la remise du domaine à Françoise-Agathe Louis et Simon Segard, son état est décrit dans les mêmes termes qu'en 1691. Le domaine est presque ruiné. On ne compte que la restauration de la toiture en 1730 (Borgon : 2004, 6).

Les Brémond engagent probablement une campagne de restauration et de remise en valeur du domaine (Borgon : 2004, 7). Ils conservent le domaine jusqu'à sa vente

283 Source : « Le Château de Léoube », imp. Robaudy, Cannes, 1921, 11 p.

à Joseph Émile Gérard, négociant-armateur à Toulon, par acte notarié le 19 juillet 1840.²⁸⁴ Les descendants de ce dernier restaurent le château en 1883. Ils s'en séparent en 1921 alors qu'ils font face à des travaux de réparation qu'ils ne peuvent assurer.²⁸⁵ Le nouveau propriétaire, Louis-François Aubert, agrée de l'Université, répare et restaure à son tour le château en 1923-1924 (Giraud : 2001, 145). Cette propriété agricole, malgré les périodes où elle a souffert d'un manque d'entretien, sera conservée dans son intégralité jusqu'à ce jour.

Selon la brochure de vente datant de 1921,²⁸⁶ le château flanqué de quatre tourelles, manifestement remanié dans une inspiration toscane, est construit sur une éminence offrant une vue spectaculaire sur la rade et les Iles d'Hyères. Il est entouré d'une terrasse et d'un parc planté de palmiers, d'eucalyptus, de mimosas et autres arbres exotiques. Spacieux, il comprend 18 chambres. Son grand salon et sa salle à manger peuvent rassembler 30 à 40 personnes. Ses caves peuvent contenir plus de 3'000 hl et le matériel nécessaire à la vinification de 5'000 hl.

Au début du XIX^e siècle, de grandes parcelles étaient encore plantées d'oliviers. Sur le domaine, les propriétaires cultivaient aussi la vigne et les céréales, élevaient des moutons et exploitaient les ressources forestières.

En 1921, le domaine couvre une surface de 610 ha (560 ha en 2018) dont :

- 550 ha en forêts de chêne-liège et de pins
- 54 ha en vignoble (plus de 60 ha en 2018)
- 25 ha en terres labourables, prairies et cultures fruitières
- 31 ha en bâtiments, ferme, parc, jardin, pâtures et chemins.

L'année précédente, les récoltes ont été les suivantes :

- vin : 3'800 hl
- avoine : 16'000 kg
- fourrage : 40'000 kg
- liège : pas levé cette année-là
- pèche : 5'000 kg au cours des deux années précédentes

Dans la forêt, on chasse le sanglier, le lièvre, le lapin, le perdreau, la caille, la bécasse et le pigeon sauvage.

284 Source : Journal de l'enregistrement et des domaines, 21 mars 1843 [en ligne]. Disponible sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5481069g/f11.item.texteImage>.

285 Propos recueillis auprès de Marc de Raphélis-Soissan, descendant de Joseph Emile Gérard.

286 Source : « Le Château de Léoube », imp. Robaudy, Cannes, 1921, 11 p.

Les communs comprennent alors :

- deux écuries et deux remises pour loger une dizaine de chevaux
- un grand hangar pour la remise du matériel roulant et des machines agricoles
- trois hangars pour le matériel et les engrais
- deux greniers et autres bâtiments de service
- une bergerie pour 200 moutons

Le moulin à huile répertorié au cadastre en 1825 a disparu ou est réaffecté à d'autres usages.

La chapelle Saint-Georges attenante au château est située dans la forêt sur un promontoire près de la baie de Léoube. Des fouilles archéologiques y ont révélé des sépultures datant du XVII^e siècle.²⁸⁷ C'est là que sont inhumés notamment Joseph Bocconi en 1720 et Barthélémy Brémond en 1766. Considérée ruinée au cadastre de 1825, la chapelle est restaurée en 1842 (Marcotte de Quivières : 1855, 140).

Le mouillage de la baie de Léoube, bien abrité des vents d'est et de nord-ouest permet le chargement et le déchargement des bateaux pour l'exportation du vin, des bois et des produits agricoles et y importer tout le matériel nécessaire à l'exploitation.

LE DOMAINE ET CHÂTEAU DE BRÉGANÇON

Le sieur Alexandre Pateron devient *engagiste* d'une partie du domaine de Brégançon en 1778. Il obtient cette année-là du Conseil du Roi l'autorisation de construire des bâtiments nécessaires à l'exploitation de son domaine. Quelques années plus tard, Pierre Rouard reprend le domaine et poursuit les travaux de son prédécesseur. Il fait réaménager un des bâtiments de ferme du domaine pour le transformer en château de plaisance. « *Rouard fit défricher la plus grande partie des terres absolument incultes depuis nombre d'années et entreprendre le reboisement des forêts (qui avaient subi des incendies). Aux endroits les mieux exposés, et jusqu'aux pieds des premières collines des Maures, il fit d'immenses plantations de vignes. Il entreprit encore de grandes constructions ou continua celles commencées par Alexandre Pateron. Il donna à sa maison, d'une belle architecture, le nom de Château-Rouard (...). Précédé du côté du midi par une grandiose terrasse et flanqué de tours, il offre un aspect imposant. Sur son aile droite, Rouard fit construire une immense ferme dont le corps de bâtisse affectait la forme d'un carré* » (Cordin & Coulet : 2018, 89).

287 Benoît, Paul, « La vie de château... » in Nice-matin, 10 avril 1993.



Illustration 23 – Le château de Brégançon, P. Y. Delcourt

A la Révolution, le château de plaisance, les dépendances et les terres qui l'entourent sont détachés du fort de Brégançon. C'est Simon Sabran, négociant à Lyon²⁸⁸ qui devient propriétaire du château de plaisance et de ses terres en 1816. La propriété passe ensuite aux mains d'Auguste Chappon, armateur à Marseille (1837) qui entreprend la restauration et l'embellissement du château en 1854. En 1869, le petit-fils de Simon, Hermann Sabran épouse la fille unique des Chappon. Il lègue sa propriété à son neveu, Francis Sabran qui épouse en 1894 Marguerite Gérard, fille des propriétaires du château de Léoube. Leur fille unique épouse en 1916 Georges Tézenas. Depuis lors, le domaine reste aux mains de la famille Sabran / Tézenas.²⁸⁹

En 1825, le domaine de Brégançon comprend le château de plaisance, son jardin et sa terrasse ainsi que les dépendances suivantes :

- une cave
- des écuries
- un poulailler

288 Source : cadastre napoléonien.

289 Source : documentation officielle au château de Brégançon.

- une maison
- une loge à cochon

Un peu à l'écart du château, à l'orée de la forêt, le long du chemin de Brégançon à Bormes, on trouve une bergerie, une loge à cochon et un grainier attenant au domaine.

Le domaine comprend alors :

- des bois de pins et de bruyères²⁹⁰
- des vignes
- des labours (blé)
- des vergers (comprenant notamment 2'000 mûriers et 600 figuiers)
- des jardins
- des pâtures

LE DOMAINE ET CHÂTEAU DE BÉNAT

Le Cap Bénat sépare le golfe d'Hyères de celui de Bormes. Point stratégique de la surveillance du territoire, on y compte une vigie et une batterie en 1825. Un sémaphore y est construit en 1863. Il comporte alors un allumage sur un candélabre en fonte. Puis en 1895, une nouvelle construction comporte un allumage sur une tour ronde avec corps de logis de 12,60 m de hauteur.²⁹¹

Historiquement rattaché à la seigneurie de Bormes, un domaine est découpé et vendu en 1570 par Roland de Grasse, alors seigneur de Bormes, au noble Antoine Gentil. C'est peut-être ce dernier qui fait construire le château. Sieur Henry de Gérard, bourgeois de Marseille, rachète les terres et le château par actes notariés en 1640 et 1643. Le domaine passe en 1751 aux mains de Messire Marie Antoine de Moricaud, seigneur de Soleilhas. En 1810, la fille unique de ce dernier revend le domaine à Joseph Justinien Brunet.²⁹² En 1825, le domaine passe aux mains de François Vidal, capitaine d'infanterie à la retraite²⁹³ (Giraud : 2001, 150). Madame de Raigecourt l'acquiert de François Vidal en 1845 ; elle en fait donation en 1851 à sa nièce, Madame de Lascaze, épouse du marquis de Retz (Giraud : 2001, 151).

La dernière propriétaire du domaine est Marie-Louise de Retz-Bressolles. En 1926, elle vend 270 ha à Georges Marie Haardt, se réservant le château et une contenance

290 Source des données quantitatives en 1816 : documentation au château de Brégançon.

291 Notice no IA83000559, Base Mérimée, Ministère français de la Culture.

292 Il occupera le poste d'adjoint au Maire de Bormes à partir de 1822 puis le poste de maire entre 1830 et 1831. Son père occupa cette charge à plusieurs reprises sous l'ancien régime et au lendemain de la Révolution, soit entre 1789 et 1792.

293 Il sera aussi élu maire de Bormes (entre 1843 et 1844).

de 30 ha avec droit d'accès. La succession Haardt met la propriété en vente aux enchères en 1937. Armand Touche (Société artistique du Cap Bénat) acquiert la partie sud couvrant environ 130 ha. Charles Josefowitch (société de la Plage de Bénat) devient propriétaire de la partie nord, soit environ 140 ha. Il acquiert la même année les 30 ha appartenant à Madame du Bourg de Retz. La famille Josefowitch s'installe un temps dans le château avant d'émigrer aux États-Unis en 1942.²⁹⁴ Le château sera par la suite délaissé et tombera progressivement en ruine.

En 1825, le domaine compte un vaste bois, des parcelles agricoles plantées d'oliviers et de vignes,²⁹⁵ des labours et de grandes surfaces incultes. Le château qui est flanqué d'une tour comprend diverses dépendances :

- une écurie
- une terrasse
- un parc
- un très grand jardin
- une chapelle
- des écuries
- une bergerie aussi flanquée d'une tour
- deux loges à cochons
- un moulin à huile
- un lavoir et une fontaine à bassin

3.2.4 LES AUTRES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Comme on vient de le voir, de grands domaines agricoles sont « taillés » dans la campagne borméenne probablement à partir du XVI^e siècle. D'autres exploitations agricoles, de moyenne et de faible importance, se développent également.

LA GRANDE BASTIDE

Cette exploitation est créée suivant la volonté de Jean-Louis de l'Hérault de Saint-Germain, seigneur de Bormes entre 1733 et 1748. Elle est située dans la plaine du Batailler, près de l'embouchure du petit fleuve sur des terres fertiles. Les pierres de l'ancienne chapelle Saint-Pons serviront à la construction de la bastide.²⁹⁶

294 Source : Cap Benat (13.01.2019) Dans Wikipedia. https://fr.wikipedia.org/wiki/Cap_Bénat.

295 Source : cadastre napoléonien.

296 Bormes, délib. mun. du 21.02.1734 et 10.08.1741.

En 1825, l'ancienne dépendance seigneuriale est composée de dix grandes parcelles de labour, de prés ou de pâtures. Elle compte trois propriétaires : Marie de L'Enfant (ses hoirs) anciennement coseigneur de Bormes, le marquis (?) de Gueydan²⁹⁷ qui détient la grande majorité des surfaces, et Louis Marie Long (douanier) qui détient deux parcelles en marge du domaine.

CAVALIÈRE

En 1734, Jean-Louis de l'Hérault de Saint-Germain se fait reconnaître par la communauté de Bormes la possession de ce fief (Honoré : 1913, 47). Cette ancienne terre seigneuriale comprend encore en 1938 une ferme, une bastide et leurs dépendances (Davin : 2013, 95). Une école est construite après 1923, révélant la croissance urbaine de ce quartier rural.²⁹⁸

MALHERBE

Deux dépendances agricoles faisant partie de la seigneurie de Brégançon sont détachées du domaine (à la Révolution ?). L'une d'entre elles fait aujourd'hui partie du domaine viticole de Malherbe. Selon le cadastre napoléonien, cette dépendance est partagée entre différents petits cultivateurs. On y dénombre une maison, une bergerie, deux loges à cochons, une écurie et différentes parcelles :

- le ménager Vincent Mouton possède une partie de la maison et une partie de la bergerie attenante ainsi que plusieurs parcelles plantées en vigne, vigne-olivier, labour et bois ;
- le cultivateur Joseph Jean possède l'autre partie de la maison, une partie de bergerie attenante, deux loges à cochon et ainsi que deux parcelles de vigne, une parcelle de labour, un grand bois de pins, un petit bois, une aire et un essart ;
- l'hoirie de Pierre Cabasse, cultivateur, possède l'écurie et la dernière partie de bergerie attenante à la maison, deux parcelles de vigne-olivier, un bois et un essart.

LES AUTRES BASTIDES

Au début du XIX^e siècle, quelques centaines de paysans vivent dans 123 bastides. En plus de celles que nous venons de citer, on note par exemple : la Bastide Neuve, le Pin des Dévotes, les Dévotes, la Verrerie, etc.

297 Note : le cadastre ne mentionne que le nom de famille. Selon toute vraisemblance, il s'agit d'Alphonse de Gueydan, descendant d'une ancienne famille de Provence, qui occupa la charge de Conseiller général dans le département du Var. Son père fût président à mortier au Parlement de Provence à Aix.

298 Le Lavandou, délib. mun. du 12.07.1913 puis délib. mun. du 05.08.1923.

LES BASTIDONS

En 1825, on compte 154 bastidons sur le territoire de Bormes. Certains sont manifestement occupés de manière permanente car ils sont joutés d'annexes (loge à cochon, écurie, etc.). Les autres sont peut-être occupés de manière saisonnière.

3.2.5 LES HAMEAUX

En dehors du village de Bormes, on compte peu d'habitats groupés ou agglomérés depuis le XI^e siècle. Il faudra attendre l'éloignement de la menace sarrasine pour les voir se développer. Nous avons présenté précédemment Le Lavandou qui constituera un second pôle urbain à partir du XIX^e siècle.

En 1825, en plus du Lavandou, le territoire de Bormes compte le hameau de **Val de Guillen** (dix constructions) et le hameau de **la Grande Berle** (également dix constructions). Un siècle plus tard, d'autres hameaux se développeront :

- **Cabasson.** Au lendemain de la Révolution, ce hameau n'est pas répertorié au cadastre. En 1929, constatant qu'à Cabasson et dans les importantes exploitations de Léoube et de Brégançon, une vingtaine d'enfants d'âge scolaire ne peuvent pas recevoir l'instruction, se trouvant éloignés d'une moyenne de sept kilomètres de l'école de Bormes, que la population de ces quartiers est supérieure à 120 habitants et qu'elle a tendance à s'accroître, le conseil municipal décide d'y projeter la construction d'une école.²⁹⁹ Le projet sera confirmé par décision municipale du 30 juin 1930.
- **La Favière.** Au début du XIX^e siècle, la Favière compte une dizaine de constructions dispersées. En 1920, l'activité agricole génère la circulation journalière de véhicules entre le hameau *important* de la Favière qui compte alors 200 habitants, la gare et le chef-lieu communal.³⁰⁰
- **Le Mont des roses.** En bas du village de Bormes, des villas vont progressivement s'élever, d'abord le long du chemin de la gare puis sur ce qui deviendra le Mont des roses. En 1932, « *les villas nouvellement construites, dont certaines fort jolies, s'élèvent sur les pentes, en bas du vieux village féodal ; dans des jardins, des fleurs splendides et partout des mimosas (...). Au moment de la floraison, la colline n'est plus qu'un vaste bouquet et qu'un parfum* » (Donnadieu : 1932, 101). Ainsi, l'urbanisation grignote à cette époque le paysage naturel autour du village.
- **Saint-Clair, la Fossette et Aiguebelle.** En direction de Saint-Tropez, près du chemin

²⁹⁹ Bormes, délib. mun. du 25.05.1929.

³⁰⁰ Bormes, délib. mun. du 03.10.1920.

qui est percé le long du littoral à la fin du XIX^e siècle, des villas et des hôtels vont progressivement s'ériger. D'abord *une petite agglomération*³⁰¹ se développe près de l'ancienne chapelle de Saint-Clair, puis près des plages de la Fossette et d'Aiguebelle. On construit une école à Saint-Clair après 1932. Cette année-là, l'Hôtel d'Aiguebelle et l'Hôtel de la Fossette se présentent comme les amorces des stations futures...³⁰²

- **Cavalière.** L'ancien domaine agricole attaché à la seigneurie de Bormes voit s'ériger différents bâtiments : en 1825, on compte une maison des douanes près du lais de mer. Au tournant du XX^e siècle, une villa est construite par Arthur Engelfred, ingénieur ayant fait fortune dans l'industrie, surnommée « le château ». L'ingénieur élève également le temple d'Hercule probablement entre 1900 et 1910. C'est un exemple de fabrique consacrée à Melkart, dieu phénicien assimilé au héros antique. Un hôtel de plage, l'hôtel Moriaz, accueillera des personnalités comme Maurice Barrès (écrivain et homme politique français) et Joseph Kessel (écrivain français). Quelques villas remarquables de style éclectique sont construites durant les deux premiers quarts du XX^e siècle comme la villa dite la Mosquée ou encore la villa dite les Stocchades.



Illustration 24 - Bormes – vue générale (Mont des Roses et le Pin), photo Marius BAR - Toulon

301 Donnadiou : 1932, 110.

302 Donnadiou : 1932, 111.

3.2.6 LES AUTRES OCCUPATIONS DANS LA CAMPAGNE

LES MOULINS

Les moulins témoignent aussi de l'occupation dispersée du territoire. En Provence, les moulins à eau sont utilisés depuis l'Antiquité.³⁰³ Toutefois, il faut attendre les innovations techniques du X^e-XI^e siècle, touchant essentiellement la mise en place d'aménagements sous forme de biefs et de digues, pour voir son utilisation se répandre. La conquête de nouvelles sources d'énergie hydraulique se situe dans un contexte de croissance économique et démographique, à une époque où on peut estimer que l'investissement dans les moulins rapportait (Benoit : 1998, 294). Pour leur part, les moulins à vent sont introduits au XII^e siècle.

En Provence, c'est au XVII^e siècle que les moulins se répandent autour des villes et des villages (Benoit : 1975, 164). Les moulins à vent sont construits généralement sur les collines, là où les vents sont les plus favorables. Les moulins à eau sont évidemment construits près des rivières.³⁰⁴ Enfin, les moulins à bras ou à sang sont construits dans les agglomérations ou dans les exploitations agricoles.

À la fin du XVIII^e siècle, Bormes compte quelques moulins à huiles (à bras) et neuf moulins à farine dont quatre à vent et cinq à bras³⁰⁵ (Honoré : 1913, 134). En 1825, on compte en activité six moulins à huile et dix moulins à farine (soit trois à vent et sept à eau). On compte donc alors un moulin à farine en activité pour 150 habitants.³⁰⁶

Au début du XIX^e siècle, les moulins à vent en fonction sont situés sur la crête de la *couolo dei mouli*, bien exposée aux vents, entre le village de Bormes et le hameau du Lavandou. Les moulins à eau sont alimentés par les eaux de la Vieille et de l'Estang qui sont retenues puis dérivées par des canaux. Les moulins à huile (à bras/à sang) sont construits en contre-bas du village où sont plantés de nombreux oliviers, près des chemins ou au sein des grandes exploitations (châteaux de Léoube et de Bénat). Il y a quelques moulins en ruine. Le lieu-dit *Moulin de l'Averne* situé à l'ouest du village, laisse penser qu'il s'élevait aussi un moulin à cet endroit avant le XIX^e siècle. Jusqu'à la Révolution française, les moulins dépendent généralement de monastères ou du seigneur local : tout le blé récolté sur un territoire dépendant de la même

303 À ce jour, on connaît au moins deux moulins hydrauliques à roue verticale dans les *villae des Laurons/St-Pierre* aux Arcs et celle de *Mesclans* à La Crau (Brun 1 : 155).

304 P. Benoit mentionne un moulin à eau construit en 1646 dans le vallon de Vieille dans un article paru dans *Nice-Matin* le 04.08.2000.

305 Bormes, lettre de la Municipalité au district, du 27.12.1793 (7 nivôse an II) – Archives communales de Bormes, D4.

306 Bormes compte alors environ 1'500 habitants.



Illustration 25 - L'ancien moulin du Pavillon, P.Y. Delcourt

juridiction doit y être amené et moulu contre le droit de banalité, reversée au seigneur et au meunier. À Bormes, la situation est quelque peu différente car en 1553, le seigneur Reynaud de Grasse renonce à ses droits. Il s'interdit et interdit aux siens de faire construire là ni ailleurs, dans le terroir de Bormes, aucun moulin à blé ou à huile, soit à vent ou à eau, soit à sang ou à bras.³⁰⁷ Trente-cinq ans plus tard, en pleines guerres de religion, le petit-fils de Reynaud, Pompée de Grasse, est assassiné dans son château de Bormes avec ses gardes et son château ravagé par les habitants de la commune, sans que le Consul soit intervenu pour empêcher ce déferlement de violence. Sa veuve ayant porté l'affaire en justice obtiendra réparation. La communauté et les habitants de Bormes seront alors déchus des droits et privilèges accordés en 1553. Pour preuve que la transaction de 1553 avait été brisée, le recensement des propriétés nobles et en franchise de taille de 1789 permet de constater que Suzanne de L'Enfant, épouse de Bernard d'Albert, président de la Cour des comptes de Provence, et coseigneure de Bormes possède : le Pavillon où s'élève un moulin à vent en activité et le moulin à vent dit le Plus bas (Honoré : 1913, 57).

307 Archives communales AA 1 à 3, cité par Honoré : 1913, 45.

En 1825, les moulins en activité appartiennent soit à des grands propriétaires terriens, nobles ou ménagers, ou à des meuniers.

On compte quatre moulins en ruine en 1825 comme celui qui est situé sur la place de la Liberté devant l'actuelle mairie, inutilisable vers 1800. Sa ruine est acquise par la commune en 1887.³⁰⁸ Les derniers moulins que compte Bormes sont abandonnés avec la culture des oliviers et du blé au début du XX^e siècle. Certains sont réaffectés en lieux de vie. C'est le cas notamment du moulin Friolet³⁰⁹ sur la Vieille et du moulin à huile au cœur du village de Bormes (rue du Moulin) profondément remanié en style néo-provençal dans les années 1920-1930. À noter que d'autres constructions au village seront qualifiées d'anciens moulins sans qu'aucune preuve historique n'en atteste la véracité. C'est le cas par exemple de la maison située à l'ouest du village, sur la rue Carnot, transformée au début du XX^e siècle en petite demeure cossue dénommée *Moulin de la Verne* par ses propriétaires. Ce nom lui a sans doute été donné en référence au lieu-dit près duquel elle est construite, par coquetterie et pour faire écho à l'histoire.

TABLEAU 13 - MOULINS SUR LE TERRITOIRE DE BORMES EN 1825

	Non défini	à huile	à eau	à vent	Caractéristique / localisation
		2 (2)			au village sol de moulin à huile, au village
	(1)	1		1	au-dessus du village (Pavillon) à la sortie du village, le long de la voie romaine emplacement à moulin (Castellan)
	(1)		1		à farine, sur l'Estang avec canal de dérivation (Campaux)
				(2)	en ruine, à la confluence du Landon et du Baguier
				2	en ruine, le long du chemin de Bormes au Lavandou (St-F.) le long du chemin de Bormes au Lavandou (St-F.)
		1			le long du chemin de Bormes à Hyères (St-Sébastien)
			6		à farine, le long d'un canal de dérivation de la Vieille
				(1)	en ruine, près de la pointe du moulin à vent (Malherbe)
		1			au château de Bénat
		1			au château de Léoube
total	0*	6	7	3	en activité en 1825

* probablement moulins à vent

Source : cadastre 1825, archives départementales du Var

308 Benoit, Paul, «Un passé qui s'effrite...» in Le Var - Nice-matin, 16.06.1990.

309 C'est notamment le cas d'un moulin au cœur du village de Bormes (rue du Moulin) profondément remanié en style néo-provençal dans les années 1920-1930.

LES CHAPELLES

« Au milieu des champs, des saints, des saintes, des dieux mineurs, des sanctuaires et des chapelles sollicitent aussi l'adoration des fidèles. »³¹⁰

Louis Honoré, historien, 1913

Çà et là des chapelles se dressent dans la campagne, sans parler des croix, des statues et des petits sanctuaires. Celle de **Notre-Dame de Constance** témoigne peut-être du maintien d'un lieu de culte après que l'habitat perché ait été abandonné, durant le I^{er} siècle de notre ère. La chapelle actuelle aurait été construite au XII^e siècle par les Chartreux de la Verne à la demande de Constance de Provence, fille de Robert le Pieux.³¹¹ Elle pourrait ainsi avoir remplacé un sanctuaire plus ancien.



Illustration 26 - L'ancienne abside de la chapelle Saint-Pons, P. Y. Delcourt

310 Honoré : 1913, 15.

311 Commune de Bormes-les-Mimosas, Plan local d'urbanisme, Rapport de présentation, page 40.

Les autres chapelles témoignent d'une population agricole sur le littoral. Selon la tradition, la chapelle **Saint-Pons** serait un reste de l'ancien village des Bormani abandonné à cause des invasions fréquentes des Sarrazins, les habitants se réfugiant alors sur la colline où s'élève aujourd'hui le village. Ces événements se seraient produits IX^e siècle (Giraud : 2001, 199), ce qui n'est confirmé ni par l'histoire ni par l'archéologie. Cette chapelle témoigne peut-être d'un peuplement qui se serait maintenu après le déclin de l'Empire romain dans cette plaine fertile de la Côte des Maures au cours du Haut Moyen Age. Les vestiges d'un ancien cimetière découvert près de la chapelle (Davin : 2013, 68) confirment que celle-ci était au cœur d'une petite communauté. On y célèbre encore les offices religieux au XVII^e siècle. À la Saint-Pons, le 14 mai, on y procède à la bénédiction de nombreux bœufs employés au labour.³¹² Elle est abandonnée probablement à la fin du XVII^e siècle ou au début du XVIII^e siècle car en 1734, les matériaux de la chapelle ruinée sont cédés par la communauté de Bormes au Seigneur de Bormes, Jean-Louis de l'Hérault de Saint-Germain, pour construire un château à proximité (cf. la Grande Bastide).³¹³ En 1825, le cadastre napoléonien confirme qu'elle est en ruine. Il n'en reste que l'abside à laquelle est rattachée aujourd'hui un corps d'habitation.

La chapelle **Saint-Clair** est construite en 1668. Elle remplace une ancienne chapelle qui était dédiée au même saint (Davin : 2013, 62). Elle est remise à neuf en 1761 (Honoré : 1913, 16). On compte 35 prieurs qui se sont succédés entre 1736 et 1792. Huit ermites y vivront au cours du XVIII^e siècle (Davin : 2013, 64). Elle sert vraisemblablement de lieu de culte aux habitants du hameau du Lavandou et aux habitants des bastides dispersées dans la campagne environnante. Un confessionnal y est aménagé. La fête de Saint-Clair est l'occasion d'une procession annuelle. Les fêtes de la Pentecôte y attirent *les étrangers* en nombre qui y viennent faire leur dévotion.³¹⁴ Elle est nationalisée en 1789.³¹⁵ Le 9 mars 1795, le conseil municipal décide de reconstruire la guérite du factionnaire du Lavandou en utilisant le bois du confessionnal de la chapelle.³¹⁶ La chapelle sert l'année suivante à loger des volontaires de Collobrières et de Bormes qui construisent une batterie d'artillerie sur la pointe de Saint-Clair.³¹⁷ Vendue aux enchères, ses nouveaux propriétaires la laissent à l'abandon. C'est ainsi que la petite chapelle tombe rapidement en ruine. C'est dans ce triste état qu'elle est recensée au cadastre napoléonien en 1825 et qu'elle apparaît sur les

312 D'après un acte du 25 avril 1691 de Jacques Ricard, selon Giraud : 2001, 200.

313 Bormes, délib. mun. du 21.02.1734 et du 10.08.1741.

314 Bormes, délib. mun. du 24.05.1767.

315 <http://www.ot-lelavandou.fr>.

316 Bormes, délib. Mun. du 11.03.1795 (21 ventôse an III), Archives communales de Bormes, D 3.

317 Bormes, délib. Mun. du 01.09.1796 (15 fructidor an IV), Archives communales de Bormes, D 13.

cartes postales au début du XX^e siècle. Elle est démolie vers 1910. Dans ses parages se développera « *une coquette agglomération de villas* ». ³¹⁸

La petite chapelle **Saint-Lazare**, à 80 mètres de la place Saint-Sébastien (actuelle pl. du Bazar) sur un sentier menant au puits Castellan, a servi de léproserie. Elle aurait été construite sous le règne du Roi René. Elle est mentionnée dans un acte datant du 10 juillet 1439 (Benoit : 1987, 50). Elle n'est pas mentionnée dans le cadastre de 1825, ayant manifestement disparu.

La chapelle **Saint-Georges** qui fait partie du domaine de Léoube est connue depuis le XVII^e siècle. Elle a remplacé une chapelle médiévale mentionnée déjà en 1167. ³¹⁹ Considérée ruinée en 1825 (suite aux troubles de la Révolution ?), la chapelle a été restaurée depuis.

La chapelle **Notre-Dame de Bénat**, attenante au château du même nom, a été interdite durant la Révolution, ce qui n'a pas empêché les habitants de Bormes de continuer leur pèlerinage le jour de la fête de l'annonciation, le 25 mars. Réparée en 1844, on y rétablira le culte par la suite (Giraud, 2001, 151).

D'autres chapelles sont construites dans la campagne au tournant du XX^e siècle, alors que l'urbanisation se développe sur le littoral. C'est le cas par exemple de la chapelle du **Layet** à Cavalière en 1895 et de la chapelle **Notre-Dame de l'Annonciation** sur la colline de la Vieille en 1908 (Davin : 2013, 69).

LES INSTALLATIONS MILITAIRES

Différentes batteries défendent la côte, *attendu que le rivage est abordable sur tous les points et que les bâtiments de haut-bord peuvent en approcher de très près* (Noyon : 37). Certaines existent déjà au XVIII^e siècle ³²⁰ alors que d'autres sont construites au début du XIX^e siècle. En 1825, on compte : la grande batterie de Léoube ³²¹, la petite batterie de Léoube, la batterie de l'Estagnol, la batterie Bombardière, la grande batterie de Bénat, la batterie de Christaou, la batterie du Lavandou et la batterie du Cap Nègre ; elles comprennent des poudrières, des logements, des guérites, des corps de garde, voire une forge ; à cela s'ajoute une vigie au Cap Bénat (où l'on élèvera un sé-maphore) qui domine les îles d'or, la rade d'Hyères et le littoral jusqu'au Cap Nègre. En 1909, on remorque depuis La Seyne-sur-Mer jusqu'à la baie de Léoube un lance-torpilles. Il s'agit d'un îlot artificiel composé d'un caisson en béton armé de 23,50 m de long, de 16,80 m de large et de 21,56 m de haut, terminé à l'avant par un encor-

318 Donnadiou : 1932, 110.

319 Voir chap. 1.3.1.

320 Par exemple, celle du Lavandou.

321 Cette batterie était en réhabilitation en 2020.

bellement où est aménagée par la suite une chambre d'observation. Cette installation militaire, surnommée par les Borméens *la machine à coudre*, sera démolie en 1996.³²²

3.3 LES TRANSFORMATIONS DU PAYSAGE

Le territoire de Bormes est habité et cultivé depuis la protohistoire. Son occupation semble avoir décliné significativement à la fin de l'Empire romain. La reprise démographique et économique est perceptible dès le XI^e siècle. Elle se concentre alors autour du *castrum* de Bormes. Nous avons vu précédemment que le village qui s'est constitué, loin d'être resté figé dans le temps, s'est développé, transformé et étendu. Nous avons également vu que sa campagne a été progressivement « colonisée » après l'éloignement de la menace sarrasine, soit à partir du XVII^e siècle. Nous avons également vu que l'urbanisation de cette campagne a connu une ampleur sans précédent au début du XX^e siècle et que ce mouvement s'est accéléré par la suite.

Le paysage a directement été impacté par ces évolutions. Les nouvelles constructions ont certes modifié la perception du paysage mais d'autres éléments ont eu un impact plus important. Il y a évidemment l'aménagement de nouveaux sentiers, leur élargissement et leur transformation en chemins. Il y a aussi les nouveaux défrichements, les nouvelles parcelles agricoles et les nouvelles cultures. Les forêts naturelles qui couvraient le territoire ont été transformées par les pratiques agro-pastorales. Ces pratiques, séculaires, ont défini les structures paysagères traditionnelles que nous allons présenter. Comme nous le verrons, le paysage aura évolué, par petites touches durant des siècles. Puis, la recomposition économique, la révolution des transports, l'émergence du tourisme, l'avènement de la modernité et l'emballement de la croissance vont provoquer l'effacement progressif du terroir traditionnel de Bormes.

3.3.1 LES NOIRES FORÊTS DU MASSIF DES MAURES

« C'est là que commence cette région sauvage, sombre et superbe qu'on appelle encore le pays des Maures. C'est une longue presque île de montagnes dont les rivages seuls ont un développement de plus de cent kilomètres. »

Guy de Maupassant en 1888³²³

322 Benoit, Paul, « Plus de lance-torpilles » in *Le Var - Nice-matin*, 01.06.1996.

323 Maupassant : 84.

Le massif des Maures tient une place particulière dans la géographie provençale. Originalité géologique d'abord puisque le massif est composé de granit, de gneiss et de schiste, contrairement au reste calcaire de la Provence.

Les altitudes de ses montagnes sont moins élevées qu'ailleurs puisque le point culminant se situe à 779 m. Son altitude moyenne est de 400 m. Sa position côtière le distingue aussi des autres massifs provençaux. La nature de son sol est favorable à la culture du châtaignier et du chêne-liège, inconnus dans la Provence calcaire.

Dans les Maures, les forêts couvrent la majeure partie du terroir, ce qui en fait donc la principale structure paysagère. Arthur Young, un voyageur britannique observe en septembre 1789 depuis son embarcation que « *les îles aussi bien que la côte, sont des rochers et des hauteurs misérablement stériles, avec seulement des pins pour donner l'idée d'une végétation* » (Young : 1931, 443). En 1888, Guy de Maupassant s'exclame : « *Des pins, des pins, un océan de pins et tout à l'horizon, encore des pins sur des sommets* » (Maupassant : 1997, 107). En 1910, le géographe Pierre Foncin écrit : « *À perte de vue ondoient le vert moiré du pin maritime et les tons bleuâtres du chêne liège* » (Juillard : 1984, 53). Ces visions sommaires, faites pour donner une impression d'ensemble, à visées littéraires, poétiques ou didactiques doivent être nuancées.

LA COMPOSITION

En fait, le paysage forestier est varié. Ardouin-Dumazet, un autre voyageur, souligne à la fin du XIX^e siècle que si en général le pin domine, par endroits le chêne-liège se fait roi. Il y pousse seul, les autres essences ayant été soigneusement expurgées (Ardouin-Dumazet : 1898, 256).

En 1908, Jean Aicard est plus nuancé, sans doute parce qu'il est originaire du Var et qu'il connaît bien la région de Bormes. Il entraîne le lecteur avec son héros, Maurin des Maures, à travers les forêts de pins et de chênes-lièges, les mussugues (coteaux couverts de cistes), les lits pierreux des torrents, les sommets couverts d'argeras (genêts épineux), les vallons de roches et de bruyères (Aicard : 1908, 5), illustrant ainsi la variété de l'écosystème forestier maurenque. Il évoque aussi le parfum des herbes de montagne, l'odeur des thyms, des bruyères et des lavandes.

Les descriptions de Donnadiou sont plus détaillées encore... Ainsi, le long de la route qui mène de Collobrières au col du Gratteloup (Bormes), « *de beaux châtaigniers nous font escorte pendant cette montée, des pins et des chênes-lièges leur succèdent* » (Donnadiou : 1932, 199). Depuis le col de Gratteloup en direction de Saint-Tropez, « *c'est toujours le même massif forestier que le précédent, mais son aspect, ses paysages diffèrent sensiblement de ceux que nous avons aperçus dans la partie septentrionale de notre promenade. (...) La forêt elle-même a changé d'aspect, les châtaigniers ont disparu, et c'est le pin, les chênes-lièges associés aux chênes verts qui, désormais, les*

remplacent avec leurs sous-bois habituels, bruyères géantes, cistes, cytises et ajoncs épineux » (Donnadieu : 1932, 201).

Dans *Le poisson coup-de-pied*, Colette qui s'est installée dans une villa de charme à Saint-Tropez entre 1925 et 1939 raconte ses virées olfactives et culinaires dans la forêt du Dom, où « *les parfums de la résine, et sous les chênes-lièges crépus, écorchés vifs, erre un assez septentrional arôme de fougère, de lichen ras, une fallacieuse annonce de truffe* » (Colette : 1956, 44).

Le pin n'a pas toujours dominé. Il y a 8000 ans, la forêt était composée de chêne pubescent prépondérant, de chêne-liège et de bruyère arborescente. Puis sous l'influence anthropique (défrichements, mise en culture, pâturages, feux pastoraux et accidentels, etc.), le chêne-liège devient dominant parce que favorisé par l'homme et résistant aux feux. Il est alors accompagné d'espèces pionnières (pin maritime et ciste) et d'essences rejetant bien de souche (bruyère arborescente, arbousier), d'ajonc épineux, de myrte, lentisque et de genévrier (Gourdault : 1893, 28). Le déclin de la gestion agro-sylvo-pastorale favorise progressivement le retour du chêne pubescent et d'autres essences caducifoliées (Bergaglio et al. : 2006, 13). Actuellement, l'essence caducifoliée couvrant la plus grande superficie est le chêne-liège, principalement sur les versants sud (Chautrand : 1970, 237).

Depuis au moins le XVIII^e siècle jusqu'aux premières décennies du XX^e siècle, l'impression générale est que le pin domine : Pin maritime favorisé par l'homme que l'on retrouve à toutes les expositions même s'il préfère les versants nord compte tenu de son exigence en humidité, Pin d'Alep sur le littoral et dans des zones internes occidentales plus sèches, et Pin parasol surtout localisé sur les substrats sablonneux de la dépression permienne (Bergaglio et al. : 2006, 6) et de la côte des Maures. Aujourd'hui, le Pin maritime occupe 60% du massif des Maures (Chautrand : 1970, 238). Avec les incendies de forêt, il a toutefois presque disparu sur la commune de Bormes. On en retrouve quelques spécimens épars ou biens regroupés dans quelques îlots.

Le Châtaignier constitue la troisième essence arborescente caractéristique des Maures. Il est introduit ici au X^e ou XI^e siècle par les Sarrasins ou les Chartreux de la Verne. Il se présente en particulier sur les ubacs les plus élevés et les plus frais. Dans les Maures, l'exploitation du Châtaignier est plus importante que celle du chêne-liège au début du XIX^e siècle (Agulhon : 1975, 26). Les châtaigneraies formeront autour de Bormes des petits bosquets, plus rarement associés à des cultures. De nos jours, cette culture est généralement abandonnée. On retrouve de vieux châtaigniers ici et là sur le territoire communal qui témoignent de cette ancienne culture. La superficie dans les Maures dépasse tout de même 3'000 ha. Il est réparti en îlots surtout autour de Collobrières et sous forme de bande étroite entre Pignans et la Garde-Freinet (Chautrand : 1970, 238).

La forêt ayant été incendiée et n'étant plus cultivée, le maquis s'étend sur une grande partie du territoire borméen. Selon le cas, on retrouve le maquis élevé et dense à dominance d'arbousiers et de bruyère arborescente, le maquis bas et sec à bruyère à balais et à cistes, le maquis à cistes, la lande à romarin et à asphodèles ou encore la pelouse à hélianthes. Les essences arbustives et arborescentes s'implanteraient de nouveau si les incendies ne venaient pas périodiquement compromettre leur colonisation.

Ces différentes structures forestières sont déjà présentes au début du XIX^e siècle à Bormes. Comme on le voit, la composition des essences forestières, évolutive dans le temps, est loin d'être mono-spécifique dans le massif des Maures.

LA PRODUCTIVITÉ

Les forêts ne sont **pas stériles**, contrairement à ce qu'avance Arthur Young en 1789. Elles jouent un rôle annexe dans l'agriculture traditionnelle (Rinaudo : 1980, 175). Elles sont exploitées pour les besoins en combustibles des petites industries locales, comme la verrerie établie sur le territoire de Bormes. Elles sont fréquentées par les éleveurs, les chasseurs, les leveurs de liège, les bûcherons, les charbonniers, les cueilleurs de châtaignes, de champignons, d'asperges sauvages, de plantes aromatiques et médicinales, de feuillages pour litière et compost (Juillard : 1984, 54 / Agulhon : 1975, 27 / Challot : 2000, 294). Elles fournissent un appoint vital pour les petits propriétaires et les ouvriers agricoles grâce à l'exercice de nombreux droits d'usage grevant les bois publics ou privés (Rinaudo : 1980, 176).

Certes la rentabilité des forêts est très faible, comme l'indiquent plusieurs auteurs. En 1859, l'homme de lettres et journaliste Adolphe Meyer en livre une explication : si elles ne rapportent guère plus d'un franc par hectare, malgré qu'elles soient composées d'excellentes essences comme le chêne-liège, c'est que les forêts du Var sont mal peuplées, dévastées par les abus et les incendies et d'un accès difficile (Meyer : 1859, 75). Trégaro incrimine une exploitation « moins rationnelle » que dans d'autres régions (Trégaro : 1931b, 45). Quoi qu'il en soit, les forêts n'en sont pas moins exploitées. Dès le dernier quart du I^{er} siècle av. J.-C., le liège est levé dans les Maures. Il est alors principalement utilisé pour la fabrication des bouchons d'amphores. La forêt est aussi exploitée durant l'Antiquité pour le bois de chauffage, le bois d'œuvre, les glandées, la résine et le poix bien que les traces soient ténues (Brun : 1999a, 159).

Au XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, on recense depuis les petits ports et mouillages de la Côte varoise de nombreuses sorties de bateaux chargés de bois de la fin du printemps au cœur de l'automne. Ces cargaisons de bois brut et de chauffage mais aussi de liège, vont alimenter les marchés de Toulon et de Marseille (Buti : 2000, 307). À la fin du XIX^e siècle, les propriétaires particuliers se désintéressent progressivement

de leurs boisements (Challot : 2000, 294). Le paysan, de plus en plus spécialiste, n'a plus le temps ni même intérêt à conserver des activités trop marginales, comme, précisément, celles qui sont liées à la forêt (Rinaudo : 1980, 177).

LA SUPERFICIE

L'**étendue** des forêts connaît des périodes de repli et d'extension à travers les époques. Tout au long du Moyen Âge et jusqu'à la fin du XIX^e siècle, alors que l'agriculture et l'élevage ovin occupent une place prépondérante dans l'économie locale, elles sont contenues et morcelées.

Durant la Révolution, les flottements de la législation et l'expansion spontanée des libertés et des usages populaires occasionnent beaucoup d'abus dans l'exploitation de la forêt, avec notamment de nombreux défrichements.

« La génération actuelle dévora le patrimoine des générations futures. Des défrichements nombreux (...), des coupes exécutées sans règle comme sans frein, dépouillèrent en peu d'années nos montagnes de leur riche parure ; les incendies achevèrent de détruire ce que la hache avait respecté. » ³²⁴

N. Noyon, Chef divisionnaire du département du Var, 1846

Cette critique sévère exprimée avec élégance fait référence à des événements qui se sont produits ailleurs que dans les Maures, comme par exemple à La Cadière, Bron, Cuers, Revest, Six-Fours et La Seyne, dans l'arrondissement de Toulon. Il n'est toutefois pas exclu que des abus se soient également produits sur le territoire de Bormes. En 1827, un nouveau code est adopté par l'Assemblée nationale, visant une meilleure conservation de la forêt. Elle mettra un frein à ces abus.

Les taux de boisement dans les Maures dépassent rarement 30% au XIX^e siècle, correspondant bien souvent aux bosquets de pins, de chênes-liège et de châtaigniers qu'on protège (Juillard : 1991, 105). En 1825 sur le territoire de Bormes, on compte effectivement de tels bosquets, par exemple au Landon. Toutefois, le territoire est aussi couvert par de grandes parcelles forestières dans les quartiers des Campaux, de la Verrerie, de Bénat, Trapan, Niel, Léoube et Brégançon.

Avec l'abandon de la culture céréalière et de l'oléiculture au début du XX^e siècle puis de l'élevage ovin et caprin, la forêt aurait pu gagner du terrain à Bormes. Le maraichage, l'arboriculture, l'étalement urbain de Bormes et du Lavandou, le mitage du littoral vont au contraire réduire l'emprise de la forêt. Les essarts et la forêt dégradée

324 Noyon : 1846, 75.

par les incendies vont s'embroussailler, offrant à voir un paysage forestier assez différent de celui qu'on a vu durant les siècles précédents.

LES INCENDIES

Au cours des siècles, les incendies de forêt favorisent certaines espèces végétales : le pin maritime dont les graines ne brûlent pas et dans une moindre mesure le chêne-liège protégé par son écorce. En conséquence, la forêt primitive se transforme, le paysage change.

Il n'y a pas que les incendies qui favorisent le pin et le chêne-liège. Depuis les temps anciens, la création d'essarts favorise ces espèces tout en faisant reculer la forêt. Au printemps, (les paysans) coupent tout le bois qui couvre le terrain qu'ils veulent ensemer, à l'exception des pins et des lièges un peu gros qu'ils se réservent. En août, ils y mettent le feu et donnent une ou deux cultures à la charrue ou à bras lorsque la pente est trop rapide. À la fin de l'automne, ils y sèment du froment qui donne jusqu'à dix pour un et l'année suivante du seigle, après quoi, ils abandonnent ces défrichements (...) pour ressemer de la même manière 15 ou 20 ans plus tard (Chalvet : 2016, 4).³²⁵ Entretemps, les essarts sont entretenus par des feux pastoraux pour supprimer régulièrement les broussailles. On favorise ainsi l'élevage des moutons et des chèvres. Au cours du XIX^e siècle, à cause de la pression anthropique croissante dans la campagne borméenne, les forêts épaisses sont régulièrement la proie des incendies. Jusqu'à la fin du siècle, les pratiques agricoles et pastorales traditionnelles et la production de charbon en sont les principales causes. Au début du XX^e siècle, on pointera du doigt des causes nouvelles liées à la modernisation et à l'urbanisation croissante : incendies de bâtiments et d'automobiles, cendres brûlantes crachées par les locomotives à vapeur, imprudents, voire marchands de bois, promoteurs immobiliers et personnes malveillantes. Avec le développement de la bouchonnerie, les conséquences économiques seront considérées désastreuses.

La chronique rapporte par exemple que d'importants incendies ravagent les forêts du Var en 1838, 1840, 1854, 1862, 1864 (Chalvet : 2016, 6). En 1919, des incendies se propagent, entourant presque entièrement le village de Bormes. Le couvert forestier de la colline de Notre-Dame de Constance qui domine le village disparaît alors. En forçant le trait, un journaliste écrit dans le *Nouvelliste Valaisan* le 6 septembre de cette année-là que la forêt du Dom a brûlé en une nuit.

Les incendies de juillet 1934 constitueront un désastre sans précédent dans les annales

325 L'auteur cite BOYER DE FONSCOLOMBE, E.H., « Traité sur la destruction des bois et leur rétablissement dans les départements qui composent la Provence », mémoire de l'Académie de Marseille, Marseille, 1803, page 10 sur 87.

communales puisqu'en quelques jours ont été détruites les plus belles forêts du massif de Léoube à Bénat, la totalité de la forêt domaniale du Dom et la totalité des régions boisées partant de la Verrerie jusqu'aux Campaux sur un parcours de 18 kilomètres.³²⁶

« Souvent, il choisit cette heure de nuit pour s'éveiller, se lever d'entre les pins à la faveur du mistral – lui, le maître d'août... Dénoué, mol et pareil à la vague, à l'écharpe, à la chevelure, rose et noir, il s'enfle comme s'il couvait un astre, puis, effaçant sur son passage les fragiles jalons de l'homme, sifflant, sautant les voies, il se met en marche, l'enfant des jours sans pluie et des nuits sans rosée – le feu... »³²⁷

Colette, romancière

La bouchonnerie ayant presque disparu au début du XX^e siècle à Bormes, c'est sur le tourisme que pèseront les conséquences négatives de ces incendies. Les vacanciers qui se délectaient de *ce coin sauvage mais beau* et les excursionnistes qui s'aventuraient dans *la sombre forêt du Dom* devront se résigner à voir autour du village pittoresque des collines mises à nu. Heureusement, la vie reprenant vite le dessus, la couverture forestière reprend progressivement, sous forme de *saltus*, mais sera régulièrement attaquée par de nouveaux incendies.

3.3.2 LES PÂTURAGES ET LES LANDES PELÉES

Le paysage borméen est marqué, en dehors des plaines alluviales et des plateaux, par un relief accentué avec des sols peu épais et mal protégés par une couverture végétale discontinue. Ces sols pauvres et superficiels sont lessivés lors des fortes pluies. C'est le domaine des essarts. Cette structure agro-sylvio-pastorale est composée de cultures temporaires et mobiles, de landes herbeuses, de formations buissonnantes et de forêts dégradées par le feu et les troupeaux.

Pendant des siècles, les essarts couvrent une surface très importante. En 1825, ils occupent la presque totalité des collines entourant le village de Bormes, comme le montre le cadastre napoléonien.

Dans le Var, les essarts connaissent un déclin à partir du milieu du XIX^e siècle. La cause en serait le manque de bergers, personne ne voulant plus occuper ce rude métier (Trégaro 2 : 69). À Bormes, les pratiques agricoles traditionnelles se sont per-

326 délib. mun. du 23.09.1934.

327 Colette : 1956, 105.

pétuées jusqu'à la fin du XIXe siècle. L'élevage ovin et caprin s'est poursuivi avec vigueur jusqu'au début du XXe siècle. Le cheptel borméen comprend 1000 à 1500 têtes entre 1888 et 1912 selon les années.

Avec l'abandon progressif de l'essartage, les landes herbeuses seront remplacées par un maquis de cistes, de bruyères, de lentisques, de genêts épineux, de genévriers, de myrtes et d'arbusiers.

3.3.3 LA MOSAÏQUE DE TERRES CULTIVÉES

La forêt est incontestablement la structure paysagère dominante du massif des Maures. Les pâturages et les landes pelées qui s'étendent sur de nombreuses collines constituent une deuxième structure paysagère marquante. Les parcelles cultivées composent une troisième structure paysagère qui contraste avec les deux premières.

« Brusquement, le rideau noir des pins et des chênes s'écarte ; le train descend dans une vallée large et lumineuse, bientôt changée en plaine couverte de vignobles, d'oliviers énormes, de figuiers au tronc puissant, à la vaste ramure. »³²⁸

Victor-Eugène Ardouin-Dumazet, journaliste, 1898

Autour du village et près du Lavandou, au pied des châteaux et des bastides dispersées dans la campagne, les champs cultivés et les jardins apportent des touches structurées et colorées. Le paysage s'anime, devient luxuriant, pour ne pas dire paradisiaque aux yeux de certains. Les jardins de Bormes sont plantés d'orangers et de citronniers. Tout son territoire est couvert d'oliviers, de vignes et d'arbres fruitiers. Les collines sont très fertiles, on y recueille du blé et des châtaignes. À Saint-Clair, on voit près de la chapelle des arbres de la famille des orangers qui portent des poncires d'un volume extraordinaire (Achard : 1787, 350).

Comment se fait-il que le massif des Maures, reconnu pour la pauvreté de ses sols, puisse accueillir ces différentes cultures ? La relative stabilité des versants (zone amont) n'exclut pas d'importantes accumulations sédimentaires dans les terrasses fluviales d'organismes majeurs et dans les plaines littorales (zone aval). Peu importantes à l'échelle régionale, les surfaces concernées présentent un grand intérêt agricole car les sols gris alluviaux qui les constituent donnent des terres de bonne qualité dont la fertilité est entretenue par les limons de crue (Durand & Leveau : s.d., 11). C'est le cas par exemple de la plaine du Batailler de Saint-Clair, de la Fossette ou de Cavalière.

328 Ardouin-Dumazet : 1898, 254.

« Le site [de Saint-Clair] est fort beau, la colline de la Pierre d'Avignon et ses pentes, jadis boisées, forment un hémicycle très abrité, fertile, où poussent à merveille oranges, citronniers, mandariniers ; les anthémis lui font une blanche couronne fleurie et les senteurs un peu fortes des fréziàs, qui y réussissent à merveille, embaument l'atmosphère. »³²⁹

Dr. A. Donnadiou, 1932

Ces cultures forment une mosaïque de formes diversifiées car le terroir de Bormes est très morcelé, ce qui est caractéristique de la structure agricole traditionnelle dans la région méditerranéenne. La structure de ce terroir agricole n'a vraisemblablement pas beaucoup évolué durant les siècles. Il faudra attendre les mutations économiques à partir du XIX^e siècle et surtout la modernisation de l'agriculture qui s'amorce à Bormes au tournant du XX^e siècle pour voir se produire des changements profonds dans cette structure.

Selon la description sommaire qu'en fait Honoré, à la fin du XVIII^e siècle la plaine du Batailler, à part quelques carrés de vignes, de chanvre, de lin, de pois chiches et de haricots noirs, est semée en céréales et plantée d'oliviers (Honoré : 1913, 131). Qu'en était-il vraiment ?

Il est généralement admis qu'en Basse-Provence orientale, les céréales sont d'abord cultivées dans les plaines et les vallons, sur les sols les plus fertiles. Pour ce qui concerne les vignes, Agulhon rapporte qu'en 1812, les observations des maires dans le département du Var indiquent qu'on les plante assez rarement en plaine, qu'elles sont sur les coteaux ou alors en terrain plat mais en combinaison avec d'autres cultures, sous forme de *oullières*. *Il semble que ce soit dans ces conditions que la vigne ait été le mieux cultivée et soignée* (Agulhon : 2012, 19). Selon Agulhon, au lendemain de la Révolution, c'était un usage très répandu que de marier dans les mêmes vergers vigne et olivier. Il ajoute que dans toutes les statistiques du début du XIX^e siècle, les terres plantées de « vignes et oliviers » seront encore plus abondantes que celles qu'occupait une seule de ces cultures (Agulhon : 2012, 18).

Pour Masurel, les *oullières* étaient alors largement pratiquées. Il affirme que même les parcelles recensées comme « vignes » n'étaient pas uniquement consacrées à la monoculture (Masurel : 1967, 18). Le paysage agricole était alors beaucoup plus varié que de nos jours et l'utilisation du terroir beaucoup plus nuancée. De haut en bas prédominaient : sur les hautes pentes les oliviers, sur les moyennes pentes les vignes-oliviers, sur les pentes les plus basse la vigne, dans les plaines les labours, dans quelques fonds de vallées humides les prés. En outre dans les parties les plus graveleuses ou les plus caillouteuses des plaines les vignes et même les vignes-oli-

329 Donnadiou : 109.

viers disputaient le terrain aux labours (Masurel : 1967, 20). Il indique aussi que les oliviers occupaient plus généralement les coteaux mais qu'on en rencontrait aussi dans les plaines (Masurel : 1967, 19).

L'analyse du parcellaire de 1825 apporte un autre éclairage. Sur le territoire de Bormes, le parcellaire est très morcelé et son usage est complexe. Les coteaux aux sols pauvres sont généralement réservés aux essarts. Les parcelles cultivées se trouvent sans surprise sur les meilleures terres, c'est-à-dire sur les terres limoneuses des plaines littorales et des vallons parcourus par de petites rivières et des ruisseaux (la Vieille, la Berle, la Favière, etc.). Les terrains humides accueillent naturellement les prés et les pâturages. Partout ailleurs, on cultive les céréales et les légumes en alternance (cf. assolement biennal), la vigne et l'olivier. Selon le quartier rural, la proportion de ces cultures diffère. On y pratique la monoculture et la culture en ouillère selon des proportions également différentes.

En fait, la topographie et la pédologie ne sont pas les seuls éléments à déterminer le paysage agricole à Bormes. Bien que les grandes propriétés attachées aux seigneuries et à la Chartreuse de Verne aient été démantelées à la Révolution, il semble que la structure agricole de 1825 corresponde encore à une logique économique d'Ancien régime : les grands propriétaires privilégiaient la monoculture pour des questions de rendement et les petits propriétaires privilégiaient les ouillères dans une logique d'autosubsistance. De l'ouillère on tirait le blé, divers légumes nécessaires à la nourriture de la famille, l'orge, l'avoine, la paille indispensables pour l'entretien du bétail. Sur quelques parcelles de faible étendue, le cultivateur, très petit propriétaire ou métayer, pouvait à la fois nourrir sa famille et entretenir son cheptel. En outre, grâce à quelques menus produits de ferme que sa femme allait vendre au marché du village, et surtout à un surplus de vin ou d'huile, il pouvait disposer d'un revenu monnayable pour ses achats, qui d'ailleurs n'étaient pas très importants (Masurel : 1967, 18). Sur les anciennes grandes exploitations, les parcelles sont plus importantes en surface (et aussi en qualité et en valeur). Ailleurs, les parcelles sont petites, souvent de moins bonne qualité.

Dans le détail, la structure agricole de Bormes est caractérisée comme suit en 1825 :

- Sur les grands domaines comme Brégançon, Léoube ou la Bastide neuve, les parcelles sont grandes et majoritairement monoculturelles ;
- Au pied du village, à flanc de coteau au-dessus du vallon de la Cuberte, en dehors de la ceinture de jardins, la majorité des parcelles mêlent labours et oliviers ;
- Sur les pentes basses et dans la plaine du Batailler (dans les quartiers de Castellon, Para, Niel, Angueiroun, etc.), on cultive en ouillères et on pratique aussi la monoculture (labour, olivier, vigne) ;
- Dans les vallons, la situation est variable.

Le cadastre napoléonien ne rend pas compte des différentes variétés de légumes qui sont cultivés à cette époque dans les champs labourés. Il est généralement admis qu'il s'agit de légumes secs tels que haricots, fèves ou lentilles (Agulhon : 2012, 20). Le cadastre napoléonien ne rend pas compte non plus des différentes essences d'arbres fruitiers qui sont plantées ponctuellement sur les parcelles agricoles. Tout au long du XIX^e siècle en Provence intérieure, on plante notamment le mûrier (pour ses feuilles), le figuier, très répandu, l'amandier, le pommier, le poirier, le cerisier, le jujubier, le grenadier (Agulhon : 2012, 20). Dans la région hyéroise et les communes côtières ou de basses collines entre Var et Estérel, l'oranger est cultivé depuis longtemps (Agulhon : 2012, 21). On peut penser que ces différentes essences d'arbres sont aussi plantées à Bormes durant cette période.



Illustration 27 – Reliquat de terroir traditionnel au pied du village en 2021, P.Y. Delcourt

Le paysage agricole connaîtra des changements significatifs à la fin du XIX^e siècle. Avec la crise du phylloxéra, les plants de vignes seront replantés, plus serrés, en monoculture. Le vignoble s'étendra. La culture des primeurs et des fleurs fera son apparition. Les oliviers, les mûriers et les céréales disparaîtront du paysage agricole

durant les décennies suivantes. La culture en oullières disparaîtra également comme en témoignent les photographies de l'époque.

La disparition presque totale des oliviers sera pour certains observateurs le facteur le plus navrant de cette évolution. « *Le jour où ils auront perdu complètement cette parure de feuillages argentés et de troncs vétustes, évocateurs des paysagers virgiliens, il manquera aux Maures un des éléments de leur actuelle beauté* » (Trégaro 1931b, 58). Certes, ils ne disparaîtront pas complètement du paysage borméen. Durant les premières décennies du XX^e siècle, leur présence deviendra anecdotique : de vieux spécimens subsisteront le long des anciens chemins ruraux ; d'autres orneront les jardins. La disparition du blond des blés, qui contribuait à structurer le paysage agricole, sera également un facteur d'appauvrissement de l'identité traditionnelle du territoire communal. Quoiqu'il en soit, c'est cette nouvelle structure agricole qui caractérisera la campagne borméenne jusqu'en 1945.



Illustration 28 - Bormes – vue générale (le Batailler), photo Marius BAR - Toulon

CONCLUSION

CONCLUSION

« Dans les contrées où l'homme s'est installé depuis des générations, a fortiori depuis des millénaires, tous les accidents du territoire se mettent à signifier. Les comprendre, c'est se donner la chance d'une intervention plus intelligente. »³³⁰

André Corboz, historien de l'art, de l'architecture et de l'urbanisme, 1983

En croisant les regards, en s'appuyant sur les documents anciens et les recherches scientifiques récentes, en redonnant voix à celles et ceux qui se sont intéressés à ce coin de pays et en mettant les informations recueillies dans une perspective régionale, nous avons dressé un portrait inédit de l'évolution urbaine et paysagère de Bormes et du Lavandou depuis la protohistoire jusqu'à 1945. Notre étude complète le travail de celles et ceux qui, par leurs recherches minutieuses depuis le milieu du XIX^e siècle, ont contribué à l'histoire de ce territoire. Cette étude a permis aussi de revisiter certaines hypothèses et d'en proposer de nouvelles. Elle dresse un portrait détaillé du terroir traditionnel, en retrace l'effacement progressif et présente de manière chronologique et approfondie les facteurs qui expliquent cet effacement.

Ce terroir traditionnel prend ses racines dans la protohistoire et l'Antiquité. Depuis le VI^e millénaire av. J.-C, le massif des Maures est habité ici ou là malgré ou peut-être à cause de son accessibilité difficile. A Bormes, les premiers habitats prospectés datent de l'Âge du Fer. Le territoire comptera plusieurs agglomérations et des habitats dispersés. Certains de ces habitats seront établis en plaine, d'autres seront perchés. Certains seront fortifiés, d'autres pas. Ils seront occupés durant quelques dizaines ou quelques centaines d'années, peut-être en fonction de la qualité agronomique des sols (cf. épuisement des sols avant la pratique de la jachère), du contexte politique et économique (colonisation et intensité des échanges) ou de l'insécurité (piraterie et brigandage). L'urbanisation et l'agriculture se sont développées dans des sites qui sont encore occupés de nos jours : le plateau de Léoube, les Campaux, le Grand Noyer, Manjastre, Notre-Dame de Constance, le Mont des Roses, Saint-Pons, les Issarts, Cavalière, Langlade, le plateau de Murène, etc. L'occupation du territoire

330 Corboz : 1983.

apparaît donc complexe et ce, dès les temps reculés.

Il est vraisemblable qu'un ensemble de pistes protohistoriques, reprises par les Romains, relie les différents habitats entre eux, aux mouillages de la côte ainsi qu'aux principales routes situées au nord du massif des Maures, connectant ainsi le territoire de Bormes à un vaste ensemble d'échanges économiques. Ce sont vraisemblablement ces pistes qui ont formé la trame viaire du Moyen Âge, puis les chemins départementaux et vicinaux.

De nombreuses questions demeurent sur la colonisation grecque et romaine. Les mouillages de Léoube, du Lavandou ou encore de Cavalière ont-ils joué un rôle important dans les échanges avec les populations indigènes ? Où étaient localisées les petites cités maritimes d'*Alconis* et de *Heraclea Caccabaria* ? Où était localisé l'*oppidum latinum Bormani* mentionné par Pline ? Nous devons encore aujourd'hui nous contenter d'une image incomplète de l'occupation du territoire de Bormes durant l'Antiquité.

Le grand silence qui fait suite à la chute de l'Empire romain semble indiquer un abandon du territoire durant six siècles, et pourtant... Aucune fouille archéologique ne permet à ce jour d'attester d'occupations humaines entre le VI^e et le XI^e siècle de notre ère, comme si le territoire avait été déserté après les invasions barbares. Pourtant, des traces de parcellaire romain ont subsisté jusqu'à nos jours dans la plaine du Batailler. Il se peut donc qu'une occupation humaine ait perduré depuis la fin de l'Antiquité.

La sécurisation des côtes vers l'an Mille marque la renaissance du territoire. Après ce long silence, différentes places fortifiées sur les hauteurs de Bormes sont documentées par l'archéologie et l'histoire entre le XI^e et le XII^e siècle. Certaines pourraient avoir été construites auparavant. Les premières mentions de *Borma* datent de la deuxième moitié du XI^e siècle. Après le XII^e siècle, tous les *castra* sur le territoire d'étude sont abandonnés sauf ceux de Bormes et de Brégançon.

C'est essentiellement autour du *castrum* de Bormes que la population se fixe. Bien qu'exposés aux incursions sarrasines et aux voleurs de grands chemins, des paysans sont peut-être installés dans les terroirs fertiles éloignés de la petite agglomération, tels ceux de la Favière, Léoube ou des Campaux, par choix ou par nécessité, saisonnièrement ou à demeure.

L'occupation de la campagne se développe surtout après la sécurisation des côtes de Provence par la marine royale à partir de 1626. Les remparts de Bormes sont alors abandonnés et le village s'étend progressivement au-delà. Le peuplement de la campagne est manifeste au XVI^e et XVII^e siècle autour des domaines de Brégançon, Léoube et Bénat.

Le mouillage du Lavandou était-il actif durant le Moyen Âge ? L'archéologie et l'histoire sont muettes sur ce point. On sait seulement que saint François de Paule y débarque en 1482. C'est à partir de 1735 que des habitants sont recensés au Lavandou, surtout des pêcheurs génois et catalans.

L'amélioration des infrastructures durant le XIX^e siècle favorise l'exode urbain. En dehors du village de Bormes et du Lavandou, on compte au début du XIX^e siècle deux petits hameaux et plus de trois cents bastides, bastidons et maisons isolées dans la campagne. À cela s'ajoutent des moulins, des chapelles, des petites industries et des installations militaires.

Au cours du siècle, la sécurisation puis l'amélioration des chemins amènent les agriculteurs à abandonner progressivement le village pour s'établir plus près de leur outil de production dans les quartiers ruraux. Les bouchonniers prennent la place des agriculteurs dans le village. Les vieux quartiers aux logements insalubres sont progressivement délaissés. Le village s'étend par le sud. En 1825, Le Lavandou ne compte encore qu'une trentaine de constructions. Son importance économique va croître durant les décennies suivantes : le petit commerce et la pêche s'y développent ainsi que les activités annexes (salaison, conserveries) ; des chantiers navals y prennent place ; des bouchonneries s'y installent.

Le XIX^e siècle marque sans doute l'apogée du terroir traditionnel. Il y a 8000 ans, la forêt était composée de chêne pubescent, prépondérant, de chêne-liège et de bruyère arborescente. Elle subit au cours du temps l'influence anthropique avec les défrichements, la mise en culture et la création de pâturages. Avec les feux pastoraux et accidentels, le chêne-liège va finir par dominer. Il sera accompagné d'espèces pionnières comme le pin maritime.

On sait peu de choses du paysage agricole durant la protohistoire et l'Antiquité. Les Liguriens ont cultivé la terre sur le plateau de Léoube, au Grand Noyer, aux Campaux, à Manjastre, à Cavalière, etc. Ils ont pratiqué l'élevage ovin et caprin. Les Romains ont développé l'agriculture dans la plaine du Batailler. Au cours du Moyen Âge, cette plaine fertile est de nouveau (ou toujours) exploitée. On sait également peu de choses de cette période. La présence de *castra* et d'anciennes chapelles indique toutefois la présence de paysans dans la campagne. Ce qui est certain c'est qu'au début du XIX^e siècle, en plus des plaines alluviales du littoral et du plateau de Léoube, de nombreux coteaux et vallons sont en culture : la Favière, le Landon, la Vieille, Maudroume, la Berle, les Campaux, etc.

A la fin du XIX^e siècle à Bormes, le terroir traditionnel est peut-être à son apogée. Le pin semble dominer la forêt. Par endroits, le chêne-liège se fait roi. Il y pousse seul, les autres essences ayant été soigneusement expurgées. Ici ou là, des châtaigneraies

ponctuent le couvert boisé. Sur les coteaux, les landes pelées entretenues par des feux pastoraux servent à une agriculture mobile et aux troupeaux de moutons et de chèvres. Le parcellaire agricole est très morcelé. Il crée une mosaïque de formes diversifiées. Ces mosaïques prennent place dans les plaines côtières, les plateaux et les vallons. À l'entrée du village, les jardins sont plantés d'orangers et de citronniers. Dans les baies et les petites criques abritées stationnent des petits bateaux de pêche et des tartanes.

Dans la première moitié du XX^e siècle, ce terroir traditionnel s'efface progressivement. Suite de grands incendies, le pin disparaît presque totalement du paysage. Le *saltus* succède à la noire forêt caractéristique du massif des Maures. La culture en oullières est abandonnée. Le blé disparaît. Les muriers et les oliviers sont arrachés. Ils laissent place à des cultures plus rémunératrices : vigne, primeurs et fleurs. Surtout, l'urbanisation s'étale au bas du village, au Lavandou et le long du littoral. Le mitage de la campagne s'intensifie. Bien sûr, le grand paysage caractérisé par le vert moiré du pin maritime et les tons bleuâtres du chêne-liège ne semble pas affecté par ces centaines de constructions disséminées dans la campagne. À y regarder de plus près, l'urbanisation s'étend surtout sur la zone littorale avec des villas, des hôtels et autres pensions de famille qui s'ajoutent aux exploitations agricoles ou les remplacent. Quels ont été les facteurs ayant concouru à cet effacement ? Nous en avons identifié cinq : la croissance démographique bien évidemment, la recomposition économique, la révolution des transports, l'émergence du tourisme et l'avènement de la modernité.

La croissance démographique est à la fois un révélateur et un facteur de changement. Depuis le XIII^e siècle, le nombre d'habitants oscille probablement entre 1'000 et 1'500 habitants. Les fluctuations sont sans doute liées aux difficultés qui découlent des incursions sarrasines, des troubles politiques, des guerres, des épidémies et des calamités climatiques. Après les guerres napoléoniennes, la population amorce une lente croissance. Le plafond des 1'500 habitants est dépassé. La barre des 2'000 habitants est franchie au milieu du XIX^e siècle, celle des 3'000 habitants au début des années 1920. À la veille de la Seconde Guerre mondiale la population cumulée de Bormes et du Lavandou approche les 4'000 habitants. Cet accroissement démographique a pour conséquence l'extension urbaine du village de Bormes au-delà de ses limites historiques. La population villageoise est longtemps la plus importante bien que la campagne soit également habitée. Un basculement se produit au milieu du XIX^e siècle, au moment où sévit une épidémie de choléra dans la région. Une partie des villageois va alors abandonner les vieux quartiers, jugés insalubres. A partir de là, la population des quartiers ruraux sera majoritaire.

L'économie se recompose. Pendant environ deux-mille-cinq-cents ans, les Borméens vivent principalement de la culture du blé, de l'oléiculture, de la viticulture, de l'élevage ovin et caprin, de la pêche et de l'exploitation du liège. Les échanges commerciaux permettent à la population d'acquiescer des biens de première nécessité. Les produits rémunérateurs permettant ces échanges sont d'abord l'huile d'olive, le vin et, depuis leur introduction au Moyen Âge, les châtaignes. Contre ces produits, on achète d'abord le blé que le territoire produit insuffisamment pour nourrir sa population.

A partir des années 1830 avec la conquête de l'Algérie et la libéralisation des échanges économiques, les prix agricoles prennent l'ascenseur. Les grands et les petits propriétaires terriens profitent de cette situation pour améliorer leurs revenus. L'industrie de la bouchonnerie se développe également. La situation change à partir des années 1850 avec la concurrence des produits d'autres régions de l'Hexagone et des colonies d'Afrique du Nord. Les revenus agricoles et ceux de la bouchonnerie diminuent alors. De plus, à partir des années 1860 la crise du Phylloxéra provoque la disparition presque complète du vignoble. On assiste donc dans la deuxième moitié du XIX^e siècle au déclin des principales productions agricoles traditionnelles. Heureusement, le vignoble se recompose progressivement à partir des années 1880.

Les transports connaissent une révolution. Puis, l'ouverture de la ligne ferroviaire du littoral varois en 1889 et surtout l'achèvement de son tronçon Hyères-Toulon en 1905 permettent à l'économie locale de rebondir. La culture des primeurs et des fleurs, très rémunératrice, se développe. Grâce au chemin de fer, les produits sont livrés en quelques jours dans les grandes capitales du Nord. Dans le même temps, la culture du blé et l'oléiculture disparaissent. La sériciculture abandonnée entraîne l'arrachage des mûriers remplacés par des arbres fruitiers. La viticulture se maintient mais souffre de la mévente. La culture du châtaignier chute. La bouchonnerie ne conserve que quelques dizaines d'emplois.

Le chemin de fer constitue une sérieuse concurrence au transport maritime. Toutefois, ce dernier résiste un certain temps. La route prendra le relais... Jusqu'alors, les chemins reliant le village aux communes environnantes ne jouent pas un rôle important. Dans un contexte d'autarcie relative et sans doute parce que le village profite de la voie maritime, les autorités se contentent de réparer les chemins en cas de nécessité absolue, principalement après de violentes intempéries. Aucun investissement significatif n'est fait dans ce domaine avant le XIX^e siècle. C'est alors sous l'impulsion de l'administration de l'État que l'entretien, l'élargissement et la correction des chemins s'engagent. Les routes terrestres pour le commerce et la défense du territoire national ont alors la priorité. Ainsi, la route reliant Saint-Tropez à Toulon en passant par Bormes est améliorée dès la première moitié du XIX^e siècle. Bien

qu'elle ne desserve pas directement le village, elle permet à Bormes d'être mieux connecté aux communes environnantes. L'aménagement de ce qui deviendra au début des années 1930 la Corniche des Maures s'engage vers 1875. Des travaux d'élargissement et de sécurisation seront entrepris dans les années 1930. Dans le même temps, les rues principales de Bormes et du Lavandou sont goudronnées à l'initiative des maires. C'est que le transport routier prend son essor avec l'industrialisation de l'automobile. Toutefois, il ne supplantera le transport hippomobile et le transport ferroviaire qu'après la Deuxième Guerre mondiale.

C'est ainsi qu'on aura assisté à une révolution dans les transports qui s'opère à partir du XIX^e siècle. Au début du XX^e siècle, l'accessibilité multimodale désenclave le territoire, ce qui permet à l'agriculture de rebondir et au tourisme d'émerger.

Le tourisme émerge. Jusqu'à l'ouverture du chemin de fer du littoral varois, l'enclavement de la commune ne lui permet pas de profiter des flux d'hivernants français et étrangers qui se ruent sur la Côte d'Azur en empruntant la ligne ferroviaire du Paris-Lyon-Marseille prolongée jusqu'à Nice et Menton ; la Côte des Maures n'attire que de rares voyageurs appréciant l'authenticité de ce coin *sauvage et reculé*. Avec la nouvelle desserte ferroviaire, la Côte des Maures attire des excursionnistes venus notamment d'Hyères. Elle plait à une clientèle fortunée savourant la discrétion qu'offrent ses sites pittoresques, éloignés de l'effervescence des stations balnéaires en vue. Puis à partir des années 1920, à l'époque où la mer et le soleil deviennent à la mode, ce sont surtout ses plages de sable fin qui captent l'intérêt d'une clientèle familiale venue du nord, de Lyon, de Paris... Les artistes sont également nombreux à y venir trouver l'inspiration.

Certains observateurs ou agents de tourisme sauront relever les particularités du territoire qui le distingue des autres stations balnéaires de la Côte d'Azur : son vieux village, son hameau de pêcheurs qui gagne son autonomie en 1913, ses côtes escarpées ou encore les forêts sauvages du massif des Maures. D'autres acteurs, comme la SNCF, contribueront au contraire à banaliser l'image de Bormes et du Lavandou en orchestrant des campagnes promotionnelles centrées sur les attentes génériques de la clientèle : le soleil, le sable et la mer. Le succès sera certes au rendez-vous mais au prix d'une faible valorisation des qualités spécifiques de ce territoire.

Durant la première moitié du XX^e siècle, la modernité s'étend à Bormes. Elle trouve son expression principalement dans les progrès de la technique. Les autorités communales avec le soutien de l'État font alors de grands efforts pour développer les réseaux d'infrastructures : routes, électricité, adduction et distribution d'eau potable, évacuation des eaux usées, collecte et élimination des déchets. Les travaux sont longs à mettre en œuvre, notamment à cause des deux guerres mondiales et parce

qu'ils sont complexes et conséquents. L'amélioration des infrastructures a pour visée l'hygiène et l'accessibilité du territoire. Elle contribuera malheureusement au mitage de la campagne, surtout du littoral.

Pourtant, les priorités d'action des autorités locales portent d'abord sur le village de Bormes et sur le Lavandou qui sont voués à devenir de petites *stations climatiques*, ainsi qu'au hameau du Pin, près de la gare de Bormes. Toutefois, par équité de traitement et par souci de soutenir les agriculteurs, les travaux sont étendus progressivement aux quartiers ruraux : Batailler, Favière, Cabasson, Brégançon, Léoube, Vieille, Saint-Clair, Fossette, Cavalière, etc. Les promoteurs immobiliers sauront en profiter pour construire des lotissements et des hôtels le long du littoral.

Afin de soutenir le développement touristique, les autorités locales s'investissent aussi dans l'embellissement des deux villages et l'organisation de l'urbanisation sur le littoral. Ces opérations publiques visent à ordonner les nouveaux développements urbains par des plans d'urbanisme, à aménager des espaces publics, à garantir l'accès du littoral à la population locale par l'achat de *lais de mer* (i.e. plages), à résorber le logement insalubre par des opérations de démolition-reconstruction, enfin à protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti par le classement du château de Bormes, du fort de Brégançon, de la chapelle Saint-François, etc. À ces tâches, des hommes visionnaires auront guidé la mutation urbaine avec plus ou moins de bonheur.

En conclusion de cette vaste analyse rétrospective sur l'occupation et le développement territorial de Bormes-les-Mimosas et du Lavandou, plusieurs réflexions peuvent être faites.

Bormes a-t-il eu un destin heureux ? Comment qualifier le développement, somme toute modeste de ce territoire jusqu'à la fin du XIX^e siècle ? Pourquoi n'a-t-il pas connu un développement plus dynamique ?

Les géographes ont pointé du doigt les caractéristiques ingrates du massif des Maures (difficultés du relief, densité du couvert forestier, pauvreté des sols) pour expliquer que de tout temps, il a été peu habité. Certes, mais était-ce le cas des villages côtiers au bénéfice de plaines alluviales fertiles ?

Par ailleurs, depuis la fin de l'Antiquité, les spécialistes ont mis en exergue des épisodes dramatiques ayant jalonné l'histoire de la Provence, laissant à penser que le quotidien des habitants a été un long calvaire jusqu'à l'avènement de la modernité. Aux yeux d'un public non avisé, ces épisodes expliqueraient à eux seuls que le territoire de Bormes n'a pas connu de développement significatif avant le début du XX^e siècle. Notre étude démontre qu'il faut rester prudent quant aux conclusions à tirer des événements historiques. D'une part, leur description est généralement très sommaire et approximative. D'autre part, on ne sait pas si tous ces événements, qui ont

souvent secoué le couloir rhodanien et la dépression permienne, ont aussi concerné les communes du massif des Maures.

Le territoire était certes difficile d'accès depuis l'arrière-pays mais le chemin de Hyères à Bormes lui donnait une ouverture terrestre vers l'ouest. Surtout, la voie maritime connectait le territoire à un vaste réseau d'échanges économiques. Certes, les bons sols étaient peu nombreux mais suffisants pour faire vivre quelques centaines de familles. Le territoire a longtemps été exposé aux incursions des pirates venus de la mer mais la côte a été sécurisée par les Romains jusqu'au V^e siècle et par la Marine royale à partir du XVII^e siècle. Les aléas climatiques ont régulièrement précipité la population dans la misère mais c'est oublier que le climat est généralement hospitalier en dehors des fortes chaleurs estivales. À part le blé dont la production était structurellement insuffisante et les produits carnés de quantité et de qualité discutables, le territoire a livré à la population fruits et légumes, vin, poissons et laitages. Le nombre de commerçants et d'artisans rapporté à celui de paysans démontre que la population s'approvisionnait de différents produits que le territoire ne pouvait fournir. Alors, on peut penser que pendant des siècles, si ce n'est pendant des millénaires, les Borméens ont vécu modestement mais heureux en dehors des périodes de crises. Bormes aura été un territoire résilient grâce à la diversité de ses ressources, à son éloignement des lieux de pouvoir et des sites stratégiques. Il se sera peu développé parce qu'il avait peu à offrir.

Bormes était-il un territoire provençal comme les autres ? Bien entendu, il existait plusieurs types de communes en Provence. Des spécialistes se sont penchés sur les cités maritimes. D'autres se sont intéressés aux bourgs ruraux de la dépression permienne, aux communes du massif des Maures ou encore aux stations touristiques de la Côte d'Azur. Notre hypothèse était que Bormes n'entraînait clairement dans aucune de ces catégories de communes. Grâce à l'analyse détaillée des données statistiques à partir de 1846, nous avons mis en exergue que près de la moitié de la population était composée d'agriculteurs, que 6% de la population active exerçait un métier dans le domaine de l'économie maritime, que seulement 2% de la population active exerçait un métier dans la fonction publique et que le nombre d'emplois permanents dans la sylviculture était faible tout comme le nombre de visiteurs (touristes). Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, Bormes n'aura été ni cité maritime, ni bourg rural opulent, ni réduit montagnard, ni station touristique à la mode mais un peu des quatre.

Au début du XX^e siècle, Bormes prendra sa revanche sur l'histoire. Une desserte ferroviaire, un vignoble modernisé, une culture maraîchère, horticole et fruitière rémunératrice apporteront une certaine prospérité. Surtout, le développement touristique permettra à tout un écosystème social et urbain de croître. Jusqu'à la fin de la Deu-

xième Guerre mondiale, ce développement aura constitué une sorte de rattrapage, une modernisation nécessaire ou du moins légitime.

L'effacement de ce terroir traditionnel est-il inéluctable ? Jusqu'à cette sorte de rattrapage, l'impression était celle d'un vaste territoire couvert d'une forêt dominée par le pin occupée ici et là par quelques misérables cabanes ; celle d'un village traditionnel perché, modeste, resserré au pied des ruines de l'ancien château seigneurial ; celle de coteaux pelés entourant le vieux village, parcourus par des troupeaux de moutons et de chèvres ; celle d'un petit port de pêche pittoresque relié au village perché par un chemin de crête bordé d'anciens moulins à vent ; celle d'un littoral sauvage avec sa végétation exotique, sa côte escarpée, ses plages de sable fin au pied de pinèdes ombragées ; celle de plaines littorales, de plateaux et de vallons agricoles composés d'une mosaïque de parcelles marquées par le blond des blés, le vert bleuâtre des oliviers et les rangs de vignes ; celle enfin d'un vaste territoire rural aux routes sinueuses et étroites, ponctué de châteaux, de bastides, de bastidons, de moulins et de chapelles.

Avec le développement du réseau ferroviaire puis de l'*automobilité*, des esprits visionnaires ont anticipé l'altération du caractère solidement provençal des terroirs qui ont été formés au fil des siècles, voire des millénaires. Ils ont anticipé l'urbanisation du littoral et la métropolisation entre Gène et Marseille. Le préfet Barnier et l'architecte Henri Prost ont mobilisé les maires autour d'un projet ambitieux de protection et d'aménagement de la côte varoise. Hélas, les intérêts particuliers ont pris bien souvent le pas sur les intérêts publics. Au final, le projet d'Henri Prost a été abandonné.

Avec le recul, nous serions tentés de penser que l'urbanisation du littoral était tacitement acceptée par la majorité des acteurs du territoire. Tout le monde tirait profit d'une économie tournée vers le tourisme, la construction et l'équipement du territoire. De plus, dans une perspective politique, il aurait sans doute été incompréhensible pour les Borméens et les Lavandourains de freiner la prospérité économique alors qu'ils l'avaient attendue si longtemps...

Dans une perspective urbanistique, toutefois, l'analyse *ex post* est différente. Nous serions tentés de penser qu'il a manqué à la grande majorité des acteurs du territoire la capacité d'analyser les divers processus que nous avons décrits et qui impactaient le territoire de Bormes, qui le transformaient ; il leur a manqué la capacité d'observer ces processus à l'œuvre dans le temps long de l'histoire. En tentant de répondre au mieux à la demande générique de la clientèle touristique (soleil, sable et mer) et des habitants (hygiène, confort, services publics et emploi), les acteurs du territoire ont oublié ce qui fait la spécificité du caractère et de l'identité de Bormes. Certes, cette capacité d'analyse ne va pas de soi : les divers processus qui transforment progres-

sivement le territoire échappent à l'observation des individus, voire de générations, parce qu'ils s'inscrivent sur le temps long.

Les transformations qui se sont progressivement produites depuis le début du XX^e siècle remodelent le territoire par adjonction, par superposition et par suppression. Bormes apparaît ainsi comme un palimpseste, un parchemin qu'on réutiliserait en grattant l'occupation des sols pour faire place aux nouveaux besoins et aux aspirations des générations actuelles. Vu les conséquences souvent irréversibles des altérations du territoire, il est important de s'interroger sur le projet de territoire à mettre en œuvre.

Dans un territoire façonné par des millénaires d'occupation humaine, nous sommes d'avis qu'on ne peut pas bâtir l'avenir si on perd le passé. Il reste aujourd'hui des reliquats du terroir traditionnel de Bormes : des cœurs historiques, des chemins ruraux bordés d'arbres fruitiers traditionnels, des pinèdes de plages, des chapelles et des bergeries, souvent en ruine, dans l'ancienne campagne, des parcelles agricoles en friche, ... Pour conserver les qualités du village perché et de ce qui reste du hameau de pêcheurs, pour préserver les bonnes terres agricoles, pour protéger le littoral dans une certaine épaisseur, pour conserver la mémoire des essarts sur les collines, il est encore temps d'agir. La métropolisation de la Côte d'Azur est en marche. Face à ce mouvement, il est utile de se projeter dans l'avenir afin de répondre aux besoins actuels et anticiper ceux de demain tout en s'appuyant sur la substance historique du territoire. Notre étude révèle les forces et les faiblesses du territoire physique. À d'autres maintenant de faire évoluer le projet territorial pour permettre à cette partie de la côte varoise de (re)mettre en valeur ses qualités spécifiques.

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

A. OUVRAGES GÉNÉRAUX

Achard, C.-F. (1787). *Géographie de la Provence, du comté-Venaissin, de la Principauté d'Orange, du Comté de Nice, etc.* (tome 1). Aix : Pierre-Joseph Calmen.

Agulhon, M. (2012). *La vie sociale en Provence intérieure au lendemain de la Révolution*. Paris : Bibliothèque d'Histoire révolutionnaire, Société des études robespierristes.

Agulhon, M. & Coulet, N. (2018). *Histoire de la Provence*. Paris : Presses universitaires de France (6^e édition).

Albanès, J.-H. (1895). *Gallia Christiana Novissima – Histoire des archevêchés, évêchés & abbayes de France – Province d'Aix* (tome 1). Montbéliard : Paul Hoffmann.

Arnaud, E. (1884). *Histoire des protestants de Provence, du comtat venaissin et de la principauté d'Orange* (vol. 1). Paris : Fischbacher.

Aubert de la Chesnaye des Bois, F.-A. (1774). *Dictionnaire de la noblesse* (tome VIII). Paris : Schlesinger frères (2^e édition).

Aufauvre, A. (1861). *Hyères et sa vallée. Guide historique-médical-topographique*. Paris : Hachette.

Baehrel, R. (1988). *Une croissance, La Basse-Provence rurale de la fin du seizième siècle à 1789*. Paris : École des Hautes Études en Sciences Sociales (1^{ère} édition 1961).

Baratier, E. (1961). *La démographie provençale du XIII^e au XVI^e siècle*. Paris : démographie et sociétés, S.E.V.P.E.N.

Bély, L. (2009). *La France au XVII^e siècle – puissance de l'État, contrôle de la société*. Paris : Presses universitaires de France.

Benevolo, L. (1983). *Histoire de la Ville*. Roquevaire : Parenthèses.

Benoit, F. (1975). *La Provence et le Comtat venaisson, arts et traditions populaires*. Avignon : Aubanel.

Benoit, P. (1987). *Bormes-les-Mimosas 2000 ans d'histoire*. Bormes : Sauvegarde Vieux Bormes

Benoit, P. & Daumas, G. (2000). *Petite chronique de Bormes-les-Mimosas au XX^e siècle*. Le Lavandou : Thalassa publicité.

Bodinier, A. (1892). *Hyères et ses environs, avec vues artistiques*. Hyères : G. Bloch.

Borel, V. (2005). *L'épopée du Sud-France – le chemin de fer du littoral varois*. Nice : Campanile.

Bouche, H. (1664). *Chorographie ou description de Provence et l'histoire chronologique du même pays* (tome 1). Aix : Charles David.

Brun, J.-P. (1999a). *Carte archéologique de la Gaule – Le Var (83/1)*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme.

Brun, J.-P. (1999b). *Carte archéologique de la Gaule – Le Var, (83/2)*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme.

Buti, G. (2010). *Les chemins de la mer. Un petit port méditerranéen : Saint-Tropez, XVII^e-XVIII^e siècles*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes

Cavaillès, H. (1946). *La route française, son histoire, sa fonction*. Paris : Armand Colin.

Chaline, O. (1996). *La France au XVIII^e siècle*. Paris : Belin.

Chédeville, A. (2018). *La France au Moyen Âge*. Paris : Presses Universitaires de France (13^e édition).

Cordin, E. & Coulet, E. (2018). *Petite histoire du fort et de la seigneurie de Brégançon du XI^e au XX^e siècle*. Cressé : éditions des régionalismes (d'après un texte original datant de 1927).

Dallo, R. (2015). *Art Déco – une méditerranée heureuse*. Nice : Gilleta.

Davin, E. (2013). *Monographie du Lavandou*. Paris : Le livre d'histoire-Lorisse (d'après un texte original datant de 1939)

Delacroix, N. (1835). *Statistiques du département de la Drome*. Valence : Borel

Denis, A. (1882). *Hyères ancien & moderne*. Hyères : H. Souchon (4^{ème} édition).

Fanton, M. (1884). *Comment éviter le choléra ?* Marseille : Librairie Marseillaise.

Fisquet, M. H. (1864). *La France pontificale (Gallia Christiana) – Histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France – Aix, Arles, Embrun*. Paris : E. Repos (2^{ème} édition).

Frioux, S. (2013). *Les batailles de l'hygiène – villes et environnement de Pasteur aux Trente Glorieuses*. Paris : Presses universitaires de France.

- Garcin, E.** (1835a). *Dictionnaire historique et topographique de la Provence ancienne et moderne* (tome 1). Draguignan.
- Garcin, E.** (1835b). *Dictionnaire historique et topographique de la Provence ancienne et moderne* (tome 2). Draguignan.
- Gaufridi, J.-F.** (1694). *Histoire de Provence* (tome 1). Aix-en-Provence : Charles David.
- Giraud, P.** (2001). *Notes chronologiques pour servir à l'histoire de Bormes-les-Mimosas*. Paris : Le livre d'histoire-Lorisse (1^{ère} édition 1859).
- Guérard, B.** (1857). *Capitulaire de l'Abbaye de Saint-Victor de Marseille* (tome 1). Paris : Ch. Lahure.
- Heers, J.** (1990). *La ville au Moyen Âge en Occident*. Evreux : Fayard.
- Hoefler, F.** (1846). *Bibliothèque historique de Diodore de Sicile* (tome 1). Paris : Charpentier.
- Honoré, L.** (1913). *Bormes au XVIII^{ème} siècle*. Bormes : Montauban.
- Joanne, A.** (1869). *Dictionnaire géographique administratif, postal, statistique, archéologique, etc. de la France de l'Algérie et des colonies*. Paris : Hachette.
- Justin** (s.d.). *Histoire universelle* [en ligne]. Disponible sur <http://remacle.org/bloodwolf/historiens/justin/livre41.htm>
- Lambert, G.** (1870). *Histoire des guerres de religion en Provence (1530-1598)* (tome 2). Toulon : J. Laurent.
- Letrait, J.J. & Allain, R.** (1998). *Guide des archives du Var*. La Valette-du-Var : Hémisud.
- Littré, M. E.** (1877). *L'histoire naturelle de Pline*. Paris : Firmin-Didot et C^{ie}.
- Manetti, R.** (1976) *Faites connaissance avec Bormes-les-Mimosas*. Grenoble : Allier.
- Manteyer, G.** (1908). *La Provence du premier au douzième siècle*. Paris : Études d'histoire et de géographie politique.
- Massot, J.-L.** (2004). *Maisons rurales et vie paysanne en Provence*. Arles : Actes Sud.
- Masurel, Y.** (1967). *La vigne dans la Basse-Provence orientale*. Gap : Louis-Jean.
- Michel, H.** (2012). *Une enfance provençale au temps de la première guerre mondiale*. Forcalquier : C'est-à-dire.
- Moréri, L.** (1749). *Le grand dictionnaire historique ou mélange curieux de l'histoire sacrée et profane* (tome 2). Paris : Les libraires associés.

- Nostradamus, C.** (1614). *L'histoire et chronique de Provence*. Lyon : Simon Régaud.
- Noyon, N.** (1846). *Statistiques du département du Var*. Draguignan : H. Bernard.
- Papon, J.-P.** (1786). *Histoire générale de Provence* (tome 4). Paris : Ph.-D. Pierres.
- Poly, J.-P.** (1976). *La Provence et la société féodale (879-1166)*. Paris : Bordas.
- Puzelat, M.** (1999). *La vie rurale en France XVI^e – XVIII^e siècles*. Paris : Sedes.
- Rey, G.** (1878). *Les invasions des Sarrasins en Provence pendant le VIII^e, IX^e et Xe siècle*. Marseille : Marius Olive.
- Rinaudo, Y.** (1986). *Le Var autrefois*. Le Coteau : Horvath.
- Rinaudo, Y.** (1982). *Les vendanges de la république – les paysans du Var à la fin du XIX^e siècle*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Ruffi, A.** (1696). *Histoire de la ville de Marseille* (tome 1). Marseille : Henri Martel (2^{ème} édition).
- Salch, C.-L.** (1979). *Dictionnaire des châteaux et fortifications de la France du Moyen Âge en France*. Strasbourg : Publitotal.
- Sénac, P.** (1980). *Musulmans et Sarrasins dans le Sud de la Gaule, VIII^e-XI^e s.* Paris : Le Sycomore.
- Strabon.** *Géographie*. IV-1 [en ligne]. Disponible sur <https://mediterranees.net/geographie/strabon/IV-1.html>
- Terrin, J.C.** (1836). *Précis de l'histoire de Provence, à l'usage de l'enseignement public dans les quatre départements formés de l'ancienne Provence*. Aix : Pardigon.

B. ARTICLES SCIENTIFIQUES

- Agulhon, M.** (1975). L'économie du littoral varois à la veille de l'essor du tourisme. *Provence historique*, 25(101), 421-434.
- Amic, C.** (s.d.). Présence et influence anglaise à Hyères, station d'hivernants, des années 1760 à l'entre-deux guerres mondiales [en ligne]. Disponible sur <https://www.departement06.fr/documents/Import/decouvrir-les-am/recherchesregionales197-03.pdf>
- Basset, Karine-Larissa** (2001). La « Provence sarrasine » : une altérité originelle face à l'Histoire (XIX^e-XX^e siècles). *Le Monde alpin et rhodanien : revue régionale d'ethnologie*, 1-3, 125-144.
- Benoit, P.** (1998). Au four et au moulin : innovation et conjoncture. Actes du VI^e Congrès international d'archéologie médiévale. *Actes des congrès de la Société d'archéologie médiévale*, 6, 293-301.

Bergaglio, M., Talon, B. & Medail, F. (2006, mars). Histoire et dynamique des forêts de l'ubac du massif des Maures au cours des derniers 8000 ans. *Forêt méditerranéenne*, XXVII (1), 3-15.

Bonnier, L. (1929, octobre). L'architecture Provençale. *Mediterranea*, 34, 131.

Borjon, M. dir. (2004, décembre). *Le domaine de Léoube à Bormes-les-Mimosas, études historiques et archéologiques*. Paris : GRAHAL.

Bossin, M. (1847). Instruction pratique sur la création des prairies naturelles. *L'agriculteur praticien – revue progressive d'agriculture, de jardinage, d'économie rurale et domestique*, 8, 97-120.

Bottaro, A. (2014). La villégiature anglaise et l'invention de la Côte d'Azur. *In Situ*, 24 [en ligne]. Disponible sur <http://doi.org/10.4000/insitu.11060>

Bourillon, F. (2000). La loi du 13 avril 1850 ou lorsque la Seconde République invente le logement insalubre. *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 20/21, 117-134 [en ligne]. Disponible sur <https://doi.org/10.4000/rh19.212>

Burri, S. (2016). Essertage, culture temporaire et habitat en Basse-Provence entre Moyen Âge et première modernité (XIII^e – XVI^e siècles). *Association d'histoire des sociétés rurales, Histoire & sociétés rurales*, 46, 31-68.

Buti, G. (2000). Le chemin de la mer ou le petit cabotage en Provence (XVII^e-XVIII^e siècles). *Provence historique*, 201, 297-320.

Buti, G. (2003). *Cabotage et caboteurs de la France méditerranéenne (XVII^e-XVIII^e siècle)* [En ligne]. Disponible sur <http://rives.revues.org/164> ; DOI : 10.4000/rives.164

Cabanne, P. (1987). Le Corbusier et la modernité. In Ragon, Michel (dir.), *Le Temps de Le Corbusier* (pp. 49-72). Hermé.

Carraz, D. (2015). Les incursions sarrasines sur le littoral du Midi aux XI^e-XII^e siècles. In Catherine Richarté et al. *Héritages arabo-islamiques dans l'Europe méditerranéenne* (pp. 41-50). La Découverte « Recherches ».

Challot, A. (2000, septembre). Forêts incendiées, hier et aujourd'hui. *Forêts méditerranéennes*, XXI(3), 294-295.

Chalvet, M. (2016, décembre). La vulnérabilité de la forêt provençale face aux incendies : naissance d'une notion (fin XIX^e siècle). *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement*, 16(3) [en ligne]. Disponible sur <http://doi.org/10.4000/vertigo.18012>

Chautrand, L. (1970). La forêt des Maures. *Revue Forestière Française*, XXII, 235-239.

Corboz, A. (1983, janvier-mars). Le territoire comme palimpseste, *Diogène*, 121, 14-35 [en ligne]. Disponible sur https://www.jointmaster.ch/file.cfm/document/Le_territoire_comme_palimpseste.pdf?contentid=1042

Cossart, P. (2003, janvier-mars). S'assembler en Provence sous la Révolution. Légitimité des réunions des sociétés populaires comme mode de participation collective du peuple au débat public (1791-1794). *Annales historiques de la Révolution française*, 331, 57-77.

Curel (1839). Rapport sur la séance extraordinaire du comice agricole de l'arrondissement de Toulon. *Bulletin de la Société des sciences, belles-lettres et arts*, 3-4, 121-128.

Dervaux, A. (1929, octobre). Architecture Méditerranéenne. *Mediterranea*, 34, 149-151.

Durand, A. & Leveau, P. (s.d.). Les agricultures dans la France méditerranéenne et le peuplement des campagnes à la fin de l'Antiquité et durant le Haut Moyen Âge : L'apport des travaux archéologiques et des sciences de l'environnement durant les vingt dernières années (1980-2000). *Revue d'histoire comparée de l'environnement*, 1-89 [en ligne]. Disponible sur https://www.st-guilhem-le-desert.fr/docsite/point_vue_leveau_durand_agriculture_france.pdf

Dyer, C. (s.d.). Habitants et hivernants sur la Côte d'Azur – évolution des populations 1801-1992 [travail de recherche non publié]. *Université de Queensland*, 1-18 [en ligne]. Disponible sur <https://www.departemento6.fr/documents/Import/decouvrir-les-am/rr135-hivernants.pdf>

Février, P.A. (1996). Problèmes de l'habitat du Midi méditerranéen à la fin de l'Antiquité et dans le haut Moyen Âge. In *La Méditerranée de Paul-Albert Février* (pp. 1059-1207). École Française de Rome.

Foulquier, L. (2010). « Je vous aime, ô débris » : la poétique des ruines médiévales. Le musée imaginaire des générations romantiques. In E. Burle, V. Naudet (dir.), *Fantasmagories du Moyen Âge* (pp. 229-236) [actes du colloque de juin 2007]. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence.

Giovannelli-Jouanna, P. (2002). Mythe et histoire : l'exemple du livre IV de la Bibliothèque historique de Diodore de Sicile. *L'information littéraire*, 2(54), 6-11.

Hodebert, L. (2018). Les plans régionaux de Henri Prost en France : la Côte d'Azur varoise et la Région Parisienne (1923-1939). In *Architecture des villes, architecture des territoires. XVIIe - XXe siècles* (pp. 151-164). Cahiers de l'IPRAUS.

Humbert, F. (2011). L'INAOC, de ses origines à la fin des années 1960 : genèse et évolutions du système des vins d'AOC. *Histoire, université de Bourgogne* [en ligne]. Disponible sur <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01020855/document>

Juillard, E. (1957). La côte des Maures. Son évolution économique et sociale depuis cent ans, étudiée dans la région de Saint-Tropez. *Revue de géographie alpine*, 45(2), 289-350.

Juillard, E. (1984). Heurs et malheurs d'une forêt méditerranéenne : le massif des Maures. *Forêt méditerranéenne*, VI(1), 53-56.

Juillard, E. (1991). Le département du Var 1790-1990 : métamorphose d'un territoire. *Études régionales*, Archives départementales des Alpes maritimes, 2, 97-137.

Jung, C. (2000). Pérennité et mutations dans l'organisation de paysages agraires : le Tricastin et le terroir de Lattes. *Revue archéologique de Narbonnaise*, 33, 351-380.

Keller, C. (2015, 26 mars). Verreries. In *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*. Traduit de l'allemand [en ligne] Disponible sur <https://hls-dhs-dss.ch/fr/export/articles/014023/2015-03-26>

Lafon, X. (2009, octobre). Les villas maritimes construites sur le littoral méditerranéen français : essai de bilan. *Archéologie des rivages méditerranéens : 50 ans de recherche*, 163-171 [en ligne]. Disponible sur <https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01473909/document>

Laubenheimer, F. et al. (1991). Les vides sanitaires et les amphores de la Porte d'Orée à Fréjus (Var). *Gallia*, 48, 229-265.

Le Blévec, D. (1983). Le rachat des Provençaux captifs au XIV^e siècle. Le commerce et la religion. In *Islam et chrétiens du Midi (XII^e-XIV^e s.)*, Privat, 157-168.

Leveau, P. (1998). Échelles d'anthropisation et archéologie des campagnes de Gaule du Sud à l'époque romaine. *Méditerranée*, 90 (4), 17-26.

Lhomme, J. (1970). La crise agricole à la fin du XIX^e siècle en France. Essai d'interprétation économique et sociale. *Revue économique*, 21(4), 521-553.

Musset, D. (2000). Charbonniers, le métier du diable ? *Revue régionale d'ethnologie*, 1-3, 133-150.

Niermans, J. & Niermans, E. (1929, octobre). Le Style Provençal. *Mediterranea*, 34, 152-154.

Pavlidis, L. (2010, 15 mars). Petits ports et chantiers navals traditionnels en Provence au XIX^e siècle. *Rives méditerranéennes*, 35, 45-59.

Piettre, P. (2012, avril-juin). Au contact des Français : voyageurs et touristes britanniques en France au début de la III^e République. *Transversalités*, 122, 43-57.

Prelorenzo, C., Bonilio, J.-L., Chancel, J.-M. & Hayot, A. (1984). Les villas de la côte d'Azur : 1920-1940 : entre modernité et régionalisme. *Les cahiers de la recherche architecturale*, 1^{er} trimestre (14.2), 26-41.

Rinaudo, Y. (1980). Note sur l'extension de la forêt varoise au XIX^e siècle. *Forêt méditerranéenne*, 1(2), 175-178.

Sauze, E. (2005-2006). Le phénomène castral dans le massif des Maures. *Freinet, Pays des Maures*, 6, 3-26.

Soyer, J. (1973). Les centuriations de Provence (première partie). *Revue archéologique de Narbonnaise*, 6, 197-232.

Strobant, N. (2016). *Les bouchonneries du Var à la Belle Époque : travail, genre et migrations transméditerranéennes*, [Mémoire de Master 2 recherche en histoire de la Méditerranée Mo-

derne et Contemporaine, Université Côte d'Azur].

Trégaro, L. (1931a). Les Maures et l'Esterel – étude de géographie humaine. *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*, II(1), 1-14.

Trégaro, L. (1931b). Les Maures et l'Esterel – étude de géographie humaine. *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*, II(2), 1-71.

Trégaro, L. (1931c). Les Maures et l'Esterel – étude de géographie humaine. *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*, II(3-4), 139-160.

Vienne, H. (1839). Notices historiques et statistiques sur les anciennes Chartreuses de Notre-Dame de Laverne et de Montrieux. *Bulletin trimestriel de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Département du Var*, 3-4, 73-98.

Vovelle, M. (1982). Formes de politisation de la société rurale en Provence sous la Révolution Française : entre jacobinisme et contre-révolution au village. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 89(2), 185-204.

Zanier, C. (2007). La fabrication de la soie : un domaine réservé aux femmes. *Travail, genre et sociétés*, 2 (18), 111-130.

C. ARTICLES DE PRESSE

Benoit, P. (1990, 16 juin). Un passé qui s'effrite... *Le Var – Nice-matin*.

Benoit, P. (1991, 23 novembre). Il était une fois... Cabasson. *Le Var - Nice-matin*.

Benoit, P. (1993, avril 10). La vie de château... *Le Var - Nice-matin*.

Benoit, P. (1996, 31 mai). Adieu à la machine à coudre. *Le Var - Nice-matin*.

Benoit, P. (1996, 1^{er} juin). Plus de lance-torpilles. *Le Var - Nice-matin*.

Benoit, P. (1997, 20 septembre). Fort de Brégançon : histoire d'un redoutable îlot. *Le Var - Nice-matin*.

Benoit, P. (2000, 4 août). La passion des vieilles pierres. *Le Var - Nice-matin*.

Benoit, P. (2001, 4 novembre). Elle fut le paradis de Paul-Louis Weiller. *Le Var - Nice-matin*.

Benoit, P. (2002, 24 novembre). Station climatique depuis 1913. *Le Var - Nice-matin*.

Benoit, P. (s.d.). Cent ans de vie commune. *Le Var - Nice-matin*.

Brochot, F. (1992, 2 octobre). Corso 92 : dernière ligne droite. *Var-Matin*.

Caietti, C. (s.d.). La roue tourne pour le Friolet, *Archives de Bormes-les-Mimosas*.

Holste, P. (1996, 10 octobre). Bormes, château en péril. *Le Var - Nice-matin*.

Joncheray, S. (2006, mars). Les mystères de La Malbuisson. *Figure libre*, éd. Réseau Lalan, 21, Le Lavandou.

s.n. (1884, 25 juin). Le choléra arrive à Toulon en provenance de Saïgon. *Var-Matin* [en ligne]. Disponible sur <https://www.varmatin.com/vie-locale/1884-le-cholera-arrive-a-toulon-en-provenance-de-saigon-495845>

s.n. (1919, 6 septembre). Forêts ravagées par le feu – la malveillance. *Nouvelliste valaisan*, 120.

s.n. (1879, 9 octobre). Raffinement d'élégance. *Le phare du littoral méditerranéen*, 15^e année, 311 [en ligne]. Disponible sur <http://www.basesdocumentaires-cg06.fr/archives/recherchePA.php>

D. DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Archives départementales du Var (2018). *1914-1918 Semailles... Mitraille...Retrouvailles ? Les Varois dans la Grande Guerre*. Draguignan.

Bonhomme, L. (1962, février). *Dossier de protection en vue de l'inscription de la chapelle et de son enclos à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques*. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, cote E/81/83/2-18.

Bormes-les-Mimosas (1760-1789). *Délibérations municipales*. Archives communales de Bormes-les-Mimosas, série BB.

Bormes-les-Mimosas (1793, 27 décembre). *Lettre de la Municipalité au district du 7 nivôse an II*. Archives communales de Bormes, D4.

Bormes-les-Mimosas (1790-1945). *Délibérations municipales*. Archives communales de Bormes-les-Mimosas, série D.

Bormes-les-Mimosas (1825). *Plan parcellaire, section A dite du village*. Cadastre napoléonien, échelle 1/1250. Archives départementales du Var, cote 3PP_019_02.

Bormes-le-Mimosas (2011, 28 mars). *Rapport de présentation*. Plan local d'urbanisme [en ligne]. Disponible sur https://www.ville-bormes.fr/sites/default/files/uploads/documents/6-vie-quotidienne/Urbanisme/PLU1/pluapprouve28mars/1_rapport_de_presentation_p1_a_86_.pdf

Bormes-les-Mimosas (1881, 20 septembre). *Procès-verbal d'adjudication pour la construction de 1710 mètres de conduite d'eau destinée à alimenter la commune de Bormes*. Archives départementales du Var.

Bormes-les-Mimosas (1882, 16 avril). *Procès-verbal d'adjudication pour la construction de deux*

puits communaux. Archives départementales du Var.

Bormes-les-Mimosas (1889, 27 janvier). *Recensement agricole annuelle, renseignements divers sur la récolte de 1888*. Archives départementales du Var, série 6 M 848.

Bry & Rollin (1811, 14 mai). *Rapports et projets de décret relatifs à un nouveau système d'entretien des routes*. Rapport du Ministre de l'intérieur, Paris.

Châteaudouble (1789, 25 mars). *Cahier de doléances*. Archives départementales du Var, série 1 B 2466.

Commissariat de police du canton de Collobrière (1860, 20 août). *Lettre à Monsieur le Préfet*. Rapport sur les mesures concernant la salubrité publique et agriculture. Archives départementales du Var, série 5 M 36-37.

Communauté de Bormes (1779, 31 juillet). *Requête au Parlement sur modification du règlement électoral d'avril 1779*. Archives communales de Bormes-les-Mimosas, série BB.

Conseil départemental d'hygiène (1936, 20 octobre). *Rapport de l'Ingénieur des Ponts et Chaussées du Var relatif au projet d'alimentation en eau potable de Bormes et du Lavandou*. Archives départementales du Var.

Denisart, J. B. (1783). *Collection de décisions nouvelles et de notions relatives à la jurisprudence*. Paris : Veuve Desaint.

Direction de la santé publique et de l'hygiène sociale des stations climatiques (1922, 20 juillet). *Lettre au Ministre de l'Hygiène*. Archives départementales du Var, série 8 M 30.

Direction des Ponts et Chaussées du Var (1930, 14 novembre). *Plan général du projet de construction d'un réseau d'égouts de Bormes*. Service hydraulique. Archives départementales du Var.

Direction des eaux et du génie rural (1946, 30 avril). *Renforcement et aménagement des réseaux existants - plan d'ensemble du projet*. Service du génie rural, d'aménée d'eau potable. Archives départementales du Var.

Direction des eaux et du génie rural (1947, 2 juin). *Rapport de l'Ingénieur en Chef du Génie Rural*. Service du génie rural. Archives départementales du Var.

Direction générale des Ponts et Chaussées du Var (1922, 4 janvier). *Rapport de l'Ingénieur des Ponts et Chaussées du Var relatif à la demande d'intervention préfectorale contre la Cie « Énergie Électrique du Littoral Méditerranéen » suite à la délibération du conseil municipal de Bormes du 3 octobre 1920*. Archives départementales du Var.

Direction générale des Ponts et Chaussées du Var (1927, 21 octobre). *Rapport de l'Ingénieur des Ponts et Chaussées du Var relatif au projet d'adduction et de distribution d'eau potable à Bormes*. Service hydraulique. Archives départementales du Var.

Direction générale des Ponts et Chaussées du Var (1933, 3 octobre). *Rapport de l'Ingénieur subdivisionnaire des Ponts et Chaussées du Var relatif au projet d'assainissement de Bormes*. Service hydraulique. Archives départementales du Var.

Direction générale des Ponts et Chaussées du Var (1933, 17 novembre). *Rapport de l'Ingénieur subdivisionnaire des Ponts et Chaussées du Var relatif au projet d'assainissement de Bormes*. Service hydraulique. Archives départementales du Var.

Direction générale des Ponts et Chaussées du Var (1934, 8 janvier). *Rapport de l'Ingénieur subdivisionnaire des Ponts et Chaussées du Var relatif au projet d'assainissement de Bormes*. Service hydraulique. Archives départementales du Var.

Faivre, A. (1886). *La loi municipale du 5 avril 1884*. Paris : Dervaux, 74 (7^{ème} édition).

Gibouin (1926, 16 juillet). *Lettre relative à la vente du lais de mer de Saint-Clair*. L'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du Var. Archives départementales du Var, série 8 M 43.

Gibouin (1927, 14 janvier). *Lettre relative aux travaux publics sur la côte varoise*. L'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du Var, Archives départementales du Var, série 8 M 43.

Pilot-Dethorey, M. (1864). *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790 - Isère*. Archives civiles, série A et B, tome 1. Grenoble : F. Allier.

Jaubert, L. (1936, 20 octobre). *Alimentation en eau potable de Bormes et du Lavandou*. Rapport au Conseil départemental d'hygiène. Archives départementales du Var.

Journal de l'enregistrement et des domaines (1843, 21 mars) [en ligne]. Disponible sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5481069g/f11.item.texteImage>

Le Lavandou (1913-1945). *Délibérations municipales*. Archives communales du Lavandou, série D.

Ollioules (1925, 5 juin). *Vœu relatif aux mesures de nature à parer à la crise viticole*. Extrait du registre des délibérations. Archives départementales du Var, série 7 M 72.

Ministère de l'Agriculture et du commerce (1873). *Statistique internationale de l'agriculture*. Service de la statistique générale de France, canton de Collobrières. Archives départementales du Var, série 8 M 847.

Ministère de l'Agriculture et du commerce (1873). *Statistique internationale de l'agriculture*. Service de la statistique générale de France, Département du Var. Archives départementales du Var, série 8 M 847.

Ministère de l'Agriculture (1912, 30 septembre). *Enquête sur le vignoble en 1912*. Département du Var, Direction des services Sanitaires et Scientifiques et de la Répression des Fraudes. Archives départementales du Var, série 7 M 72.

Ministère de l'Agriculture. *États des récoltes en grains et autres farineux*. Archives départemen-

tales du Var, séries 6 M 841 à 857.

Ministère de l'Agriculture. *Statistique agricole annuelle.* Direction de l'agriculture, Bureau des subsistances et de la statistique agricole. Archives départementales du Var, série 6 M 451, 848 et 851.

Ministère de l'Agriculture. *Statistique de la production agricole, denrées et sacs.* Département du Var. Archives départementales du Var, série 6 M 851.

Ministère de l'Intérieur (1906). Circulaire du Ministre de l'Intérieur du 23 mars 1906 aux préfets portant exécution de la loi du 15 février 1902, relative à la protection de la santé publique. In *Recueil des actes officiels et documents, L'hygiène publique, Travaux du conseil supérieur d'hygiène publique de France.* Melun : Direction de l'Assistance et de l'hygiène publiques, 36, 23-59.

Ministère de l'Intérieur (1907). *Recueil des actes officiels et documents intéressant l'hygiène publique – travaux du conseil supérieur d'hygiène publique de France* (tome 36). Direction de l'Assistance et de l'hygiène publique. Melun : imprimerie administrative.

Ministère de l'Intérieur (1924). *Statistique des routes de France.* Administration générale des Ponts et Chaussées. Paris : imprimerie royale, 427.

Ministère de la Culture (1931-1976). *Château des seigneurs de Fos.* Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, cote E/81/83/19.

Ministère de la Culture (1948-1951). *Fort de Brégançon.* Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, cote E/81/83/2-20.

Ministère de la Culture (1973). *Église de Bormes.* Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, cote D/1/83/4-9.

Ministère de la Culture (1962-1963). *Chapelle Saint-François-de-Paule.* Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, cote E/81/83/2-18.

Ministère de la Culture. *Fortifications d'agglomération.* Notice n° IA83001059, Base Mérimée.

Ministère de la Culture. *Château des seigneurs de Fos.* Notice n° IA00047519, Base Mérimée.

Ministère de la Culture. *Édifice fortifié (tour), beffroi.* Notice n° IA83001049, Base Mérimée.

Ministère de la Culture. *Sémaphore.* Notice n° IA83000559, Base Mérimée.

Ministère de la Culture. *Bourg castral de Belvezin (?).* Notice N°IA83001148, Base Mérimée.

Ministère de la Culture. *Bourg castral de Gibouel.* Notice N°IA83001149, Base Mérimée.

Ministère de la Culture. *Bourg castral de Brégançon.* Notice N°IA83001244, Base Mérimée.

- Ministère de la Culture.** *Bourg castral de Murène.* Notice N°IA83001176, Base Mérimée.
- Ministère de la Culture.** *Bourg castral de de Castel Nègre.* Notice N°IA83001175, Base Mérimée.
- Ministère des manufactures et du commerce (1812).** *Statistique industrielle et manufacturière - département du Var.* Archives départementales du Var, série 7 M 54/56.
- Préfecture du Var (1924, 9 janvier).** *Lettre du Préfet relative à la création du Syndicat des communes de la Côte d'Azur varoise.* Archives départementales du Var, série 8 M 43-44.
- Préfecture du Var (1865, 1^{er} juillet).** *Rapport justificatif.* Plan d'alignement de la traversée de Bormes, linge de grande communication n°41 de Collobrières au Lavandou. Archives départementales du Var, série 2 S 748.
- Préfecture du Var (1900, 5 septembre).** *Circulaire relative au sucrage des vins avec modération de taxe.* Archives départementales du Var, série 7 M 72.
- Préfecture du Var (1931, 15 juillet).** *Rapport de l'Inspecteur départemental d'hygiène relatif aux services d'alimentation en eau potable, ordures ménagères, assainissement des communes de Hyères, St-Raphaël, Ste-Maxime, Sanary, Bandol, Bormes et Le Lavandou, classées en stations climatiques.* Archives départementales du Var, série 8 M 40.
- Préfecture du Var (1938, 15 juillet).** *Titulaires d'autorisation de camping délivrées au 15 juillet 1938.* Archives départementales du Var, série 8 M 35.
- Préfecture du Var (1938, 24 novembre).** *Primes à l'oléiculture, commission de contrôle, procès-verbal.* Archives départementales du Var, série 7 M 54/56.
- Préfecture du Var (1946, 2 juin).** *Rapport de l'Ingénieur en Chef du génie rural relatif à l'amélioration du réseau de distribution d'eau potable de Bormes.* Archives départementales du Var.
- République Française (1884, 6 avril),** *Loi du 5 avril 1884 relative à l'organisation municipale.* Journal Officiel, 1557.
- République Française (1902, 19 février).** *Loi du 15 février 1902 relative à la protection de la santé publique,* Journal Officiel, 1173.
- République Française.** *Loi du 21 avril 1906 organisant la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique* [en ligne]. Disponible sur http://www.assemblee-nationale.fr/12/evenements/salon-des-maires/dates_cles/protection-sites-1906-1.asp
- République Française (1914, 4 janvier).** *Loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques.* Journal Officiel, 129.
- République Française (1919, 15 mars).** *Loi du 14 mars 1919 Plans d'extension et d'aménagement des villes.* Journal Officiel, 2726.

République Française (1924, 22 juillet). *Loi du 19 juillet 1924 complétant la loi du 14 mars 1919 concernant les plans d'extension et d'aménagement des villes*, Journal officiel, 197, 6538-6541.

République Française (1935, 31 juillet). *Décret-loi du 30 juillet 1935 relatif à la défense du marché des vins et régime économique de balcool*, Journal Officiel, 0178, 8314.

République française (1938). *Règlementation du camping*. Recueil des actes administratifs de la préfecture du Var, n°3. Archives départementales du Var, série 8 M 35.

E. RÉCITS, ROMANS, NOUVELLES ET AUTRES

Aicard, J. (1908). *Maurin des Maures*. Paris : Flammarion.

Augier, P. (1981). *Quand les grands ducs valsaient à Nice*. Paris : Fayard.

Ardouin-Dumazet, V.-E. (1898). *Voyage en France – Provence maritime*. Paris : Berger-Levrault et C^{ie} (13^{ème} série).

Colette (1956). Le poisson au coup de pied. In *La treille muscate* (pp. 43-54). Paris : Mermod.

Caval, J. (2017). *Souvenirs d'un pêcheur provençal*. Pierre Nalin (2^{ème} édition).

Durand, W. (s.d.). *Commandos d'Afrique et débarquement en Provence 1944*. Société des volontaires : mémoire combattante [en ligne]. Disponible sur <https://societe-desvolontair.forumgratuit.org/t1324-commandos-d-afrique-et-debarquement-en-provence-1944>

Dopffer, J.-M. (2009). *1944 Carnet de Vie : De Hyères à Toulon, itinéraire d'un jeune homme sous l'occupation*. La Valette-du-Var : Lau.

Donnadieu, A. (1932). *La Côte des Maures de Toulon au Golfe de Fréjus*. Paris : Berger Levrault.

Gourdault, J. (1893). *La France pittoresque*. Paris : Hachette.

Hugo, V. (1964). La bande noire. In *Œuvres poétiques* (tome 1). Paris : Gallimard.

Lady Morgan (1817). *La France* (tome 1). Paris : Treuttel et Wurtz.

Marcotte de Quivières, C. (1855). *Deux ans en Afrique – journal de voyage*. Paris : Librairie Nouvelle.

Maupassant, G. (1997) *Sur l'eau et autres récits méditerranéens*. Paris : Pocket (édition originale 1888).

Meyer, A. (1859). *Promenade sur le chemin de fer de Marseille à Toulon*. Marseille : Alexandre Gueidon, 1859.

s.n. (s.d.). *Le Château de Léoube*. Cannes [brochure].

Touze-Tagant, G. (1973). *Bormes la bien-aimée*. Le Lavandou : G. Touze-Tagant.

Vattier d'Ambroise, V. (1889). *Le littoral de la France – Côtes provençales– De Marseille à la frontière d'Italie*. Paris : Victor Palmé.

Young, A. (1931). *Voyages en France en 1787, 1788 et 1789*. Paris : Armand Colin.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

ill. 1	<i>Quelques semaines au soleil sur la Côte d'Azur</i> , PLM, 1934, d.r.	p. 62
ill. 2	<i>Le Lavandou – le port</i> , photo Marius BAR - Toulon	p. 99
ill. 3	<i>Le Lavandou, la plage (vers 1910)</i> , photo Marius BAR – Toulon	p. 125
ill. 4	<i>Bande d'amis et voiture dans les années 1930</i> , anonyme, d.r.	p. 131
ill. 5	<i>Agay - groupe à la plage</i> , anonyme, 1931, d.r.	p. 131
ill. 6	<i>Bormes, le vieux château</i> , éd. Faraut, d.r.	p. 141
ill. 7	<i>Bormes (Var), vieux-quartier, les ruines du couvent</i> , J. Maurel photo-éditeur, Toulon, après 1899, d.r.	p. 150
ill. 8	Académie d'architecture/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture du XXe siècle, Fonds Prost, Henri (1874-1959) 1922-1939. Plan d'aménagement de la côte varoise (Var) : aménagement de la plage en coupe, 1926. (Objet PROST-D-22. Dossier 343 AA 81. Doc. HP-DES-007-13-05)	p. 153
ill. 9	<i>Cavalière – La pinède</i> , Chemin de fer du Sud de la France – Ligne du Littoral, A. Bougault, avant 1904, d.r.	p. 155
ill. 10	Académie d'architecture/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture du XXe siècle, Fonds Prost, Henri (1874-1959) 1922-1924. Plan d'aménagement de la côte varoise (Var) : pers. pour l'étude de la protection du rivage par la réserve de créneaux boisés entre la route et la mer, n.d. (Objet PROST-D-22. Dossier 343 AA 81. Doc. HP-DES-007-07-01)	p. 156
ill. 11	<i>Bormes - chapelle de Saint-François-de-Paule</i> , photo Marius BAR – Toulon	p. 162
ill. 12	<i>Bormes - maison de village remaniée en style néo-provençal</i> , Pierre Yves Delcourt, 2020	p. 165
ill. 13	Plan cadastral, section A, Archives départementales du Var, 1825	p. 168
ill. 14	<i>Bormes - place de l'Horloge et ancien rempart</i> , éd. Vve Faraut, après 1904, d.r.	p. 173
ill. 15	<i>Bormes, puits du moulin de la Verne</i> , photo Marius BAR - Toulon	p. 175
ill. 16	<i>Extrait du plan cadastral de 1925</i>	p. 177
ill. 17	<i>Extrait du plan cadastral de 1925</i> , traitement Pierre Yves Delcourt	p. 179
ill. 18	<i>Corso fleuri (lieu indéterminé)</i> , anonyme, d.r.	p. 186
ill. 19	<i>Le Lavandou - l'anse de Monte Carlo</i> , photo Marius BAR - Toulon	p. 188
ill. 20	<i>Bormes - fort de Brégançon</i> , photo Marius BAR - Toulon	p. 192

ill. 21	<i>Bormes - ruines d'une ancienne bergerie au Landon</i> , Pierre Yves Delcourt, 2018	p. 196
ill. 22	<i>Côte d'Azur, Léoube, Le Château (station de la Londe – chemin de fer du Sud-France)</i> , éd. Giraud	p. 198
ill. 23	<i>Bormes, château de Brégançon</i> , Pierre Yves Delcourt, 2019	p. 201
ill. 24	<i>Bormes – vue générale (Mont des Roses et le Pin)</i> , photo Marius BAR - Toulon	p. 206
ill. 25	<i>Bormes - ancien moulin du Pavillon</i> , Pierre Yves Delcourt, 2017	p. 208
ill. 26	<i>Bormes - ancienne chapelle Saint-Pons</i> , Pierre Yves Delcourt, 2019	p. 210
ill. 27	<i>Bormes - reliquat de terroir traditionnel au pied du village</i> , Pierre Yves Delcourt, 2021	p. 223
ill. 28	<i>Bormes – vue générale (le Batailler)</i> , photo Marius BAR - Toulon	p. 224

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Part des soldats borméens morts à la guerre durant la Première Guerre mondiale rapportée à la population active masculine	p. 61
Tableau 2	Données sur la population dans la viguerie de Hyères entre le XIV ^e et le XVIII ^e siècle	p. 69
Tableau 3	Population active à Bormes par catégories professionnelles en 1866	p. 74
Tableau 4	Les cultures fourragères à Bormes au tournant du XX ^e siècle (ha)	p. 82
Tableau 5	Nombre d'habitants exerçant un métier dans le domaine de la sylviculture entre 1836 et 1926	p. 96
Tableau 6	Nombre d'habitants exerçant un métier dans le domaine de la bouconnerie entre 1836 et 1926	p. 98
Tableau 7	Nombre d'habitants exerçant un métier dans le domaine de l'économie maritime entre 1846 et 1926	p. 103
Tableau 8	Nombre d'habitants exerçant un métier dans le domaine de l'artisanat et du commerce dans le village de Bormes (B) et au Lavandou (L) entre 1846 et 1926 – extraits –	p. 105
Tableau 9	Nombre d'habitants exerçant le métier de charretier ou de voiturier au XIX ^e siècle	p. 111
Tableau 10	Importance des ports et mouillages en 1835	p. 117
Tableau 11	Nombre d'habitants exerçant un métier lié aux activités maritimes dans les quartiers de Bormes (hors pêche) en 1846/1866/1886	p. 117
Tableau 12	Nombre de constructions civiles dans la campagne borméenne (hors hameaux) en 1825	p. 191
Tableau 13	Moulins sur le territoire de Bormes en 1825	p. 209

LISTE DES GRAPHES

Graphe 1	Évolution démographique à Bormes entre 1793 et 1946	p. 69
Graphe 2	Évolution démographique dans le Var entre 1801 et 1946	p. 70
Graphe 3	Évolution démographique dans le massif des Maures entre 1793 et 1946	p. 71
Graphe 4	Évolution démographique infra-communale entre 1793 et 1946	p. 71
Graphe 5	Évolution de l'habitat dans le quartier du Pradet	p. 73
Graphe 6	Évolution des effectifs de bovidés et d'équidés à Bormes entre 1888 et 1912	p. 78
Graphe 7	Évolution des effectifs de caprinés à Bormes entre 1888 et 1912	p. 84
Graphe 8	Évolution des effectifs de porcidés et de bovidés à Bormes entre 1888 et 1912	p. 85
Graphe 9	Évolution de la population au Lavandou entre 1846 et 1946	p.188

